



MEMOIRS
de Mr.
Brantome

MUSEO DEL PRADO
21 000621
BIBLIOTECA

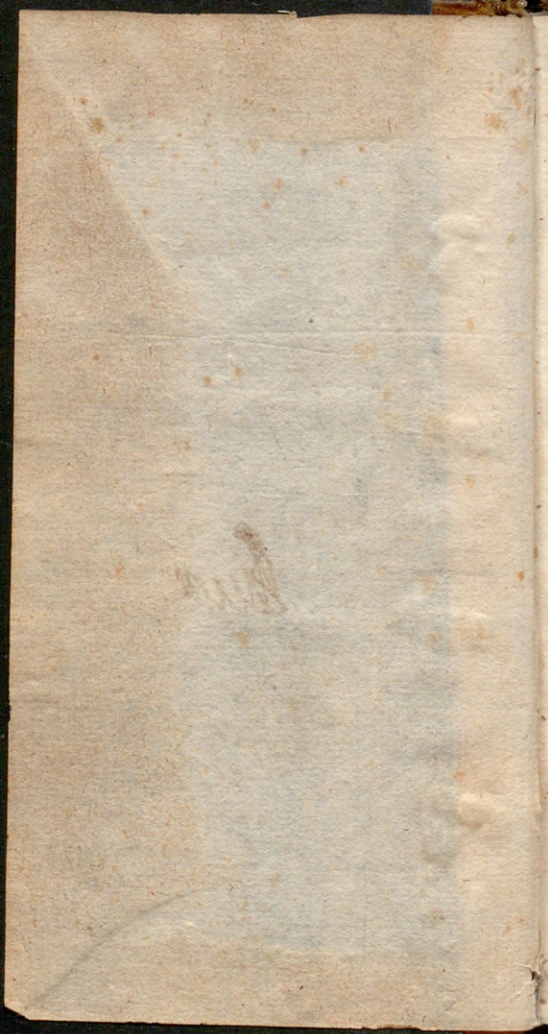


+

758

21.621

Mus



MEMOIRES

DE

Messire Pierre du Bourdeille, Sei-
gneur de BRANTOME,

CONTENANT

*Les Vies des Dames Illustres de France
de son temps.*



A LEYDE,

Chez JEAN SAMBIX le Jeune, à la
Sphere.

M. D C. X C I I.

MEMOIRES

DE



Membre Pierre du Bois
Fouquet de Brantôme

CONTENUANT



La Bibliothèque du Musée

A L'ÉDITEUR

Don Juan Sánchez de la
Serna

M. D. C. C. I. I.



A U
LECTEUR.

DEs Memoires de Messire Pierre du Bourdeille, Seigneur de Brantome, contenant des particularitez de l'Histoire de son temps, qui ne se trouvent point autre part, j'ay crû les devoir donner au public. Vous les trouverez plus amples & plus fideles que ceux qu'on voit dans les Cabinets des Curieux; le volume des Femmes ayant esté presque augmenté de la moitié. Le favorable accueil que vous avez fait jusques à

AU LECTEUR.

cette heure à tout ce que je vous ay donné me fait esperer que vous ne desapprouverez pas mon dessein, & que vous recevrez cét ouvrage comme il le merite. Quelque diligence qu'on ait pû faire, il a esté impossible d'empescher qu'il ne se soit glissé quelques fautes, que je vous supplie de vouloir excuser, & de croire que je rechercheray avec soin tout ce que je croiray pouvoir contenter vostre curiosité,

CON-

CONTENU
DE CE VOLUME.

DISCOURS I.

D *E la Reyne de France Anne de
Bretagne.* 1

DISCOURS II.

*De la Reyne Mere de nos Roys derniers
Catherine de Medicis.* 30

DISCOURS III.

*De la Reyne d'Escoffe Marie jadis Reyne
de France.* 107

DISCOURS IV.

*De la Reyne d'Espagne Elisabeth de
France.* 166

DISCOURS V.

De la Reyne Marguerite. 190

DIS.

DISCOURS VI.

<i>De Mesdames Filles de France.</i>	25
<i>Madame Yoland de France.</i>	Idem
<i>Madame Jeanne de France.</i>	26
<i>Madame Anne de France.</i>	27
<i>Madame Claude de France.</i>	28
<i>Madame Renée de France.</i>	28
<i>Madame Marguerite Reyne de Navarre.</i>	28
<i>Mesdames Charlotte & Louyse de France.</i>	30
<i>Madame Marguerite de France.</i>	30
<i>Madame Elisabeth de France.</i>	31
<i>Madame Marguerite de France.</i>	31
<i>Madame Victoire de France.</i>	31
<i>Madame Diane de France.</i>	31
<i>Madame Isabelle de France.</i>	32

DISCOURS VII.

<i>Des deux Reynes Jeannes de Jerusalem, Sicile & Naples.</i>	325
---	-----



DISCOURS

PREMIER

DES DAMES.

De la Reyne Anne de Bretagne.

Ruis qu'il me faut parler des Dames, je ne me veux amuser aux anciennes, dont les Histoires sont toutes pleines, & ne feroit qu'en chafourrer le papier en vain : car il y en a assez d'escrit, & mesme ce beau Bocace en a fait un beau livre à part, je me contenteray d'en escrire d'aucunes, particulièrement, & principalement des nostres de France, & de celles de nostre temps, ou de nos Peres, qu'ils n'ont pû raconter.

Je commenceray donc par nostre Reyne Anne de Bretagne, la plus digne, & la plus honorable Reyne qui ait esté de-

A

puis

2 MEMOIRES DE

Puis la Reyne Blanche Mere de S. Louis si sage, & si vertueuse jusques à son regne.

Cette Reyne Anne donc fut riche heritiere de la Duché de Bretagne, qu'on tient une des plus belles de la Chrestienté, & pour ce fut recherchée des plus grands. Monsieur le Duc d'Orleans, qui depuis fut le Roy Louis douze en ses jeunes ans la rechercha fort, & pour elle fit de beaux faits d'armes en Bretagne, & mesme en la Bataille de saint Aubin où il fut pris combattant à pied, & à la teste de son Infanterie: j'ay ouï dire que cette prise fut cause qu'il ne l'espousa alors, sur laquelle intervint Maximilian Duc d'Autriche, depuis Empereur, qui l'espousa par les mains du Prince d'Orange son Oncle, dans la grande Eglise de Nantes: mais le Roy Charles VIII. ayant advisé avec son Conseil, qu'il n'estoit pas bon d'avoir un si puissant Seigneur ancré, & empieté dans son Royaume, rompit le mariage qui s'estoit fait entre lui & Marguerite de Flandres, & osta ladite Anne à Maximilian son compromis, & l'espousa, de sorte qu'aucuns ont conjecturé là dessus que le mariage de l'un & de l'autre ainsi notié & desnotié, fut malheureux en lignée.

Or si elle a esté desirée pour ses biens, elle

Mr. DE BRANTOME. 3

elle l'a esté autant pour ses vertus & merites: car elle estoit belle & agreable, ainsi que j'ay oüy dire aux anciens qui l'ont veüe, & selon son pourtrait que j'ay veu au vif, & ressembloit au visage de la belle Damoiselle de Chasteau-neuf, qui a esté à la Cour tant renommée en beauté, & cela suffise pour dire sa beauté, ainsi que je l'ay veu figurer à la Reyne Mere.

Sa taille estoit belle & mediocre, il est vray qu'elle avoit un pied plus court l'un que l'autre le moins du monde; car on s'en appercevoit peu, & mal-aisément le connoissoit-on, dont pour tout cela sa beauté n'en estoit point gastée: car j'ay veu beaucoup de tres-belles femmes avoir cette legere defectuosité, qui estoient extremes en beauté, comme Madame la Princesse de Condé, de la maison de Longueville.

Encore dit-on que l'habitation d'icelles femmes est fort delicieuse pour quelque certain mouvement & agitation qui ne se rencontre pas aux autres, voilà la beauté du corps de cette Reyne.

Pour celle de l'esprit elle n'en estoit pas moindre: car elle estoit tres-vertueuse, sage, honneste, & biendisante, & de fort gentil & subtil esprit, aussi avoit-elle esté nourrie par Madame de Laval tres-

4 MEMOIRES DE

habile & accomplie Dame qui luy avoit esté donnée par le Duc François son pere pour gouvernante, au reste elle estoit tres-bonne, fort misericordieuse & fort charitable, ainsi que j'ay ouy dire aux miens, vray est qu'elle estoit fort prompte à la vengeance, & pardonnoit mal-aisément quand on l'avoit offensée de malice, ainsi qu'elle le monstra au Marechal de Gré, pour l'affront qu'il luy fit lors que le Roi Louis son Seigneur & Mary fut si fort malade à Blois, qu'on le tenoit pour mort, elle voulant pourvoir à son affaire & à son fait en cas qu'elle vint à estre vefve, fit charger sur la Riviere trois ou quatre batteaux de tous ses plus precieux meubles, bagues, joyaux & argent pour les transporter en sa Ville de Nantes, ledit Marechal rencontrant les batteaux entre Saumur & Nantes, les fit arrester & saisir comme par trop curieux de vouloir contrefaire le bon Officier, & bon valet de la Couronne; mais la fortune voulut que le Roy par les prieres de son peuple, duquel il estoit vray pere, en eschappa.

La Reine dépitée de ce fait ne chauma pas sur la vengeance, & l'ayant bien couvée le fait chasser de la Cour; ce fut lors que ce Marechal ayant achevé de faire bastir cette belle maison du Verger, & s'y

retirant dit qu'à bonne heure la pluye l'avoit pris pour se mettre si à propos à couvert sous cette belle maison, qui ne venoit que d'estre faite; ce ne fut pas tout que ce bannissement de Cour, mais par de grandes recherches qu'elle fit faire par tout où il avoit commandé, il fut trouvé qu'il avoit fait des fautes, concussions & pilleries, ainsi qu'aucuns Gouverneurs y sont sujets, si bien que l'ayant recusé en aucunes Cours de Parlement, eut celuy de Thoulouse, où son procez avoit esté envoyé & evoqué pour des raisons, & aussi que cette Cour dès long-temps a esté fort juste & equitable, & point corrompue, là son procez veu, fut convaincu, mais la Reyne ne voulant sa mort, d'autant, disoit-elle, que la mort est le vray remede de tous maux & douleurs, & qu'estant mort il seroit trop heureux, elle voulut qu'il vescu bas & ravalé, ainsi qu'il avoit esté auparavant grand, afin que par sa fortune changée de grande & haute où il s'estoit veu, en un miserable estat bas, il vescu en douleurs & tristesses, qui luy faisoient plus de mal cent fois que la mort: car la mort ne luy dureroit qu'un jour, voire qu'une heure, & ses langueurs qu'il auroit le feroient mourir tous les jours.

Voilà la vengeance de cette brave

Reyne, elle fut un jour fort marrie contre Monsieur d'Orleans, de telle façon qu'elle ne s'en put appaiser de long-temps, dautant que la mort de Monsieur le Dauphin estant survenuë, le Roi, Charles son Mary & elle en furent si desolez, que les Medecins craignans la debilité & foible habitude du Roy, eurent peur que cette douleur pût porter prejudice à sa santé, dont ils conseillèrent au Roy de se réjouir, & aux Princes de la Cour d'inventer quelques nouveaux passe-temps, jeux, danses, mommeries, pour donner plaisir au Roy & à la Reyne; ce qu'ayant entrepris Monsieur d'Orleans, fit au Chasteau d'Amboise une mascarade avec une Dame où il fit tant du fol, & y dança si gayement, ainsi qu'il se dit & se lit, que la Reyne cuidant qu'il demenast telle allegresse, pour se voir plus prest d'estre Roy de France: voyant Monsieur le Dauphin mort, luy en voulut un mal extreme, & luy en fit une telle mine qu'il falloit qu'il sortist de la Cour, & s'en allast à son Chasteau de Blois. On ne peut rien objecter à cette Reyne sinon ce seul si de vengeance, si la vengeance est un si, puis qu'elle est si belle & si douce, mais d'ailleurs elle avoit des parties tres-loüables.

Quand le Roi son Mary alla au Royau-

me de Naples, & tant qu'il y fut, elle sceut tres bien gouverner le Royaume de France, avec ceux que luy avoit donné le Roy pour l'assister, mais elle vouloit toujours garder son rang, sa grandeur, sa primauté, & estre creuë toute jeune qu'elle estoit, & s'en faisoit bien acroire, aussi n'y trouva-t-elle à redire.

Elle eut un tres grand regret à la mort du Roy Charles, tant pour l'amitié qu'elle luy portoit, que pour ne se voir qu'à demy Reyne/n'ayant point d'Enfans, & ainsi que ses plus privées Dames, comme je tiens de bon lieu, la plaignoient de la voir vefve d'un si grand Roy, & mal-aisément pouvoit retourner à un si haut Estat: car le Roy Louis estoit marié avec Jeanne de France, elle respondoit qu'elle demeureroit plustost toute sa vie vefve d'un Roy que de s'abaisser à un moindre que luy, toutesfois qu'elle ne desesperoit tant de son bonheur, qu'elle ne pensast estre un jour Reyne de France regnante, comme elle avoit esté, si elle vouloit: ses anciennes amours luy faisoient dire ce mot, qu'elle voudroit rallumer en sa poitrine eschauffée encore un peu, ce qui arriva: car le Roy Louis ayant repudié sa femme, se souvenant de ses premieres amours qu'il avoit porté à la Reine Anne, & n'en ayant encore perdu la flamme, la

MEMOIRES DE

prit en mariage comme nous avons veu & leu, voilà sa prophetie accomplie qu'elle fondoit sur le naturel du Roy Louis, qui ne se put jamais engarder de l'aymer toute mariée qu'elle estoit, & la regardoit de bon œil tousjours estant Monsieur d'Orleans: car mal-aisément se peut-on defaire d'un grand feu, quand il a une fois saisi l'ame.

Il estoit fort beau Prince, & tres-aimable, & pour ce ne la haïssoit pas, l'ayant prise estant Roy, il l'honora beaucoup, luy laissant jouir de son bien & de sa Duché sans qu'il y touchast, & en prist un seul sol, aussi l'employoit bien: car elle estoit tres-liberale, & d'autant que le Roi faisoit des dons immenses, pour lesquels entretenir il eust fallu qu'il foulast son peuple, ce qu'il fuyoit comme la peste, elle suppleoit à son défaut: car il n'y avoit grand Capitaine de son Royaume à qui elle ne donnast des pensions, & fit des presens extraordinaires, ou d'argent, ou de grosses chaisnes d'or.

Quand ils faisoient quelque voyage, ou en retournoient, & mesme en faisoient de petits selon leurs qualitez, au moyen dequoy tous couraient à elle, & peu en sortoient d'avec elle mal-contens, sur tout elle a eu cette reputation d'avoir
aymé

Mr. DE BRANTOME. 9

aymé des serviteurs domestiques, & à eux fait de bons biens.

Ce fut la premiere qui commença à dresser la Cour des Dames que nous ayons veües depuis elle jusques à cette heure : car elle en avoit une tres-grande suite, & de Dames & de filles, & n'en refusa aucunes ; tant s'en faut qu'elle s'enqueroit des Gentils-hommes leurs peres qui estoient à la Cour s'ils avoient des filles, & quelles elles estoient : j'ay eu une Tante de Bourdeille qui eut cet honneur d'estre nourrie d'elle, mais elle mourut en sa Cour en l'âge de quinze ans, & fut enterrée au derriere le grand Autel des Cordeliers à Paris, & ay veu le tombeau & une suscription avant que l'Eglise fust brulée.

Sa Cour estoit une fort belle escole pour les Dames ; car elle les faisoit bien nourrir & sagement, & toutes à son modelle se faisoient & se façonnoient tres-sages & vertueuses, & d'autant qu'elle avoit le cœur grand & haut, elle voulut avoir ses gardes, & institua la seconde bande de cent Gentils-hommes, car auparavant n'y en avoit qu'une, & la plus grand' part de sadite Garde estoient Bretons, qui jamais ne failloient quand elle sortoit de sa Chambre, fut pour aller à la Messe, ou s'aller promener, de l'at-

dre sur cette petite terrasse de Blois, qu'on appelle encore la Perche aux Bretons, elle mesme l'ayant ainsi nommée, quand elle les y voyoit, voilà mes Bretons disoit-elle, sur la perche qui m'attendent.

Affez-vous qu'elle ne mettoit point son bien en reserve, mais qu'il estoit bien employé en toutes choses hautes.

Ce fut elle qui fit bastir par une grande superbité ce beau vaisseau, & grande masse de bois, qu'on appelloit la Cordeliere, qui s'attaqua si furieusement en pleine mer avec la Regente d'Angleterre, & s'accrocha si furieusement avec elle qu'ils se bruslerent & se perirent, si bien que rien n'en eschappa, fut des personnes, ou fut de ce qui estoit dedans, dont on put tirer des nouvelles en terre, & dont la Reyne en fut tres-marrée.

Le Roy l'honoroit de telle sorte que luy estant rapporté un jour que les Clercs de la Basoche du Palais, & les Escoliers aussi avoient joué des jeux où ils parloient du Roy & sa Cour, & de tous les grands, il n'en fit autre semblant, sinon de dire qu'il falloit qu'ils passassent leur temps, & qu'il permettoit qu'ils parlassent de luy & de sa Cour, mais non pourtant dereglement, & sur tout qu'ils
ne

Mr. DE BRANTOME. II
ne parlaffent de la Reyne fa femme en
façon quelconque, autrement qu'il les
feroit tous pendre, voilà l'honneur qu'il
luy portoit.

Depuis il ne venoit jamais en fa Cour
Prince eſtranger, ou Ambaffadeur, qu'a-
pres l'avoir veu & oüy, il ne l'envoyast
faire la reverence à la Reyne, voulant
qu'on luy portast le meſme reſpect qu'à
luy, & auſſi qu'il connoiſſoit en elle une
grande ſuffiſance pour entretenir & con-
tenter tels grands perſonnages, comme
tres-bien elle ſçavoit faire, & y prenoit
un tres-grand plaisir: car elle avoit tres-
bonne & belle grace & majeſté pour les
recueillir, & belle eloquence pour les
entretenir, & qui quelquefois parmy
ſon parler François, eſtoit curieufe, pour
rendre plus grande admiration de ſoy,
d'y entremettre quelques mots eſtran-
gers qu'elle apprenoit de Monsieur de
Grignols ſon Chevalier d'honneur, qui
eſtoit un tres-galand homme, & qui avoit
bien veu ſon monde, & pratiqué & ſceu
les langues eſtrangeres, & avec cela de
fort bonne & plaisante compagnie, &
qui rencontroit bien: ſurquoy la Reyne
luy ayant demandé un jour quelques
mots en Eſpagnol, pour les dire à l'Am-
baffadeur d'Eſpagne, & luy ayant dit
quelque petite ſaluderie en riant, elle

l'apprit aussi-tost, & le lendemain attendant l'Ambassadeur on fit le conte au Roy qui le trouva bon, connoissant son humeur gaye & plaisante; mais pourtant il alla trouver la Reyne, & luy descouvrit le tout avec l'advertissement de ne prononcer ces mots, elle en fut en si grande colere, quelque risée qu'en fist le Roy, qu'elle cuida chasser Monsieur de Grignols, & luy en fit la mine sans le voir quelques jours, mais Monsieur de Grignols luy en fit ses humbles excuses, disant que ce qu'il en avoit fait, n'estoit que pour faire rire le Roy, & luy faire passer le temps, & qu'il n'eust pas esté si mal-advisé de ne l'en advertir, ou le Roy, comme il avoit fait, lors que l'Ambassadeur eust voulu venir, & ainsi par les prieres du Roy elle s'appaïsa.

Or si le Roy l'a aymée & honorée vivante comme vous voyez, il faut croire qu'estant morte il luy en a fait de même, & pour manifester le deüil qu'il en fit, en font foy les superbes & honorables funerailles & obseques qu'il fit d'elle, lesquelles j'ay leües dans une vieille Histoire de France, que j'ay veu traïsnier en un Cabinet dans nostre maison, & dont on ne faisoit point de cas, & l'ayant amassée, je les y ay remarquées, & dautant que c'est une chose qu'on doit noter, je l'ay
 voulu

voulu mettre icy de mot à mot comme dit le livre, fans en rien changer : car encore qu'il soit vieux, le parler n'en est encore trop mauvais, & de la verité de ce livre j'en ay esté informé par la grand^e mere Madame la Seneschalle de Poictou de la maison de Lude qui estoit lors à la Cour, ce livre donc conte ainsi.

Cette Reyne estoit une tres-honorable Reyne, & tres-vertueuse, & fort sage, & la mere des pauvres, le support des Gentils-hommes, le recueil des Dames & Damoiselles, & honnestes filles, & le refuge des sçavans hommes, aussi tout le peuple de la France ne se peut souler de la pleurer.

Elle mourut au Chasteau de Blois, le vingt-uniesme de Janvier l'an 1513. sur l'accomplissement d'une chose qu'elle avoit plus desirée, qui estoit l'union du Roy son Seigneur, & du Pape & de l'Eglise Romaine, en abhorrant le schisme & la division, aussi elle ne cessa jamais apres le Roy qu'elle ne s'en remist, dont elle estoit fort agitée & recherchée grandement des Princes & Prelats Catholiques, autant que le Roy en estoit hay.

J'ay veu à saint Denis autresfois une grande Chappe d'Eglise, toute couverte de perles en broderie qu'elle avoit fait faire

faire exprez pour en faire un present au Pape, mais la mort la prevint; apres son trespas son corps demeura par l'espace de trois jours dans sa Chambre le visage tout decouvert, qui ne se monstroit nullement changé par l'hideuse mort, mais aussi beau & agreable que durant son vivant.

A l'entour de son corps y avoit douze grands cierges de cire blanche tous allumez tousjours jusques à ce qu'il fust tout embaumé & mis en un tres-riche cercueil, & fust mise en la grand' Salle pour aucuns jours accompagnée tousjours de cierges & flambeaux, & de toute sorte de Prestres.

Le Vendredy 27. du mois de Janvier fut son corps tiré hors du Château, fort honorablement accompagné de tous les Prestres & Religieux de la Ville, porté par gens vestus de deuil & chaperons en teste avec vint quatre de plus grosses torches.

Estoient les Reverends Seigneurs & Prelats, Evesques, Abbez, & Monsieur le Cardinal de Luxembourg pour faire le dit Office, lequel leva le corps de la dite Dame du Chasteau de Blois.

Puis marchoient les Huiſſiers en ordre tous vestus de robes noires & chaperons de deuil.

Et

Et apres marchoit le Capitaine Messire Gabriel & ses Archers, les Seigneurs de Concreffaut, Chastaing, & la Tour, accompagnez de leurs Archers.

Après estoient les Heros d'armes revestus de leurs cottes & blasons d'armoiries, à la main droite marchoit le premier Maistre d'Hostel & les autres, à la main fenestre estoient les Maistres des Requestes, & consequemment marchoit le grand Escuyer de ladite Dame: car elle avoit sa grande Escurie, & son grand Escuyer comme le Roy Charles au Royaume de Naples, mais il ne specifie point le nom, son corps estoit porté par les Gentilshommes & Officiers, les coins ou quarez du drap qui estoient sur le corps estoient portez par le Seigneur de saint Paul, le Seigneur de Lautrec, le Sieur de Laval, & Louis Monsieur de Nevers; ceux qui portoient le poesse dudit corps étoient le Seigneur de Chasteau-Briant, Pierre Monsieur de Candale & Seigneur de Montafilant.

Et apres estoit le Seigneur de Grignols Chevalier d'honneur de ladite Reyne.

Et à mener le grand deuil estoient Le

Seigneur d'Angoulesme,

Le Seigneur d'Alençon,

Le Seigneur de Vendosme,

La Dame de Bourbon,

La Dame d'Angoulesme. Et

Et apres icelles la Dame de Mailly
 Dame d'honneur de ladite Reyne.

Et apres alloient toutes les Dames &
 Damoiselles & filles d'honneur honnête-
 ment vestuës de robes noires & de deuil.

Et apres marchoit le Duc d'Albanie
 avec les Ambassadeurs & Seigneurs, Ba-
 rons de Bretagne, & autres plusieurs &
 notables Seigneurs, Chambellans & Offi-
 ciers, ainsi qu'ils devoient aller, & cha-
 cun mis en son ordre. Enfin fut ledit
 corps ainsi porté en l'Eglise Saint Sau-
 veur, & là ne prit aucun sa place, ores qu'il
 estoit ordonné par ceux qui en avoient
 la charge, & les Maistres des ceremoni-
 es, & furent dites vigiles.

Le lendemain qui estoit Samedy fut
 fait un service fort solemnel par plusieurs
 Prelats, & ne furent à l'offrande fors
 Monsieur d'Angoulesme, & Monsieur
 d'Alençon, auxquels furent portées leurs
 offrandes par le Roy d'armes Montjoye,
 & Bretagne.

Et apres le service accompli chacun
 s'en alla disner, partit le corps hors la vil-
 le avec le luminaire & estat dessus dit, &
 tousjours ainsi honorablement accompa-
 gné en ce beau & devot ordre jusques au
 lieu de la sepulture, & tousjours vigiles,
 & le lendemain en tous les lieux, villes &
 places où ledit corps & la compagnie ar-

rivoient le soir & au giste, & tant que le Dimanche septuagesime douziesme Fevrier parvinrent jusques en l'Eglise nostre Dame des Champs aux Fauxbours de Paris, là où le corps fut gardé par deux nuits avec grande quantité de luminaires, & le service devot fut dit le Mardy ensuivant quatorziesme de Fevrier, & furent au devant du corps les Processions avec les Croix de toutes les Eglises & Religions de Paris, & toute l'Université ensemble.

Aussi les Presidens & Conseillers de la souveraine Cour de Parlement, & generalement toutes les autres Cours & jurisdictions & Officiers de la ville, lesquels eux tous accompagnerent iceluy corps fort reveremment, avec les tresnobles Seigneurs & Dames en l'estat dessus dit, ainsi qu'ils partirent de Blois, & chacun tousjours en bel ordre entre eux, tous selon leurs degrez & devant le corps entrèrent à Paris; par la porte S. Jaques, les pages d'honneur nû teste, tous vestus de velours noir & chaperon de deuil, montez sur les courriers & chevaux bardez de velours jusques en terre à grandes croix de fatin blanc dessus, & puis un Cheval d'honneur, & haquenée accoutrée de mesme.

Estoient aussi menez & conduits par
les

les laiffes, & qui est à dire en main, un chariot qui avoit emmené le corps de ladite Dame, jusques audit Fauxbourg de Paris, avec six chevaux harnassez & couverts de mesme couleur à grands croix de fatin blanc, le chariot estoit aussi couvert de velours & une grande croix de même, & les quatre coins honnestement portez par quatre Seigneurs, & si estoient les charretiers & palefreniers vestus de velours & chaperons de deuil.

L'effigie & representation de la Reyne estoit posée dessus son corps, & étoit portée par plusieurs Gentils-hommes dessus une litiere de bois toute couverte d'un riche drap d'or trait & eslevé, fourré & enrichy d'hermines: ladite effigie étoit fort richement accoustrée, vestue dessus d'un costé de drap d'or, & dessus un grand surcot de velours cramoisy de pourpre fourré d'hermines, une Couronne mise en son chef dessus un couffin de drap d'or, un sceptre estoit en sa main droite & à la fenestre tenoit une main de justice, & au dessus estoit porté un riche poesle bleu en maniere de Ciel semé à l'entour d'Escus de France & de Bretagne, & estoit porté par les quatre Presidens de la Cour de Parlement, & des dessus dits Seigneurs & Dames portant le deuil apres le corps, & ainsi fut conduit jusques à la grande Eglise.

glise de nostre Dame de Paris, où fut fait un fort solemnel service: le lendemain qui estoit le quinziesme de Fevrier fut aussi continuellement porté hors Paris en l'ordre & maniere que dessus, pour estre ensepulturé en la devote Eglise de S. Denis en France, & ainsi furent les Processions de Paris, pour conduire le corps jusques à une croix qui est un peu par de là le lieu où l'on fait la foire du Lundy, où en ce lieu est la croix.

Le Reverend Pere en Dieu Ablée, & venerables Religieux avec les Pretres des Eglises & Paroisses de S. Denis, vestus de leurs grandes chappes avec leurs croix, ensemble les manans & habitans de ladite ville vinrent en Procession pour recevoir le corps de ladite Reyne, lequel fut porté en l'Eglise S. Denis, & tousjours accompagné honorablement par les dessus nommez tres-nobles Princes & Princesses, Seigneurs, Dames & Damoiselles, & le train ainsi que dessus.

Le divin service fut fait pour l'ame de ladite Dame par le Cardinal du Mans, & firent l'office de Diacre & Sousdiacre, les Archevesques de Lion, & de Sens accompagnés des Abbez de sainte Genevieve & saint Magloire, & en ce devot service assisterent tousjours les dessus dits nommez Princes & Princesses, Seigneurs

20 MEMOIRES DE
gneurs, Dames & Damoiselles un chacun selon l'ordonnance des maîtres & conducteurs des ceremonies & apres le service, fut fait & preché un beau sermon par le venerable Confesseur du Roy maître Parvy, Docteur fameux es sacrez volumes, & le tout deüiement accompli le corps de ladite Dame Madame Anne en son vivant tres noble Reyne de France, Duchesse de Bretagne & Comtesse d'Estampes fut honorablement inhumé & ensepulturé dans le sepulchre à elle préparé.

Après, le Heros d'armes, dit Bretagne, appella tous les Princes & Officiers d'icelle Dame, & leur dit le Chevalier d'honneur, ie grand Maître d'honneur pour eux tous & un chacun d'eux accomplir les benefices envers le dit corps, ce qu'ils firent fort piteusement, & jettant larmes des yeux, & ce fait le prenommé Roi d'armes cria par trois fois à haute voix fort piteusement, la Chrestienne Reyne de France, Duchesse de Bretagne nostre souveraine Dame est morte, & puis un chacun s'en alla.

Le corps demeura ensepulturé; durant sa vie & apres sa mort, elle fut honorée de tels titres comme j'ay déjà dit, la vraye mere des pauvres, le confort des nobles, le recueil des Dames & Damoiselles

elles & honnestes filles, & le refuge des sçavans hommes & de bonne vie, sinon que parlant d'elle morte on dit que c'estoit autant renouveler de deuils & de regrets par toutes ces personnes, aussi par tous ses serviteurs domestiques qu'elle aymoît uniquement: elle fut fort religieuse & devote, ce fut elle qui la premiere fit la fondation des bons hommes pres de Paris, & puis apres celle de Rome, qui est si belle & noble, & où j'ay veu qu'il n'y avoit aucuns Religieux que François.

Voilà de mot à mot les superbes obseques de cette Reyne sans rien en changer de l'original de peur de faillir, ne pouvant dire mieux, elles sont toutes pareilles à celles de nos Rois que j'ay veuës & leues, & à celles du Roi Charles IX. où j'estois, que la Reyne sa mere voulut faire belles & magnifiques, encore que les Finances de France fussent lors courtes pour y despendre tant, à cause de partement du Roi de Pologne qui en avoit avec sa suite gasté & emporté.

Certes je trouve ces deux enterremens quasi tous semblables, fors en trois choses, l'une que celui de la Reyne Anne fut plus superbe, l'autre que tout alla si bien d'ordre & si sagement qu'il n'y eut aucune division ny contestation de rangs,
ainsi

ainsi qu'il arriva à celui du Roi Charles : car son corps estant prest à partir de nostre Dame, la Cour de Parlement, eut quelque pique de preseance avec la Noblesse & l'Eglise, dautant qu'elle alleguoit tenir la place du Roy qu'elle representoit de tout en tout en l'absence du Roy, qui estoit hors du Royaume : surquoy il y eut une grande Princeesse de par le monde, & que je sçay bien, & qui luy touchoit de fort près, & ne la veux nommer..... dire qu'il ne se falloit esmerveiller si durant le vivant du Roy, les seditions & les troubles avoient eu un si grand regne, que tout mort qu'il estoit, il esmouvoit, brouilloit & troubloit, hélas il n'en pouvoit mais, le pauvre Prince ni mort ni vivant, on sçait assez qui sont les Autheurs des seditions de nos Guerres Civiles : cette Princeesse qui prononça ces mots, depuis l'a trouvé bien à dire, & la bien regretté.

L'autre chose & derniere est que le corps du Roy fut quitté estant à l'Eglise de saint Lazare de tout le grand convoy tant des Princes, Seigneurs, Cour de Parlement & ceux de l'Eglise & de la Ville, & ne fut suivy & accompagné que du pauvre Monsieur de Arozze, de Funcei, & moy, & deux autres Gentils-hommes de la Chambre, qui ne vou-

luf

lusmes jamais abandonner nostre Maistre tant qu'il seroit sur terre : il y avoit aussi quelques Archers de la garde , chose qui faisoit grand' pitié à voir sur le tard à huit heures du soir en Juillet , il fallut porter le corps , & cette effigie si mal accompagnée.

Estant à la Croix nous y trouvâmes tous les Religieux de saint Denis , qui l'attendoient , & avec les ceremonies de l'Eglise à ce requises fut honorablement mené à saint Denis , où ce grand Monsieur le Cardinal de Lorraine le receut fort devotement & honorablement , ainsi qu'il sçavoit faire.

La Reine fut en colere de ce que tout ce grand convoy n'avoit passé outre , ainsi qu'elle attendoit fors Monsieur son fils , & le Roy de Navarre , qu'elle tenoit comme prisonniers. Le lendemain pourtant ils ne faillirent pas avec tres-bonne garde en coches , & Capitaines de Gardes avec eux de s'en retourner au grand service solemnel avec le grand convoy , & compagnie d'aparavant , chose qui fut pitoyable à voir.

Après disner la Cour de Parlement envoya dire & commander à Monsieur le Grand Aumosnier Monsieur Amiot , de leur aller dire graces apres disner comme Roy , lequel fit responce qu'il n'en feroit rien ,

rien, & que ce n'estoit point devant eux qu'il les devoit dire, ils luy en firent faire deux commandemens consecutifs, & menaces, ce qu'il refusa encore, & s'alla cacher pour ne leur repondre plus, mais ils jugerent qu'ils ne partiroient de là qu'il ne vinst, mais ne s'estant pû trouver, ils furent contraincts de les dire eux-mêmes, & se lever avec des menaces grandes, & injures qu'ils debagoulerent contre ledit Aumosnier, jusques à l'appeller maraut, & fils de boucher, j'en vis le progres, & je sçay bien tout ce que Monsieur me commanda d'aller dire. Monsieur le Cardinal leur en alla parler, mais il ne gagna rien se tenant tousjours sur leurs opinions, & Royale Majesté, & autorité, je sçay ce que m'en dit Monsieur le Cardinal, & me dit, ce que je ne diray point, que c'estoient des vrais fots, Monsieur le premier President de Thou, President alors, grand Senateur certes, mais il avoit de l'humeur. Voilà une autre esmeute qui fit encore dire à cette Princesse, & autres, de ce Prince vivant & mort, sur terre & en terre, que ce corps esmouvoit encore le monde, & le mettoit en sediti-
 on, hélas il n'en pouvoit mais; j'ay fait ce petit incident, peut estre plus long qu'il ne falloit, & me pourra-t-on res-
 pondre; mais je répondray que je l'ay fait, &
 mis

mis ainsi qu'il m'est venu en fantaisie, & en souvenance, qu'il est ainsi bien à propos, & que je le pouvois oublier, me faisant estre une chose assez remarquable.

Or pour retourner à nostre Reyne Anne, il paroît bien par ce beau devoir dernier de funerailles, qu'elle estoit bien aymée, & du monde, & du Ciel, & bien autrement que ne fut cette pompeuse, & orgueilleuse Reyne Isabeau de Bavieres, femme du feu Roy Charles VI. laquelle estant morte à Paris, son corps fut tant mesprisé, qu'il fut mis de son hostel dans un petit batteau sur la Riviere de Seine, sans autre forme de ceremonie & pompe, & fut passé par une si petite. & si estroite, qu'à grand' peine y pouvoit-il passer, & fut ainsi portée à saint Denis, en son sepulchre, ny plus ny moins qu'une simple Damoiselle. Il y avoit aussi bien de difference de ses actions, à celles de la Reyne Anne, car elle mit les Anglois en France, & dans Paris, mit le Royaume en combustion & division, & l'appauvrit du tout; & la Reyne Anne, le tint en paix, & l'agrandit & l'enrichit de sa belle Duché, & biens qu'elle luy apporta, donc il ne se faut esbahir si le Roy la regretta, & en demena un tel deuil, qu'il en cuida mourir au bois de Vincennes, &

s'habilla long-temps de noir ; & toute sa Cour, & ceux qui y venoient autrement, il les en faisoit chasser, & n'eust point ouïy Ambassadeur, quel qu'il fust, qu'il ne fust habillé de noir : & dit bien plus cette vieille Histoire que j'ay alleguée, que lors qu'il donna sa fille à Monsieur d'Angoulesme, depuis le Roy François, le deüil ne fut nullement quitté, ni laissé en sa Cour, & le jour qu'ils furent espouzez dans la Chapelle de saint Germain en Laye, le mary & la mariée, n'estoient habillez, dit l'Histoire, que de drap noir, honnestement, & en forme de deüil, pour le trespas de la fufdite Reyne Madame Anne de Bretagne, en presence du Roy son pere, accompagné de tous les Princes du sang, & nobles Seigneurs, & Prelats, & Princesses, Dames & Damoifelles, tous vestus de drap noir en forme de deüil : voilà comment le livre en parle, qui est une austerité estrange de deüil, qu'il faut noter que le jour propre des nopces n'en pût estre dispensé pour apres avoir esté repris le lendemain.

Par là connoit-on que cette Princesse estoit aymée, & digne d'estre aymée du Roy son Mary, qui quelquefois dans ses gouguettes & gayetez, l'appelloit le plus souvent sa Bretonne.

Si elle eust vescu plus long-temps, elle n'eust jamais consenty au mariage dessus dit, & souvent y avoit bien repugné, & ledit Roy son Mary, dautant qu'elle haïssoit morrellement Madame d'Angoulesme, depuis Madame la Regente, n'estant leurs humeurs gueres semblables, & peu accordantes ensemble, aussi qu'elle vouloit colloquer sa dite fille avec Charles d'Autriche, lors jeune, & le plus grand Seigneur de la Chrestienté, qui depuis fut Empereur, encore qu'elle vist bien Monsieur d'Angoulesme s'approcher fort de la Couronne, mais elle ne songeoit pas à cela, ny n'y vouloit songer, se fiant d'avoir encore des enfans, car lors qu'elle mourut, elle n'avoit que trente sept ans; de son temps & regne regnoit cette grande & sage Isabelle de Castille, bien accordante en mœurs avec nostre Reyne Anne, aussi elles s'entr'aymoient fort, & se visitoient fort souvent par Ambassadeurs, lettres & presens, & c'est ainsi que la vertu recherche tousjours la vertu.

Le Roy Louis fut apres contraint de se marier pour la troiefieme fois avec Marie sœur du Roy d'Angleterre, tres-belle Princeffe, jeune, & trop pour luy, dont mal luy en prit, & se maria

plus par necessité, & pour faire la paix avec l'Anglois, & mettre son Royaume en repos, que pour autre chose; ne pouvant oublier jamais sa Reyne Anne: aussi commanda-t-il à sa mort, qu'ils fussent couverts tous deux sous un mesme tombeau, ainsi qu'on le voit à saint Denis, tout de marbre blanc, aussi beau, & supporté qu'il en soit point là.

Or je m'arreste en ce discours, & ne passe pas plus loin, m'en remettant aux lettres, qui ont mieux escrit de cette Reyne que je ne scaurois faire, toutes-fois pour me contenter j'ay fait ce discours.

Je diray encore ce petit discours, que c'est d'elle que nos Reynes & Princesses ont tiré l'usage de mettre à l'entour de leurs armoiries & escussions, la Cordeliere.

Or je n'en dis plus, n'ayant esté de son temps: toutes-fois je proteste bien n'avoir parlé qu'en la verité pour l'avoir apprise, & d'aucuns livres comme j'ay dit, & de Madame la Seneschalle, ma grand' mere. Madame de Dampierre, ma tante, un vray registre de la Cour, & aussi habille, sage & vertueuse Dame qui entra en la Cour depuis cent ans, & qui scavoit aussi bien discourir de toutes choses: aussi dés

l'âge de huit ans y avoit esté nourrie, & n'avoit rien oublié, & la faisoit bon ouïr parler, ainsi que j'ay veu nos Roys & Reynes y prendre un singulier plaisir de l'ouïr parler. Car elle sçavoit tout, & de son temps, & du passé : si bien qu'on prenoit langue d'elle comme d'un oracle, aussi le Roy Henry dernier mort, la fit Dame d'honneur de la Reyne sa femme. Des memoires, & leçons que j'ay appris d'elle je me suis servy, & espere me servir beaucoup en ce livre. j'ay veu l'Epitaphie de ladite Reyne ainsi fait.

Cy gist Anne qui fut femme de deux grands Roys ;

En tout grande cent fois, comme Reyne deux fois.

Jamais Reyne comme elle n'enrichit tant la France :

Voila que c'est d'avoir une grande alliance.



DISCOURS

S E C O N D.

*De la Reyne Mere de nos Roys derniers
Catherine de Medicis.*



E me suis cent fois estonné,
& esmerveillé de tant de
bons Escrivains que nous
avons veus de nostre temps
en la France, qu'ils n'ayent
esté curieux de faire quelque beau recueil
de la vie, & gestes de la Reyne Mere, Ca-
therine de Medicis, puis qu'elle en a pro-
duit d'amples matieres, & taillé bien de
la besogne, si jamais Reyne tailla: ainsi
que l'Empereur Charles, dit une fois à
Paulo Jovio, à son retour de son triom-
phant voyage de la Goulette, voulant fai-
re la guerre au Roy François, qu'il fit seu-
lement provision d'ancre & papier, qu'il
luy avoit bien taillé de la besogne, aussi
de

de vray cette Reyne en a taillé de si belle, qu'un bon & jeune Escrivain en eust fait une Illiade entiere, mais ils ont esté paresseux ou ingrats : car elle ne fut jamais chiche à l'endroit des sçavans, & qui escrivoient quelque chose. J'en nommerois plusieurs qui ont tiré de bons biens, en quoy d'autant ils sont accusez d'ingratitude, il y en a eu un pourtant qui s'est voulu mesler d'en escrire, & de fait en fit un petit livre qu'il intitula de la vie de Catherine, mais c'est un imposteur, & non digne d'estre creu, puis qu'il est plus plein de menterie que de verité, ainsi qu'elle mesme le dit l'ayant veu, comme telles faussetez sont apparentes à un chacun, & aisées à noter & rejeter, aussi celui qui l'a fait luy vouloit mal mortel, & estoit ennemy de son nom, de son Estat, de sa vie, & de son honneur, & humeur ; voilà pourquoy il est à rejeter, quant à moy je desirerois fort sçavoir bien dire, ou que j'eusse eu une bonne plume, & bien taillée à commandement pour l'exalter & louer comme elle le merite, toutesfois telle qu'elle est, je m'en vais l'employer au hazard.

Cette Reyne donc est extraitte du costé du pere de la race de Medicis, l'une des nobles, & illustres maisons, non seulement de l'Italie, mais de toute la Chre-

Chrestienté : quoy qu'on en die, elle estoit estrangere de ce costé, comme les alliances des grands ne se peuvent prendre communément dans leurs Royaumes, aussi n'est-ce pas quelquesfois le meilleur: car les alliances estrangeres valent bien autant ou plus que les prochaines. La maison toutesfois de Medicis a quasi tousjours esté alliée, & confederée avec la Couronne de France, dont encore en porte les fleurs de Lis, que le Roy Louis XI. donna à cette maison en signe d'alliance, & confederation perpetuelle, de la generation maternelle elle sortit originellement de l'une des plus nobles maisons de France, vraye Françoisise de race, de cœur, & d'affection, de cette grande maison de Boulogne, & Comtes d'Auvergne, de sorte qu'on ne sçauroit dire ny juger en quelle des deux maisons y a eu plus de grandeur, & actes memorables: or voicy ce qu'en dit Monsieur l'Archevesque de Bourges, d'un aussi grand sçavoir & digne Prelat qui soit en la Chrestienté, encores aucuns le disent un peu leger en creance, & guere bon pour la balance de Monsieur saint Michel, où il pese les bons Chrestiens au jour du jugement, ainsi qu'on dit, en l'oraison funebre qu'il fit pour ladite Reyne à Blois. Du temps que ce grand Capitaine Gaulois

Gaulois Brennus, mena son armée par toute l'Italie & Grece, estant avec luy en sa troupe deux Gentils-hommes François, l'un nommé Felonius, l'autre nommé Bono, qui voyant le mauvais dessein que prenoit Brennus, apres ses belles conquestes d'aller envahir le temple de Delphe, pour se fouiller soy, & son armée du sacrilege de ce temple, ils se retirerent tous deux, & s'en allerent en Asie, avec leurs vaisseaux & hommes, où ils penetrerent si avant qu'ils entrerent en la terres des Medes, qui est proche de la Lidie, & de la Perside, où ayant fait plusieurs conquestes, & obtenu de grandes victoires, se seroient enfin retirez, & passant par l'Italie esperant de revenir en France, Felonius s'arresta dans un lieu, où est à present situé Florence, le long du fleuve d'Arne, qu'il reconnut assez beau & delectable, & de semblable affiette qu'un qui lui avoit pleu en ce pays des Medes une autrefois, & y bastit une Cité, qui est aujourd'huy Florence, comme aussi son Compagnon Bono, bastit la Ville de Bononia, appelée Boulogne, toutes deux voisines: & dès lors pour les conquestes & victoires, que ce Felonius avoit eues en ce pays des Medes fut appelé Medicus entre les siens, dont depuis le surnom a demeuré en la famille:

comme nous lisons de Paulus qui fut surnommé Macedonicus, pour avoir conquis la Macedoine sur Perseus; & Scipion qui fut appellé Affricain, pour avoir fait de mesme de l'Affrique. Je ne sçay d'où a pris cette Histoire ledit Seigneur de Beaune : mais il est vray-semblable que devant le Roy, & une telle assemblée qui estoit là pour le convoy de la Reyne, il ne l'eust voulu alleguer sans bon Auteur, voilà comme cette descente est bien esloignée de cette moderne que l'on suppose & attribue sans propos à cette famille de Medicis, ainsi que fait ce livre menteur que j'ay dit de la vie de ladite Reyne. Puis dit davantage ledit Sieur de Beaune, qu'on lit dans les Croniques, qu'un nommé Everard de Medicis Sieur de Florence, apres plusieurs années au voyage & expedition que fit Charlemagne en Italie contre Didier Roy des Lombards, alla à son secours avec plusieurs de ses sujets, & l'ayant fort vertueusement secouru & assisté, fut confirmé & investy en ladite Seigneurie de Florence, & plusieurs années apres un Annemond de Medicis, aussi Sieur de Florence, passa avec plusieurs de ses sujets au voyage de la terre Sainte, avec Godefroy de Bouillon où il mourut devant le siege de Nice en Asie. Cette
grandeur

grandeur à toujours continué en cette Maison jusques à ce que Florence reduite en Republique par guerres intestines en Italie d'entre les Empereurs & les peuples, personnes illustres de cette maison ont manifesté leur valeur & grandeur de temps en temps, comme nous voyons par ces derniers siecles le grand Cosme de Medicis, qui par ses armées, navires & vaisseaux a espouventé les Turcs, jusques au fonds de l'Orient & mer mediterrannée, si bien que nul de son temps tant grand qu'il fust ne l'a surpassé ny en forces, ny en valeur, ny en richesses, ainsi qu'en a escrit Raphaël Volateran.

Les temples & lieux sacrez par luy bastis, les hospitaux par luy fondez jusques en Hierusalem, font ample preuve de sa pieté & magnanimité.

Il y a eu aussi Laurens de Medicis surnommé le Grand pour ses actes vertueux. Les deux grands & honorables Papes Leon & Clement, tant de Cardinaux si grands personages de ce nom; & puis ce grand Cosme de Toscane, comme de Medicis, sage & advisé s'il en fut onques.

Il a paru à se maintenir en son Estat, qu'il envahit & trouva fort troublé au commencement.

Bref on ne ſçauroit rien deſrober à cette Maifon de Medicis qu'elle ne fuſt illuſtre, tres-noble & grande de toutes parts.

Quant à la Maifon de Boulogne & d'Auvergne, qui ne dira qu'elle ne ſoit tres-grande, eſtant ſortie originellement de ce grand Godefroy de Bouillon, qui a porté les armes & armoiries avec un ſi grand nombre de Princes, Seigneurs, Cheualiers & ſoldats Chreſtiens, juſques dedans Hieruſalem ſur la ſepulture de noſtre Seigneur & Sauueur, & ſe ſeroit rendu & fait Roy par ſon eſpée & ſes armes avec la faveur de Dieu, Roy non ſeulement de Hieruſalem, mais de grande partie de l'Orient, à la confuſion de Mahomet, des Sarraſins & Mahomettans, tant & ſi auant qu'il auroit donné eſtonnement à tout le reſte du monde, ayant replanté la Chreſtienté en Aſie, qui eſtoit du tout à bas.

Au reſte recherchée d'alliance quaſi de tous les Royaumes, & grandes maifons, comme celle de France, d'Angleterre, d'Eſcoſſe, d'Hongrie, de Portugal; juſques-là que le Royaume luy appartient de droit, ainſi que j'ay ouï dire au premier Preſident de Thou, & que la Reyne meſme me fit cet honneur de me le dire à Bourdeaux, lors qu'elle

qu'elle sceut la mort du Roy Sebastien dernier mort, & fut receüe à debattre son droit par justice en la derniere assemblée d'Estats tenuë audit Portugal auparavant le decés du Roy Henry; celui d'Espagne l'ayant lors usurpé, & ne s'en fust arrestée en un si beau chemin, sans des raisons que j'allegueray ailleurs une autrefois. Je vous laisse donc à penser si cette maison de Boulogne estoit grande, ouy telle qu'une fois j'ouïs dire au Pape Pie IV. estant à table ainsi qu'il bailla à disner apres sa Creation aux Cardinaux de Ferrare & de Guise ses creatures, qu'il tenoit cette maison si grande, qu'il n'en sçavoit en France quelle qu'elle fust qui la surpassast en ancienneté, valeur, ny grandeur.

C'est bien contre les malheureux detracteurs qui ont dit que cette Reyne estoit Florentine, & de bas lieu, on peut voir le contraire. Au reste elle n'estoit si pauvre qu'elle n'ait apporté en mariage à la France des terres qui valent aujourd'huy six vingts mille livres, comme sont les Contez d'Auvergne, de Lauraguais, de Leverous, Douzenac, Chouffac, Gorreges, Hondocourt, & autres terres, toutes de la succession de sa mere, & encore pour sa dot eut plus de deux cens mille Escus ou ducats, qui vaudroient aujourd'huy

38 MEMOIRES DE
d'huy plus de quatre cens mille, avec
grande quantité de meubles, richesses,
& precieuses pierreries & joyaux comme
les plus belles & plus grosses perles qu'on
ait veuës jamais, pour si grande quantité
que depuis elle donna à la Reyne d'Es-
cosse sa Bru que je luy ay veu porter.

Outre cela force Seigneuries, Maisons
& pretentions qu'elle avoit en Italie.

Outre plus que tout cela pour son ma-
riage, les affaires de France, qui esto-
ient si esbranlées par la prison du Roy,
& ses pertes de Milan & Naples, com-
mencerent à s'affermir.

Le Roy François le sçavoit bien dire,
que tel mariage avoit beaucoup servy à
ses affaires, aussi donne-t-on à cette Rey-
ne cette devise, l'Arc-en-ciel qu'elle a
portée tant qu'elle a esté mariée, avec
ces mots Grecs.

Φως φέρει καὶ εὐδία.

Qui est autant à dire, que tout ainsi
que ce feu & Arc-en-ciel apporte & si-
gnifie le beau temps apres la pluye, aussi
cette Reyne estoit vray signe de clarté,
serenité & tranquillité de paix: le Grec
est aussi traduit,

Luccm fert & serenitatem.

Davan-

Mr. DE BRANTOME. 39

Davantage l'Empereur n'osa passer plus avant son ambitieuse devise.

PLUS OUTRE.

Car encore que les treves fussent entre luy & le Roy François, si couvoit-il tousjours son ambition, sous dessein de gagner tousjours sur la France ce qu'il eut peu, & s'estonna fort de cette alliance avec le Pape, le reconnoissant habile, courageux & vindicatif de sa prison faite par son armée Imperiale au sac de Rome; & tel mariage luy dépleut tellement que j'ay ouï dire à une Dame de verité, lors à la Cour, que s'il n'eust esté marié avec l'Imperatrice, qu'il eust pris l'alliance dudit Pape, lequel s'il eust vescu ses ans naturels luy eust vendu bonne, & luy eust fait couster cher sa prison pour aggrandir sa niece, & le Royaume où elle avoit esté colloquée, mais il mourut fort jeune, encore pourtant tout ce profit ne demeura pour ce coup.

Voilà donc nostre Reyne ayant perdu sa mere Magdelaine de Boulogne, & Laurens de Medicis Duc d'Urbain en bas âge, par apres mariée par le bon Oncle en nostre Dame, où elle fut menée par mer à Marseille en grand triomphe, & ses nopces pompeusement faites en l'âge de
de

de quatorze ans. Elle se fit tellement du Roy son beau pere, & du Roy Henry son Mary, que demeurant dix ans sans produire lignée, il y eut force personnes qui persuaderent au Roy & à Monsieur le Dauphin de la repudier, car il estoit besoin d'avoir lignée en France, jamais ny l'un ny l'autre n'y volurent consentir, tant ils s'aymoient, aussi dans les dix ans selon le naturel des femmes de la race de Medicis qui sont tardives à concevoir, elle commença à produire le petit Roy François deuxiesme. Sur ce j'ay oüy faire un compte que lors qu'il fut né, il y eut une Dame de la Cour, qui estoit de bonne compagnie, & disoit bien le mot, qui vint presenter un placet à Monsieur le Dauphin, par lequel elle le prioit de luy faire donner l'Abbaye saint Victor, qu'il avoit renduë vacante, dont il fut estonné de tel mot, mais dautant qu'on disoit à la Cour, qu'il ne tenoit pas tant à Madame la Dauphine, qu'à Monsieur le Dauphin pourquoy il n'avoit d'Enfans, parce qu'on disoit que Monsieur le Dauphin avoit son fait tort, & qu'il n'estoit pas bien droit, & que pour cela semence n'alloit pas bien droit dans la matrice, ce qui empeschoit fort de concevoir, mais apres que cet enfant fut né, on dit qu'il n'avoit son vit tort : & par
ainsi

ainsi cette Dame ayant expliqué son placet à Monsieur le Dauphin, tout fut tourné en risée, & dit qu'il avoit rendu l'Abbaye saint Victor vacante, faisant allusion d'un mot à l'autre, que je laisse imaginer au Lecteur, sans que j'en fasse plus ample explication.

Puis la Reyne d'Espagne nasquit, & apres consecutivement cette belle, & illustre lignée que nous avons velle, & quasi aussi-tost née, aussi-tost perdue par trop grande fatalité & malheur, ce qui fut cause que le Roy & son Mary, l'en ayma davantage, encore qu'il l'aymast bien fort, & de telle façon que luy qui estoit d'amoureuse complexion, & aymoît fort à aller faire l'amour, & aller au changement.

Il disoit souvent que sur toutes les femmes du monde, il n'y avoit que la Reyne sa femme, en celà il n'en sçavoit aucune qui la vallust, il avoit raison de le dire, car c'estoit une belle Princesse, & aymable.

Elle estoit de fort belle & riche taille, de grande majesté, toutesfois fort douce quand il falloit, de belle apparence & bonne grace, le visage beau & agreable, la gorge tres-belle & blanche & pleine, fort blanche aussi par le corps, & la charnure belle, & son cuir net, ainsi que
j'ay

j'ay oüy dire à aucunes de ses Dames, & un embonpoint tres-riche, la jambe & la greve tres-belle, ainsi que j'ay oüy dire aussi à ses Dames, & qui prenoit plaisir à se bien chauffer, & à avoir la chausse bien tirée & estenduë.

Du reste la plus belle main qui fust jamais veuë, si crois-je.

Ses Poëtes ont loué jadis Aurore pour avoir de belles mains, & de beaux doigts, mais je pense que la Reyne l'eust effacée en tout cela, & si l'a tousjours gardée & tenuë belle jusques-à sa mort.

Le Roy son fils Henry troisiëme en herita beaucoup de cette beauté de main.

De plus elle s'habilloit tousjours fort bien & superbement, & avoit tousjours quelque gentille & nouvelle intention. Bref elle avoit beaucoup de beautez en soy pour se faire aimer; sur quoy il me souvient qu'estant allée un jour voir à Lion un peintre qui s'appelloit Corneille, qui avoit peint en une grande chambre, tous les grands Seigneurs, Princes, Cavaliers, & grandes Reynes, Princesses, Dames & filles de la Cour de France; estant donc en ladite chambre de ses peintures, nous y vismes cette Reyne paroistre peinte tres-bien en sa beauté, & en

en sa perfection habillée à la Françoisse d'un chaperon avec ses grosses perles, & une robe à grandes manches de toile d'argent fourrées de loup cerviers, le tout si bien représenté au vif avec son beau visage qu'il n'y falloit rien plus que la parole, ayant ses trois belles-filles auprès d'elle, à quoy elle prit grand plaisir à cette veüe, & toute la compagnie qui y estoit s'amusant fort à la contempler, admirer & louer sa beauté par dessus toutes, elle mesme s'y ravit en contemplation, si bien qu'elle n'en put retirer les yeux dedessus jusques à ce que Mr. de Nemours luy vint dire, Madame je vous trouve là fort bien pourtraite, & n'y a rien à dire, il me semble que vos filles vous portent grand honneur, car elles ne vont devant vous, & ne vous surpassent point. Elle luy respondit, mon Cousin, je crois qu'il vous ressouvient bien du temps, de l'âge, & de l'habillement de cette peinture, vous en pouvez bien juger mieux que pas un de la compagnie, vous qui m'avez veüe ainsi, si j'estois estimée telle comme vous dites, & si j'ay esté telle comme me voilà, il n'y eut pas un de la compagnie qui ne louast & n'estimast infiniment cette beauté, & ne dist que la mere estoit digne des filles, & les filles, de la mere, & telle beauté luy a duré

duré & mariée & vefve jusques quasi à sa mort, non qu'elle fust aussi fraische comme en ses ans plus floraisans, mais pourtant bien entretenuë & fort desirable & agreable.

Au reste elle estoit de fort bonne compagnie & gaye humeur, ayment tous honnestes exercices, comme la danse où elle avoit tres-belle grace & Majesté.

Elle aymoit la chasse bien fort, surquoy j'ay ouï faire le conte à une grande Dame de la Cour d'alors, que le Roy François ayant choisi & fait une troupe qui s'appelloit la petite bande des Dames de sa Cour, des plus belles, gentilles, & plus de ses favorisées, souvent se déroband de sa Cour, s'en partoit & s'en alloit en autres maisons courir le cerf, & passer son temps, & y demeuroit-il ainsi quelquefois retiré huit jours, dix jours, quelquefois plus, quelquefois moins, ainsi qu'il luy plaisoit, & l'humeur l'en prenoit; nostre Reyne qui estoit lors Madame la Dauphine, voyant telles parties se faire sans elle, que mes Dames ses sœurs en estoient, & elle demeuroit au logis, elle fit priere au Roy de la mener tousjours quant & luy, & luy fit cet honneur de permettre qu'elle ne bougeast jamais d'avec luy.

On dit qu'elle qui estoit fine & habille, le fut bien d'autant pour voir les actions du Roy, & en tirer les secrets, & escouter & sçavoir toutes choses, & ce au tant pour cela que pour la chasse ou plus.

Le Roy François luy en sceut si bon gré d'une telle priere voyant la bonne volonté qui estoit en elle d'aymer sa compagnie, qu'il luy accorda de tres-bon cœur, & outre qu'il l'aymoit naturellement, il l'en ayma tousjours davantage, & se delectoit à luy faire donner plaisir en la chasse, en laquelle elle n'abandonnoit jamais le Roy, & le suivoit tousjours à courir: car elle estoit fort bien à cheval & hardie, & s'y tenoit de fort bonne grace, ayant esté la premiere qui avoit mis la jambe sur l'arçon, d'autant que la grace y estoit bien plus belle & apparoissante que sur la planchette, & a tousjours fort aymé d'aller à cheval jusques-à l'âge de soixante ans ou plus, qui pour la foiblesse l'en priverent, en ayant tous les ennuis du monde. Car c'estoit l'un de ses grands plaisirs à faire de grandes traittes, encores qu'elle en fust tombée souvent au grand dommage de son corps, car elle en fut blessée plusieurs fois jusques à rupture de jambe, & blessure de teste, dont il l'en fallut trepaner, & lors qu'elle fut

fut vefve , & eut la charge du Roy & du Royaume , accompagnoit tousjours le Roy & le menoit avec elle & tous fes enfans , & quand le Roy son mary vivoit , elle alloit quasi ordinairement avec luy à Paffemblée du cerf , & autres chaffes.

S'il jouoit au pallemail , elle le vouloit le plus fouvent jouer , & jouoit elle-mefme , elle ayroit auffi fort à tirer de l'arbalefte à Tallet , & en tiroit fort bien , & tousjours quand elle s'alloit promener faisoit porter son arbalefte , & quand elle voyoit quelque beau coup elle tiroit.

Elle inventoit tousjours quelque nouvelle danse ou quelques beaux ballets quand elle voyoit le mauvais temps.

Elle inventoit auffi des jeux , & y faisoit son temps avec les uns & avec les autres eftant fort privée , mais auffi fort grave & auftere , quand il falloit.

Elle ayroit fort à voir jouer des Comedies , Tragedies , mais depuis Sophonisbe composée par Monsieur de faint Gelais , & tres-bien representée par Mesdames ses filles & autres Dames & Damoiselles , & Gentils-hommes de fa Cour qu'elle fit jouer à Blois aux Noces de Monsieur de Cypiere , & du Marquis d'Elbeuf , elle eut opinion qu'elle avoit porté le malheur aux affaires du Royaume , ainsi qu'il succeda , elle n'en fit plus
jouer :

jouer : mais ouïy bien des Comedies & Tragicomedies , & mesme celles de Zanny & Pantalons y prenoit grand plaisir , & y rioit son saoul , comme une autre , car elle rioit volontiers , & aussi de son naturel elle estoit joviale , & aymoït à dire le mot , & où il y avoit à redire.

Elle passoit fort son temps les apres-disnées à besogner apres ses ouvrages de foye , où elle y estoit tant parfaite qu'il estoit possible.

Bref cette Reyne aymoït à s'adonner à tous honnestes exercices , & n'y en avoit pas un , au moins digne d'elle & de son sexe , qu'elle ne voulust sçavoir & pratiquer.

Voilà ce que je puis dire pour parler briefvement & fuir prolixité de la beauté de son temps , & de ses exercices.

Quand elle appelloit quelqu'un mon amy , c'estoit qu'elle l'estimoit sot , ou qu'elle estoit en colere ; si bien qu'elle avoit un Gentil homme servant nommé Monsieur de Bois-Fevrier qui disoit le mot , quand elle l'appelloit mon amy. Ha ! Madame , respondit-il , j'aymerois mieux que vous m'appellassiez vostre enemy. Car c'est autant à dire que je suis un sot , ou que vous estes en colere contre moy , ainsi que je connois vostre naturel dés long-temps.

Quant

Quant à son esprit, il a esté tres grand & tres-admirable, ainsi qu'il s'est monstré en tant de beaux & signalez actes, desquels sa vie est illustrée pour jamais. Le Roy son Mary & son Cousin, l'estimerent tant, que, lors que le Roy alla en son voyage d'Allemagne, il l'establit & l'ordonna pour Regente & Gouvernante de tout son Royaume pendant son absence, par declaration solennellement faite en plein Parlement de Paris, & en cette charge se conduisit si sagement, qu'il n'y eut aucun remuement, changement ny alteration en cet Estat pour l'absence du Roy, mais au contraire pourveut si bien aux affaires, qu'elle fit assister le Roy d'argent, de moyens & de gens, & de tout autre sorte de secours qui luy servit beaucoup à son retour, & mesme dans la conqueste des villes qu'il fit en la Duché de Luxembourg, comme Yvoy, Montmedy, Dampvilliers, Chimay, & autres.

Je vous laisse donc à penser si celuy qui en a escrit cette belle vie que j'ay dite a bien detracté de dire que jamais le Roy son mari n'avoit voulu qu'elle mist le nez sur les affaires de son Estat, la faisant ainsi Regente en son absence, n'estoit-ce pas occasion ample d'en avoir pleine connoissance, & comme elle faisoit en l'absence du Roy son mari parmi tous qu'il fai-

faisoit tous les ans, allant en ses armées.

Que fit-elle apres la bataille de S. Laurens, l'Estat estant esbranlé, & le Roy estant allé à Compiègne pour redresser nouvelle armée, elle espousa tellement les affaires qu'elle excita & esmeut Messieurs de Paris à faire un prompt secours à leur Roy, qui vint tres-bien à propos, & pour l'argent & autres choses necessaires pour la guerre.

Or le Roy son mary blessé, ceux qui estoient de ce temps, & qui l'ont veu ne peuvent ignorer le grand souci qu'elle prit pour sa guerison, & les veilles qu'elle fit aupres de luy sans se coucher, les grands prieres dont elle importunoit Dieu coup sur coup, & les processions & visitations d'Eglises qu'elle fit, & les postes qu'elle envoya par tout pour querir Medecins & Chirurgiens; mais heure estant venue, & ayant passé de ce monde en l'autre, elle en fit de telles lamentations, & jetta de telles larmes que jamais elle ne les a taries, & pour la souvenance, & lors que l'on parloit de lui, tant qu'elle a vescu en a tousjours jetté quelque une du profond de son cœur, dont elle en prit cette devise propre & convenable à son deuil, & à ses pleurs, qui estoit une montagne de chaux vive, sur laquelle les gouttes d'eaux du Ciel tombant à foison,

C

&

Ardorem extinctâ restantur vivere flammâ.

Les gouttes d'eau & les larmes monstrent bien leur ardeur encore que la flamme soit esteinte.

Telle devise prenant son allegorie sur le naturel de la chaux vive, laquelle étant arrosée d'eau brusle estrangement, & monstre son ardeur encore que la flamme soit esteinte.

Par ainsi nostre Reyne monstroit son ardeur & son affection par ses larmes, encore que la flamme qui estoit le Roy son mary, fust esteinte, qui estoit autant à dire que tout mort qu'il estoit, elle faisoit bien paroistre par ses larmes qu'elle ne le pouvoit oublier, & qu'elle l'aymoit toujours.

Une quasi semblable devise portoit jadis Madame Valentine de Milan, Duchesse d'Orleans, apres la mort de son mary tué à Paris, dont elle eut un si grand regret que pour tout soulas & confort en gemissement elle prit une chantepleure ou arrosoir pour sa devise, sur le haut de laquelle estoit une S. en signe, ainsi qu'on dit, que seule souvent se soucioit & souspiroit, & autour de ladite chantepleure estoient escrits ces mots.

Rien ne m'est plus.

Plus ne m'est rien.

On voit encore cette devise dans l'Eglise des Cordeliers à Blois en sa Chapelle.

Le bon Roy René de Sicile ayant perdu sa femme Isabeau Duchesse de Lorraine, en porta si grand deuil, qu'il ne se pût jamais resjouir, & ainsi que les plus privez amis & favoris luy remonstroient quelque consolation, il les menoit dans son Cabinet, & là il leur monstroit peint de sa main, car il estoit excellent Peintre, un arc Turquois, duquel la corde estoit brisée & rompuë, & au dessous estoit escrit.

Arco per lentare piaga non sana.

Puis leur disoit mes amis par cette peinture je responds à toutes vos raisons, car ainsi que pour detendre un arc, ou briser ou rompre sa corde, la playe qu'il a faite de sa flesche n'en est rien de plustost guerie, ainsi la vie de ma chere espouse estant par mort esteinte, ou brisée, pour ce n'est pas guerie la playe du loyal amour dont elle vivante me navra le cœur.

En plusieurs lieux à Angers l'on voit en peinture ces arcs Turquois, & ces cors des rompuës, & deffous ces mots.

Arco per lent are piaga non sana.

Et mesme aux Cordeliers en la Chapelle saint Bernardin qu'il a fait edifier, & prit cette devise apres la mort de sa femme, car de son vivant il en portoit une autre.

Or nostre Reyne autour de sa devise que je viens de dire, y avoit fait mettre des trophées, des miroirs cassez, des éventails & pennaches rompus, des carquans brisez, & ses pierreries & perles espandues par terre, & les chaines toutes en pieces, le tout en signe de quitter toutes bombances mondaines, puis que son mary estoit mort, duquel n'a jamais pû arrester le deuil, & sans la grace de Dieu & la constance dont il l'avoit douée, elle eust succombé sous cette grande tristesse & ennuy, aussi qu'elle voyoit tous ses enfans fort jeunes, & la France avoit grandement besoin d'elle, comme nous l'avons veu depuis par experience, car comme une Semiramis ou une autre Athalia elle entreprit, sauva, garantit & preserva sesdits enfans en leurs regnes de plusieurs entreprises qui leur estoient preparées en leur

leur bas âge, avec telle prudence & industrie que tout le monde la trouva admirable, & ayant la Regence de ce Royaume apres la mort du Roy François son fils, pendant la minorité de nos Roys par l'ordonnance des Estats d'Orleans, s'en fit bien accroire sur le Roy de Navarre, & si elle eust passé plus outre, elle le faisoit passer atteint de crime de Leze Majesté, & possible l'eust-elle fait sans Madame de Montpensier qui la gouvernoit fort pour les menées qu'on faisoit, ou disoit avoir fait faire à Monsieur le Prince de Condé sur l'Estat, si bien que ce fut audit Roy de se contenter d'estre sous elle, & voilà un des sujets & habiles traits qu'elle fit pour son commencement.

Puis apres elle sceut entretenir son grade & autorité si imperieusement que nul n'y osa contredire, tant grand & remueur fust-il, jusques au bout de trois mois apres que la Cour estoit à Fontainebleau, ledit Roy de Navarre se voulant ressentir son cœur, prit mescontentement sur ce que Monsieur de Guise se faisoit porter les clefs du logis du Roy tous les sortir, & les gardoit toutes les nuits en sa Chambre comme grand Maistre; car c'est l'une de ses charges, & nul n'oseroit sortir sans luy, ce qui faschoit

54 MEMOIRES DE
fort au Roy de Navarre les voyant garder, mais en estant refusé se dépit & se mutina de telle façon, que pour un matin vint prendre congé du Roy & de la Reyne pour s'en aller hors la Cour, & amenoit avec luy tous les Princes du sang qu'il avoit gagez, avec Monsieur le Connestable & ses Enfans & Nepveus, la Reyne qui ne s'attendoit nullement à cela fut fort estonnée du commencement, & s'estant essayée tout ce qu'elle avoit pû pour rompre ce coup, & donné bonne esperance audit Roy de Navarre qu'en patientant il seroit un jour content, mais par belles paroles elle ne put rien tant gagner sur ledit Roy qu'il ne se mist en son dit parlement, sur ce ladite Reyne s'advise de ce point subtil, c'est qu'elle envoya faire commandement à Monsieur le Connestable que comme le principal, premier, & plus vieux Officier de la Couronne, il eust à demeurer pres du Roy son Maistre, ainsi que son devoir & sa charge luy commandoit, & n'eut à laisser le Roy. Monsieur le Connestable sage & advisé qu'il estoit, & fort zelé à son Maistre, & curieux de sa grandeur & de son honneur, ayant un peu songé à son devoir & au commandement qu'on luy avoit fait, le va trouver & se presenter à luy prest de faire sa charge & son devoir,
&

& ne bouger d'aupres de sa personne, ce qui estonna fort le Roy de Navarre, estant sur le point de monter à cheval n'attendant que Monsieur le Connestable, qui luy alla remonstrer son commandement & sa charge, & luy persuada de ne bouger luy-mesme & ne partir, autrement qu'il s'en pouvoit aller sans luy, ne le pouvant suivre pour son honneur & devoir, si bien qu'il alla trouver le Roy & la Reyne à la suscitation de mondit Sr. le Connestable, & ayant conféré ensemble avec leurs Majestez le voyage du Roy Navarrois fut rompu, & ses mulets envoyez querir & contremandez qui estoient déjà arrivez à Melun, & le tout s'appaisa au contentement dudit Roy de Navarre, non que Monsieur de Guise en diminuast rien de sa charge, ny en demordist rien de son honneur, car il garda tousjours la préminence & ce qui luy appartenoit sans s'estonner de rien, encore qu'il n'y fust le plus fort, estant l'homme du monde en ces choses qui s'estonnoit le moins, mais qui sçavoit bien braver & tenir son rang, & garder ce qu'il avoit, il ne faut douter ainsi que tout le monde le tenoit, que si ladite Reyne ne se fust advisée de cette ruse à l'endroit de Monsieur le Connestable, que toute cette troupe ne fust allée à Paris

remuer, chose qui n'eust guere vally, en quoy il faut donner grand los à ladite Reyne de ce trait. Je le sçay, j'y estois, & qu'aucuns tenoient alors que ce n'estoit de son invention, mais du Cardinal de Tournon, sage & advisé Prelat, mais c'est menterie, car tout vieil roturier de prudence & de conseil qu'il estoit, ma foy la Reyne en sçavoit plus que luy, ny que tout le Conseil du Roy ensemble, car bien souvent lors qu'il estoit en defaut, elle le relevoit, & le mettoit à la trace & aux voyes, ainsi que j'en alleguerois plusieurs exemples, mais c'est assez que je die celui-cy, qui est frais, qu'elle-mesme me fit cet honneur de descouvrir, il est tel.

Quand elle vint en Guyenne & à Cognac dernièrement pour accorder les Princes de la Religion & de la Ligue, & mettre le Royaume en paix, qu'elle voyoit s'aller ruiner par telles divisions, elle s'advisa pour traiter cette paix de faire publier une treve premierement, de laquelle le Roy de Navarre & le Prince de Condé furent tres-mal contens & amutinez, d'autant, disoient-ils, que cette publication leur portoit un grand prejudice, à cause de leurs estrangers, qui l'ayant entenduë se pourroient refroidir

dir de leur voyage, ou le retarder croyant que ladite Reyne l'eust fait à ces desseins, & dirent & se resolurent mesmement de ne voir la Reyne, ny traiter avec elle que ladite treve ne fust descritee, & que trouvant son Conseil qu'elle avoit pour lors pres d'elle, encore qu'il fust composé de belles lettres, fort ridicule & peu honorable, voire quasi impossible de trouver moyen de la faire descrier, la Reyne leur dit, vrayement vous estes bien esbahis sur ce remede, ne sçavez-vous autre chose, il n'y a qu'un point en cela, vous avez à Maillezais le Regiment de Neufvy & de Sorlu Huguenots, faites-moy partir d'icy de Niort le plus d'Arquebusiers que vous pourrez, & allez les moy aussi-tost tailler en pieces, & voilà aussi-tost la treve descritee & descousüe sans autrement se peiner. Ainsi qu'elle le commanda, aussi-tost executé, & les Arquebusiers levez & menez sous la conduite du Capitaine d'Estelle, allerent si bien forcer leur fort & leurs barricades, que les voilà tous defaits, Sorlu tué qui estoit un vaillant homme, & Neufvy avec force d'autres morts & pris tous leurs drappeaux aussi, & ainsi menez à Niort à la Reyne, laquelle usant en leur endroit de ses tours accoustumez de clemence leur pardonna

à tous, & les renvoya avec leurs enseignes & drapeaux, & c'est chose rare, mais elle voulut faire ce trait par dessus la rareté, ce me dit-elle, aux Princes, qui connurent bien qu'ils avoient à faire avec une tres-habille Princesse, & que ce n'estoit à elle d'adresser une telle mocquerie de luy descrire une treve par la mesme trompette qui l'avoit criée, & luy pensant faire recevoir cette honte, elle tomba sur eux-mesmes, leur ayant mandé par les prisonniers que ce n'estoit à elle de la desesperer en demandant choses defraisonnables & mal-seantes, puis qu'il estoit en sa puissance de leur faire mal & bien.

Voilà comment cette Reyne sceut donner & apprendre sa leçon à ceux de son Conseil. J'en dirois bien d'autres points, dont le premier sera cetuy-cy pour respondre à aucuns que j'ay veu dire souvent qu'elle avoit esmeu les premieres armes, ou estoit cause de nos guerres Civiles, qui en veut voir la source ne le croira pas. Car le Triumvirat & le Roy de Navarre par dessus ayant esté créé, elle en voyant les menées qui se preparoient, & le changement que faisoit le Roy de Navarre de luy, qui auparavant de long-temps Huguenot si reformé, s'estoit rendu Catholique, & que par un tel chan-

changement elle eut peur du Roy, du Royaume & de sa personne qu'il ne leur mesadvinst, songea & s'esmaya à quoy pouvoient tendre ces menées, parlemens & collations qui se faisoient en secret, & n'en pouvant tirer à vray le fonds du pot, commel'on dit, elle s'advisa un jour, ainsi que tout le Conseil secret se tenoit en la Chambre du Roy de Navarre, d'aller en la Chambre d'enhaut dessus la sienne, & là par le moyen d'une sarbatane qu'elle avoit fait couler le long de la tapisserie sans estre apperceuë ouït tous leurs propos.

Entre autres elle en ouït un qui luy fut tres-terrible & amer, car il y eut le Marechal de saint André l'un du Triumvirat qui opina, qu'il falloit jeter la Reyne avec un sac dans l'eau, & qu'autrement ils ne pourroient jamais rien besogner en leur affaire, mais feu Monsieur de Guise qui estoit tout bon & genereux, dit qu'il ne falloit pas, & que c'estoit chose ttop injuste de faire mourir si miserablement la femme & la mere de leurs Roys, & s'y opposa du tout, en quoy ladite Reyne l'a aymé tousjours, & le monstra bien à ses enfans apres sa mort, leur donnant tous ses Estats. Je vous laisse à penser quelle sentence ce fut pour la Reyne, l'ayant ouye ainsi de

ses oreilles, & si elle eut occasion d'avoir peur, encore qu'elle s'affurast de Monsieur de Guise, mais à ce que j'ay ouï dire à une de ses plus privées, elle craignoit qu'ils fissent le coup sans le sceu de Monsieur de Guise, comme elle avoit raison, car en un acte detestable comme celuy-là, il se faut douter d'un homme de bien tousjours, & jamais ne luy communiquer; ce fut donc à elle à adviser à sa salvation, & employer ceux qu'elle voyoit déjà aux armes, & les prier d'avoir pitié de la mere & des enfans. Voilà toute la cause de la guerre Civile: Car elle ne voulut jamais aller à Orleans avec les autres, ny leur donner le Roy ny ses Estats comme elle pouvoit, mais elle fut tres aise que sur le grabouil & rumeur d'armes elle fust en sauveté, & le Roy son fils & ses enfans, comme de raison; toutesfois elle pria & tira parole d'eux que toutesfois & quantes qu'elle les sommeroit de poser les armes qu'ils le feroient; ce que neantmoins ils ne voulurent faire quand ils furent au joindre, quelques allées & venues qu'elle fist vers eux, & la peine qu'elle prit, & le grand chaud qu'elle endura vers Falsy pour les persuader à entendre à la paix qu'elle avoit déjà faite bonne & seure pour toute la France s'ils y eussent voulu en.

entendre dès lors , & ce feu & tant d'autres que nous avons veu allumés du reste des tisons premiers eussent esté esteints pour tout jamais en la France , s'ils l'eussent voulu croire , je sçay ce que je luy en ouïs dire la larme à l'œil , & de quel zele elle y proceda.

Voilà donc en quoy on ne la peut taxer du premier brandon de guerre Civile , non plus que de la seconde qui fut à la journée de Meaux : car alors elle ne songeant qu'à la chasse & à donner plaisir au Roy en sa belle maison de Montceaux , l'advertissement vint que Monsieur le Prince , & tous ceux de la Religion estoient en armes & en campagne pour surprendre le Roy , sous couleur de luy presenter une requeste. Dieu sçait qui fut alors causé de cette premiere esmeute , & sans les six mille Suisses qui avoient esté nouvellement levez , on ne sçait ce qui en eust esté , sur la levée desquels ils prirent aucunement le pretexte de la levation de leurs armes , disant & publiant qu'on les avoit fait lever pour leur faire la guerre , & ce furent eux pourtant les premiers , je le sçay pour estre alors à la Cour , qui en sollicitèrent le Roy & la Reyne sur le passage du Duc d'Albe & de son armée , craignant que sous couleur de passer en Flandres , elle
ne

ne vint fondre sur la frontiere de France, & disant que c'estoit la coustume d'armer tousjours les frontieres, lors qu'on voyoit armer son voisin; on ne peut ignorer quelle instance pour cela ils firent au Roy & à la Reyne par lettres, & par Ambassades, & mesme Monsieur le Prince & Monsieur l'Admiral vinrent trouver le Roy à saint Germain en Laye pour cet effet, comme je les vis, je voudrois bien sçavoir aussi, car tout ce que j'escris en cecy je l'ay veu, qui fit prendre les armes au mardy gras, & qui suborna & sollicita Monsieur frere du Roy & le Roy de Navarre d'entendre aux entreprises pour lesquelles la Mole & Coconas furent defaits à Paris, ce n'estoit pas la Reyne; car par sa prudence elle empescha qu'elles ne prirent feu tenant Monsieur, & le Roy de Navarre si serrez dans le Bois de Vincennes, qu'ils ne purent sortir, & apres la mort du Roy Charles les resserra si bien dans Paris, & le Louvre, & grilla si bien pour un matin leurs fenestres, au moins celles du Roy de Navarre qui estoit logé le plus bas, je sçay ce qu'en dit le Roy de Navarre la larme à l'œil, & les surveilloit-on si bien qu'ils ne purent jamais eschapper comme ils avoient la volonté, ce qui eut grandement

travaillé l'Estat, & empesché le retour de Pologne au Roy, car ils tendoient fort là, je le sçay bien pour avoir esté conviés à la fricassée, qui est encore un des beaux traits qu'ait fait la Reyne, & au partir de Paris les amena à Lion au devant du Roy si dextrement & diligemment qu'on ne les eust sceu juger prisonniers qui les eust veus, & allerent en coche avec elle, & toutesfois elle les remit entre les mains du Roy, qui pour sa venue pardonna tout en apres, qui est ce qui debauchâ Monsieur Frere du Roy de partir de Paris la belle nuit, sortir de la compagnie du Roy son frere, qui l'aymoit tant, & se defaire de son amitié pour prendre les armes & brouiller toute la France. Monsieur de la Nouë sçait tout cela, & les menées qui commencerent dès le siege de la Rochelle, & ce que je luy en dis. Ce ne fut donc pas la Reyne Mere, car pour un tel & si inopiné deslogement de son fils elle en prit un tel regret de voir le frere bandé contre le frere & son Roy, qu'elle jura qu'elle mourroit en la peine, ou elle les remettroit & rejoindroit comme devant, ce qu'elle fit, car je luy vis dire à Blois estant sur le parterment avec Monsieur, qu'elle ne supplioit rien tant Dieu que de luy envoyer cette grace
de

de reunion, & apres, qu'il luy envoyât la mort, & qu'elle la recevoit du meilleur de son cœur, ou bien qu'elle se vouloit retirer en ses maisons de Montceaux & de Chenonceaux sans jamais plus se mesler des affaires de France, voulant parachever le reste de ses jours en tranquillité, & de fait le vouloit faire ainsi, mais le Roy la pria de ne s'en oster, car luy & son Royaume avoient grand besoin d'elle, je m'asseure que si elle n'eust fait ce coup la paix, que c'estoit fait de la France alors, car il y avoit cinquante mille estrangers tant d'une part que d'autre qui eussent bien aydé à la battre & ruiner.

Ce ne fut donc pas elle à ce coup qui fit prendre les armes, non plus que les premiers Estats de Blois, lesquels ne vouloient qu'une seule religion, & proposerent d'abolir l'autre contraire à la leur, & pour ce demanderent que si on ne la vouloit abolir par le glaive spirituel, qu'il y falloit apporter le temporel. Aucuns ont dit que la Reyne les avoit gagez, & font abus; car d'aucunes Provinces, il y en eut force qui apporterent des cahiers qui ne faisoient rien pour elle; je ne dis pas qu'elle ne les gagnast par apres, ce qui fut un beau coup de partie & d'esprit, aussi ce

ne

ne fut pas elle qui demanda lesdits Estats, tant s'en faut les reprouva du tout, d'autant qu'ils diminueoient fort l'autorité du Roy & la sienne; ce furent ceux de la Religion qui les avoient demandez, & y avoit long-temps, & qui voulurent les malheurs que nous avons aujourd'huy.

On la vouloit accuser aussi d'avoir esté complice en la guerre de la Ligue, pourquoy donc eust-elle entrepris cette paix que je viens de dire, si elle en eust esté. Pourquoi eust-elle appaisé le tumulte des barricades de Paris, & rencontré le Roy avec Monsieur de Guise, pour le faire mourir & tuer ainsi que nous avons veu.

Or pour fin qu'on debagoule contre elle tout ce qu'on voudra, jamais nous n'aurons une telle en France si bonne pour la paix.

On l'a fort accusée du massacre de Paris, ce sont lettres cloises, pour quant à cela, car alors j'estois en nostre embarquement de Broüage, mais j'ay bien ouy dire qu'elle n'en fut la premiere autrice. Il y a trois ou quatre autres que je nommerois qui furent plus ardents qu'elle, & qui l'y poufferent fort, luy faisant accroire que pour les menaces que l'on faisoit à cause de la blessure,

sure de Monsieur l'Admiral, on tue-
roit le Roy, elle & ses Enfans, & tou-
te la Cour, ou qu'on seroit aux armes
pis que jamais, en quoy certes ceux de la
Religion eurent grand tort de faire tel-
les menaces qu'on dit qu'ils faisoient,
car ils en empirerent le marché du pau-
vre Monsieur l'Admiral, & luy en pro-
curerent la mort, que s'ils se fussent te-
nus coys, & n'eussent sonné mot, & lais-
sé guerir Monsieur l'Admiral, il s'en fut
allé après hors de Paris tout bellement &
à son aise, & n'en fut esté autre chose.
Monsieur de la Nouë a bien esté de cer-
te opinion, & sçay que luy & Mon-
sieur d'Estrozze mesmement le requirent
par les articles de la paix dernière qu'ils
fussent appellez & tenus, à quoy la Rey-
ne repugnoit fort prevoyant des abus;
toutesfois pour les contenter, & qu'ils
ne criassent tant après, ils les meurent
à leur confusion & dommage, non à
leur profit & contentement comme ils
pensoient, si bien qu'ils en prirent les ar-
mes; ce ne fut pas encore la Reyne qui
en fit le coup.

Bref ce ne fut pas elle aussi lors qu'on
prit Mont de Marsan, la Fere en Picar-
die, & Cahors; je m'en rapporte à ce
que dit le Roy à Monsieur de Miossans
qui l'estoit venu trouver de la part du
Roy

Roy de Navarre, & qui l'en rabroua fort, & luy dit cependant qu'on le paiffoit de belles paroles, on prenoit les armes & prenoit-on ses villes.

Voilà donc comment cette Reyne a esté motrice de toutes nos guerres & nos feux lesquels encore qu'elle ne les eust allumez, elle employoit tousjours ses peines & ses labeurs pour les esteindre, abhorrant de voir tant de noblesse & tant de gens de bien mourir, & sans cela & sa consideration, tels l'ont baie à mal mortel qui s'en fussent tres-mal trouvez, & seroient en terre, & leur party ne fleuriroit tant qu'il fait, ce qu'il faut imputer à sa bonté, dont nous aurions besoin maintenant; car ainsi que tout le monde le dit, & le pauvre peuple le crie, nous n'avous plus de Reyne Mere pour nous faire la paix, il ne tint pas à elle qu'elle ne se fist lors qu'elle vint en Guyenne dernièrement pour en traiter à Cognac & Jarnac avec le Roy de Navarre & le Prince de Condé, je scay ce que je luy en vis dire les larmes à l'œil, & les regrets au cœur, à quoy ces Princes n'y vouloient condescendre, possible ne verions-nous ces bravades, ces audaces & menaces, & mesmes à la Cour du Roy, & en sa ville de Paris, que l'on fit: & mesme Monsieur de Telligny blasphéma fort son

son beaupere, qui estoit des eschauffez, l'appellant & les compagnons les vrais fols & mal-habiles: Monsieur l'Admiral n'usoit jamais de ces paroles, ainsi que j'ay oüy dire à aucuns, au moins tout haut. Jene dis pas qu'en secret & en privé avec ses plus familiers amis qu'il n'en parlast hautement. Et voilà la cause de la mort de Monsieur l'Admiral & du massacre des siens, & non pas la Reine, ainsi que j'ay oüy dire à aucuns qui le sçavent bien, encore qu'il y en ait plusieurs qu'on ne leur sçauroit oster l'opinion de la teste, que cette fusée n'eust esté filée de longue main, & cette trame couvée.

Ce sont abus, les moins passionnez le croient ainsi, les plus obstinez & passionnez le croient autrement, & bien souvent nous donnons cet honneur aux Rois & aux grands Princes, quelquefois pour l'élevation des choses, & lors qu'elles sont arrivées, nous les disons prudens & providens, & qui ont bien sceu dissimuler, à quoy ils ont autant songé qu'en tridet.

Pour retourner encore à nostre Reine, les ennemis luy ont mis dessus qu'elle n'estoit pas bonne Françoise, Dieu le sçait, & de quelle affection je la vis poussée pour chasser les Anglois hors du Ha-

vre de Grace, & ce qu'elle en dit à Monsieur le Prince, & comme elle luy fit aller avec force Gentils-hommes de son party, & les Compagnies Colonnelles de Monsieur Dandelot, & autres Huguenottes, & comment elle-mesme en personne mena l'armée, estant montée ordinairement à cheval comme une seconde belle Reyne Maphie, & s'opposant aux arquebusades & canonades comme un de ses Capitaines voyant faire tousjours la batterie, disant qu'elle ne seroit jamais à son aise qu'elle n'eust pris cette ville, & chassé les Anglois de France, haïssant plus que poison ceux qui la leur avoient vendue. Aussi fit-elle tant qu'elle la rendit Françoise.

Lors que Roüen estoit assiegé, je la vis en toutes les coleres du monde quand elle y vit entrer le secours des Anglois, qui entrèrent par la gallerie Françoise qui avoit esté prise un an devant, craignant que cette place faillant à estre prise par nous vinst à la domination des Anglois, aussi poussa-t-elle fort à la rouë comme l'on dit pour la prendre, & ne failloit tous les jours à venir au fort de sainte Catherine, les canonades & arquebusades pleuvoient au tour d'elle qu'elle s'en soucioit autant que rien.

Ceux qui lors y estoient l'ont aussi bien
veu

veu que moy. Il y a encore ses Dames, & ses filles qui l'accompagnoient, auxquelles le jeu ne plaisoit point: je le sçay & les ay veuës, & quand Monsieur le Connestable & Monsieur de Guise luy remonstrent qu'il luy en arriveroit du malheur, elle ne faisoit que rire & dire pourquoy elle s'y épargneroit non plus qu'eux, & qu'elle avoit le courage aussi bon qu'eux, mais non la force, que son sexe luy dénioit; car pour la peine elle l'enduroit tres-bien, fust à pied, fust à cheval, s'y tenant de meilleure grace, ne sentant pour cela sa Dame Homasse en forme & façon d'Amazone bizarre, mais sa gente Princeesse, belle, bien agreable & douce.

On a dit d'elle qu'elle estoit fort Espagnole, certainement tant que sa bonne fille a vescu elle a aymé l'Espagne, mais apres qu'elle a esté morte, on sçait, au moins aucuns, si elle a eu occasion de l'aymer, & la terre & la Nation. Bien est vray qu'elle a esté tousjours si prudente, jusques là qu'elle a voulu tousjours entretenir le Roy d'Espagne comme son beau gendre, afin qu'il en traittast mieux sa belle & bonne fille, comme est la coustume des bonnes meres; aussi afin qu'il ne nous vinst troubler la France, ny faire la guerre, selon son beau cœur, & naturelle
ambi-

ambition n'aymoit point la Noblesse de France, & en desiroit fort le sang respandu. Je m'en rapporte à tant de paix par elle faites comme elle l'a espargné, & outre cela qu'on prenne esgard à elle tant qu'elle a esté Regente, & ses Enfans en minorité, si l'on a veu à la Cour tant de querelles & combats, comme il s'en est veu depuis; car elle n'y en a jamais voulu voir, & tousjours a fait expresses defenses d'en venir là, & fait chastier ceux qui y contreviendroient. Du depuis je l'ay veuë bien souvent à la Cour, quand le Roy alloit quelquefois dehors pour y séjourner quelques jours, qu'elle y demouroit absolue & seule, du temps que les querelles commencerent à la Cour à se rendre communes, & les combats, jamais elle ne les voulut permettre, & soudain faisoit commandement aux Capitaines des Gardes de faire les defenses, & aux Mareschaux & Capitaines de les accorder; aussi pour dire vray on la craignoit plus que le Roy en cela; car elle sçavoit bien parler à ces desobeïssans & querelleux, & les ravaudoit terriblement.

Je me souviens qu'une fois le Roy étant aux bains de Bourbon feu mon Cousin de la Chastaigneraye eut une querelle contre Pardaillan, elle le fit chercher par tout pour luy defendre de ne se pas battre sur la vie, mais ne s'estant pû trouver par
deux

deux jours entiers, elle le fit guetter si bien que par un dimanche matin luy estant en l'Isle Louviers attendant son ennemy, le grand Prevost le vint surprendre là, & l'emmena prisonnier par le commandement de la Reyne dans la Bastille; mais il n'y demeura qu'une nuit pourtant, & apres l'envoya querir & luy en fit la reprimande moitié aigre, moitié douce, ainsi qu'elle estoit toute bonne & rude quand elle vouloit, je sçay bien ce qu'elle m'en dit aussi, dautant que j'y estois pour seconder mondit Cousin, que comme le plus âgé je devois estre le plus sage.

L'année que le Roy retourna de Pologne, il s'esmût une querelle entre Messieurs de Grillon, & d'Entragues, tous deux braves & vaillans Gentils-hommes, & s'estant appellez & prêts à se battre, le Roy fit faire defenses par Monsieur de Ramboüillet l'un de ses Capitaines des Gardes lors en quartier, de ne se battre, & fit commandement à Monsieur de Nevers & au Maréchal de Retz, de les accorder, à quoy ils faillirent, la Reyne les envoya querir le soir dans sa Chambre & dautant que leurs querelles touchoient deux grandes Dames des siennes, elle leur commanda en toute rigueur, & pria apres en toute douceur de se rapporter à elle

elle tous deux de leurs differends , puis qu'elle leur faisoit l'honneur de s'en mesler , & puis que les Princes , Mareschaux & Capitaines avoyent failly à leur accord, qu'elle en vouloit avoir la connoissance & la gloire, par quoy elle les rendit amis , & les fit embrasser sans une autre forme en prenant le tout sur elle , si bien que par sa prudence le sujet de la querelle qui touchoit un peu l'honneur de ces deux Dames, & estoit scabreux, ne fut jamais sceu ny publié ; voilà une grande bonté de Princesse , & puis dire qu'elle n'aymoit point la Noblesse , ha si faisoit-elle, la connoissoit & l'estimoit trop. Je crois qu'il n'y avoit grande maison en son Royaume , qu'elle ne connust, & disoit l'avoir appris du grand Roy François , qui sçavoit toutes les Genealogies des grandes familles de son Royaume, & aussi du Roy son mary , lequel avoit cela que quand il avoit une fois veu un Gentilhomme il le connoissoit toujourns, fust en sa face ou en sa reputation.

J'ay veu cette Reine souvent & ordinairement , lors que le Roy son fils estoit mineur, prendre la peine de luy représenter elle-mesme les Gentils-hommes de son Royaume , & luy ramentevoir un tel a fait service au Roy vostre pere, & ainsi de tous les autres, & commandoit de s'en

ressouvenir, & de les aymer, & de leur faire du bien, de les connoistre une fois, ce qu'il sceut tres-bien faire puis apres; car par telle instruction le Roy connoissoit fort bien les gens de bien, de race & d'honneur, qui estoient en son Royaume.

Ces detracteurs ont dit aussi qu'elle n'aymoit point son peuple. Il a paru, fut-il jamais tiré tant de tailles, subsides, impôts & autres deniers, tant qu'elle a duré gouvernant la minorité de ses Enfans comme il a esté tiré depuis une seule année. Luy a-t-on trouvé tant d'argent caché & aux banques d'Italie, comme l'on croit, tant s'en faut qu'apres sa mort on ne luy a rien trouvé, non pas mesme un seul sol; & ainsi que j'ay ouï dire à aucuns de ses Financiers & aucunes de ses Dames, qu'elle s'est trouvée apres sa mort endebtée de huit cens mille escus, les gages de ses Dames, Gentils-hommes & Officiers de sa maison deus d'une année, & son revenu d'un an mangé, si bien que quelques mois avant mourir ses Financiers lui montrant cette nécessité, en rioit & disoit qu'il falloit louer Dieu de tout, & trouver dequoy vivre, voilà son avarice & le grand tresor qu'elle amassoit, comme l'on disoit, elle n'avoit garde de s'en faire, car elle avoit le cœur tout noble, tout liberal, tout magnifique, & tout pareil

pareil à celuy de son grand Oncle le Pape Leon, & du magnifique Seigneur Laurens de Medicis. Car elle despensoit & donnoit tout, ou faisoit bastir, ou despensoit en des honorables magnificences, & prenoit plaisir de donner tousjours quelque recreation à son peuple ou à sa Cour, comme en festins, bals, danses, combats, courement de bagues, dont elle en a fait trois superbes durant sa vie; l'un qui fut fait à Fontainebleau le mardy gras apres les premiers troubles, où il y eut un tournois & rompement de lances, & combats à la barriere. Bref toute sorte de jeux d'armes avec une belle Comedie sur le sujet de la belle Genievre de l'Arioste, qu'elle fit représenter par Madame d'Angoulesme, & par les plus honnêtes & belles Princeesses, Dames & filles de sa Cour qui certes la représenterent tres-bien, & tellement qu'on n'en vit jamais une plus belle.

Puis à Bayonne à l'entreveuë de la Reyne sa bonne fille, où la magnificence fut telle en toutes choses, que les Espagnols qui sont fort desdaigneux de toutes autres fors des leurs, leur jugerent d'avoir rien veu de plus beau, & que le Roy n'y sçavoit plus approcher, & s'en retournerent ainsi edifiez.

Je ſçay que pluſieurs blaſmerent enfin cette deſpenſe ſuperfluë par trop, mais la Reyne diſoit qu'elle le faiſoit pour monſtrer à l'Eſtranger que la France n'eſtoit ſi totalement ruinée & pauvre à cauſe des guerres paſſées qu'il l'eſtimoit, & que puis que pour tels eſbats on ſçavoit dépendre, que pour les conſequences & importances on le ſçauroit encore mieux faire, & que d'autant plus la France en ſeroit mieux eſtimée & redoutée, tant pour en voir ſes biens & richesses, que pour voir tant de Gentils-hommes ſi braves & ſi adroits aux armes, ainſi que certes il ſ'y en trouua là beaucoup, & qu'il fit tres bon voir, & dignes d'eſtre admirez.

Davantage il eſtoit bien raſonnable que pour la plus grande Reyne de la Chreſtienté, la plus belle, la plus honneſte & la meilleure, on fiſt quelque ſolemnelle feſte par deſſus les autres, & vous aſſeure que ſi elle ne ſe fuſt faite, l'Eſtranger ſe fuſt fort mocqué de nous, & ſ'en fuſt retourné en ſon opinion de nous tenir tous en France pour de grands gueux. Ce n'eſt donc pas ſans bonne & juſte conſideration que cette ſage Princeſſe & aſviſée Reyne fiſt cette deſpenſe. Comme auſſi elle en fiſt une fort belle à l'arrivéede des Polonnois à Paris, qu'elle

qu'elle festina fort superbement dans ses Thuilleries, & apres souper dans une grande Salle faite à poste, & toute entourée d'une infinité de flambeaux, elle leur presenta le plus beau ballet qui fut jamais fait au monde, je puis parler ainsi, qui fut composé de seize Dames & Damoiselles des plus belles & des mieux apprises des siennes, qui comparurent dans un grand roc tout argenté où elles estoient assises dans des niches en forme de nuées de tous costez; les seize Dames representoient les seize Provinces de France avec la musique la plus melodieuse qu'on eust sceu ouir, & apres avoir fait dans ce roc le tour de la Salle pour parade comme dans un camp, & apres s'estre bien fait voir, elles vinrent toutes à descendre du roc, & s'estant mises en forme d'un petit bataillon bizarrement inventé, les violons montant jusques à une trentaine, sonnant quasi un air de guerre fort plaisant, elles vinrent marcher sous l'air de ces violons, & par une belle cadence sans en sortir jamais s'approcherent & s'arrestèrent un peu devant leurs Majestez, & puis apres danserent leur ballet si bizarrement inventé, & par tant de tours, contours & detours, d'entrelassemens & meslanges, affrontemens &

78 MEMOIRES DE
arrests, qu'aucune Dame ne faillit
jamais de tourner à son tour ny à son
rang, si bien que tout le monde s'esbahit
que par une telle confusion & un tel de-
fordre jamais ne defaillirent leurs ordres,
tant ces Dames avoient le jugement
solide & la retenuë bonne, & s'estoient
si bien apprises, & dura ce ballet bizarre
pour le moins une heure, lequel estant
achevé toutes ces Dames representant
lesdites seize Provinces que j'ay dites,
vinrent à presenter au Roy, à la Reyne,
au Roy de Pologne, à Monsieur son
Frere, au Roy & à la Reyne de Navar-
re, & autres grands, & de France, &
de Pologne, chacun à chacune une
plaque toute d'or, grande comme la
paulme de la main bien émaillée &
gentiment enouvrée, où estoient gravez
les fruits & singularitez de chaque Pro-
vince en quoy elle estoit plus fertile,
comme

La Provence des citrons & oranges.

La Champagne des bleds.

En la Bourgogne des vins.

En la Guyenne des gens de guerre,
grand honneur certes pour la Guyen-
ne.

Et ainsi consecutivement de toutes les
autres Provinces.

A Bayonne tels quasi semblables pre-
sents

sens se firent en un combat qui s'y fit, que je representerois bien, & tous lesdits presens & les Dames qui les receurent, mais cela est long; mais les hommes les donnoient aux Dames, & ainsi les Dames aux hommes, & notez que toutes ces inventions ne venoient d'autre boutique ny d'autre esprit que de la Reyne; car elle y estoit maistresse & fort inventrice en toutes choses, elle avoit cela que quelques magnificences qui se fissent à la Cour, la sienne passoit toutes les autres, aussi disoit-on qu'il n'y avoit que la Reyne Mere pour quelque chose de beau, & si telles despenses coustoient, aussi donnoient-elles du plaisir: disoit en cela souvent qu'elle vouloit imiter les Empe-reurs Romains qui s'estudioient d'exhiber des jeux au peuple, & luy donner du plaisir, & l'amuser autant en cela sans l'amuser à mal faire.

D'ailleurs & outre qu'elle se delectoit à donner du plaisir au peuple, elle luy donnoit bien à gagner; car elle aymoît fort toute sorte d'artisans & les payoit bien, & les occupoit souvent chacun en son art, & ne les faisoit point chaumer, & sur tout les massons & architectes, ainsi qu'il paroist en ses belles maisons des Thuilleries, de saint Maur, Monceaux & Chenonceaux, & aymoît aussi

fort les gens sçavans, & si lisoit volontiers, ou se faisoit lire leurs livres qu'ils luy presentoient, ou qu'elle avoit sceu qu'ils avoient écrit, & les faisoit acheter, usques à lire les belles invectives qui se faisoient contre elle, dont elle se moquoit & s'en rioit sans s'alterer autrement, les appellant des bavards & des donneurs de billevesées, ainsi usoit-elle de ce mot.

Elle vouloit tout sçavoir, au voyage de Lorraine des seconds troubles, les Huguenots avoient avec eux une fort bonne & belle Collevrine, & la nommoient la Reyne Mere, ils furent contraints de l'enterrer à Ville-nopces, ne pouvant traïsnier à cause de leurs grandes traittes, mauvais attelage & pesanteur, qui jamais pourtant ne put estre descouverte ny trouvée.

La Reyne sçachant qu'on luy avoit insi donné son nom, elle voulut sçavoir pourquoy, il y eut quelqu'un apres avoir esté fort pressé d'elle de le dire, & luy respondit c'est Madame parce qu'elle avoit le Calibre plus grand & plus gros que les autres; elle n'en fit que rire la premiere.

Elle n'espargnoit point la peine à lire quelque chose qu'elle eust en fantaisie.

Je la vis une fois estant embarquée à Blaye pour aller dîner à Bourg tout du long du chemin lire dans un parchemin comme un Rapporteur & Advocat tout un procès verbal que l'on avoit fait de Derdois Basque, Secretaire & favory de feu Monsieur le Connestable, sur quelques menées & intelligences dont il avoit esté accusé & constitué prisonnier à Bayonne, elle n'en osta jamais la veüe qu'il ne fust achevé de lire, & si y avoit plus de dix pages de parchemin. Quand elle n'estoit point empêchée elle-mesme lisoit toutes les lettres de consequence qu'on luy escrivoit, & le plus souvent de sa main en faisoit des depeschés, cela s'appelle aux plus grandes & privées personnes. Je la vis une fois pour une apres-dinée escrire de sa main vingt pures lettres & longues.

Elle disoit & parloit bon François encore qu'elle fût Italienne; à ceux de sa Nation pourtant ne parloit que bon François bien souvent, tant elle honoroit la France & la langue, & faisoit fort paroistre son beau dire aux Grands, aux Estrangers, aux Ambassadeurs qui la venoient trouver tousjours apres le Roy, elle leur respondoit tousjours fort pertinemment avec une fort belle grace & majesté, comme je l'ay veu parler aussi aux Cours

de Parlement fust en public fust en privé, & qui bien souvent les menoit bien quand extravaguoient ou faisoient trop des retenus, & ne vouloient condescendre aux Edits faits en son Conseil privé, ou Ordonnances du Roy & les siennes, assurez-vous qu'elle parloit bien en Reyne, & se faisoit bien redouter en Reyne: je la vis une fois à Bordeaux, lors qu'elle mena la Reyne de Navarre sa fille au Roy son mary, elle luy avoit commandé dès la Cour d'aller avec elle bien parler à ces Messieurs qui ne vouloient abolir quelque certaine Confrerie par eux inventée & observée, ce qu'elle vouloit nommement casser, prevoyant qu'elle apporteroit quelque queüe à la fin, qui ne vaudroit rien, & prejudicieroit à l'Estat. Ils la vinrent trouver à l'Evesché dans le jardin où elle estoit se promenant un Dimanche matin. Il y en eut un qui porta la parole pour tous pour luy donner à entendre le fruit de cette Confrerie, & l'utilité qu'elle portoit pour le public, elle sans estre preparée respondit si bien par ses belles paroles & apparentes raisons & propos pour la rendre mal-fondée & odieuse, qu'il n'y eust pas un là qui n'admiraist l'esprit de cette Reine, & ne demeurast estonné & confus, dautant que pour la derniere parole elle dit, non je
veux.

veux, non je veux & le Roy mon fis qu'elle soit exterminée, & qu'il n'en soit jamais plus parlé pour des raisons secretes que je ne vous veux dire, outre celles que je vous ay dites, autrement je vous feray ressentir ce que c'est que de desobeir au Roy & à moy. Par ainsi chacun s'en alla & plus n'en fut parlé.

Elle faisoit de ces tours bien souvent à l'endroit des Princes, & des plus grands quand ils avoient failly grandement, & qu'elle prenoit sa colere, & qu'elle faisoit de l'altiere, n'estant rien au monde si superbe & brave qu'elle quand il falloit, n'espargnant nullement les veritez à chacun.

J'ay veu Monsieur de Savoye, qui avoit accoustumé l'Empereur, le Roy d'Espagne, & veu tant de grands, la craindre & la respecter plus que si c'estoit sa mere, & Monsieur de Lorraine mesme, brestous les grands de la Chrestienté, j'en alleguerois plusieurs exemples, mais à une autre fois, & à leur tour je le diray, il me suffira de ce que j'en ay dit.

Entre toutes ses perfections elle estoit bonne Chrestienne & fort devotieuse, faisant souvent ses Pasques & ne failant tous les jours au service divin, à ses vespres, à ses messes qu'elle rendoit fort

agreables autant que devotes par les bons Chantres de sa Chapelle, qu'elle avoit esté curieuse de recouvrer des plus exquis Musiciens; aussi naturellement elle aymoit la musique, & en donnoit souvent plaisir à la Cour dans sa Chambre qui n'estoit nullement fermée aux honnestes Dames & honnestes gens, voire à tous & à toutes, ne la vouloit reserrer à la mode d'Espagne ny d'Italie son pays, ny mesme comme nos autres Reynes Elizabeth d'Autriche & Louise de Lorraine ont fait; disant que tout ainsi que le Roy François son beaupere, qu'elle honoroit fort, la luy avoit dressée & faite libre, qu'elle la vouloit ainsi entretenir à la vraye Françoisse, sans en rien innover ny reformer, & qu'ainsi aussi le Roy son mary l'avoit voulu, ainsi sa Chambre estoit tout le plaisir de la Cour.

Elle avoit ordinairement de fort belles & honnestes filles, avec lesquelles tous les jours en son Antichambre on conversoit, on discouroit, on devoit tant sagement & tant modestement que l'on n'eust osé faire autrement. Car le Gentil homme qui failloit en estoit banny & menacé, & en crainte d'avoir pis, jusques à ce qu'elle luy pardonnoit, & faisoit grace, ainsi qu'elle y estoit propre & toute bonne de foy.

Pour

Pour fin sa compagnie & sa Cour estoit un vray paradis du monde, & école de toute honnesteté & vertu, & ornement de la France, ainsi que sçavoient bien dire les Estrangers quand ils venoient; car ils estoient tres-bien receus, & commandement exprés à ses Dames & filles de se parer lors de leur venuë qu'elles paroissoient Déesses, & les entretenir sans s'amuser ailleurs, autrement elles seroient bien tancées d'elle, & en avoient bien de la reprimande.

Brefsa Cour a esté telle que quand elle a esté morte on a dit par vive voix de tous, que la Cour n'estoit plus la Cour, & que jamais plus il n'y auroit en France une Reyne Mere. Mais quelle Cour estoit-ce? Elle estoit telle que je croi que jamais Empereur du monde de jadis n'en a tenu pour Dames une pareille d'ordinaire, ny nos Roys de France. Bien est vray que ce grand Empereur Charlemagne & Roy de France de son vivant prenoit grand plaisir de faire & dresser des Cours grandes & plenieres, tant des Pairs, Ducs, Comtes, Paladins, Barons, & Chevaliers de France que des Dames leurs femmes, & Damoiselles leurs filles & plusieurs autres de leurs contrées pour tenir compagnie & Cour, ainsi que disent les vieux Romans de ce temps, à
l'im-

L'Imperatrice & Reyne pour voir les belles joustes, tournois & magnificences qui se faisoient tres-superbes par une grande troupe de Chevaliers errans, venant de toutes parts, mais quoy, ces belles & grandes assemblées & compagnies ne se faisoient, ny ne se jouoient que trois ou quatre fois l'an, & puis au partir de la feste se departoient & se retiroient en leurs terres & maisons jusques à une autrefois. Encore aucuns disent que ce Charlemagne fut sur la vieillesse fort adonné aux femmes, mesmes que ses filles furent bonnes Compagnes, & que Louis le debonnaire à l'advenement de la Couronne fut contraint d'en bannir en aucuns lieux, pour avoir esté trop scandalisé de l'amour avec les hommes; & si chassa une infinité de Dames qui estoient de la joyeuse bande. Ces Cours pourtant dudit Charlemagne n'estoient de durée, je dis du temps de ses beaux ans, car il s'amusoit lors aux guerres selon nos vieux Romans, & sur ses vieux jours sa Cour estoit ainsi débordée, comme j'ay dit: mais la Cour de nostre Roy Henry II. & de nostre Reyne estoit ordinaire, tant en guerre, qu'en paix, fust ou pour resider, ou pour demeurer en un lieu pour quelques mois, fust qu'elle se remuast en autre maison de plaifance, & Chasteaux de

de nos Rois, qui n'en ont point de faute, & en ont plus que Roy du monde. Cette belle & grande compagnie tousjours, au moins la plus grande part, marchoit & alloit avec sa Reyne; si d'ordinaire pour le moins sa Cour estoit pleine de plus de trois cens Dames ou Damoiselles.

Aussi les Mareschaux des logis, & Fourriers du Roy affirmoient qu'elles tenoient tousjours la moitié des logis, ainsi que j'ay ouï dire, & ainsi que j'ay veu l'espace de trente troisans que j'ay tousjours pratiqué la Cour, sans gueres l'abandonner, sinon aux voyages de nos guerres & autres estrangeres, mais estant de retour j'y estois d'ordinaire; car le sejour m'en estoit fort agreable, comme n'en ayant jamais veu ailleurs de plus beau, & pense que par le monde, depuis qu'il est fait il n'y a de pareil, & d'autant que le beau nom de ces belles Dames qui assistoient à nostre Reyne à décorer sa Cour ne se doit taire, J'en mettray icy aucunes, selon qu'il m'en souviendra, que j'ay veuës sur la fin du mariage de la Keyne, & durant sa viduité, car auparavant j'estois trop jeune.

Premierement, il y avoit Mesdames les filles de France, je les mets les premieres; car jamais elles ne perdent leur rang, & vont devant toutes les autres, tant cette maison est grande & noble, sçavoir.

Ma-

Madame Elizabeth de France, depuis
Reyne d'Espagne.

Madame Claude, depuis Duchesse de
Lorraine.

Madame Marguerite, depuis Reyne
de Navarre.

Madame la sœur du Roy, depuis Du-
chesse de Savoye.

La Reyne d'Escoffe, depuis Reyne
Dauphine, & Reyne de France.

La Reyne de Navarre, Jeanne d'Al-
bret.

Madame Catherine sa fille, aujourd'
d'huy la sœur du Roy.

Madame Diane, fille naturelle du Roy
depuis légitimée & Madame de Castres,
& en secondes nopces Madame de Mont-
morency, & puis Madame d'Angoules-
me.

Madame d'Anguien, de la maison de S.
Pol & Toureville, heritiere,

Madame la Princesse de Condé, de la
maison de Roye.

Madame de Nevers, de la maison de
Vendosme.

Madame de Guise, de la maison de
Ferrare.

Madame Diane de Poictiers Duchesse
de Valentinois.

Mesdames les Duchesses d'Aumale, &
de Bouillon ses filles.

Mr. DE BRANTOME. 89

Madame la Marquise de Rothelin, de
la maison de Rohan.

Madame de Montpensier, de la maison
de Longvy ou Givry.

Madame l'Admirale de Brion sa sœur

Madame de Rieux sœur de Monsieur
de Montpensier.

Madame la Marquise d'Elbeuf sa fille,
de la maison de Rieux.

Madame la Princesse de la Rochesur-
Yon, vefve du Mareschal de Montejan.

Madame la Marquise S. André, de la
maison de Lustrac.

Madame la Mareschalle de Strozzi, de
la maison de Medicis fort proche de la
Reyne.

Madame la Comtesse de Sommerive,
& de Tende sa fille.

Madame la Comtesse d'Uzez, sa pro-
che & grande confidente.

Madame la Mareschalle de Brissac, de
la maison d'Estelan en Normandie.

Madame la Mareschalle de Termes en
Piedmont.

Madame la Connestable.

Madame la Mareschalle d'Amville.

L'Admirale de Chastillon, de la mai-
son de Laval.

Madame de Roye sœur de Monsieur
l'Admiral.

Madame d'Andelot, de la maison de
Laval-

Laval heritiere.

Madame de Martigues ditte avant Mademoiselle de Villemontois, grande favorite de la Reyne d'Escoffe.

Madame de Cursol, depuis Duchesse d'Uzez.

Madame la Comtesse de la Rochefoucault, de la maison de la Mirande.

Madame de Randan sa sœur.

Madame la Comtesse de la Rochefoucault en secondes nopces, de la maison de Roye, sœur de la Princesse de Condé.

Bref une infinité d'autres belles Dames avoit cette Reyne, dont il ne me peut pas souvenir, quand elle estoit durant son regne & mariage, & puis estant Reyne vefve elle eut les deux Reynes ses belles filles.

Elizabeth d'Austriche, & Louise de Lorraine.

La Reyne de Navarre sa fille, le miracle du monde.

Mademoiselle la Princesse de Navarre sa belle sœur.

Madame la Princesse de Condé, de la maison de Longueville.

Madame la Princesse de Condé sa belle fille, de la maison de Nevers.

Madame de Nevers, heritiere de la maison, & l'aînée.

Madame de Guise leur seconde sœur mariée en premières nopces au Prince de Porcian, & puis avec Monsieur de Guise.

Madame de Nevers, de la maison de Montpensier, vefve du Comte d'Eu depuis Monsieur de Nevers.

Madame de Nevers de la maison de Bouillon mariée au second Monsieur de Nevers, & depuis avec Monsieur de Clermont Tallart, & avec Monsieur de Sagonne, & apres Madame de Montpensier.

Madame de Longueville, vefve de Messieurs d'Anguien, & Nevers.

Madame la Princesse Dauphine, de la maison de Mesieres, & d'Anjou.

Madame de Candale, de la maison de Montmorency.

Madame d'Espéron sa fille.

Madame de Joyeuse, sœur de la Reine,

Madame de Mercœur fille de Monsieur de Martigues.

Madame la Princesse de Conty, de la maison de Luce.

Madame de Retz, de la maison de Dampierre, vefve de Monsieur d'Annebault, & puis mariée à Monsieur de Retz.

Madame la Comtesse de Fiesque, de la maison d'Eitrade.

Mada-

Madame la Mareschalle de Biron, de la maison de S. Blancart.

Madame de la Valette, de la maison de Bouchage.

Madame la Mareschalle de Joyeuse sa sœur aînée.

Madame de Nançay son autre sœur.

Madame de Bouchage, de la maison de la Valette.

Madame la Duchesse d'Uzez, la dernière de la maison de Clermont Tallard.

Madame de Montros sa sœur.

Mesdames de Cypiere & Alluye sœurs, de la maison de Piennes.

Mesdames de Barbezieux, de Piennes & de Chasteauroux, toutes trois sœurs, de la maison de Brion.

Mesdames de Carnavalet, l'une de la maison d'Auteville, & l'autre de la maison de Baulme.

Madame de Rouannez, de la maison de S. Blanzay, dite devant Madame de Chateau-Brion, fort favorisée de la Reyne sa Maistresse.

Madame de Sauve sa Niepce.

Madame de Lenoncourt, depuis Madame de Guimené.

Madame de Schomberg.

Madame de Sansac, de la maison de Montberon.

Madame de Bourdeille, de la maison de

Mr. DE BRANTOME. 93
de Montberon aussi, fort proches parentes.

Mesdames de Lansac, de la maison de Mortemart, & l'autre la Jeune, de la maison de Poictou de Xaintrailles.

Madame Dassigny.

Madame de Brissac, sa fille.

Madame de Clermont d'Amboise, vefve de Monsieur d'Aubespine le jeune, de la maison d'Oysel ou ville Parisis.

Madame de Villeroy sa belle soeur, de la maison de l'Aubespine.

Madame de la Bordefiere, de la maison de Robertot.

Madame d'Estrées.

Madame la Comtesse de S. Aignan,

Madame de Sourdis.

Madame d'Arvaut &

Madame de Montoirons, ses filles.

Madame de la Tour, depuis Madame de Clermont d'Entragues, de la maison de Bon de Marseille.

Madame d'Entragues, la premiere de la maison de Guimené, & Madame d'Entragues la seconde qui est aujourd'huy.

Madame de Villeclair la jeune, de la maison de la Marck, ou Bouillon, & l'autre de la maison de la Bretesche.

Mesdames de Meru & Thoré, l'une de la maison de Coffé, & l'autre d'Humieres.

Madame la Comtesse de Montlevrier, de la maison Lunevil. Ma-

Madame de Raigny, de la maison de Cypierre.

Madame la Marquise de la Mailleraie, de la maison de Roys.

Madame de Fargy, de la maison de Pienne.

Madame de Senerpont, & Madama de Beaudine sa fille, de la maison de Dovarty.

Madame de Lesigny.

Madame de Lude, de la maison de la Fayette.

Madame la Comtesse de Sancerre, sa fille.

Madame de Fontaine Guerin, de la maison de Sancerre.

Madame de Lavardin, de la maison de Negrepelisse.

Mesdames la Mareschalle de Matignon, de Ruffée, de Melicorne, toutes trois sœurs, de la maison de Lude.

Madame de la Chastre.

Madame de Clermont de Lodeve, de la maison de Bernoy.

Madame Bourdin.

Madame de Bruflard. Madame de Pinard.

Tant d'autres y en a-t-il qu'avant en achever le conte, je m'en romprois la teste, plus j'y songerois, la memoire me varieroit, voilà pourquoy je les passe sous silen-

silence, & si l'on m'en culpe que je ne les mets pas bien en leur rang, quand elles estoient avec leur Reyne, elles le gardoient assez bien sans avoir la peine de les ranger icy.

Il faut venir à cette heure aux filles que j'ay veües tant avec la Reyne Mere, qu'avec Mesdames les Reynes ses belles filles, & autres grandes Princesses de la Cour, lesquelles encore que je les aye veües quasi toutes mariées, je ne les nommeray que filles, ainsi que dès le commencement elles ont esté avec leurs Maistresses, & dirois bien, & nommerois bien tous les Gentils hommes avec qui elles ont esté mariées, mais cela seroit trop long, & superflu à dire, aussi crois-je que le meilleur temps qu'elles ont jamais eu, & qu'on leur demande, c'est quand elles estoient filles, car elles avoient leur liberal arbitre, pour estre Religieuses, aussi bien de Venus que de Diane, mais qu'elles eussent de la sagesse, & de l'habileté & sçavoir pour se garder de l'enflure du ventre.

En voicy donc aucunes & des plus anciennes qui font une vingtaine & des premières.

Mademoiselle de Rohan.

Mademoiselle de Pienne.

Mademoiselle de Sourdis.

Mademoiselle de Bourlemont.

Mademoiselle de Levic.

Mesdamoiselles de Cabriane, & Guyonieres, sœurs.

Mademoiselle de Bourdeille.

Mademoiselle de Bonlet.

Mesdamoiselles de Limevil sœurs, dont l'aînée mourut à la Cour.

Mademoiselle de Charlus.

Mademoiselle de Brion.

Mademoiselle de St. Boire la belle, depuis Madame le Grand.

Mademoiselle de Saint André, tres-riche heritiere, fille de Monsieur le Mareschal de Saint André.

Mademoiselle de Montbrun, riche heritiere de la maison d'Aufances.

Mademoiselle de Burlans, autrement Teligny.

Mesdamoiselles d'Auteville trois sœurs.

Mesdamoiselles de Flammin, de Ceton, Beton, Leviston, Escossoises.

Mademoiselle de Font-pertuis.

Mademoiselle de Torigny.

Mademoiselle Noyan.

Mesdamoiselles de Riberac, autrement de Guitinieres.

Mademoiselle de Chasteau-neuf.

Mademoiselle de Montal.

Mademoiselle de la Chastaigneraye
l'aînée. Ma-

Mademoiselle de Charansonnet.

Mademoiselle de la Chastre.

Mesdemoiselles d'Astenay les deux
sœurs.

Mesdemoiselles de Certan les deux
sœurs.

Mademoiselle Datrie.

Mademoiselle de Caratte sa Cousine.

Mademoiselle de la Mirande.

Mesdemoiselles de Brissac les deux
sœurs.

Mademoiselle Dampville Cypriote
de Nation, eschappée du sac de Cypre.

Mademoiselle de Cypièrre.

Mademoiselle Dayelle.

Mademoiselle de la Motte.

Mademoiselle de Vitry.

Mademoiselle de Foucault.

Mademoiselle de Tiers.

Mademoiselle de Vernay.

Mademoiselle de Beaulieu de la mai-
son de Brissac, Bastarde.

Mademoiselle de Grammont.

Mademoiselle de Lude.

Mademoiselle de la Bretesche.

Mademoiselle de Bouilly.

Mademoiselle de la Chastaigneraye la
seconde.

Mesdemoiselles d'Estrées, Gabrielle,
& Diane.

Mademoiselle de Surgeres.

Mademoiselle de Rostaing.

Mademoiselle de Fosseuse.

Mademoiselle de Rebeurs.

Mademoiselle de Ville-favin.

Mesdemoiselles de Barbezieux les trois sœurs.

Mademoiselle de Lucé.

Mademoiselle de Cheronne.

Mesdemoiselles de Bacqueville.

Et pour couronner la fin

Mademoiselle de Guise, fraîchement eslevée tres-belle, & honneste Princesse, & Mademoiselle de Longueville l'aînée, de mesme vertu.

En nommeray-je encore davantage ? non, car ma memoire n'y scauroit fournir aussi il y en a tant d'autres Dames, & filles que je les prie de m'excuser, si je les fai passer au bout de ma plume, non que je ne les veuille fort priser ny estimer, mais je n'y ferois que resver & m'amuser par trop pour vouloir faire fin, & dire que toute cette compagnie que je viens de nommer, on n'y eût sceu rien reprendre, de leur temps, car toute beauté y abondoit, toute majesté, toute gentillesse, toute bonne grace, & bienheureux estoit-il, qui pouvoit estre touché de l'amour de telles Dames, & bienheureux aussi qui en pouvoit eschapper; & vous jure que je n'ay nommé nulles de ces Dames

mes & Damoiselles qui ne fussent fort belles, agreables, & bien accomplies, & toutes bassantes pour mettre le feu par tout le monde, aussi tant qu'elles ont esté en leur bas âge, elles en ont bien bruslé une bonne part, autant de nous autres Gentils-hommes de Cour, que d'autres qui s'approchoient de leurs feux, aussi à plusieurs ont-elles esté douces, amiables, favorables & courtoises. Je parle d'aucunes, desquelles j'espere faire de bons contes dans ce livre, avant que je m'en departe, & d'autres aussi qui ne sont y comprises, mais le tout si modestement, & sans scandale qu'on ne s'appercevra de rien, car le tout se couvrira sous le rideau du silence de leur nom, si que possible aucunes qui en liront des contes d'elles mesmes ne s'en desagrèeront, car puisque le plaisir amoureux ne peut pas tousjours durer, pour beaucoup d'incommoditez, empeschemens, & changemens, pour le moins la souvenance du passé contente encore.

Or pour bien considerer combien il faisoit beau voir toute cette belle troupe de Dames, & Damoiselles, creatures plustost divines qu'humaines, il falloit se représenter les entrées de Paris, & autres villes, les sacrées & superlatives nopces de nos Roys de France, & de leurs

sœurs filles de France, comme celles du Roy Dauphin, du Roy Charles, du Roy Henry III. de la Reyne d'Espagne, de Madame de Lorraine, de la Reyne de Navarre sans force, autres grandes nopces des Princes & Princeffes, comme celles de Monsieur de Joyeuse, qui les a toutes surpassées si la Reyne de Navarre y eust esté. Puis l'entreveuë de Bayonne, l'arrivée des Polonnois, & une infinité d'autres, & pareilles magnificences, que je n'aurois jamais achevé de dire, où l'on a veu ces Dames paroistre les unes plus belles que les autres, les unes plus braves, & mieux en point que les autres, car en telles festes, outre leurs grands moyens, les Roys & les Reynes leur donnoient de grandes livrées les unes plus gentilles que les autres.

Bref on n'y vit rien que tout beau, tout esclattant, tout brave, tout superbe, & jamais la gloire de Niquée n'en approcha; car on voyoit tout cela reluire dans la Salle du bal au Palais, ou au Louvre, comme estoilles au Ciel en temps serain, aussi leur Reyne vouloit & commandoit tousjours qu'elles comparussent en haut & superbe appareil, encore que durant sa viduité elle ne se parast jamais de mondaines foyes, sinon lugubres, mais tant bien proprement portant, & si bien

fi bien accommodée , qu'elle paroïſſoit bien la Reyne pardeſſus toutes.

Il eſt vray que le jour des nopces de ſes deux Fils Charles & Henry, elle porta des robes de velours noir , voulant diſoit-elle ſolemnifer la feſte par ce ſignal par deſſus tous les autres , mais eſtant mariée elle ſ'habilloit fort richement & ſuperbement , & paroïſſoit bien ce qu'elle eſtoit, & ce qui eſtoit tres-beau à voir & à admirer , c'eſtoit aux Proceſſions ſolemnelles & generales qui ſe faiſoient à Paris , ou autres lieux , quelque petit fuſt-il que la Cour y fuſt, comme à celle de la Feſte Dieu , à celle des Rameaux portant leurs palmes & Rameaux , d'une ſi bonne grace , & le jour de la Chandeleuſe , portant de meſme leurs flambeaux , deſquels les feux contendoient avec les leurs. En ceſtrois Proceſſions qui ſont les plus ſolemnelles , certes on n'y remarquoit que toute beauté , toute grace , tout beau port , tout beau marcher , & toute braveté , ſi que les voyans en demeuroient tous ravis.

Il faiſoit beau voir auſſi quand la Reyne alloit par pays en ſa litiere , eſtant groſſe , lors qu'elle eſtoit mariée , fuſt qu'elle allaſt à cheval en l'aſſemblée , ou par pays, vous euſſiez veu quarante ou cin-

quante Dames ou Damoiselles la suivre montées sur de belles haquenées harnachées; & elle se tenant à cheval de si bonne grace que les hommes ne s'y paroissent pas mieux, tant bien en point par habillement à cheval, que rien plus; leurs chapeaux tant bien garnis de plumes, ce qui enrichissoit encore la grace, si que les plumes voletantes en l'air representoient à demander amour ou guerre. Virgile qui s'est voulu mesler d'escrire le haut appareil de la Reyne Didon, quand elle alloit & estoit à la chasse, n'a rien approché au prix de celuy de nostre Reyne avec ses Dames, & ne luy en deplaise comme j'ay dit-cy-devant.

Cette Reyne faite de la main de ce grand Roy François, qui avoit introduit cette belle & superbe bombance, n'a voulu rien oublier, ny laisser de ce qu'elle avoit appris, mais l'a voulu tousjours imiter, voire surpasser, & luy ay veu dire trois ou quatre fois en ma vie sur ce sujet, ceux qui ont veu toutes ces choses comme moy en peuvent parler; car ce que je dis est vray, car je l'ay veu.

Voilà donc la Cour de nostre Reyne, que malheureux fut le jour que cette Reyne mourut. J'ay ouï conter que nostre Roy d'aujourd'huy, quelques dixhuit mois,

mois apres qu'il se vit un peu avant dans la fortune & esperance d'estre un peu Roy assez universel, se mit à discourir avec feu Mr. le Marechal de Biron, des desseins & progresz qu'il faisoit pour un jour faire sa Cour plantureuse, belle & du tout ressemblable à celle que nostre ditte Reyne entretenoit, car alors elle estoit dans son plus grand lustre & splendeur, qu'elle fut jamais; Monsieur le Marechal luy respondit, il n'est pas en vostre puissance ny de Roy qui viendra jamais, si ce n'est que vous fissiez tant avec Dieu, qu'il vous fist ressusciter la Reyne Mere, pour la vous ramener telle; mais ce n'estoit pas cela que le Roy demandoit, car il n'y avoit rien quand elle mourut, qu'il haïssoit tant, & sans sujet pourtant, comme j'ay pû voir, mais il le doit sçavoir mieux que moy.

Que malheureux fut encor le jour que telle Reyne mourut, & sur le point que nous en avions plus de necessité, & en avons encore.

Elle mourut à Blois de tristesse qu'elle conceut du massacre qui se fit, & de la triste tragedie qui s'y joua, & voyant que sans y penser elle avoit fait venir là les Princes pensant bien faire, ainsi que Monsieur le Cardinal de Bourbon luy dit, Helas! Madame vous nous avez tous me-

nez à la boucherie sans y penser. Cela luy toucha si fort au cœur, & la mort de ces pauvres gens, qu'elle se remit au lit, ayant esté paravant malade, & onques plus n'en releva.

On dit que lors que le Roy luy annonça la mort de Monsieur de Guise, & qu'il estoit Roy absolu sans compagnon ny Maître.

Elle luy demanda s'il avoit mis ordre aux affaires de son Royaume, avant que faire ce coup, il respondit qu'ouy, Dieu le veuille dit-elle mon fils, comme tres-prudente qu'elle estoit, elle prevoyoit bien ce qui luy devoit advenir, & à tout le Royaume.

Il y en a aucuns qui ont parlé diversement de sa mort, & mesme de poison, possible qu'ouy, possible que non mais on la tient crevée de dépit, comme elle avoit raison.

Elle fut mise en son lit de parade, ainsi que j'ay oüy dire à une de ses Dames, ny plus ny moins que la Reyne Anne, que j'ay dit par cy-devant, & vestuë des mesmes habits Royaux qu'avoit ladite Reyne, qui n'avoient servy depuis sa mort à d'autres qu'à elle, & fut portée apres dans l'Eglise du Chasteau en mesme pompe & solemnité que ladite Reyne Anne, où elle git & repose encore.

Le Roy l'ayant voulu faire porter à Chastres, & de là à Saint Denis, pour la mettre avec le Roy son mary dans le mesme cercueil qu'elle luy avoit fait faire, bastir & construire, si beau & si superbe, mais la guerre qui survint empêcha le tout.

Voilà ce que je puis dire à cette heure de cette grande Reyne, qui a donné certes de si grands sujets pour parler dignement d'elle, que ce petit discours n'est assez bastant pour ses louanges; je le sçay bien, mais aussi la qualité de mon sçavoir n'y sçauroit suffire, puisque les mieux disans y feroient bien empeschez, toutesfois pour tel discours qu'il est, je l'apprends en toute humilité, & devotion à ses pieds, & aussi pour fuir la trop grande prolixité, pour laquelle certes je me sens tres-capable: mais j'espere bien ne me separer d'elle tant en mes discours, que je me taise du tout, & ne parle lors qu'il faudra; ainsi que ses belles, & nompareilles vertus me le commandent & m'en donnent ample matiere, ayant veu tout ce que j'ay escrit: ce qui a passé avant mon temps je l'ay appris de personnes fort illustres, ainsi que je le feray voir en tous mes Livres.

106 MEMOIRES DE
Cette Reyne qui fut de tant de Roys la
Mere,
Et des Reynes aussi, ensemble de la France,
Mourut lors qu'on avoit d'elle le plus d'af-
faire;
Car nul qu'elle n'a pû luy donner assi-
stance.



D I S



DISCOURS

TROISIÈME.

*De la Reyne d'Escoffe, jadis Reyne
de nostre France.*



Eux qui voudront jamais écrire de cette illustre Reyne d'Escoffe, en ont deux tres-amplés sujets; l'un celuy de sa vie, & l'autre de sa mort, l'un & l'autre tres-mal accompagnez de la bonne fortune, ainsi que j'en veulx toucher quelques points en ce petit discours, par forme d'abregé, & non en longue histoire, laquelle je laisse à descrire aux plus sçavans & mieux couchans par escrit.

Cette Reyne donc eut son Pere le Roy Jacques, fort homme de bien & de valeur, & fort bon François: apres qu'il fut veuf de Madame Magdelaine, Fille de France, demanda au Roy François quelque honneste & vertueuse Princesse de

son Royaume pour se remarier, ne desirant rien tant que de continuer l'alliance de France.

Le Roy François ne sçachant mieux choisir pour contenter ce bon Prince, luy donna la fille de Monsieur de Guise, Claude de Lorraine, veufve pour lors de Mr. de Longueville, laquelle fut trouvée de ce Roy si belle, sage, vertueuse & honneste, qu'il fut fort ayse, & s'estima tres-heureux de la prendre, & s'en trouva tel apres qu'il l'eut prise & espousée, & tout le Royaume d'Escoffe, qu'elle gouverna fort sagement lors qu'elle fut veufve, qui fut peu d'années apres son mariage, n'y ayant gueres demeuré avec luy, non sans luy avoir produit une belle lignée, qui fut cette belle, & des plus belles pour lors Princesse du monde, nostre Reyne, de laquelle nous parlons. Icelle n'estant quasi par maniere de dire que née, & estant aux mammelles tétant, les Anglois vinrent assaillir l'Escoffe, & fallut que sa Mere l'allast cacher, par crainte de cette furie, de terre en terre d'Escoffe; & sans le bon secours que le Roy Henry y envoya, à grand' peine eust-elle esté sauvée. Et ce nonobstant la fallut mettre sur les vaisseaux, & l'exposer aux vagues, orages, & aux vents de la mer, à la passer en France, pour sa plus grande seureté: Où

certes cette male fortune n'ayant peu passer la mer avec elle, & ne l'osant pour ce coup attaquer en France, la laissa si bien que la bonne la prit par la main, & ainsi que son bel âge croissoit, ainsi vit-on en elle sa belle beauté, ses grandes vertus croistre de telle sorte, que venant sur les quinze ans, sa beauté commença à paroistre comme la lumiere en plein midy, & en effacer le Soleil lors qu'il luisoit le plus fort, tant la beauté de son corps estoit belle, & pour celle de l'ame, elle estoit toute pareille; car elle s'estoit faite fort sçavante en Latin; estant en l'âge de treize à quatorze ans, elle declama devant le Roy Henry, la Reyne, & toute la Cour, publiquement en la Salle du Louvre, une Oraison en Latin qu'elle avoit faite, soutenant & desfondant contre l'opinion commune, qu'il estoit bien seant aux femmes de sçavoir les lettres & arts liberaux. Songez, quelle rare chose & admirable, de voir cette sçavante, & belle Reyne ainsi orer en Latin, qu'elle entendoit, & parloit fort bien; car je l'ay veu là, & fut si curieuse de faire faire à Antoine Fochain de Chauny, en Vermandois, & l'adresse à ladite Reyne, une Rethorique en François, que nous avons encore en lumiere, afin qu'elle l'entendist mieux, & se fit plus éloquente, comme elle

à esté, & mieux que si dans la France même eust pris sa naissance. Aussi la faisoit-il beau voir parler, fust ou aux plus grands, ou aux plus petits, & tant qu'elle a esté en France, elle se reservoit tousjours deux heures du jour pour estudier & lire; aussi il n'y avoit gueres de sciences humaines qu'elle n'en discourust bien, sur tout elle aymoit la Poësie, mais sur tout Monsieur de Ronsard, Monsieur du Bellay, & Monsieur de Maison-fleur, qui ont fait de belles Poësies & Elegies pour elle, & mesmes sur son partement de la France, que j'ay veu souvent lire à elle-mesme en France & en Escosse, la larme à l'œil & les soupirs au cœur.

Elle se mesloit d'estre Poëte & composoit des vers, dont j'en ay veu aucuns de beaux & tres-bien faits, & nullement ressemblant à ceux qu'on luy a mis à sus avoir faits, sur l'amour du Comte de Boutherville; ils sont trop grossiers & mal polis pour estre sortis d'elle. Monsieur de Ronsard estoit bien de mon opinion en cela. Ainsi que nous en discourions un jour, & que nous les lisions, elle en composoit bien de plus beaux & de plus gentils, & promptement, comme je l'ay veüe souvent, comme elle se retiroit en son Cabinet, & sortoit aussi-tost pour nous en montrer à aucuns honnestes gens que nous

nous estions. De plus elle escrivoit fort bien en prose, sur tout en lettres que j'ay veües, & tres-eloquentes & hautes; toutesfois quand elle devisoit avec aucuns, elle ufoit de fort doux, mignard, & fort agreable langage, & avec une bonne majesté, meslée pourtant avec une fort discrete & modeste privauté, & sur tout avec une fort belle grace, de mesme que sa langue naturelle, qui de soy est fort rurale, barbare, mal-sonante, & seante, elle la parloit de si bonne grace, & la faisonoit de telle sorte, qu'elle la faisoit tres-belle & agreable en elle, mais non en autres.

Voyez quelle vertu avoit une telle beauté & telle grace, de faire tourner un barbarisme grossier en une douce civilité, & gracieuse mondanité, & ne s'en faut esbahir de cela, qu'estant habillée à la sauvage (comme je l'ay veüe) & à la Barbare mode des sauvages de son Pays, elle paroissoit en un corps mortel, & habit barbare & grossier, une vraye Deesse. Ceux qui l'ont veüe ainsi habillée, le pourront ainsi confesser en toute verité, & ceux qui l'ont veüe, ou pourront avoir veu son portrait estant ainsi habillée. Si que j'ay ouï dire à la Reyne & au Roy, qu'elle se montroit encores en celuy-là plus belle, plus agreable, & plus desirable
qu'en

qu'en tous les autres. Que pouvoit-elle donc paroître se representant en ses belles & riches parures, fust à la Françoisise ou Espagnolle, ou avec le bonnet à l'Italienne, ou en ses autres habits de son grand deuil blanc, avec lequel il la faisoit tres-beau voir; car la blancheur de son visage contendoit avec la blancheur de son voile, à qui l'emporterait: mais enfin l'artifice de son voile le perdoit & la neige de son beau visage effaçoit l'autre, aussi se fit-il à la Cour une Chanson d'elle, portant le deuil, qui estoit telle:

L'on voit sous blanc atour;

En grand deuil & tristesse,

Se pourmener maint tour,

De beauté la Déesse,

Tenant le trait en main,

De son Fils inhumain.

Et Amour sans fronteau,

Voletter autour d'Elle,

Deguisant son bandeau,

En un funebre voile,

Où sont ces mots escrits,

MOURIR OU ESTRE PIS.

Voylà comme cette Princesse paroissoit belle en toutes façons d'habits, fussent Barbares, fussent mondains, fussent austeres; elle avoit encore cette perfection pour
faire

faire mieux embraser le monde, la voix tres-douce & tres-bonne, car elle chan-
toit tres-bien, accordant sa voix avec le
Luth, qu'elle touchoit bien solidement,
de cette belle main blanche, & de ces be-
aux doigts si bien faconnés, qui ne devo-
ient à ceux de l'Aurore: que reste-t-il da-
vantage pour dire ses beautez, si non que
l'on disoit d'Elle que le Soleil de son Es-
cosse estoit fort dissemblable à Elle; car
quelques jours de l'an il ne luit pas cinq
heures en son Pays, & elle luisoit tous-
jours si bien que de ses rayons elle en fai-
soit part à sa terre, & à son peuple, qui a-
voit plus besoin de lumiere que tout au-
tre, pour estre son Climat fort esloigné du
grand Soleil du Ciel. Ha! Royaume d'Es-
cosse, je crois que maintenant vos jours
sont encore bien plus courts qu'ils n'esto-
ient, & vos nuits plus longues, puis que
vous avez perdu cette Princesse qui vous
illuminoit, mais vous en avez esté ingrats,
ne l'ayant sceu reconnoistre du devoir &
de fidelité, comme vous deviez, & com-
me nous en parlerons ailleurs.

Or cette Dame & Princesse pleut tant
à la France, qu'elle pria le Roy Henry
d'en prendre l'Alliance, & la donner à
Monsieur le Dauphin, son Fils bien ay-
mé, qui de son costé en estoit esperdū-
ment espris. Les nopces donc solemnel-
le-

lement celebrées dans la grande Eglise & le Palais de Paris, où l'on vit cette Reyne paroître cent fois plus belle qu'une Déesse du Ciel, fût au matin à aller aux Espouailles en brave majesté, fût apres disner à se pourmener au bal, & fût sur le soir à s'acheminer d'un pas modeste, & façon desdaigneuse pour offrir & faire son vœu au Dieu Hymenée, si bien que la voix d'un chacun s'alloit espendant & raisonnant par la Cour, & parmy la grande Cité, que bienheureux estoit cent & cent fois le Prince qui s'alloit joindre avec cette Princesse, & que si le Royaume d'Escoffe estoit quelque chose de prix, la Reyne le valoit davantage, car encore qu'elle n'eust ny Sceptre ny Couronne, sa seule personne & sa divine beauté valaient un Royaume: mais puis qu'elle estoit Reyne, elle apportoit à la France & à son mary double fortune.

Voilà ce que le monde alloit disant d'elle, & par ainsi elle fut appelée la Reyne Dauphine, & le Roy son mary le Roy Dauphin, vivant tous deux avec un tres-grand amour & plaisante concorde.

Puis venant ce grand Roy à mourir, vinrent à estre Roy & Reyne de France, Roy & Reyne de deux grands Royaumes, heureux & tres-heureux tous deux, si le Roy François son mary n'eust esté
em-

emporté par la mort, ny elle par consequent restée veufve au bel Avril de ses plus beaux ans, & n'ayant jouï ensemble de leur amour, plaisir & felicités, que quelques quatre années.

Voilà une felicité de peu de durée, & à qui la male fortune pour ce coup devoit pardonner, mais la mal-faisante qu'elle est, voulut ainsi traiter miserablement cette Princeesse, qui de sa perte & de son deuil fit elle-mesme cette Chançon.

*EN mon triste & doux chant,
D'un ton fort lamentable,
Je jette un œil tranchant,
De perte incomparable,
Et en soupirs eusans,
Passe mes meilleurs ans.*

*Fut-il un tel malheur,
De dure destinée,
Ny si triste douleur,
De Dame fortunée,
Qui mon cœur & mon œil,
Vois en bierre & cercueil.*

*Qui en mon doux printemps,
Et fleur de ma jeunesse,
Toutes les peines sens
D'une extreme tristesse,
Et en rien n'ay plaisir,*

Qu'en

Qu'en regret & desir.

Ce qui m'estoit plaisant,
Ores m'est peine dure,
Le jour le plus luisant,
M'est nuit noire & obscure,
Et n'est rien si exquis,
Qui de moy soit requis.

J'ay au cœur & à l'œil,
Un portrait & image,
Qui figure mon deuil,
Et mon passe visage,
De violettes teint,
Qui est l'amoureux teint.

Pour mon mal estrange,
Je ne m'arreste en place,
Mais j'en ay beau changer,
Si ma douleur j'efface,
Car mon pis & mon mieux,
Sont mes plus deserts lieux.

Si en quelque sejour,
Soit en Bois ou en Prée,
Soit pour l'aube du jour,
Ou soit pour la vesprée,
Sans cesse mon cœur sent,
Le regret d'un absent.

Si parfois vers ces lieux,

Viens

Vens à dresser ma veue,
 Le doux trait de ses yeux,
 Je vois en une nuë,
 Soudain je vois en l'eau,
 Comme dans un Tombeau.

Si je suis en repos,
 Sommeillant sur ma couche,
 F'oy qu'il me tient propos,
 Je le sens qu'il me touche,
 En labeur, en recoy,
 Tousjours est près de moy.

Je ne vois autre objet,
 Pour beau qu'il se presente,
 A qui que soit sujet,
 Onques mon cœur consente,
 Exempt de perfection,
 A cette affliction.

Mets Chançon icy fin,
 A si triste complainte,
 Dont sera le refrain
 Amour vraye & non feinte,
 Pour la separation,
 N'aura diminution.

Voilà les regrets qu'alloit jettant, &
 chantant piteusement certe triste Reyne,
 qui les manifestoit encore plus par son
 passe teint; car dès lors qu'elle fut veufve
 je

je ne l'ay jamais veu changer en un plus coloré, tant que j'ay eu cét honneur de la voir, & en France & en Escosse, où il luy fallut aller aubout de dix-huit mois, à son tres-grand regret, & apres sa viduité pour pacifier son Royaume, fort divisé pour la Religion. Helas! elle n'y avoit aucune envie, ny volonté: je luy ay veu dire souvent, & apprehender comme la mort ce voyage, & desiroit cent fois de demeurer en France simple Douairiere, & se contenter de son Touraine & Poitou pour son doüaire donné à elle, que d'aller regner là en son Pays sauvage: mais Messieurs ses Oncles aucuns & non pas tous, conseillèrent, voire l'en presserent, je n'en diray point les occasions, qui pourtant s'en repentirent bien puis apres de la faute.

Sur quoy faut douter nullement, si lors de son partement le feu Roy Charles, son bau Frere, eust esté en âge accompli, comme il étoit fort petit & jeune, & aussi s'il eust esté en l'humeur, & amour d'elle comme je l'ay veu, jamais il ne l'eust laissée partir & resolument il l'eust espousée. Car je l'en ay veu tellement amoureux, que jamais il ne regardoit son portrait, qu'il n'y tinst l'œil tellement fixé & ravy, qu'il ne l'en pouvoit jamais oster & s'en rassasier, & dire souvent que
c'estoit

c'estoit la plus belle Princeſſe qui naſquiſt
 jamais au monde, & tenoit le Roy ſon
 Frere par trop heureux, d'avoir jouÿ d'u-
 ne ſi belle Princeſſe, & qu'il ne devoit
 nullement regretter ſa mort dans le tom-
 beau, puis qu'il avoit poſſedé en ce mon-
 de cette beauté, & ſon plaisir pour ſi peu
 d'efpace de temps qui l'eult poſſedée, &
 que telle jouiſſance valoit plus que celle
 de ſon Royaume; de ſorte que ſi elle fuſt
 demeurée en France, il l'eult eſpouſée, il
 y eſtoit reſolu, encore que ce fuſt ſa belle
 Sœur; mais le Pape d'alors ne luy en eult
 jamais refusé la diſpenſe, veu qu'il l'avoit
 bien concedée à un ſien ſujet, qui eſtoit
 Monsieur de Lové, pour eſpouſer la ſien-
 ne; & auſſi que depuis en Eſpagne on a
 veu le Marquis d'Aguilar en avoir eu de
 meſme, & force autres en ce Pays, qui
 n'en font trop de difficulté pour entrete-
 nir leurs maiſons, & ne les gaſter & diſſi-
 per, comme nous faiſons en France.

Tous ces diſcours ay-je veu faire pour
 ce ſujet, à luy & à pluſieurs, auxquels j'ob-
 mettray, pour ne varier en noſtre diſcours
 de nôtre Reyne, laquelle enfin eſtant per-
 ſuadée, comme j'ay dit, d'aller en ſon
 Royaume, & ſon voyage ayant eſté remis
 à la prime, fit tant que le remettant de
 mois en mois, elle ne partit que ſur la fin
 du mois d'Aouſt: & faut noter que cette
 pri-

prime en laquelle elle pensoit partir, vint si tardive, si fascheuse, si froide, qu'au mois d'Avril n'y avoit aucune apparence de se parer de sa belle robe verte, ny de ses belles fleurs. Si bien que les galans de la Cour alloient augurant là dessus, & publiant que cette prime avoit changé sa belle & plaisante saison en un ord & fascheux Hyver, & n'avoit voulu se vestir de ses belles couleurs, & verdure, pour le deuil qu'elle vouloit porter de la partance de cette Reyne, qui luy servoit totalement de lustre. Monsieur de Maison fleur gentil Cavalier pour les lettres & pour les armes, en fit pour ce sujet une fort belle Elegie.

Le commencement de l'Automne, étant donc venu, il fallut que cette Reyne apres avoir temporisé, abandonnast la France, & s'estant acheminée par terre à Calais, accompagnée de Messieurs ses Oncles, Monsieur de Nemours, & de la plupart des grands & honnestes gens de la Cour, ensemble des Dames, comme de Madame de Guise, & autres, tous regrettant & pleurant à chaudes larmes l'absence d'une telle Reyne.

Elle trouva au port deux Galeres, l'une de Monsieur de Mevillon, & l'autre du Capitaine d'Albize, & deux Navires de charge seulement pour tout armement,

&

& apres six jours de sejour seulement à Calais, ayant dit ses adieux piteux, & pleins de soupirs à toute la grande compagnie qui estoit là, depuis le plus grand jusques au plus petit, s'embarqua: ayant de ses Oncles avec elle, Messieurs d'Aumale, grand Prieur, & d'Elbeu, & Monsieur Damville, aujourd'huy Mr. le Connestable, & force Noblesse que nous estions avec elle dans la Galere de Mr. de Mevillon, pour estre la meilleure & la plus belle.

Ainsi donc qu'elle vouloit commencer à sortir du Port, & que les rames commençoient à se vouloir laisser mouïller, elle y vit entrer en pleine mer, & tout à sa veuë s'enfoncer un Navire devant elle & se perir, & la pluspart des mariniers se noyer, pour n'avoir pas bien pris le courant & le fond; ce qu'elle voyant s'escria incontinent: Halmon Dieu, quel àugure de voyage est cecy, & la Galere estant sortie du port, & s'estant eslevé un petit vent frais, on commença à faire voile, & la chiourme se reposer, elle sans songer à autre action, s'appuya les deux bras sur la poupe de la Galere du costé du timon, & se mit à fondre en grosses larmes, jettant tousjours ses beaux yeux sur le port & le lieu d'où elle estoit partie, prononçant tousjours ces tristes paroles,

F adiou

adieu France, adieu France, les repetant à chaque coup, & luy dura cet exercice dolent près de cinq heures, jusques qu'il commença à faire nuit, & qu'on luy demanda si elle ne se vouloit point oster de là, & souper un peu; alors redoublant ses pleurs plus que jamais, dit ces mots: c'est bien à cette heure ma chere France, que je vous perds du tout de veüe, puis que la nuit obscure & jalouse du contentement de vous voir tant que j'eusse pû, m'apporte un voile noir devant les yeux pour me priver d'un tel bien. Adieu donc ma chere France, que je vous perds du tout de veüe, je ne vous verray jamais plus; ainsi se retira, disant qu'elle avoit fait tout le contraire de Didon, qui ne fit que regarder la mer, quand Enée se departit d'avec elle, & elle regardoit tousjours la terre; elle voulut se coucher sans avoir mangé, & ne voulut descendre en bas dans la chambre de poupe, mais on luy fit dresser la traverse de la Galere en haut de la poupe, & luy dressa-t-on là son lit, & reposant un peu, n'oubliant nullement ses soupirs & larmes, elle commanda au Timonnier, sitost qu'il seroit jour, s'il voyoit & descouvroit encore le terrain de la France, qu'il l'éveillast, & ne craignist de l'appeller, à quoy la fortune la favorisast, car le vent estant cessé, & ayant re-

cours

cours aux rames, on ne fit gueres de chemin cette nuit, si bien que le jour paroissant, parut encore le terrain de la France, & n'ayant failly le Timonnier au commandement qu'elle luy avoit fait, elle se leve sur son lit, & se mit à contempler la France encores, & tant qu'elle peut: mais la Galere s'esloignant, elle esloigna son contentement, & ne vit plus son beau terrain: adonc redoubla encore ces mots, adieu la France, celà est fait, adieu la France, je pense ne vous voir jamais plus, si desira-t-elle cette fois qu'une Armée d'Angleterre parust, delaquelle nous estions fort menacez, afin qu'elle eust sujet & fust contrainte de relascher en arriere, & se sauver au port d'où elle estoit partie: mais Dieu en cela ne l'a voulu favoriser à ses souhaits.

Car sans aucun empeschement, nous arrivasmes à Petit Luc, dont sur le navigage je feray ce petit incident, que le premier soir que nous fusmes embarquez, le Seigneur de Chastelard, qui depuis fut executé en Escosse pour son outrecuidance, & non pour crime, comme je diray: il estoit gentil Cavalier & homme de bonne espée, & bonnes lettres: ainsi qu'il vit qu'on allumoit le fanal, il dit ce gentil mot. il ne seroit point besoin de ce fanal, ny de ce flambeau pour nous esclairer en

mer, car les beaux yeux de cette Reyne font assez esclairans, & bastans pour esclairer de leurs beaux feux toute la mer, voire l'embrafer pour un besoin.

Faut noter qu'un jour avant un Dimanche matin, que nous arrivâmes en Escosse, il s'esleva un si grand broüillard, que nous ne pouvions pas voir depuis la poupe jusques à la prouë, en quoy les Pilotes & les Comites furent fort estonnez, si bien que par necessité il fallut mouïller l'ancre en pleine mer, & jetter la sonde pour sçavoir où nous estions.

Ce broüillard dura tout le long d'un jour & toute la nuit jusques au lendemain matin à huit heures, que nous nous trouvâmes environnés de quantité d'escueils, si bien que si nous fussions allez en avant ou à costé nous eussions donné à travers, & nous fussions tous peris. De quoy la Reine disoit que pour son particulier ne s'en fust gueres souciée ne souhaittant rien tant que la mort, mais elle ne l'eust pas souhaitté ny voulu pour le general de tout le Royaume d'Escosse. Ayant donc reconnu & veu le matin de ce broüillard levé le terrein d'Escosse, il y en eut qui augurerent sur ledit broüillard qu'il signifioit qu'on alloit prendre terre dans un Royaume broüillé, broüillon & mal plaissant.

Nous

Nous allasmes entrer & prendre terre au Petit Luc, où fondant les principaux de là, & de l'Islebourg qui n'est qu'à une petite lieue de là, la Reyne y alla à cheval, & ses Dames & Seigneurs sur les hacquenées guilledinés du pays, telles quelles, & harnachées de mesme, donc sur tel appareil la Reyne se mit à pleurer, & dire, que ce n'estoient pas là les pompes, les magnificences, ny les superbes montures de la France, dont elle avoit jouy si longtemps, mais qu'il falloit prendre patience, & qui pis est, le soir ainsi qu'elle se vouloit coucher, estant logée en bas en l'Abbaye de l'Islebourg, qui est certes un beau bastiment, & ne tient rien du pays, vinrent sous la fenestre cinq ou six cens marauts de la ville luy donner aubade de meschants violons & petits rebecs, dont il n'y en a faute en ce pays-là, & se mirent à chanter Pseumes tant mal chantez & si mal accordez que rien plus. He! quelle musique & quel repos pour sa nuit.

Le lendemain matin on luy cuida tuer son Aumosnier dans son logis, & s'il ne se fust sauvé de viffesse dedans sa chambre, il estoit mort, & eussent fait de mesme comme ils firent depuis à son Secrétaire David; lequel d'autant qu'il estoit d'esprit, la Reyne l'aymoit pour le maniment de ses affaires, mais on le luy tua

devant sa Salle si près d'elle que le sang luy en rejaillissoit sur sa robe, & luy tomba mort sur ses pieds.

Quelle indignité ! ils luy en ont fait bien d'autres, dont il ne se faut estonner s'ils ont mal parlé d'elle : ce tour fait à son Aumosnier elle en vint si triste & si faschée qu'elle dit, voilà un beau commencement d'obeissance & de recûeil de mes sujets, je ne sçay quelle en sera la fin, mais je la prevois tres-mauvaise, ainsi que la pauvre Princeesse en cela s'est monstrée une grande Cassandre de Prophetie, comme elle estoit en beauté.

Estant là elle vesquit trois ans fort sagement en sa viduité, & y eust persisté n'ayant nullement envie de violer les Manes de son mary, mais les Estats de son Royaume la prierent & sollicitèrent de se marier, afin qu'elle leur pust laisser quelque beau Roy enfanté d'elle, comme est celuy-cy d'aujourd'huy.

Il y en a qui ont dit qu'aux premieres guerres le Roy de Navarre la voulut espouser, en repudiant sa femme à cause de la Religion, mais n'y voulut consentir disant qu'elle avoit une ame, & qu'elle ne la vouloit perdre pour toutes les grandeurs du monde, faisant un grand scrupule d'espouser un homme marié.

Enfin.

Enfin elle se remaria avec un jeune Seigneur d'Angleterre de fort bonne extraction, mais non pareil à elle. Ce mariage ne fut gueres heureux ny pour l'un ny pour l'autre, je ne veux icy raconter comme le Roy son mary, apres luy avoir fait un fort bel enfant, qui regne aujourd'huy, fut tué & mourut par une fougade dressée où il logeoit. L'histoire en est imprimée & escrite, mais non au vray pour l'accusation qu'on a accusé la Reyne d'y avoir esté consentante. Ce sont abus & menteries, car jamais cette Reyne ne fut cruelle, elle estoit du tout bonne & douce, jamais en France elle ne fit cruauté, même n'a pris plaisir ny eu le cœur de voir defaire les pauvres criminels par justice, comme beaucoup de grandes que j'ay connu, & lors qu'elle estoit dans sa galere, ne voulut jamais permettre que l'on batist le moins du monde un seul forçat, & en pria le grand Prieur son Oncle, & le commanda tres-expressément au Comite, ayant une compassion extreme de leur misere, & le cœur luy en faisoit mal.

Pour fin jamais cruauté ne logea au cœur d'une si grande & douce beauté, mais ce sont des imposteurs qui l'ont dit & escrit, entre autres Monsieur Buchanan, en quoy il a mal reconnu les biens

biens que sa Reyne luy avoit faits en France & Escosse, pour la grace de sa vie, & du relief de son ban. Il eust mieux valu qu'il eust employé son divin sçavoir à parler mieux d'elle, ny des amours de Bothuel, jusques à y mettre quelques sonnets qu'elle avoit faits, que ceux qui ont connu sa poësie, & son sçavoir, diront bien tousjours qu'ils ne sont venus d'elle, ny moins jugeront de ces amours, car ce Bothuel estoit le plus laid homme, & d'aussi mauvaise grace qu'il se peust voir, mais si celuy-là en a bien dit du mal, il y en a d'autres qui en ont escrit un fort beau livre de son innocence que j'ay veu, qui l'a si bien declarée & prouvée, que les moindres esprits y mordroient, bien que ses ennemis y aient eu esgard, mais la desirant faire perdre, comme ils ont fait à la fin, & comme obstinée l'ont tellement persecutée qu'ils ne cesserent jamais qu'elle ne fust mise en prison dans un fort Chasteau; on dit que c'est Saint André en Escosse, & ayant demeuré miserablement captive pres d'un an, fut delivrée par le moyen d'un fort honneste, & brave Gentil-homme du pays, & de bonne maison, nommé Monsieur de Beton, que j'ay connu & veu, lequel m'en conta l'Histoire, l'ors qu'il en vint

porter la nouvelle au Roy, ainsi que nous passions l'eau devant le Louvre; il estoit Nepveu de l'Evesque de Glasco, Ambassadeur en France, un des hommes de bien & dignes Prelats, qui se soit veu, & qui a esté fidele serviteur de sa maistresse jusques à son dernier soupir, & luy est encore autant après son trespas.

Voilà donc cette Reyne en liberté, qui ne chauma pas, & en moins d'un rien eut amassé une armée de ceux qu'elle estimoit ses plus fideles, & la menant la premiere, montée en teste sur une bonne hacquenée, vestuë d'un simple cottillon, ou juppe de taffetas blanc, & coiffée d'une coiffe de crespé dessus, dequoy j'ay veu plusieurs personnes s'estonner, mesme la Reyne Mere, qu'une si tendre Princesse, & si delicate comme elle étoit, & avoit esté toute sa vie, fust ainsi habituée aux incommoditez de la guerre: mais aussi qui est la chose que l'on n'endure, & que l'on ne fasse pour regner absolument, & se venger de son peuple rebelle, & le ranger à son obeissance.

Voilà donc cette Princesse, belle & genereuse comme une seconde Zenobie à la teste de son armée, la conduisant pour affronter ses ennemis, & livrer

baraille ; mais hélas quel malheur ! ainsi qu'elle pensoit les siens venir aux mains avec les autres, & ainsi qu'elle exhortoit & animoit par ses belles paroles, qui eussent pû esmouvoir les rochers, ils vinrent tous à hausser leurs piques sans rendre combat, & tant d'un costé que d'autre vinrent mettre les armes bas, s'embrasser & se faire amis, & tous confederez & conjurez ensemble firent complot de se saisir de leur Reyne ; & la prendre prisonniere, & la mener en Angleterre. Monsieur de Crosy, Intendant de sa maison, Gentil-homme d'Auvergne en conta ainsi l'Histoire à la Reyne Mere, en venant de là, & le vis à S. Maur, qui le conta à aucuns de nous.

Enfin elle fut menée en Angleterre où elle fut logée en un Chasteau, si estroitement & en telle captivité, qu'elle n'en a bougé de dix-huit à vingt ans jusques à sa mort, dont elle en eut sentence par trop cruelle, fondée sur plusieurs raisons telles quelles, qui sont dans l'arrest, mais une des principales, à ce que je tiens de bon lieu, fut que la Reyne d'Angleterre ne l'ayma jamais, & a esté tousjours & de long-temps jalouse de sa beauté, qu'elle voyoit surpasser la sienne. Que c'est de jalousie ! & pour la religion aussi : or tant y a que cette Princesse

cesse apres sa longue prison fut condamnée à la mort, & à avoir la teste tranchée, & son arrest luy fut prononcé deux ans avant qu'elle fust executée. Aucuns disent qu'elle n'en sceut rien sinon quand on fut pour l'execution. D'autres disent qu'il luy fut prononcé deux mois avant l'execution, ainsi que la Reyne Mere, en eut advis estant à Coignac, qui en fut tres-mariée, & mesme luy dit-on cette particularité qu'aussi-tost que l'arrest luy fut prononcé, on luy tendit la Chambre & son lit de noir. La Reyne Mere se mit à louer fort là dessus la constance de ladite Reyne d'Escoffe, & qu'elle n'en avoit jamais veu ny oüy parler d'une plus constante en son adversité; j'estois present alors, & croyois pourtant que la Reyne d'Angleterre ne la feroit point mourir, ne l'estimant cruelle tant jusques là, & que de son naturel elle n'estoit point, mais elle le fut là, & aussi que le Sicur de Bellievre que le Roy avoit despesché pour luy sauver la vie, opineroit quelque chose de bon, mais il n'y gagna rien.

Pour venir donc à cette mort piteuse qu'on ne peut descrire qu'avec grande compassion.

Le dix-septiesme donc de Fevrier l'an mil cinq cens huitante sept, au lieu où

elle estoit prisonniere, Chasteau appellé Frondinghaye, les Commissaires de la Reyne d'Angleterre, par elle envoyez, je ne diray point leurs noms, car il ne serviroit de rien, arriverent sur les deux ou trois heures apres midy, estant en la presence de Paulet son gardien ou geolier, font lecture de leur commission touchant l'execution à leur prisonniere, luy declarant que le lendemain matin ils y procederoient, l'admonestant de s'ap-prester entre sept & huit.

Elle sans s'estonner les remercia de leurs bonnes nouvelles, disant qu'elles ne pouvoient estre meilleures pour elle, pour voir maintenant la fin de ses miseres, & que dès long-temps elle s'estoit apprestée & resoluë à mourir, depuis sa detention en Angleterre, suppliant pourtant les Commissaires de luy donner un peu de temps & loisir pour faire son testament, & donner ordre à ses affaires, puisque cela gisoit à leur volonté, comme leur commission portoit, à quoy le Comte de Cherusbery luy dit assez rudement, non, non Madame, il faut mourir, tenez-vous preste demain entre sept ou huit heures du matin, on ne vous prolongera plus le delay d'un moment. Il y en eut un plus courtois, ce luy sembloit, qui luy voulut user de quelques remon-
stran-

frances pour essayer de luy donner quelque constance davantage à supporter cette mort : elle luy respondit qu'elle n'avoit point besoin de consolation, pour le moins venant de luy, que s'il luy vouloit faire ce bon office à sa conscience de luy faire venir son Aumosnier pour la confesser, que ce luy seroit une obligation, qui surpasseroit toute autre, car pour son corps, elle ne croyoit pas qu'ils fussent si inhumains qu'ils ne luy donnassent droit de sepulture, alors il luy repliqua qu'il ne s'y falloit point attendre, de façon qu'elle fut contrainte d'escrire sa confession qui fut telle.

J'ay esté combattue aujourd'huy de ma religion, & de recevoir la consolation des heretiques, vous entendrez par Bouryong & autres, que j'ay fait fidelement protestation de ma foy, en laquelle je veux mourir. J'ay requis de vous avoir pour faire ma confession, & recevoir mon Sacrement, ce qui m'a esté cruellement refusé, aussi bien que le transport de mon corps, & de pouvoir tester librement, ou n'en escrire que par leurs mains, à faute de cela je confesse la griefveté de mes pechez en general, comme j'avois deliberé de faire à vous en particulier, vous priant au nom de Dieu que vous priez & veilliez cette nuit avec moy pour
la

la satisfaction de mes pechez, & m'envoyer vostre absolution & pardon de toutes les offenses que j'ay faites; j'essayeray de vous voir en leur presence comme ils m'ont accordé, & s'il m'est permis devant tous je vous demanderay pardon, advisez-moy des plus propres prieres pour cette nuit & pour demain matin, car le temps est court, & je n'ay loisir d'escrire, mais je vous recommanderay comme le reste, & sur tout vos benefices vous seront conservez & assurez, & vous recommanderay au Roy, je n'ay plus de loisir, advisez-moy de tout ce que vous penserez de bon pour mon salut par escrit, apres cela je pourvoiray au salut de mon ame.

Avant toutes choses elle ne perdit point de temps, & si peu qu'il luy restoit, bien long pourtant & suffisant pour esbranler une constance des plus assurees, mais en elle on n'y connut aucune crainte de la mort, mais beaucoup de contentement de sortir des miseres mondaines, l'employa à escrire à nostre Roy, à la Reyne Mere qu'elle honoroit beaucoup, à Monsieur & à Madame de Guise, & autres particulieres lettres, certes tres piteuses, mais toutes tendantes à leur faire connoistre que jusques à la derniere heure, elle n'avoit perdu la
me-

memoire d'eux , & le contentement qu'elle recevoit de se voir delivrée de tant de maux , desquels il y avoit vingt ans , qu'elle estoit accablée , & leur envoya à tous des presens qui estoient de la valeur & prix que le pouvoit consentir une pauvre Reyne captive & mal fortunée.

Après envoya querir sa maison depuis le plus grand jusques au plus petit , & fit ouvrir ses coffres , & regarda combien elle pouvoit avoir d'argent, leur departit à chacun selon son moyen , & le service qu'elle avoit tiré d'eux , & à ses femmes leur partagea tout ce qui luy pouvoit rester de bagues, de carcans , de laiettes & accoustremens, leur disant à tous que c'estoit avec beaucoup de regret qu'elle n'avoit davantage pour leur donner & recompenser; mais qu'elle s'assuroit que son fils satisferoit à sa necessité, & pria son Maistre d'hostel de le faire entendre à son dit fils , à qui elle envoyoit sa benediction , le priant de ne venger point sa mort, laissant le tout à Dieu à en ordonner à ses divines volontez , & leur dit Adieu à tous sans larmoyer aucunement, mais au contraire les consoloit , & leur disoit qu'il ne falloit pas qu'ils pleurassent sur le point de la voir bienheureuse en contr'eschange de tant de malheurs
qu'elle

qu'elle avoit eus : puis les fit tous fortir de sa chambre, reservé ses femmes.

Or il estoit déjà nuit, & se retira en son Oratoire, où elle pria Dieu plus de deux heures les genoux nuds contre terre, car ses femmes s'en apperceurent, puis elle s'en revint à sa chambre, & leur dit, je croy qu'il vaut beaucoup mieux mes amies que je mange quelque chose, & que je me couche apres, afin que demain je ne fasse rien indigne de moy, & que le cœur ne me faille. Quelle generosité & quel courage ! ce qu'elle fit, & prenant une rostie au vin seulement, s'en alla coucher, & dormit fort peu, & employa la plus grande partie de la nuit en prieres & oraisons.

Elle se leva deux heures devant le jour & s'habilla le plus promptement qu'elle pût, & mieux que de coustume, & prit une robe de velours noir, qui estoit tout ce qu'elle s'estoit reservée de ses accoustremens, disant à ses femmes, mes amies je vouseusse laissé plustost cet accoustrement que celui d'hier, sinon qu'il faut que j'aïlle à la mort un peu plus honorablement, & que j'aye quelque chose plus que le commun. Voilà un mouchoir que j'ay reservé aussi, qui sera pour me bander les yeux quand je viendray là, que je vous donne ma mie

(par-

(parlant à une de ses femmes) car je veux recevoir ce dernier office de vous.

Après, elle se retira en son Oratoire, leur ayant dit derechef Adieu en les baisant, & leur dit tout plein de particularitez pour dire au Roy, à la Reyne, & à ses parens; non chose qui tendist à la vengeance, mais au contraire plustost: & fit là ses Pasques par le moyen d'une Hostie consacrée, que le bon Pape Pie V. luy avoit envoyée, pour s'en servir à la nécessité, & qu'elle avoit tousjours fort curieusement & saintement gardée & conservée.

Après avoir dit toutes ses Oraisons, qui furent bien longues, car il estoit déjà grand matin, elle s'en vint dans sa Chambre, & s'assit auprès du feu, parlant toujours à ses femmes, & les consolant au lieu que les autres la devoient consoler, leur disant que ce n'estoit rien des felicittez de ce monde, & qu'elle en devoit bien servir d'exemple aux plus grandes de la terre jusques aux plus petites, qu'elle qui avoit esté Reyne des Royaumes de France & d'Escoffe, de l'un par nature, & de l'autre par fortune, après avoir triomphé pesse mesle dans les honneurs & grandeurs, la voilà reduite entre les mains du Bourreau, innocente toutesfois, ce qui la consoloit pourtant, mes-

me-

mement le plus beau de leur pretexte estoit pris pour la faire mourir sur la Religion Catholique, bonne, sainte, qu'elle n'abandonneroit jamais jusques au dernier soupir, puis qu'elle y avoit esté baptisée, & qu'elle ne vouloit autre chose ny autre gloire après sa mort, sinon qu'elles publiassent sa fermeté par toute la France, quand elles y seroient retournées, comme elle les en prioit; & qu'encore qu'elle sçavoit qu'elles auroient beaucoup de creve-cœur, de la voir sur l'Échafaut pour jouër une telle tragedie, si vouloit-elle qu'elles fussent les tesmoings de sa mort, sçachant bien qu'elle n'en pourroit avoir de plus fidelles, pour en faire le rapport de ce qui en adviendrait.

Ainsi qu'elle achevoit ces paroles, l'on vint heurter fort rudement à la porte; ses femmes se doutant que c'estoit l'heure qu'on la venoit querir, voulurent faire resistance d'ouvrir, mais elle leur dit, mes amies cela ne sert de rien, ouvrez.

Et entra premierement un compagnon avec un baston blanc en sa main, lequel autrement sans s'adresser à personne, dit en se pourmenant par deux fois, me voicy venu, me voicy venu. La Reyne se doutant de l'heure de l'exécution,

tion, prit à la main une petite Croix d'y-voire.

Puis apres vinrent les Commissaires susdits, & estant entrez, la Reyne leur dit, He bien! Messieurs, vous m'estes venu querir, je suis preste & tres-resolue de mourir, & trouve que la Reyne ma bonne Soeur fait beaucoup pour moy, & tous vous autres particulièrement qui en avez fait cette recherche, allons donc. Eux voyant cette constance accompagnée d'une si grande douceur, & extreme beauté, s'en estonnerent fort, car jamais on ne la vit plus belle, ayant une couleur aux joües qui l'embellissoit.

Ainsi Boccace escrit de Sophonisba, laquelle estant en son adversité, apres la prise de son mary, & de sa ville, & parlant à Massinissa, vous eussiez dit, raconte-t-il, que son propre malheur la rendoit plus belle, & luy favorisoit la douceur de son vitage, pour la rendre plus desirable & agreable.

Ces Commissaires furent grandement esmeus à quelque compassion, toutesfois ainsi qu'elle sortoit, ils ne voulurent pas permettre à ses femmes de la suivre, craignant que pour leurs lamentations, souspirs, & hauts cris, l'acte de l'execution en fust aucunement troublé, mais elle leur dit, He quoy! Messieurs, voulez-vous
user

user de tant de rigueurs que de ne permettre seulement ou consentir que mes femmes m'accompagnent au supplice, au moins que j'obtienne cette faveur de vous autres, ce qu'ils luy accorderent, en leur promettant qu'elle leur imposeroit silence, & les feroit venir lors qu'il faudroit.

Le lieu de l'exécution estoit dans la Salle, au milieu de laquelle on avoit dressé un Eschafaut large de douze pieds en quarré, & haut de deux, tapissé de meschante revesche noire.

Elle entra donc dans cette Salle avec pareille majesté & grace, comme si elle fust entrée en une Salle de Bal, où l'on l'avoit veüe autresfois si excellemment paroistre, sans jamais changer de contenance.

Ainsi qu'elle fut auprès de l'Eschafaut, elle appella son Maistre d'Hostel, & luy dit aydez-moy à monter, c'est le dernier service que je recevray de vous, & luy reïtera tout ce qu'elle luy avoit dit en sa Chambre, pour dire à son fils : puis estant sur l'Eschafaut elle demanda son Aumosnier, priant les Officiers qui estoient là de permettre qu'il vinst, ce qui luy fut refusé tout à plat, luy disant le Comte de Izenty, qu'il la plaignoit grandement ainsi addonnée aux super-
sti-

stitutions du temps passé, & qu'il falloit porter la Croix de Christ en son cœur & non à la main, à quoy elle fit response qu'il estoit mal aisé de porter tel, & si bel objet en la main sans que le cœur n'en fust touché de quelque emotion, & souvenance; que la chose la plus seante à toutes les personnes Chrestiennes, c'estoit de porter la vraye marque de sa Redemption, lors que la mort les menaçoit: Et voyant qu'elle ne pouvoit avoir son Aumosnier, elle fit venir ses femmes, ainsi qu'ils luy avoient promis, ce qu'ils firent, l'une desquelles à son entrée dans la Salle, appercevant sa Maistresse sur l'Eschafaut en tel equipage parmy les Bourreaux, ne se pût engarder de crier, gemir & perdre contenance; mais incontinent la Reyne luy ayant fait signe du doigt contre la bouche, elle se retint.

Sa Majesté alors commença à faire des protestations, que jamais elle n'avoit attenté, ny à l'Estat, ny à la vie de la Reyne sa bonne Sœur, oüy bien d'avoir voulu chercher sa liberté comme tous captifs sont obligez, mais qu'elle voyoit bien que la cause de sa mort, estoit la Religion dont elle s'estimoit tres-heureuse de terminer sa vie pour ce sujet, & prioit la Reyne sa bonne Sœur, d'avoir pitié de
ses

ses pauvres serviteurs qu'elle tenoit captifs, en consideration de l'affection dont ils avoient esté esmeus à rechercher la liberté de leur Maistresse, puis qu'elle en devoit partir pour tous.

On luy amena un Ministre pour l'exhorter, mais elle luy dit en Anglois, Hal mon amy donnez-vous patience, luy declarant qu'elle ne vouloit communiquer avec luy, ny avoir aucuns propos avec ceux de sa secte, & qu'elle estoit apprestée à mourir sans conseil, & que telles gens que luy ne luy pouvoient apporter aucune consolation ny contentement d'esprit.

Ce neantmoins voyant qu'il continuoit ses prieres en son barragouin, elle ne laissa de dire les siennes en Latin, eslevant sa voix par dessus celle du Ministre, & puis reedit qu'elle s'estimoit beaucoup heureuse, de respendre la derniere goutte de son sang pour sa Religion, plus que de vivre plus longuement, & qu'elle ne pouvoit attendre que nature parachevât le cours ordonné de sa vie, & qu'elle esperoit tant en luy qui estoit representé par la Croix, qu'elle tenoit en sa main, & devant les pieds duquel elle se prosternoit, que cette mort temporelle soufferte pour son nom, luy seroit le passage, le commencement & l'entrée de la

vie eternelle avec les Anges, & les ames bienheureuses, qui recevroient d'elle son sang, & le representeroient devant Dieu en abolition de toutes ses offenses, les priant de luy estre intercesseurs pour obtenir pardon de grace.

Telles estoient ses prieres estant à genoux sur l'Eschataut, lesquelles elle faisoit d'un cœur fort ardent, y adjoustant plusieurs autres pour le Pape, les Roys de France & d'Espagne, & mesme pour la Reyne d'Angleterre, priant Dieu la vouloir illuminer de son esprit, priant aussi pour son fils, & pour l'Isle de la Bretagne, & d'Escoffe, pour les vouloir convertir.

Cela fait elle appella ses femmes pour luy ayder à oster son voile noir, sa coëffe & ses autres ornemens, & ainsi que le Bourreau y vouloit toucher, elle luy dit, Ha! mon amy ne me touche, toutesfois elle ne pût s'en garder qu'il n'y touchast; car apres qu'on eut abbaissé sa robe jusques à la ceinture, ce vilain la tira par le bras assez lourdement, & luy osta son pourpoint, son corps de cotte avec le collet bas, de maniere que son corps & sa belle gorge plus blanche qu'albastre paroissoient nuds & descouverts.

Elle mesme s'accommoda le plus diligemment qu'elle pouvoit, disant qu'elle

le

le n'estoit pas accoustumée à se despoüiller devant le monde, ny en si grande compagnie, (on dit qu'il y pouvoit bien avoir quatre à cinq cens personnes) ny se servir de tel valet de chambre.

Ce Bourreau se mit à genoux, & luy demanda pardon, à quoy elle dit qu'elle luy pardonnoit, & à tous ceux qui estoient Autheurs de sa mort, d'aussi bon cœur qu'elle croyoit ses pechez luy estre pardonnez de Dieu.

Puis elle dit à sa femme à qui elle avoit donné auparavant le mouchoir, qu'elle luy portast ledit mouchoir.

Elle portoit une Croix d'or, où il y avoit du bois de la vraye Croix, avec l'Image de nostre Seigneur, qu'elle vouloit bailler à une de ses Damoiselles, mais le Bourreau l'en empescha, nonobstant l'avoir prié de le faire, luy promettant que la Damoiselle luy payeroit trois fois la valeur.

Ainsi s'estant toute apprestée, après avoir baisé toutes ses Damoiselles, elle leur donna congé de se retirer avec sa Benediction, leur faisant le signe de la Croix sur elles, & voyant qu'une d'eux ne se pouvoit contenir de pleurer, elle luy imposa silence, disant qu'elle s'estoit obligée de promesse qu'elles ne feroient aucun trouble par leurs pleurs & gemissemens, leur commandant de se retirer

dou-

doucement, de prier Dieu pour elle, & porter bon & fidelle tesmoignage de sa mort, en sa Religion ancienne, sainte & Catholique.

L'une d'eux luy ayant bandé les yeux de son mouchoir, incontinent elle se jeta à genoux de grand courage, sans donner la moindre demonstration ou signe d'aucune crainte de la mort.

Sa constance estoit telle, que toute l'assistance, mesme ses ennemis furent esmeus, & n'y eut pas quatre personnes qui se peurent garder de pleurer, tant ils trouverent ce spectacle estrange, se condamnant eux-mesmes en leur conscience d'une telle injustice.

Et parce que le Bourreau & le Ministre de satan l'importunoit, luy voulant tuer l'ame avec le corps, & la troublant en ses prieres, en haussant sa voix pour le surmonter, elle dit en Latin le Pseaume, *In te Domine speravi, non confundar in aeternum*: Lequel elle recita tout au long. Ayant achevé se mit la teste sur le Billot, & comme elle repetoit derechef, *In manus tuas Domine commendo spiritum meum*, le Bourreau luy donna un grand coup de hache, dont il luy enfonça ses attiffets dans la teste, laquelle il n'emporta qu'au troiefieme coup, pour rendre le martyre plus grand & plus illustre, combien que

ce n'est pas la peine, mais la cause qui fait le martyre.

Ce fait, il prend la teste, laquelle il monstra aux assistans, & dit, Dieu sauve la Reyne Elizabeth, ainsi adviene aux ennemis de l'Evangile, & en ce disant la decoiffa, par maniere de mespris, afin de montrer ses cheveux déjà blancs, qu'elle ne craignoit pourtant estant en vie de les montrer, ny de les tordre & friser comme quand elle les avoit si beaux, si blonds & cendrez; car ce n'estoit pas la vieilleffe qui les avoit ainsi changés en l'âge de trente cinq ans, & n'ayant pas quasi quarante ans; mais c'estoient les ennuys, tristesses & maux qu'elle avoit endurez en son Royaume, & en sa prison.

Cette malheureuse Tragedie finie, ses pauvres Damoiselles curieuses de l'honneur de leur Maistresse, s'adresserent à Paulet son Gardien, & le prierent que le Bourreau ne touchast plus au corps de leur Maistresse, & qu'il leur fust permis de la despoüiller, apres que le monde seroit retiré, afin qu'aucune indignité ne fût faite, promettant de luy rendre la despoüille, & tout ce qu'il pourroit avoir & demander, mais ce maudit les renvoya fort lourdement, leur commandant de sortir hors de la Salle.

Cependant le Bourreau la deschaussa,
&

& la mania par tout à sa discretion: on doute s'il luy en fit de mesme comme ce miserable..... dans les cent Nouvelles de la Reyne de Navarre, à l'endroit de cette femme: Il arrive des tentations aux hommes plus estranges que celle là.

Après qu'il en eut fait ce qu'il vouloit, le corps fut porté en une chambre joignant celle des serviteurs, bien fermée, de peur qu'ils n'y entraissent pour luy faire aucun pieux & bon office, ce qui leur augmenta & doubla leur ennuy, car ils la voyoient par un trou au travers à demy couverte d'un morceau de drap de bure, qu'on avoit arraché de la Table du jeu de son Billard. Quelle mecaniqueté, voire animosité & indignité de ne luy en avoir voulu achepter un noir un peu plus digne d'elle.

Ce pauvre corps y fut assez long-temps de cette sorte, jusques à ce qu'il commença à se corrompre, qu'enfin ils furent contraints de le saller & embaumer à la legere, pour espargner les fraix, & puis le mirent en un coffre de plomb, où il fut gardé sept mois, & puis porté dans une terre prophane du temple de Petumbourg: vray est que cette Eglise est dédiée à saint Pierre, & la Reyne Catherine d'Espagne y est enterrée à la Catholique; mais elle est aujourd'huy prophane, com-

me sont toutes les Eglises d'Angleterre.

Il y en a qui ont dit & escrit, mesme des Anglois, qui ont fait un livre de cette mort & de ses causes, que la despoüille de la Reyne morte fut ostée au Bourreau, en luy payant en argent la valeur de ses habits & ornemens Royaux.

Aucuns Espagnols en firent de mesme lors qu'ils firent mourir Francisque Pizarre, ainsi que j'ay dit en quelque part parlant de luy.

La revesche dont l'Eschafaut estoit couvert, mesme les aix d'iceluy, le pavé de la maison, & toutes autres choses arrosées de son sang, furent incontinent une partie bruslez, une partie lavées, de peur qu'au temps à venir ils ne servissent à superstition, c'est à dire de peur qu'aucuns Catholiques soigneux ne les vinssent un jour achepter, & recueillir avec respect, honneur & reverence, (quelle crainte qui pourra servir possible de prophetie & augure) comme les bons Peres Anciens avoient de coustume de garder les Reliques, & observer avec devotion les monumens des Martyrs. Ce n'est pas de ce temps que les heretiques ont ainsi fait ; *Quia omnia que Martyrum erant cremabant*, comme dit Eusebe, *& cineres in Rhodanum spargebant, ut cum*

corporibus interiret eorum quoque memoria. Mais pourtant la memoire de cette Reyne en dépit de toutes choses vivra à jamais , en gloire & en triomphe.

Voilà enfin le discours de sa mort , que je tiens par le rapport de deux Damoiselles presentes , bien honnestes certes & bien fidelles à leur Maistresse , & obeïssantes à son commandement , pour avoir porté tesmoignage de sa constance & de sa Religion. Elles s'en retournerent en France après l'avoir perduë , car elles estoient Françoises , dont l'une estoit fille de Mademoiselle de Raré , que j'avois veüe en France l'une des Dames de la Reyne. Cependant ces deux honnestes Damoiselles eussent fait pleurer les plus Barbares à les oüyr faire si piteux conte , qu'elles rendoient du tout lamentable , & par leurs pleurs , & par leurs douces , dolentes & belles paroles.

J'en ay appris aussi beaucoup d'un livre qui a esté fait & imprimé , qui s'intitule , le Martyre de la Reyne d'Escosse , douairiere de France. Helas pour avoir esté nostre Reyne , cela ne luy a gueres servy , il me semble que pour avoir esté telle , on devoit craindre à la faire mourir , de peur de la vengeance ; & y eust-on songé cent fois avant que venir là.

si nostre Roy en eust bien voulu prendre l'affirmative, mais dautant qu'alors il haïssoit Messieurs de Guise ses Cousins, il s'en soucia fort peu, & que par maniere d'acquit. Helas! qu'en pouvoit mais la pauvre innocente, voilà ce qu'en disoient aucuns.

D'autres disoient & asseuroient qu'il s'en formalisa fort, comme de vray il envoya à la Reyne d'Angleterre Monsieur de Bellievre, l'un des grands & prudents Senateurs de France, & des plus suffisans, qui ne faillit d'y apporter toutes ses raisons, prieres de son Roy & menaces, & tout ce qu'il pût, & entre autres de luy alleguer, qu'il n'appartenoit à un Roy ou à un Souverain de faire mourir un autre Roy ou un autre Souverain, sur lequel il ne pouvoit avoir aucune puissance, ny de Dieu, ny des hommes.

Donc sur ce luy allegua d'un visage courroucé l'Histoire de Conradin mort & executé à Naples, menaçant ladite Reyne d'une prophetie de vengeance, comme à l'autre qui fit faire l'execution, & dautant qu'elle est à propos, piteuse, & quasi semblable à celle de nostre Reyne, pour mieux l'entendre, j'ay esté d'avis de la mettre icy par escrit.

Conradin donc de Sueve, jeune Gentil-homme qui fut fils de Henry, fils aîné

ce

de Frederic second, passa en Italie, accompagné d'un sien parent de son âge, Duc d'Autriche, & avec une fort grosse armée d'Allemands & autres, cuydant recouvrer Naples & Sicile, qu'il pretendoit luy appartenir par la succession de son Ayeul, & de ses Oncles, & de fait mit aucunement Charles Duc d'Anjou premier Roy de Naples, pour lors paisible, en danger de le perdre; mais il vint à perdre la Bataille, & ses gens defaits, fut pris avec son dit parent (je ne diray la façon, ne servant à nostre propos) & menez devant le Roy Charles qui les fit tres-bien garder prisonniers l'espace d'un an, au bout duquel au vingt-troisiesme d'Octobre l'on estendit des couvertures de velours cramoisi au milieu du marché de Naples, au lieu où fut mise depuis une colonne devant l'Eglise des Carmes, que la mere de Conradin fit bastir depuis.

Et furent amenez sur les couvertures Conradin, & le Duc d'Autriche, & autres en grande presse du peuple, non seulement de France, & Neapolitains, mais de toutes les Villes voisines, qui estoient accourus à ce cruel spectacle, lequel aussi le Roy Charles vit, combien qu'il fust en une Tour assés loïn de là, regardant tout ce qui s'y faisoit.

Quand ils furent venus, Maistre Robert de Barry, premier Greffier du Roy Charles, monta sur un Perron, que l'on avoit dressé tout exprés, & leut la Sentence de mort contre les susdits, pour avoir troublé la paix de l'Eglise, avoir faussement usurpé le nom du Roy, vouloir occuper & attenter contre la propre personne du Roy mesme, à quoy Conradin dit en langue Latine à celuy qui la prononça, la valeur de telles paroles, *Traistre, pail-lard, meschant, tu as condamné le fils du Roy, & ne sçais-tu pas qu'un pareil sur son pareil n'a point de commandement ny de puissance, & ne le peut condamner à la mort.*

Puis il n'y a qu'il eust voulu offencer l'Eglise, mais seulement conquister le Royaume qui luy appartenoit, & qu'on luy retenoit à tort, mais qu'il esperoit que sa mort seroit vengée, & tirant un gand de sa main, le jetta vers le peuple, comme un signe d'investiture, mais plustost de vengeance, disant qu'il laissoit son heritier Dom Fredéric de Castille fils de sa tante.

Ce dit gand fut recueilly d'un Chevalier, & depuis porté au Roy Pierre d'Ar-ragon.

Cela fait, le premier fut le Duc d'Au-
 striche à qui la teste fut trenchée, laquel-
 le

le separée du corps cria par deux fois *Jesus Maria.*

Et Conradin l'ayant prise la baïsa tendrement & la ferrant auprès de sa poitrine, pleura le malheur de son Compagnon, s'accusant soy-mesme qu'il avoit esté cause de sa mort, l'ayant tiré d'avec sa mere, & l'ayant mené avec soy à si cruelle fortune. Puis se mit à genoux les mains & les yeux levés au Ciel, demandant pardon, & sur ce point l'executeur de tel office luy fit voler la teste & à d'autres après.

Et à ce Ministre Bourreau un autre pour cela appareillé fit le semblable qu'il avoit fait aux autres, luy coupant incontinent la teste, afin qu'il ne se püst jamais vanter d'avoir espandu si noble sang.

Les Corps sans teste demeurèrent sur terre long-temps, & ne fut homme si hardy d'y toucher, jusques à tant que Charles eust commandé qu'ils fussent ensevelis.

Telle fut la fin miserable de ce jeune Prince Conradin, plaint & pleuré de tous ceux qui le virent mourir.

Plusieurs qui escrivoient de ce temps, ce dit l'Histoire, blasmerent fort le jugement de Charles, pour l'avoir fait mourir, ne leur semblant point chose Royale & Chrestienne, d'user de cruauté en-

vers un tel Seigneur, & de tel âge, & de telle Noblesse & fortune; dautant que c'est chose belle & honorable de garder les grands Seigneurs, comme de les vaincre, & qu'apres la victoire on doit mettrel'espée bas, & ne l'arroser plus de sang vaincu, principalement Chrestien: & qui pis est luy ayant esté pris devant Damiette par les Sarrazins avec le Roy Saint Loüis son frere, furent Royalement traittés, Royalement tenus, & Royalement relaschés en payant rançon.

Aussi le Roy Pierre d'Arragon le reprochant audit Roy Charles par une lettre, parce qu'il n'avoit pas gardé telle raison envers Conradin, que les Sarrazins envers luy, entre autres paroles luy dit ainsi; *Tu Nerone Neronior, & Sarracenis crudelior.* Tu es plus Neron que Neron, & plus cruel que les Sarrazins.

Aussi Robert Comte de Flandres son gendre, prit si grand desplaisir à cette mort, que plein d'une noble colere, transperça d'un coup d'estoc, & tua celuy qui leut la sentence, luy semblant celuy n'estre pas digne de vivre, qui estant de tres-basse race avoit esté si hardy de lire une sentence de mort, contre un Prince de si haut lignage.

Or pour la vengeance de cette mort

& supplice. au bout de quelque temps ainsi que le Roy Charles estoit venu à Bordeaux, pour se trouver au combat assigné & compromis entre luy & le Roy Pierre; son fils unique Charles, Prince de Salerne, vint à estre pris en un combat de mer fort malheureusement, & contre le commandement que son pere luy avoit fait exprés de ne venir aux mains nullement, & toute sa fleur de Noblesse François prise & défaite par Roger de Loria Calabrois, & Admiral du Roy Pierre; dont pour un coup furent les testes tranchées en Sicile à Messine, à plus de deux cens Gentils-hommes & Barons François, & tout pour la vengeance de Conradin.

En partie le Royaume se vint à revolter, mesmes la ville de Naples, sur lequel piteux jeu arriva Charles, qui venant malade de tristesse, dépit & melancolie passa de cette vie en l'autre, ayant regné dix neuf ans assez paisiblement, & n'ayant que cinquante six ans, laquelle mort ayant esté sceuë par les Siciliens, coururent à la prison où estoit le reste des pauvres François, pris par cet Admiral Roger de Loria pour les tuer & massacrer tous, mais parce que tout captifs qu'ils estoient se deffendirent vaillamment (pour avoir plustost fait & s'oster du danger)

mirent le feu aux prisons, & les bruffierent tous en vie, voyez quelle vengeance!

Puis assemblerent tous les Syndics de routes les villes de Sicile pour juger Charles Prince de Salerne, en suivant la maniere de faire du Roy Charles son Pere, quand il jugea Conradin, & tous d'un commun accord le jugerent & condamnerent à avoir la teste trenchée, comme son pere avoit condamné Conradin.

Ce jugement ainsi donné la Reyne Constance par un vendredy matin envoya signifier la mort au jeune Prince, le faisant advertir qu'il pourveust au salut de son ame, parce qu'il falloit qu'il receust la mort ce jour-là comme Conradin. A quoy le Prince respondit par telles paroles, *Je suis content de prendre en patience cette mort de bon cœur, me souvenant qu'aujourd'hui nostre S. J. C. recut sa mort & Passion.*

Quand la Reyne eut entendu qu'il avoit fait telle response, elle qui estoit bonne Chrestienne, devote, sage & modeste Dame, dit ainsi: puis que le Prince pour le regard de ce jour veut prendre la mort si doucement, & si patiemment, j'ay aussi deliberé, en l'honneur de celuy qui à tel jour souffrit mort & Passion, luy estre misericordieuse, comme il nous le fut aussi; & cela dit commanda qu'il fust gardé

gardé sans qu'on luy fist aucun deplaisir.

Et pour contenter le peuple qui requeroit sa mort, à tous elle leur fit entendre qu'un chose de telle importance, de laquelle il pourroit sortir plusieurs scandales, il ne falloit faire aucune deliberation sans le sceu du Roy Pierre, & ainsi commanda que le jeune Prince fust mené en Catalogne en toute seureté; ce qui fut fait & laissé à l'avis & jugement du Roy Pierre, qui depuis après quatre ans avoir demeuré prisonnier, fut delivré à la mode que dit l'Histoire.

Cet acte n'aporta pas moins de louange à cette sage & pitoyable Reine, usant de cette douceur & pitié, que d'infamie (dit l'Histoire) au Roy Charles, pour s'estre baigné trop cruellement dans le sang innocent du jeune & Royal Enfant suivant son appetit desordonné.

Voilà l'Histoire de Conradin, sur laquelle je n'ay veu gueres de personnes genereuses qui n'ayent dit que la Reyne d'Angleterre eust acquis une gloire immortelle, si elle eust usé de misericorde à l'endroit de la Reyne d'Escoffe, en imitant cette bonne Reine Constance, & aussi quelle seroit exemte de courir la fortune de la vengeance qui l'attend, quoy qu'elle tarde, pour un tel sang innocent respandu, qui crie là haut; on dit que
la;

ladite Reyne Angloise fut sage & advisée en cela, car non seulement elle ne voulut passer par l'advis de ceux de son Royaume, mais de plusieurs grands Princes & Seigneurs Protestans, tant d'Allemagne que de France, comme le feu Prince de Condé & Casimir, morts peu apres, & le Prince d'Orange, & autres qui signerent cette mort violente.

Car ils en portoient la conscience chargée, puis que cela ne leur touchoit en rien, & ne venoit en aucun avantage, ne le faisant que pour plaire à la Reyne, mais tant s'en faut, leur portoit un prejudice inestimable.

On dit aussi que ladite Reyne Elizabeth quand elle envoya signifier cette triste sentence à la pauvre Reyne Marie, que celuy qui luy en porta la parole, l'assura que c'estoit à son grand & triste regret, mais par la contrainte de ses Estats, qui l'en avoient pressée; elle respondit, elle a bien plus de puissance que cela, pour les rendre obeissans à ses volontés quand il luy plaist, car c'est la Princesse qui se fait le plus craindre & reverer.

Or je m'en rapporte à la verité du tout, que le temps revelera, cependant la Reyne Marie vivra glorieuse & en ce monde & en l'autre, jusqu'à ce qu'il vienne d'icy à quelques années quelque

que bon Pape qui la canonise pour le martyre qu'elle a souffert en l'honneur de Dieu & de sa Loy.

Il ne faut douter que si ce grand, vaillant, & genereux Prince, feu Monsieur de Guise dernier ne fust mort, que la vengeance d'une si noble Reyne & Cousine ainsi morte, ne seroit maintenant à naistre. Or c'est assez parlé d'un sujet si pitoyable, parquoy je fais fin.

Cette Reyne qui fut en beauté non semblable,

Fut par trop d'injustice executée à mort,

Pour soustenir sa Foy d'un cœur inviolable,

Se peut-il faire donc qu'on n'en venge le tort.

Il y en a eu un qui a fait son Tombeau en vers Latins, dont la substance estoit telle. Nature avoit produit cette Reyne pour estre veüe de tout le monde; aussi a-t-elle esté veüe en grande admiration pour sa beauté & ses vertus tant qu'elle a veü, mais l'Angleterre y portant envie, la mit sur un Eschafaut pour estre veüe en derision, qui pourtant a esté bien trompée, car telle veüe luy à tourné à louange & admiration envers le monde, & envers Dieu. Si

Si faut-il avant que je finisse, que je die encore cecy pour répondre à aucuns que j'ay ouïy parler mal de la mort de Chastelard, que la Reyne fit executer en Escosse, & l'en taxer, voire estre si malheureux de tenir que par vengeance divine elle avoit justement paty, comme elle avoit fait partir autruy. Il faudroit donc à ce conte qu'il n'y eût nullement de justice, & qu'il n'en faut jamais faire; & qui en sçait l'Histoire n'en blamera nullement nostre dite Reyne, & pour ce je la vais raconter pour sa justification.

Ce Chastelard donc fut un Gentilhomme de Dauphiné, de bon lieu, & de bonne part: car il fut petit neveu du côté de la mere de ce brave Mons. de Bayard, aussi disoit-on qu'il luy ressembloit de raille, car il l'avoit moyenne, & tres-belle & maigreline, ainsi qu'on disoit que Monsieur de Bayard l'avoit, il estoit fort adroit aux armes & dispos en toutes choses, & à tous honnestes exercices, comme à tirer des armes, à jouer à la paulme, à sauter & à danser.

Bref il estoit Gentil-homme tres-accomply, & quand à l'ame il l'avoit aussi tres-belle, car il parloit tres-bien, & mettoit par escrit des mieux, & mesme en rime, aussi-bien que Gentil homme de France, usant d'une poésie fort douce & gentile en Cavalier.

Il suivoit Monsieur Damville aussi nommé de ce temps, aujourd'huy Monsieur le Connestable, & lors que nous fumes avec Monsieur le Grand Prieur de la Maison de Lorraine & luy, conduire ladite Reyne, ledit Chastelard fut avec luy, qui en cette compagnie se fit bien connoistre à la Reyne ce qu'il estoit en toutes ses gentilles actions, & sur tout en ses rimes; & entre autres il en fit une d'elle sur une traduction en Italien, car il le parloit & l'entendoit bien, qui commence, *Che giova posseder Città e Regni, &c.* Qui est un Sonnet tres-bien fait dont la substance est telle; Dequoy sert posseder tant de Royaumes, Citez, Villes, Provinces, commander à tant de peuples, se faire respecter, craindre & admirer, & voir d'un chacun, & dormir vefve seule & froide comme glace.

Il fit plusieurs autres rimes tres-belles que j'ay veües escrites à la main, car jamais elles n'ont esté imprimées que j'aye veu.

La Reyne donc qui aimoit les Lettres & principalement les rimes, & quelquefois elle en faisoit de gentilles, se plût à voir celles dudit Chastelard, & mesme elle luy faisoit response, & pour ce luy faisoit bonne chere, & l'entretenoit souvent cependant luy s'embrasa couvertement d'un

d'un feu par trop haut, sans que l'objet en peuve mais, car qui peut deffendre d'aimer? On a bien aimé le temps passé les plus chastes Déesses, & Damoiselles, & aime-t-on encore, voire a-t-on aimé des Statues de marbre, mais pour cela les Dames n'en sont à blasmer, si elles n'y adherent; brusle donc qui voudra sous ces feux couverts.

Chastelard s'en retourne avec toute la troupe en France, fort fasché & desesperé d'abandonner si bel objet; au bout d'un an la premiere guerre vint en France, luy qui estoit de la Religion combat en soy quel party il doit prendre, ou d'aller à Orleans avec les autres, ou de demeurer avec Monsieur Damville, & avec luy faire la guerre contre sa Religion. Ce dernier luy est trop amer d'aller ainsi contre sa foy, & contre sa conscience; de l'autre, porter les armes contre son maistre luy desplaist grandement, parquoy resout ny pour l'un ny pour l'autre combattre, mais de se bannir de France, & s'en aller en Escosse, & laisser battre qui voudra, & là couler le temps. Il en ouvre le propos à Monsieur Damville, & luy descouvre sa resolution, & le prie d'escrire à la Reyne des lettres en sa faveur, ce qu'il obtint, & ayant pris congé des uns & des autres, il part & le vis
par-

partir, & me dit Adieu & une partie de sa resolution, car nous estions bons amis.

Il fait donc son voyage, & l'acheve heureusement, si bien qu'estant arrivé en Elcosse, & ayant discouru de toute sa resolution à la Reyne, elle le reçoit humainement, & l'asseure estre le bien venu, mais abusant de cette bonne chere, il voulut s'attaquer à un si haut Soleil, qu'il s'y perdit, comme Phaëton. Car forcé d'amour & de rage il fut si presomp-tueux de se cacher sous le lit de la Reyne, lequel fut descouvert, ainsi qu'elle se vouloit coucher, mais la Reyne sans faire aucun scandale luy pardonna, s'aidant du beau conseil que cette Dame d'honneur fit à sa Maistresse dans les nouvelles de la Reyne de Navarre, lors qu'un Seigneur de la Cour de son frere coulant par une trapelle, faite par luy exprés en la ruelle, la voulut forcer, de laquelle il n'en rapporta rien que honte, & de belles esgratigneures, & le voulant faire chastier de sa temerité, & s'en plaindre à son frere, sa Dame d'honneur luy conseilla que puis qu'il n'en avoit eu que de belles esgratigneures, & honte, il estoit assez puny, & qu'en pensant faire clair son honneurelle l'obscurceroit davantage: Estant l'honneur de tel prix qu'il ne se doit ja-
mais.

mais mettre en debat, & tant plus on le veut contendre, tant plus il va au nez du monde; & puis à la bouche des médifans.

Nostre Reyne d'Escoffe comme estant sage & prudente passa ainsi ce scandale, mais ledit Chastelard non content, & plus que forcené d'amour y retourna pour la seconde fois, ayant oublié sa premiere faute & son pardon. Alors la Reyne pour son honneur, & à ne donner occasion à ses femmes de penser mal, voire à son peuple s'il le sçavoit, perdit patience, le mit entre les mains de la Justice, qui le condamna tout aussi-tost à avoir la teste trenchée, veu le crime du fait: Et le jour venu ayant esté mené sur l'Eschafaut, avant mourir prit en ses mains les hymnes de Monsieur de Ronfard, & pour son eternelle consolation, se mit à lire tout entierement l'hymne de la mort, qui est tres-bien fait, & propre pour ne point abhorrer la mort, ne s'aydant autrement d'autre livre spirituel, ny de Ministre, ny de Confesseur.

Aprés avoir fait son entiere lecture, se tourne vers le lieu où il pensoit que la Reyne fust, & s'escria haut, Adieu la plus belle, & la plus cruelle Princeffe du monde, & puis fort constamment tendant le cou à l'Executeur se laissa défaire fort aisément.

Aucuns ont voulu discourir à quoy il l'appelloit tant cruelle , ou si c'estoit qu'elle n'eust eu pitié de son amour ou de sa vie ; là dessus qu'eust-elle sceu faire, si après le premier pardon , elle eust donné le second ; elle estoit scandalisée par tout , & pour sauver son honneur, il falloit que la justice usast de son droit , & c'est la fin de l'Histoire.





DISCOURS

QUATRIESME.

De la Reyne d'Espagne Elizabeth de France.

E'Escris icy de la Reyne d'Espagne Elizabeth de France, & vraye fille de France, en tout belle, sage, vertueuse, spirituelle & bonne s'il en fut onc, & croi que depuis sainte Elizabeth onc aucune a porté ce nom, qui l'ait surpassée en toutes sortes de vertus & perfections, encore que ce beau nom d'Elizabeth ait esté fatal en bonté, vertu, sainteté & perfection à celles qui l'ont porté, comme plusieurs ont crû.

Lors qu'elle nasquit à Fontainebleau, le Roy son grand Pere, pere & mere en firent une tres-grande joye, & vous eussiez dit que c'estoit un Astre heureux envoyé

voyé du ciel pour apporter tout bonheur à la France. Car son Baptesme y apporta la paix, comme son mariage. Voyez comme les bonheurs se rassemblent en une personne, pour les distribuer par diverses occurrences; car alors la paix se fit avec le Roy Henry d'Angleterre, & pour la mieux confirmer & fortifier, le Roy le fit son compere, & donna à sa filleule ce beau nom d'Elizabeth, à la naissance & au Baptesme de laquelle se firent d'aussi grandes resjouissance qu'à celles du petit Roy François dernier.

Toute enfantine qu'elle estoit, elle promettoit quelque chose de grand un jour, & quand elle vint à estre grande, encore promit-elle davantage, car toute vertu & bonté abondoit en elle, tellement que toute la Cour l'admiroit & pronostiquoit une grande grandeur, & Royauté un jour pour elle. Aussi dit-on que lors que le Roy Henry maria sa seconde fille Madame Claude au Duc de Lorraine, il y en eut aucuns qui luy remonstrent le tort qu'il faisoit à l'aînée de marier sa puis-née avant elle; il fit responce, ma fille Elizabeth est telle qu'il ne luy faut donner un Duché pour la marier, il luy faut un Royaume, encor ne faut-il pas qu'il soit des moindres, mais des plus grands, tant grande est-elle en tout; & m'asseure tant qu'il

qu'il ne luy en peut manquer un, voilà pourquoy elle le peut encore attendre. Vous eussiez dit qu'il prophetisoit pour l'advenir, aussi ne chauma-t-il pas de son costé à luy en procurer & pourchasser un.

Car lors que la paix fut faite entre les deux Rois à Cercan, elle fut promise en mariage à Dom Carlos Prince des Espagnes, qui eût été un brave & vaillant Prince, & l'image de son grand pere l'Empereur Charles s'il eust vescu, mais le Roy d'Espagne son pere venant à estre veuf par le trespas de la Reyne d'Angleterre sa femme, & sa Cousine germaine, ayant veu le portrait de Madame Elizabeth, & la trouvant fort belle, & fort à son gré, en coupa l'herbe sous le pied à son fils & la prit pour luy, commençant cette charité par soy-mesme: aussi les François & Espagnols disoient pour lors tous d'une mesme voix, la voyant si accomplie, que vous eussiez dit qu'elle avoit esté conceüe & faite avant le monde, & réservée dans la pensée de Dieu, jusques à ce que sa volonté la joignist avec ce grand Roy son mary, car il n'estoit autrement predestiné, que luy estant si haut, si puissant, & quasi approchant en toute grandeur un ciel, espousast autre Princesse que sur-humaine, & celeste, & en tous points parfaite & accomplie, & lors
que

que le Duc d'Alve la vint voir & espou-
 ser pour le Roy son Maistre, la trouva ex-
 trêmement agreable & advenante pour
 son dit Maistre, & dit que cette Princesse
 feroit bien aisément oublier au Roy d'Es-
 pagne les regrets de ses dernieres fem-
 mes, & del'Angloise, & Portugaise.

Depuis à ce que je tiens de bon lieu, le-
 dit Prince Dom Carlos l'ayant veüe en
 vint si amoureux, & si plein de jalousie
 qu'il l'en porta grande toute sa vie à son
 pere, & fut si dépité contre luy, pour luy
 avoir soustrait sa belle proye, qu'oncques
 bien il ne l'en ayma, jusques à luy dire &
 reprocher qu'il luy avoit fait un grand
 tort, & injure, de luy avoir osté celle qui
 luy avoit esté promise si solemnellement
 par un bon accord de paix: Aussi dit-on
 que cela fut cause de sa mort en partie,
 avec d'autres sujets que je ne diray point
 à cette heure; car il ne se pouvoit garder
 de l'aimer dans son ame, l'honorer & re-
 verer, tant il la trouvoit aymable & agre-
 able à ses yeux, comme certes elle l'e-
 stoit en tout.

Son visage estoit beau, & ses cheveux
 noirs qui adombroient son teint & le ren-
 doient si attirant, que j'ay ouï dire en Es-
 pagne que les Seigneurs ne la pouvoient
 regarder de peur d'en estre épris, & en
 causer jalousie au Roy son mary, & par

consequent eux courir fortune de la vie.

Les gens d'Eglise en faisoient tout de mesme, de peur de tentation, ne cognoissant assez de forces & commandement à leur chair pour l'en garder d'en estre tentée, & encôres qu'elle eût eu la petite verolle, estant grande & mariée, on luy secourut son visage si bien, par des sueurs d'œufs frais, chose fort propre pour cela, qu'il n'y parut rien; dont j'en vis la Reyne sa mere fort curieuse à luy envoyer par force couriers beaucoup de remedes, mais celuy de la sueur d'œuf en estoit le souverain.

Sa taille estoit tres-belle & plus grande que celle de toutes ses Sœurs, qui la rendoit fort admirable en Espagne, dautant que les tailles hautes y sont rares, & fort pour cela estimées, & cette taille elle l'accompagnoit d'un port, d'une majesté, d'un geste, & d'un marcher, & d'une grace entremeslée del'Espagnole & de la Françoisise en gravité & en douceur, que j'ay veu quand elle passoit par sa Cour, ou qu'elle alloit se pourmener en quelque part, fut en allant aux Eglises, ou aux Monasteres, ou aux jardins; il y avoit si grande presse pour la voir, & si grande foule & abord de peuple qu'on ne se pouvoit tourner parmy cette tourbe, & bienheureux

reux & heureuse estoit celuy ou celle qui pouvoit le soir dire j'ay veu la Reyne. Aussi on dit & j'ay veu, que jamais Reyne ne fut tant aimée en Espagne comme elle, & n'en desplaise à la Reyne Isabelle de Castille; aussi l'appelloit-on la Reyne, *Isabela de la Paz y de Bondad*, la Reyne de la paix & de bonté. Et nos François l'appellerent la Sylvie de paix.

Un an avant qu'elle vinst en France à Bayonne elle tomba malade en telle extremité, qu'elle fut abandonnée des medecins. Sur quoy il y eut un certain petit Medecin Italien, qui pourtant n'avoit grande vogue à la Cour, qui se presentant au Roy, dit que si on le vouloit laisser faire, il la gueriroit, (ce que le Roy luy permit, aussi estoit-elle morte) il l'entreprend, & luy donne une medecine, qu'après l'avoir prise on luy vit tout à coup monter miraculeusement la couleur au visage, & reprendre son parler, & puis après sa convalescence; & cependant toute la Cour & tout le peuple d'Espagne rompoient les chemins de Processions, d'allées & venuës qu'ils faisoient aux Eglises, & aux Hospitiaux pour sa santé; les uns en chemise, les autres nuds pieds, nues testes, offrant offrandes, prieres, oraisons, & intercessions à Dieu, par jeusnes, macerations de corps, & autres

telles, bonnes & saintes deuotions pour sa santé, si bien que l'on croyoit plus fermement que toutes les bonnes prieres, larmes, vœux & cris ouïs de Dieu, furent plustost cause de la guerison de cette Princesse, que non pas l'œuvre de ce Medecin.

J'arrivay en Espagne un mois après la recouvrance de sa santé, mais j'y vis bien autant de devotion du peuple, pour en remercier Dieu, comme il y en avoit eu pour la luy donner: des festes, des resjoüissances, des magnificences, des feux de joye, il n'en faut douter nullement.

Je ne voyois autre chose par tout l'Espagne, & arrivant à la Cour deux jours avant qu'elle sortist de la chambre depuis sa maladie: je la vis sortir & se mettre en coche tousjours à la portiere, comme c'estoit sa place ordinaire, aussi telle beauté ne devoit estre recluse au dedans, mais descouverte.

Elle estoit vestuë d'une robe de satin blanc, toute couverte de passément d'argent, le visage tousjours descouvert: mais je croi que jamais rien ne fut veu si beau que cette Reyne, comme je pris cette hardiesse de luy dire, car elle m'avoit fait fort bonne chere & accueil, & mesme venant de France & de la Cour, luy portant des nouvelles du Roy son bon frere, & de

la Reyne sa bonne mere , (car c'estoit toute sa joye & plaisir que d'en sçavoir (ce ne fut pas moy seul qui la trouvoy ainsi belle, mais toute la Cour & tout le peuple de Madrid, si bien qu'on eust dit la maladie en cela l'avoir favorisée, qu'après luy avoit fait de cruels maux, elle luy avoit embelly le teint, & rendu si delicat & poly, de sorte qu'elle se trouva encore plus belle que devant.

Sortant donc la premiere fois de sa chambre pour la plus belle & sainte chose qu'elle voulut faire, elle alla aux Eglises remercier Dieu de la grace de sa santé, & continua ce bon & saint œuvre l'espace de quinze jours, sans le vœu qu'elle fit à nostre Dame de Guadalupe, se faisant ainsi voir au peuple le visage descouvert selon sa mode, que pour maniere de parler vous eussiez dit qu'il l'idolatroit plus tost, qu'il ne l'honoroit & reveroit.

Aussi quand elle mourut, ainsi que j'ay oüy conter à feu Monsieur de Lignerolles qui la vit mourir, estant allé porter au Roy d'Espagne les nouvelles de la victoire de la Bataille de Jarnac, jamais on ne vit peuple si desolé ny affligé, ny tant jeter de hauts cris, ny tant espandre de larmes qu'il fit, sans se pouvoir remettre en façon du monde, si non au desespoir, & à la plaindre incessamment.

Elle fit une fort belle fin, & d'un courage fort constant abandonnant ce monde, & desirant fort l'autre.

On parle fort sinistrement de sa mort, pour avoir esté avancée. J'ay oüy conter à une de ses Dames que la premiere fois qu'elle vit son mary, elle se mit à le contempler si fixement, que le Roy ne le trouvant pas bon, luy demanda : *Que mirais si tengo canas.* Que regardez-vous si j'ay les cheveux blancs. Ces mots luy toucherent si fort au cœur que depuis on augura mal pour elle.

On dit qu'un Jesuite fort homme de bien un jour en son Sermon parlant d'elle, & loüant ses rares vertus, charités & bontsé, luy eschappa de dire que ç'avoit esté fait fort me schamment de l'avoir fait mourir, & si innocemment, dont il fut banny jusques au plus profond des Indes d'Espagne, cela est tres-vray à ce que l'on dit.

Il y a d'autres conjectures plus grandes qu'il faut taire, mais, tant y a que c'estoit la meilleure Princeesse qui ait esté de son temps, & autant aimée de tout le monde.

Tant qu'elle a esté en Espagne, jamais elle n'a oublié l'affection qu'elle portoit à la France, & l'a tousjours continuée; & ne fit pas comme Germaine de Foix, femme seconde du Roy Ferdinand

laquelle se voyant eslevée en si haut rang, devint si orgueilleuse, que jamais elle ne fit cas de son pays, & le desdaigna tellement, que le Roy Louïs XII. son Oncle & Ferdinand s'estant veus à Savonne, & elle estant avec le Roy son mary, tint une telle grandeur, que jamais elle ne fit cas des François, non pas mesme de son frere le Duc de Nemours Gaston de Foix, & ne daigna parler & regarder les plus grands de la France qui estoient là, dont elle en fut grandement moquée: mais puis après la mort de son mary elle en partit bien, car elle baissa d'Estat, & fut miserable, & n'en fit-on grand conte, Dieu luy en rendant la pareille: ainsi dit-on qu'il n'y a rien si glorieux qu'une personne petite & basse, montée en grande hauteur; non que je veuille dire que cette Princesse fût de bas lieu, estant de la maison de Foix, tres illustre & grande maison, mais de simple fille de Comte estant venue à estre Reyne d'un si grand Royau-me, c'estoit beaucoup, & avoit grande occasion de s'en glorifier, mais non de s'oublier & d'en user ainsi à l'endroit d'un si grand Roy de France son Oncle, ny de ses plus proches, ny de ceux du lieu de sa naissance; en quoy elle monstroït bien qu'elle n'avoit grand esprit, ou qu'elle estoit sottte glorieuse.

Aussi y a-t-il difference entre la maison de Foix & celle de France, non que je ne veuille dire la maison de Foix grande & tres-noble, mais la maison de France l'est encore plus.

Quoy nostre Reyne Elizabeth n'en a jamais fait de mesme, aussi estoit-elle née grande de foy, d'un fort grand esprit, & estoit tres-habile, & la grandeur d'un Royaume ne luy pouvoit manquer, & si avoit, (si elle eust voulu) double sujet de faire la hautaine & la superbe, plus que Germaine de Foix. Car elle estoit Fille d'un grand Roy de France, & colloquée avec le plus grand Roy du monde, qui ne l'estoit d'un seul Royaume, mais de plusieurs comme vous diriez, Roy de toutes les Espagnes, de Hierusalem, des deux Siciles, de Majorque, de Minorque, de Sardaigne, des Indes Occidentales, qui semblent un monde, & Seigneur d'une infinité d'autres Terres, & grandes Seigneuries que Ferdinand n'eut jamais.

Et par ainsi devons-nous louer nostre Princesse de sa douceur, qui est bien-seante à un Grand ou à une Grande envers un chacun, & de l'affection envers les François, lesquels quand ils arrivoient en Espagne, estoient recueillis d'elle avec un visage si benin, depuis le plus grand jusques au plus petit, qu'oncques nul ne par-

tit d'avec elle, qui ne se sentist tres-honoré & tres-content. Je le peux dire quant à moy, pour l'honneur qu'elle me fit de parler à moy, & de m'entretenir souvent, tant que je fus là, me demandant des nouvelles à toute heure, du Roy, de la Reyne sa mere, de Messieurs ses Freres, de Madame sa Sœur, de tous ceux & celles de la Cour, n'oubliant à les nommer tous & toutes, & s'en enquerir, tellement que je m'estonnois comment elle s'en pouvoit ressouvenir, ainsi que comme si elle ne venoit que de partir de la Cour, & luy disois comme il estoit possible qu'elle eust telle memoire parmy sa grandeur.

Lors qu'elle fut à Bayonne, elle se monstra aussi familiere aux Dames & filles de la Cour, ny plus ny moins comme quand elle estoit fille, & de celles qui estoient absentes & mariées, & nouvellement venuës depuis son partement, s'en enqueroit fort curieusement.

Elle en faisoit de mesme aux Gentilshommes, & de ceux qui là estoient s'informoit qui ils estoient, & disoit souvent ceux-là & celles-là étoient de mon temps à la Cour, je les connois bien, ceux-là n'y estoient point, je desire les connoistre, enfin elle contentoit tout le monde.

Lors aussi qu'elle fit son entrée à Bayonne, elle estoit sur une hacquenée,

fort superbement & richement harnachée d'une garniture de perles toute en broderie, qui avoit esté à l'Imperatrice defuncte, lors qu'elle faisoit ses entrées parmy ses villes, qu'on disoit valoir plus de cent mille escus, encor disoit-on bien plus: Elle avoit une tres-belle grace à cheval, & la y faisoit beau voir, car elle se monstroit si belle & si agreable que tout le monde en estoit ravy.

Nous eusmes tous commandement d'aller au devant d'elle pour l'accompagner en son entrée, ainsi que nostre devoir nous le commandoit, & nous en sceut fort bon gré, & nous fit cet honneur, lors que nous luy fismes tous la reverence de nous en remercier, & me fit fort bonne chere par dessus tous: car il n'y avoit pas quatre mois que je l'avois laissée en Espagne; ce qui me toucha fort, ayant eu cette faveur par dessus mes compagnons, de laquelle je receus plus d'honneur qu'il ne m'appartenoit, moy retournant de Portugal & du Pignon de Velez, qui fut conquesté en Barbarie, elle me fit presenter par le Duc d'Alve au Roy d'Espagne, qui me fit fort bone chere, & me demanda des nouvelles de la conquête & de l'armée.

Elle me presenta à Dom Carlos, l'estant venue voir dans sa chambre, ensemble à
la

la Princeſſe, & à Dom Jean. Je fus deux jours ſans l'aller voir à cauſe du rheume des dents que j'avois gagné ſur la mer, elle demanda à Riberac fille, où j'eſtois, & ſi j'eſtois malade, & ayant ſceu mon mal, elle m'envoya ſon Apothicaire qui m'apporta d'une herbe tres-ſinguliere pour ce mal, que la mettant & la tenant dans le creux de la main, ſoudain le mal ſe paſſe, comme il me paſſa auſſi toſt.

Je me vante que je fus le premier qui portay à la Reyne ſa mere l'envie qu'elle avoit de venir en France, & la voir, dont elle m'en fit tres-bonne chere alors & depuis: car c'eſtoit ſa bonne fille, qu'elle aimoit par deſſus toutes, auſſi elle luy rendoit bien la pareille; car elle l'honoroit, reſpectoit & craignoit tellement, que je luy ay oüy dire, que jamais elle n'a receu lettres de la Reyne ſa mere, qu'elle ne tremblaſt, & ne fuſt en alarme qu'elle ſe courrouçaſt contre elle, & luy diſt quelque parole faſcheuſe, & Dieu ſçait, jamais elle ne luy en dit une depuis qu'elle fut mariée, ny ſe faſcha jamais contre elle, mais elle la craignoit tant qu'elle avoit cette apprehenſion.

A ce voyage de Bayonne, Pompadour l'aiſné auparavant avoit tüé Chambret à Bourdeaux, aſſez mal le diſoit-on, dequoy la Reyne Mere fut en telle cole-

re, que si elle l'eust tenu, elle luy eust fait trancher la teste, & nul ne luy oia parler de sa grace.

Monsieur Strozzi s'advisa d'envoyer sa Sœur la Segnora Lericce Strozzi, Comtesse de Tende, que la Reyne d'Espagne aimoit uniquement, depuis son jeune âge & qu'elles estudioient ensemble. Ladite Comtesse qui aimoit son frere, ne l'en refusa point, & en pria la Reyne d'Espagne, qui luy respondit qu'elle feroit pour elle tout ce qu'elle voudroit, mais non point cela; car elle craignoit de facher & importuner la Reyne sa mere & luy desplaire, ou qu'elle se courrouçast contre elle, mais par importunité de la Comtesse, ayant sceu par une tierce personne interposée, qui en avoit sondé le gué sous main, & dit à la Reyne Mere, que la Reyne sa fille luy vouloit tant requérir cette grace pour gratifier ladite Comtesse, mais qu'elle n'osoit, craignant luy desplaire; mais la Reyne Mere fit response que la chose seroit bien impossible, si elle l'en refusoit; ce que sçachant la Reyne d'Espagne fit sa petite requeste avec une crainte pourtant, soudain elle luy accorda. Voyez la bonté de cette Princesse & sa vertu, d'honorer & craindre (estant si grande) la Reyne sa mere. Helas! le proverbe Chrestien ne fut pas bien

bien tenu en son endroit, que qui veut vivre longues années, faut craindre & honorer pere & mere, & pourtant en faisant tout cela elle est morte au plus beau & plaissant Avril de son âge, & maintenant à l'heure que j'escriis, elle n'auroit pas quarante six ans, & qu'il faille que ce beau Soleil se soit sï tost disparu & caché dans une tombe obscure, qui eust peu encore esclaire ce beau monde de ses beaux rayons vingt bonnes années, sans que la vieillesse l'eust offensée; car elle estoit de naturel & de teint pour durer long-temps belle, & aussi que la vieillesse ne l'eust osé attaquer, car sa beauté eust esté plus forte.

Certes si sa mort fut dure aux Espagnols, elle nous fût bien autant amere à nous autres François: car tant qu'elle a vescu nous n'avons jamais veu venir en France un monde de broüilleries qui depuis nous ont esté portées d'Espagne, tant sçavoit-elle gagner & entretenir le Roy son mary à nostre bien & à nostre repos; ce qui nous la doit faire plaindre à jamais, pour la bonne affection qu'elle nous a tousjours portée comme à ses enfans.

Elle a laissé deux filles des honnestes & des vertueuses Infantes de la Chrestienté, quand elles furent un peu grandes de l'âge de trois ou quatre ans, elle pria le Roy
son

son mary de luy donner & laisser l'Aisnée toute à soy, & qu'elle la vouloit nourrir à la Françoisse, ce que le Roy luy octroya volontiers; dont elle en prit en main, & luy donna si belle & bonne nourriture & façon Françoisse qu'elle est aujourd'huy aussi bonne Françoisse que sa Sœur Madame de Savoye est bonne Espagnole, qui aime & chérit les François, selon l'instruction de la Reyne sa mere, & assurez-vous que tout le credit & la puissance qu'elle a du Roy son pere, elle l'employe bien pour le bien & secours des pauvres François, quand elle les sçavoit en peine & entre les mains des Espagnols.

J'ay ouy conter qu'après la déroute de Monsieur de Strozzi, force soldats & Gentils-hommes François ayant esté mis en Galeres, un jour estant à Lisbonne, elle alla visiter toutes les Galeres qui estoient là, & voyant plusieurs François à la chaine, les en osta tous, qui monterent jusques à six vingts, & leur donna à tous de l'argent pour les conduire en leur pays: si bien que les Capitaines des Galeres furent contraints de cacher ceux qui leur restèrent.

C'est une tres-belle Princesse, & fort agreable, & de fort gentil esprit, & qui sçait toutes les affaires d'Estat du Roy
son

son pere, & y est fort rompuë, aussi l'y nourrit-il fort; j'espere en parler à part, car elle merite beaucoup d'honneur pour l'affection qu'elle porte à la France, aussi dit-elle qu'elle n'en quitte pas sa part, y pretendant bon droit, & si nous avons obligation à cette Princeſſe de nous aimer, aussi nous la devons avoir encores plus grande à la Reyne sa mere, de nous l'avoir ainsi nourrie & eslevée.

Que pleust à Dieu que je fusse un bon Petrarquiseur, pour bien exalter selon mon desir cette Elizabeth de France, car si la beauté de son corps m'en sçavoit donner tres-ample matiere, celle de sa belle ame m'en donneroit bien autant, ainsi que tesmoignent ces vers qui furent faits d'elle à la Cour, lors qu'elle fut mariée.

*Heureux le Prince à qui le Ciel or-
donne,
D'Elizabeth l'amiable accointance,
Plus vaut que Sceptre ou hautaine Cou-
ronne,
D'un tel tresor l'heureuse joiissance.
Biens si divins elle eut en sa naissance.
Qu'on en admire & la preuve, & l'effet,
Ses jeunes ans en monstrent l'apparence,
Mais ses vertus portent le fruit par-
fait.*

Cette

Cette Reyne quand elle fut renduë au Duc de l'Infantado, & au Cardinal de Burgos, qui estoient commis de par leur Roy de la recevoit à Roncevaux dans une grande Salle, après que lesdits Deputtez luy eurent fait la reverence, elle s'estant levée de sa chaire pour les recueillir, le Cardinal de Burgos la harangua, à qui après elle fit réponse si honneste, & de si belle façon & bonne grace, qu'il en demeura tout estonné, car elle disoit des mieux, & avoit esté tres-bien nourrie.

Cy-aprés le Roy de Navarre qui estoit là pour sa conduite principale, & chef de toute l'armée qui estoit avec elle, fut sommé de la leur livrer, suivant le pouvoir qu'ils en avoient montré au Cardinal de Bourbon pour la recevoir, il respondit (car il disoit des mieux) qu'il l'avoit déjà veu, & pour ce dit, je vous remets cette Princeesse que j'ay prise de la maison du plus grand Roy du monde, pour estre rendüe entre les mains du plus illustre Roy de la terre, si que vous connoissant tres-suffisans & bien choisis du Roy vostre maistre pour la recevoir, je ne fais nullement difficulté ny doute, que vous ne vous acquittiez dignement de cette charge, & pour ce je m'en descharge sur vous, vous priant d'avoir en singuliere recommandation sa personne
&

& sa santé, car elle merite, & veulx que vous sçachiez que jamais n'est entré en Espagne un si grand ornement de toutes vertus & chastetez, ainsi qu'avec le temps vous le pourrez bien connoistre par les effets.

Les Espagnols respondirent tout aussi-tost que déjà à son abord, & à sa façon & grave majesté, ils en avoient tres-ample connoissance, comme de vray ses vertus estoient rares.

Elle avoit un beau sçavoir, comme la Reyne sa mere l'avoit bien fait estudier par Monsieur de Saint Estienne son Precepteur, qu'elle a tousjours aimé & respecté jusques à sa mort. Elle aimoit fort la Poësie, & à lire; elle parloit bien avec un tres-bel air, tant François qu'Espagnol, & y avoit une fort bonne grace. Son langage Espagnol estoit aussi beau, aussi friant, & aussi attirant qu'il estoit possible, & l'apprit en trois ou quatre mois qu'elle fut là.

Aux François elle parloit tousjours François ne l'ayant jamais voulu discontinuer, mais le lisoit tousjours dans les plus beaux livres qu'on luy pouvoit faire avoir de France, dont elle estoit curieuse des'en faire porter: à l'Espagnol, & autres estrangers elle parloit Espagnol, & fort disert; enfin cette Princesse étoit parfaite en

tout, au reste tant magnifique & liberale que rien plus.

Elle ne porta jamais une robe deux fois, & puis la donnoit à ses femmes & ses filles; & Dieu sçait quelles robes, si riches & si superbes, que la moindre estoit de trois à quatre cens escus: car le Roy son mary l'entretenoit fort superbement de ces choses-là, si bien que tous les jours elle en avoit une, comme je tiens de son tailleur, qui de pauvre qu'il alla là, en devint si riche que rien plus, comme je l'ay veu.

Elle s'habilloit tres-bien & fort pompeusement, & ses habillements luy seioient tres-bien, entre autres les manches fenduës avec des fers qu'on appelle en Espagne Puntas, sa coiffure de mesme que rien n'y manquoit, ceux qui la voyent ainsi en peinture l'admirent, je vous laisse à penser quel contentement peuvent avoir eu ceux qui l'ont veüe en face, en geste, & en bonnes graces.

Pour perles & pierreries en quantité, elles ne luy manquoient point, car le Roy son mary luy avoit ordonné un grand estat pour elle, & pour sa maison. Helas! que luy a servy tout cela pour une telle fin. Ses Dames & ses filles qui la servoient s'en sont fort ressenties, celles qui à la mode Françoisise ne se purent con-

train-

traindre de demeurer aux pays estrangers, & qui s'en voulurent retirer en France, elle leur fit donner & ordonner par la priere qu'elle fit au Roy son mary à chacune d'elles quatre mille Escus pour leur mariage, comme ont fait Mesdamoiselles de Riberac Sœurs, autrement dites Guitinieres de Fumel, les deux sœurs de Thorigny, de Noyan, Paruë, de la Motte au Groin, Montal, & plusieurs autres, & celles qui voulurent demeurer s'en trouverent mieux, comme Mesdamoiselles de saint Ana & de saint Legier, qui eurent cet honneur d'estre gouvernantes de Mesdames les Infantes, & furent mariées richement avec deux grands Seigneurs d'Espagne, & celles-là furent les plus sages; car vaut mieux estre grand en un pays étranger, que petit dans le sien; aussi Jesus dit, que nul n'est Prophete en son pays.

Voilà ce que je diray pour cette heure de cette belle, bonne, sage & tres vertueuse Reyne, en attendant que j'en parle une autre fois. Cependant je mettray ce Sonnet qui fut fait à sa loüange par un honneste Gentil-homme, elle estant encore Madame, mais promise pourtant.

*Princesse à qui les Cieux ont fait tant
d'avantage,*

Que pour la part qu'avez en la Divi-
nité,
Vous couronnant du los de l'immortalité,
Ils vous ont otroyé les vertus en par-
tage.

Depuis qu'il leur a pleu, que l'on voit
en vostre âge,
Les celestes effets de vostre Deité,
Lors que vous temperez d'une humble
gravité,
La Royale grandeur d'un divin heri-
tage.

Puis qu'il leur plaît aussi vous tant
favoriser,
Qu'on oyra vostre nom par tout jamais
priser,
Et qu'en vous ils ont mis le meilleur de
leur mieux.

Aussi deust-on changer vostre nom de
naissance,
Et au lieu qu'on vous nomme Elizabeth
de France,
On vous devoit nommer Elizabeth des
Cieux.

Je sçay qu'en ce Discours l'on me pour-
ra reprendre que j'ay mis beaucoup de
particularitez qui sont fort superflues, je
le

le croi, mais je sçay que si elles desplai-
sent à aucuns, elles plairont aux autres,
me semblant que ce n'est pas assez quand
on loüe des personnes, de dire qu'elles
sont belles, sages, vertueuses, valeureuses,
vaillantes, magnanimes, liberales, splen-
dides & tres-parfaites. Ce sont louanges
& descriptions generales, & lieux com-
muns empruntez de tout le monde: Il
en faut specifier bien le tout, & descrire
particulierement les perfectiones, afin que
mieux on les touche au doigt, & telle est
mon opinion, & qu'il me plaist ainsi d'en
retenir & resjouir ma memoire de ce que
j'ay veu.

E P I T A P H E
DE LADITE REYNE.

Dessous ce marbre git *Elizabeth de*
France,
Qui fut Reyne d'Espagne & Reyne du
repos,
Chrestienne & Catholique: sa belle pre-
sence,
Nous fut utile à tous: or que ses nobles os,
Sont du tout assechez & gisent dessous
terre,
Nous n'aurons rien que mal, que troubles,
& que guerre.



DISCOURS

CINQUIESME.

De la Reyne de France & de Navarre Marguerite, fille unique maintenant restée de la noble Maison de France.

QUand bien je confidere les miseres & mal-advantures de cette belle Reyne d'Escoffe, de laquelle j'ay parlé cy-devant, & d'autres Princesses & Dames, que je ne nommeray, de peur de par telle digression gaster mon discours, avec celuy de la Reyne de Navarre, dequoy je parle maintenant, n'estant pour lors encore Reyne de France: je ne puis croire autrement que la fortune, Déesse absoluë de l'heur & malheur des personnes, ne soit du tout ennemie contraire des beautez humaines; car s'il y en eut jamais une au monde parfaite

re en beauté, c'est la Reyne de Navarre, & toutesfois pourtant peu favorisée de la bonne fortune jusques icy; si bien que l'on disoit qu'elle a esté envieuse de la nature d'avoir fait cette Princeesse si belle, par despit elle luy a voulu courir à sus, mais soit que sa beauté est telle que les coups de ladite fortune n'ont nulle puissance sur elle, dautant que le courage genereux qu'elle a extrait par sa naissance de tant de braves & valeureux Roys ses peres, grands peres, Ayeuls, Bisayeuls & Ancestres, luy a fait toujours jusques icy une audacieuse résistance.

Pour parler donc de la beauté de cette rare Princeesse, je croy que toutes celles qui sont, qui seront, & jamais ont esté, prés de la sienne sont laides, & ne sont point beautez; car la clarté de la sienne brusle tellement les aïles de toutes celles du monde, qu'elles n'osent ny ne peuvent voler, ny comparoistre à l'entour de la sienne: Que s'il se trouve quelque mescreant, qui par une foy escharse ne veuille donner creance aux miracles de Dieu & de nature, qu'il la contemple seulement, son beau visage si bien formé en fait la foy, & diroit-on que la mere nature ouvriere tres-parfaite mit tous ses plus rares sens & subtils esprits pour la façonner;

car

car soit qu'elle veuille monstrier sa douceur ou sa gravité, il sert d'embrafer tout un monde, tant ses traits sont beaux, ses lineamens tant bien tirez, & ses yeux si transparens & agreables, qu'il ne s'y peut rien trouver à redire, & qui plus est, ce beau visage est fondé sur un beau corps de la plus belle, superbe & riche taille qui se puisse voir, accompagnée d'un port, & d'une si grave majesté, qu'on la prendra tousjours plustost pour une Déesse du Ciel, que pour une Princesse de la terre; encore croit on, que par l'avis de plusieurs, jamais Déesse ne fut veüe plus belle, si bien que pour publier ses beautez, ses merités & vertus, il faudroit que Dieu allongeast le monde, & haussast le Ciel plus qu'il n'est, d'autant que l'espace du monde & de l'air n'est assez capable pour le vol de sa perfection & renommée.

Davantage si la grandeur du Ciel estoit plus petite le moins du monde, ne faut point douter qu'elle l'égaleroit.

Voilà les beautez du visage & du corps de cette belle Princesse, que pour à cette heure je puis représenter (comme un bon peintre) au naïf, je dis, celles que l'on peut voir par l'exterieur; car celles qui sont secretes & cachées sous un linge blanc, & riches parures & accoustremens, on ne les peut depeindre, ny juger, si non
que

que tres-belles, & singulieres aussi, mais c'est par foy, creance & presomption, car la veüe en est interdite; grande rigueur pour tant que de ne voir une belle Peinture faite par un divin ouvrier qu'à la moitié de sa perfection, mais la modestie est louable, Verecondie l'ordenne ainsi, qui se loge plus volontiers parmy les grandes Princesses & Dames que par myle vulgaire.

Pour apporter quelques exemples à manifester combien la beauté de cette Reyne a esté admirée & tenue pour rare, je me souviens encore lors que les Ambassadeurs Polonnois vinrent en France, pour annoncer à nostre Roy Henry, son election du Royaume de Pologne, & luy en rendre l'hommage & obeissance, apres qu'ils eurent fait la reverence au Roy Charles, à la Reyne Mere, & à leur Roy, ils la firent aussi particulièrement, & à divers jours, à Monsieur, au Roy & à la Reyne de Navarre; mais le jour venu qu'ils la firent à ladite Reyne de Navarre, elle leur parut si belle & si superbement & richement parée & accoustrée, avec si grande majesté & grace, que tous demeurèrent perdus d'une telle beauté; & entre autres il y eut le Lasqui, l'un des principaux de l'Ambassade, à qui je vis dire en se retirant, perdu d'une telle beau-

ré, non je ne veux rien plus voir apres telle beauté, volontiers je ferois comme font aucuns Turcs Pelerins de la Mecque, où est la Sepulture de leur Propete Mahomet, qui demeurent si aises, si esperdus, si ravis, & transis, d'avoir veu une si belle & si superbe Mosquée, qu'ils ne veulent rien plus voir apres, & se font brusler les yeux par des bassins d'airain ardent, qu'ils en perdent la veue, tant subtilement le sçavent-ils faire, disant qu'apres cela rien ne se peut voir de plus beau, ny ne veulent plus rien voir apres, ainsi disoit ce Polonnois de la beauté admirable de cette Princesse, & certes si les Polonnois ont esté ravis de telle admiration, il y en a bien eu d'autres: j'allegue Dom Jean d'Autriche, (lequel comme j'ay dit cy devant parlant de luy) passant par France, ainsi subtilement comme il fit, estant arrivé à Paris, sçachant que ce soir ce faisoit un Bal solennel au Louvre, le vint voir desguisé plus pour le sujet de la Reyne de Navarre, que pour tout autre, il eut moyen & loisir de la voir à son aise danser, menée par le Roy son frere, comme d'ordinaire il le faisoit, & la contempla fort, l'admira, & puis l'exalta par dessus les beautés d'Espagne & d'Italie (deux Regions pourtant qui en sont tres-fertiles) & dit

ces mots en Espagnol , *Aunque la hermosa desta Reyna sea mas divina que humana , es mas para perder y dannar los hombres que salvarlos.* Combien que la beauté de cette Reyne soit plus divine qu'humaine , elle est plus pour perdre & damner les hommes que pour les sauver.

Peu de temps aussi après , il la vit ainsi qu'elle alla aux Bains de Liege , & passant à Namur , ce qui fut le comble des souhaits de Dom Jean , pour jouir d'une si belle veue , & alla au devant d'elle en fort grande & superbe magnificence Espagnole , & la receut comme si c'eust esté la Reyne Elizabeth sa Soeur , du temps qu'elle vivoit la Reyne , & Reyne d'Espagne , & d'autant qu'il avoit esté fort ravy & satisfait de la beauté de son corps , il en fut de mesme de celle de son ame , laquelle j'espere descrire en son lieu. Ce ne fut pas seulement Dom Jean qui la loua & se pleut en ses louanges , mais tous ces grands & braves Capitaines Espagnols , jusques aux soldats renommez de ces vieilles Bandes , qui tous alloient disant parmy eux en leurs refrains soldatesques. *Que la conquista de tal hermosa valia mas que la d'un Reame , y que bienaventurados serian los soldados , que por servir-la podrian morir sobre su Bandera :* Que la Conqueste d'une telle beauté valoit plus

que celle d'un Royaume, & que bien heureux seroient les Soldats qui pour la servir pourroient mourir sous sa Banniere.

Il ne se faut esbahir si telles manieres de gens, bien creés & gentils, trouvoient cette Princesse si belle, car j'ay veu aucuns Turcs qui sont venus en Ambassade devers nos Roys ses freres, tous Barbares qu'ils estoient se perdre en la contemplant, & dire que la pompe de leur grand Seigneur, quand il alloit à sa Mosquée, ou marchoit en son Armée, n'estoit si belle à voir, comme la beaute de cette Reyne.

Bref j'ay veu une infinité d'autres estrangers que je sçay estre venus en France & à la Cour exprez pour voir cette beauté, dont la renommée avoit passé par toute l'Europe ce disoient-ils.

Je vis une fois un galant Cavalier Napolitain qui estoit venu à Paris, & à la Cour, & n'y trouvant point ladite Reyne, pour ce qu'elle estoit en son voyage des Bains, retarda son retour de deux mois pour l'attendre, & la voir, & l'ayant veue il dit ces mots.

D'autres fois la Princesse de Salerne a remporté une telle reputation de sa beaute dans nostre ville de Naples, que l'estranger qui abordoit & s'en retournoit sans voir ladite Princesse, en racontant de
son

son voyage, si on luy demandoit s'il avoit veu cette Princeſſe, & reſpondit que non, on luy repliquoit qu'il n'avoit donc veu Naples. Mais ſemblablement ſi à mon retour ſans voir cette belle Princeſſe, ont m'eut demandé ſi j'avois veu la France & ſa Cour, encores que je l'euffe veüe, j'euffe peu bien dire que non, puis que je n'avois point veu cette Reyne, que je peux dire en eſtre tout l'ornement & l'enrichiſſure; mais à cette heure l'ayant ſi bien veüe & contemplée je peux bien dire que j'ay veu toute la beauté du monde, & que noſtre Princeſſe de Salerne n'eſtoit rien au prix de cette Reyne, maintenant je m'en vais tres-content pour avoir jouï d'un ſi bel aſpect.

Je vous laiſſe donc à penſer combien vous autres François pouvez eſtre heureux de voir tous les jours à vos aiſes ce beau viſage, & de vous approcher de ce doux feu, qui de loing peut plus eſchauffer & embraser des poiſtrines froides, que toutes les autres de nos belles Dames ne ſçauroient faire de prez, voilà les propos que m'en tint un jour ce gentil Cavalier Napolitain.

Un honneſte Gentil-homme François que je nommerois bien, voyant un jour cette belle Reyne en ſon plus beau luſtre, & plus haute & pompeuſe majeſté

dans une Salle de Bal , ainsi que nous en
 devisions ensemble , me tint tels mots ;
 Ah ! si le Sieur des Effars , qui en ses li-
 vres d'Amadis s'est tant efforcé & pei-
 né , à bien descrire & richement represen-
 ter au monde la belle Nicquée , & sa
 gloire , eust veu de son temps cette bel-
 le Reyne , il ne luy eust fallu emprun-
 ter tant de belles & riches paroles
 pour la dépeindre & la monstrier si belle ;
 mais il luy eust suffi à dire seulement que
 c'estoit la semblance & l'image de la
 Reyne de Navarre , l'unique du monde ;
 & par ainsi cette belle Nicquée sans gran-
 de superfluité de paroles estoit mieux
 peinte qu'elle n'a esté. A quoy Monsieur
 de Ronsard eut grande raison de compo-
 ser cette riche Elegie qu'on voit parmi
 ses œuvres à l'honneur de Marguerite de
 France non encores mariée , où il a intro-
 duit , & fait la Déesse Venus demander à
 son fils , après s'estre bien pourmené icy
 bas , & veu les Dames de la Cour de Fran-
 ce , s'il n'y avoit point apperceu quelque
 beauté surpassant la sienne , ouïy dit-il , ma
 mere , j'en ay veu une en qui tout le bon-
 heur du plus beau Ciel se versa dès qu'elle
 vint en enfance ; Venus en rougit , & ne
 l'en voulut croire , ains despécha l'une des
 Charitez pour descendre en terre la re-
 connoistre , & luy , en faire après le rap-
 port :

port: sur ce vous voyez dans cette Elegie une tres-belle & tres-riche description des beautez de cette accomplie Princeſſe ſoubs le nom & le corps de la belle Charité Paſithée. La lecture n'en peut que fort plaire à tout le monde; mais Monsieur de Ronſard, ainſi que me dit un jour une fort honneſte & habille Dame, demeura là un peu manqué & trop court, en ce qu'il devoit feindre Paſithée remonter au Ciel, là ſe deſcharger de ſa commiſſion, & dire à Venus que ſon fils n'en avoit tant dit, qu'il y en avoit, & puis la faire attriſter, dépiter de jaloſie, & ſe plaindre à Jupiter du tort qu'il avoit d'eſtre allé former en terre une beauté qui faiſoit honte à celles de ſon Ciel, & principalement à la ſienne, qu'elle penſoit eſtre de toutes les autres la plus belle, & que pour tel dépit elle ſ'habilla de deuil, & pour un temps elle fit abſtinance de ſes plaiſirs & gentilleſſes; car il n'y a rien qui dépite pluſtoſt une belle Dame en perfection, quand on luy dit qu'elle a ſa pareille, ou qui la ſurpaſſe.

Or notez que ſi noſtre Reyne eſtoit toute belle de ſoy & de ſa nature, elle ſe ſçavoit ſi bien habiller, & ſi curieusement & richement accommoder, tant pour le corps que de la reſte, que rien n'y reſtoit pour la rendre en ſa pleine perfection.

On donne le los à la Reyne Isabelle de Bavieres femme du Roy Charles sixiesme, d'avoir apporté en France le pom-pes & les gorgiasetez pour bien habiller superbement & gorgiasement les Dames: mais à voir dans les vieilles tapisseries de ce temps des maisons de nos Roys où sont pourtraittes les Dames ainsi habillées qu'elles estoient pour lors, ce ne sont que toutes droleries, bifferies & grosseries au prix des belles & superbes façons, coiffures, gentilles inventions & ornemens de nostre Reyne, en laquelle toutes les Dames de la Cour & de France se sont si bien moulées, que depuis paroissans à sa mode parées, sentent mieux leurs grandes Dames, qu'auparavant leurs simples Damoiselles, & avec cela cent fois plus agreables & desirables, aussi toutes en doivent cette obligation à nostre Reyne Marguerite. Je me souviens (car j'y estois) que lors que la Reyne Mere du Roy mena la Reyne sa fille au Roy de Navarre son mary, elle passa à Coignac, où elle fit quelque sejour, & là plusieurs grandes, belles & honnestes Dames du pays les vinrent voir, & leur faire la reverence, qui toutes furent ravies de voir la beauté de cette Reyne de Navarre, & ne se pouvoient saoluer de la louer à la Reyne sa Mere, qui estoit perduë de joye;

joye ; parquoy elle pria un jour sa fille de s'habiller le plus pompeusement, & à son plus beau & superbe appareil qu'elle portoit à la Cour en ses plus grandes & magnifiques festes & pompes ; pour en donner le plaisir à ses honnestes Dames ; ce qu'elle fit pour obeir à une si bonne mere, & parust vestuë fort superbement, d'une robe de toile d'argent ou colombin à la Boulonnoise, manches pendantes, coiffée si richement, & avec un voile blanc ny trop grand ny trop petit, & accompagnée avec cela d'une majesté si belle & si bonne grace, qu'on l'eut plustost dite Déesse du Ciel que Reyne en terre : si les Dames auparavant en avoient esté esperduës, le furent cent fois davantage. La Reyne luy dit alors, ma fille vous estes tres-bien, elle lui respondit Madame je commence de bonne heure à porter & user mes robes, & les façons que j'en porte avec moy de la Cour ; car quand j'y retourneray, je ne les emporteray point, mais je m'y retourneray avec des cizeaux & des estoffes seulement pour me faire habiller selon la mode qui courra. La Reyne luy répondit pourquoy dites vous cela ma fille, car c'est vous qui inventez & produisez les belles façons de s'abiller, & en quelque part que vous alliez, la Cour les prendra de vous, & non vous de

la Cour : comme de vray par après qu'elle y retourna on ne trouva rien à dire en elle, qui ne fût encore plus que de la Cour, tant elle sçavoit bien inventer en son gentil esprit toutes belles choses.

Cette belle Reyne en quelque façon qu'elle s'habillast fust à la Françoisise avec son chaperon, fust en simple escoffion, fust avec son grand voile, fust avec un bonnet, on ne pouvoit dire que luy feioit le mieux, ny quelle façon la rendoit plus belle, plus admirable, & plus agreable; tant en toutes ces façons se sçavoit-elle bien accommoder, tousjours y adjoustant quelque invention nouvelle, non commune & nullement imitable, ou si d'autres Dames à son patron s'y vouloient former n'en approchoient nullement, ainsi que je l'ay remarqué mille fois. Je l'ay veüe quelquesfois & d'autres avec moy vestuë d'une robe de satin blanc avec force clinquans, & un peu d'incarnadin meslé avec un voile de crespé tanné, ou gaze à la Romaine jetté sur sa teste comme negligemment: mais jamais rien ne fut si beau, & quoy qu'on die des Déesses du temps passé & des Emperieres, comme nous les voyons par leurs medailles antiqes pompeusement accoustrées ne paroissoient que chambrieres au prix d'elle.

J'ay

J'ay veu souvent contention entre plusieurs de nous autres courtisans quel habillement luy étoit plus propre & mieux seant, & quel l'embellissoit le plus : enfin chacun en disoit son advis, quant à moy pour la parure la mieux seante que je luy ay jamais veüe selon mon advis, & selon d'autres aussi, ce fut un jour que la Reyne Mere fit un festin aux Thuilleries aux Polonnois, elle s'estoit vestuë d'une robe de velours incarnat d'Espagne fort chargée de clinquant, & d'un bonnet de mesme velours tant bien dressé de plumes & pierreries que rien plus, elle parut si belle ainsi, comme luy fut dit aussi, que depuis elle le reporta souvent, & s'y fit peindre, de sorte qu'entre toutes ses diverses peintures celle là emporte sur toutes les autres, ainsi que l'on en peut voir encore la peinture; car il s'en trouve assez de belles, & sur icelles en juger.

Lors qu'elle parut ainsi parée dans les Thuilleries je dis à Monsieur de Ronfard qui estoit près de moy, dites le vray Monsieur, ne vous semble-t-il pas voir cette belle Reyne en tel appareil paroistre comme la belle aurore quand elle vient à naistre avant le jour avec sa belle face, & leur accoustrement ont beaucoup de simpathie & ressemblance ? Monsieur de

Ronsard me l'advoïa , & sur cette com-
paraison (qu'il trouva fort belle) il en
fit un tres-beau Sonnet, qu'il me don-
na, que je voudrois avoir donné beau-
coup, & l'avoir pour l'inserer icy.

Je vis aussi cette belle grande Reyne
aux premiers Estats à Blois, le jour que
le Roy son frere fit son harangue, vestuë
d'une robe d'orange & noir, mais le
champ estoit noir avec force clinquant,
& son grand voile de majesté, qu'estant
assise en son rang elle se monstra si belle
& si agreable, que j'oüis dire à plus de
trois cens personnes de l'assemblée, qu'ils
s'estoient plus advisez & ravis à la con-
templation d'une si divine beauté, qu'à
l'oüie des graces & beaux propos du Roy
son frere, encor qu'il eut dit & harangué
des mieux. Je l'ay veu aussi s'habiller
quelquesfois avec ses cheveux naturels,
sans y adjouter aucun artifice de perru-
que, & encores qu'ils fussent fort noirs,
les ayans empruntez du Roi Henry son
pere, elles les sçavoit si bien tortiller, fri-
fer & accommoder, en imitation de la
Reyne d'Espagne sa Sœur, qui ne s'ac-
commodoit gueres mieux que des siens, &
noirs à l'Espagnolle; que telle coiffure &
parure luy feoit aussi bien ou mieux que
toute autre que ce fust. Voilà que c'est
d'un naturel beau qui surpasse tout arti-
fice

fice tel soit-il, & pourtant elle ne s'y plaisoit gueres, & peu souvent s'en accommodoit, si non de perruques bien gentiment façonnées.

Bref je n'aurois jamais fait, si je voulois descrire ses parures & ses formes de s'abiller auxquelles elle se monstroit plus belle, car elle en changeoit de si diverses, que toutes luy estoient bien-seantes, belles & propres, si que la nature, & l'art faisoient à l'envy à qui la rendroit plus belle. Ce n'est pas tout, car ses beaux accoustremens & belles parures n'oserent jamais entreprendre de couvrir sa belle gorge, ny son beau sein, craignant faire tort à la veüe du monde qui se passoit sur un si bel objet, car jamais n'en fut veüe une si belle, ny si blanche, si pleine, ni si charnuë qu'elle monstroit, & si descouverte que la pluspart des courtisans en mouroient, voire les Dames que j'ay veües aucunes de ses plus confidentes & privées avec sa licence la baiser par un grand ravissement.

Il me souvient qu'un honneste Gentil-homme nouveau venu à la Cour qui ne l'avoit jamais veüe, lors qu'il l'apperceut, me dit ces mots: je ne m'estonne pas si vous autres Messieurs vous aimez tant à la Cour, car quand vous n'y auriez

riez autre plaisir tous les jours que de voir cette belle Princeſſe, vous en avez autant que ſi vous eſtiez en un Paradis terreſtre.

Les Empereurs Romains de jadis pour plaire au peuple, & leur donner plaisir, leur exhiboient des jeux & des combats parmy leurs theatres: mais pour donner plaisir au peuple de France, & gagner ſon amitié, il ne faudroit que leur representer & faire voir ſouvent cette Reyne Marguerite pour ſe plaire & reſjouir en la contemplation d'un ſi divin viſage, qu'elle ne cachoit gueres d'un masque comme toutes les autres Dames de noſtre Cour, car la pluspart du temps elle alloit le viſage deſcouvert; & un jour de Paſques fleuries à Blois, eſtant encore Madame & Sœur du Roy, (mais lors ſe traittoit ſon mariage) je la vis paroître à la proceſſion ſi belle que rien au monde ſi beau n'eult ſceu ſe faire voir: car outre la beauté de ſon viſage & de ſa belle grandeur de corps, elle eſtoit tres-ſuperbement & richement parée & veſtue, ſon beau viſage blanc, qui reſſembloit un Ciel en ſa plus grande & blanche ſerenité, eſtoit orné par la teſte de ſi grande quantité de groſſes perles & riches pierreries, & ſur tout de diamans brillans, mis en forme d'eſtoilles, qu'on eult dit que le naturel

turel du visage, & l'artifice des estoilles & pierreries contendoient avec le Ciel quand il est bien estoillé, pour en tirer la forme; son beau corps avec sa riche & haute taille, estoit vestu de drap d'or frisé, le plus beau & le plus riche qui fust jamais veu en France, & c'estoit un present qu'avoit fait le grand Seigneur à Monsieur de Grand-Champ à son départ de Constantinople, vers lequel il estoit Ambassadeur, ainsi qu'est sa coustume envers ceux qui luy sont envoyez des plus grands, d'une piece qui montoit quinze aulnes, lequel Grand-Champ me dit qu'elle avoit cousté cent Escus l'aulne, car c'estoit un chef d'œuvre. Luy venu en France ne sçachant à qui employer plus dignement ce don d'une riche estoffe, pour le mieux faire valoir & estimer à la porter, la redonna à Madame la Sœur du Roy, qui en fit faire une robe, qui pour la premiere fois s'en para ce jour la, & luy seioit tres-bien, car aussi de grandeur à grandeur il n'y a que la main, & la porta tout ce jour, bien qu'elle pesast extrêmement, mais sa belle, riche & forte taille la supporta tres-bien, & luy servit de beaucoup, car si elle eust esté une petite Nabotte de Princesse ou Dame d'une coudée de hauteur comme j'en ay veu, elle eût crevé sous le faix, ou bien eût fallu changer de robe,

robe, & en prendre une autre. Ce n'est pas tout, car estant en Procession, marchant à son grand rang le visage tout decouvert pour ne priver le monde en une si bonne feste de sa belle lumiere, parut encore plus belle en tenat & portant en la main sa palme (comme font nos Reines de tout temps) d'une Royale Majesté, d'une grace moitié altiere & moitié douce, & d'une façon peu commune, mais differente de toutes les autres, que qui ne l'eut jamais veüe ny cognüe, eut bien dit, voilà une Princesse qui en tout va par dessus le commun de toutes les autres du monde; & tous nous autres courtisans allions disans d'une commune voix hardiment, que cette belle Princesse doit & peut bien porter la palme en la main, puis qu'elle l'emporte par dessus toutes celles du monde, & les surpasse toutes en beauté, en bonne grace, en toute perfection: & vous jure qu'à cette Procession nous y perdimes nos devotions, car nous y vaquasmes pour contempler & admirer cette divine Princesse, & nous y ravir plus qu'au service divin, & si ne pensions pourtant faire faute ny peché, car qui contemple & admire une divinité en terre: celle du Ciel ne s'en tient offensée, puis qu'elle l'a fait telle.

Lors que la Reyne sa mere l'emmena
de

de la Cour pour aller trouver son mary en Gascogne, je vis quasi tous les courtisans regretter son despart comme si une grande calamité leur fut tout à coup tombée sur la teste. Les uns disoient la Cour estre veufve de sa beauté; les autres la Cour est fort obscure, elle a perdu son Soleil; d'autres qu'il fait noir à la Cour, il n'y a plus de flambeau; d'autres repar-toient nous avions bien à faire que la Gascogne nous vinst gasconner & ravir nostre beauté destinée pour embellir la France, & la Cour, & l'hostel du Louvre, Fontainebleau, saint Germain & autres belles places de nos Roys, pour la loger à Pau, ou à Nerac, demeures bien dissemblables les unes des autres; d'autres disoient cela est fait, la Cour & la France ont perdu la plus belle fleur de leur guirlande.

Bref on oyoit de toutes parts resonner que tels & autres pareils petits mots sur ce despart, moitié de dépit, de colere, & moitié de tristesse, & encore que la Reyne Louise de Lorraine y fut restée, qui estoit une tres-belle & sage Princesse & vertueuse, de laquelle j'espere en parler dignement en son lieu, mais parce que de longue main la Cour avoit accoustumé une si belle veue, ne se pouvoit en-garder de la regretter, & proferer de telles

paroles, & plusieurs y eut-il qui cuiderent tuer Monsieur de Duras de depot, qui l'estoit venuë querir de par le Roy de Navarre son Maistre, comme je le sçay. Un de ces ans vinrent nouvelles de la Cour qu'elle estoit morte en Auvergne n'y avoit pas huit jours. Il y eut quelqu'un qui rencontra là dessus & dit, il n'en est rien, car depuis ce temps il a fait trop beau & clair au Ciel, que si elle fust morte nous eussions veu esclipse de Soleil pour la grande simpathie que ces deux Soleils ont ensemble, & n'eussions rien veu qu'obscurités & nuages.

C'est assez, ce me semble, parlé de la beauté de son corps, encore que le sujet en soit si ample qu'il meriteroit une decade, toutesfois j'espere d'en parler encore ailleurs, mais il faut dire quelque chose de sa belle ame, qui est si bien logée en si beau corps, & si l'a portée belle dès sa naissance, elle l'a sceu bien garder & entretenir : car elle se plaist fort aux lettres, & à la lecture, & ayant esté jeune & en son âge parfait : aussi peut-on dire d'elle que c'est la Princeesse, voire la Dame qui soit au monde la plus eloquente & la mieux disante, qui a le plus bel air de parler, & le plus agreable qu'on sçauroit voir. Lors que les Polonnois, (comme j'ay dit cy-devant) luy vinrent
fai-

faire la reverence, il y eut l'Evesque de Cracovie le principal, ou le premier de l'ambassade qui fit la harangue pour tous, & en Latin, car il estoit un sçavant & suffisant Prelat; la Reyne luy respondit si pertinemment & si eloquemment, sans s'aider d'aucun truchement, ayant fort bien entendu & compris sa harangue, que tous en entrerent en si grande admiration, que d'une voix ils l'appellerent une seconde Minerve ou Déesse d'eloquence.

Lors que la Reyne sa mere la mena vers le Roy son mary, comme j'ay déjà dit, elle fit son entrée à Bourdeaux comme de raison, estant fille & Sœur du Roy, & femme du Roy de Navarre premier Prince du sang, & gouverneur de Guyenne, la Reyne sa mere le voulut ainsi, car elle l'aimoit & l'estimoit fort: son entrée fut belle, non tant pour les magnificences & somptuositez qu'on luy fit, & dressa, mais pour voir entrer en triomphe la plus belle & accomplie Reyne du monde, montée sur une belle hacquenée blanche harnachée fort superbement, & elle vestuë toute d'orangé & de clinquant si somptueusement que rien plus, laquelle le monde ne se pouvoit assez faouler de voir, la regarder, l'admirer & l'exalter jusques au Ciel.

Avant

Avant qu'entrer, les Estats de la ville luy vinrent faire la reverence, & luy offrir leurs moyens & puissances, & la haranguer aux Chartreux, comme est la coutume. Monsieur de Bourdeaux porta la parole pour le Clergé, Monsieur le Marechal de Biron comme Maire & avec la robe de Maire, pour le corps de la ville, & comme Lieutenant General fit la sienne après, & Monsieur Largebaston premier President, pour la Cour: elle leur respondit à tous les uns après les autres, car je le vis estant prez d'elle sur l'Eschafaut par son commandement, si eloquemment, si sagement & si promptement, & avec telle grace & majesté, mesme à un chacun, par un tel changement de paroles sans reiterer les premieres ny les secondes, sur un mesme sujet pourtant, qui est chose à remarquer, que je vis le soir ledit Sieur President qui me vint dire, & à d'autres en la chambre de la Reyne, qu'il n'avoit jamais oüy mieux dire en sa vie qui conque fust; car il s'entendoit en telles merceries, & que bien souvent il avoit eu cet honneur d'avoir oüy parler les Reynes Marguerite & Jeanne, qui l'avoient precedée en telles ceremonies que celles-là, & que pour avoir esté de leur temps deux bouches d'or des plus difertes de la France (ainsi m'usa-il de ces mots) mais
 n'ap-

n'approchoient elles rien de l'eloquence de cette derniere Reyne Marguerite, & qu'elles n'estoient que novices & apprentives auprez d'elle, & que vrayement elle estoit fille de mere.

Je le dis à la Reyne sa mere par après ce que m'avoit dit ledit President, qui en fut si aise que rien plus, & elle me dit qu'il avoit raison de le croire & le dire, car encores qu'elle fut sa fille elle pouvoit dire sans mentir, que c'estoit la plus accomplie Princesse du monde, & qui disoit ce qu'elle vouloit & des mieux. De mesme je l'ay veu dire à force Ambassadeurs, & à grands Seigneurs estrangiers quand ils avoient parlé à elle, ils s'en partoient d'avec elle tous confondus d'un si beau dire.

Je luy ay veu souvent faire de si beaux discours, si graves & si sententieux, que si je les pouvois bien mettre au net & au vray icy par escrit, j'en ferois ravir & esmerveiller le monde, mais il ne me seroit possible, ny à quiconque soit de pouvoir les reduire, tant ils sont inimitables.

Or si elle est grave & pleine de majesté & eloquente en ses hauts discours & serieux, elle a bien autant de gentille grace à rencontrer de bons & plaisants mots, & brocarder si gentiment, & donner

ner les traits & la venuë, que sa compagnie est plus agreable que toute autre du monde; car encore qu'elle pique & brocarde quelqu'un, cela est si à propos & si bien dit, qu'il n'est possible de s'en fâcher, mais encore bien aise.

De plus si elle sçait bien parler, elle sçait autant bien escrire, ses belles lettres que l'on peut voir d'elle le manifestent assez, car ce sont les plus belles, les mieux couchées, soit pour estre graves, que pour estre familiares, qu'il faut que tous les grands escrivains du passé & de nostre temps se cachent, & ne produisent les leurs quand les siennes comparoïstont, qui ne sont que chansons auprès des siennes, il n'y a nul qui les voyant ne se mocque du pauvre Ciceron avec les siennes familiares, & qui en pourroit faire un recueil & d'elle & de ses discours, ce feroient autant d'escoles & d'apprentifages pour tout le monde, dont ne s'en faut esbahir, car de soy elle a l'esprit bon & prompt, un grand entendement sage & solide; bref elle est vraye Keyne en tout qui meriteroit de regir un grand Royaume, voire un Empire: sur quoy je feray cette digression, d'autant qu'elle fait à nostre sujet.

Lors le mariage d'elle fut accordé à Blois, & du Roy de Navarre, où il y eut assez

assez de difficultez que la Reyne Jeanne faisoit, bien differente d'alors qu'elle es- crit à ma mere, qui estoit sa Dame d'honneur, malade en sa maison, j'ay veu ladite lettre escrite de sa main, au thresor de nostre maison, & dit ainsi:

MA GRANDE AMIE,

Pour vous resjoüir & prendre santé des bonnes nouvelles que le Roy mon mary m'a mandées, qu'est comme ayant pris la hardiesse de demander au Roy Madame sa jeune fille pour mon fils, la luy accorde, donc je ne vous en veux celer l'aise que j'en ay.

Il y a bien à discourir là dessus, il y eut donc lors de cet accord une Dame de la Cour que je ne nommeray point, aussi sotté qu'il en fust de sa portée; estant la Reyne Mere le soir retirée à son coucher, elle s'enquit à ses Dames si elles avoient veu sa fille, & quelle joye elle montrait de l'accord de ce mariage: cette Dame sotté, & qui n'avoit encore gueres veu sa Cour, s'avança la premiere, & dit, comment Madame ne seroit-elle joyeuse d'un tel mariage, puis qu'elle en vient à la Couronne, & est en terme d'estre possible Reyne de France, si elle escheoit au Roy son mary pretendu comme il se peut faire

faire un jour. La Reyne ayant un si sot mot, luy dit mamie vous estes une grande sottie, j'aimerois mieux que vous fussiez crevée de cent mille morts, que si vostre sottie Prophetie estoit jamais accomplie, pour la longue vie & la longue prosperité que je souhaitte au Roy & à tout le reste de mes enfans. Sur quoy il y eut une grande Dame assez familiere avec elle qui luy repliqua, mais Madame si ce malheur arrivoit, que Dieu nous en garde, ne seriez vous pas bien aise de voir vostre fille Reyne de France, puis que la Couronne luy escherroit de bon droit par celui de son mary.

La Reyne fit responce, encore que j'aime bien cette fille, je pense que quand cela arriveroit, nous verrions la France bien troublée de maux & de malheurs, & aimerois cent fois mieux mourir, (comme elle a fait) que de la voir en cet estat; car je crois qu'on ne voudroit pas obeir absolument au Roy de Navarre comme à mes enfans pour beaucoup de raisons que je ne dis point. Voilà deux prophéties accomplies, l'une d'une sottie Dame, & l'autre d'une habile Princesse, & pour quelques années: mais la prophetie a failly aujourd'huy par la grace que Dieu luy a donnée, & par la force de sa bonne espée & valeur de son
brave

brave cœur, qui l'ont rendu si grand, si victorieux, si redouté & si absolu Roy, comme il est aujourd'huy, après tant de traverses & travaux. Dieu le maintienne par sa sainte grace en cette grande prospérité, ainsi qu'il nous est de besoin à tous nous autres ses pauvres sujets.

Or si par abolition de la Loy Salique dit encores la Reyne, le Royaume venoit à ma fille par son juste droit, comme aussi d'autres Royaumes tombent en quenouille, certes ma fille est bien aussi capable de regner, ou plus que beaucoup d'hommes & Roys que je sçay, & qui ont esté, & croi-je que son regne seroit beau, & le rendroit pareil à celuy du Roy son grand Pere, car elle a un grand esprit & de grandes vertus pour ce faire; là dessus elle alla dire que c'estoit un grand abus que cette Loy Salique, & qu'elle avoit ouy dire à Monsieur le Cardinal de Lorraine qu'alors qu'il arresta avec les autres deputez à l'Abbaye de Cercan, la paix entre les deux Roys, venant à foudre quelque point de la Loy Salique qui touchoit la succession des femmes au Royaume de France, il y eut Monsieur le Cardinal de Granvelle, autrement dit d'Arras qui en rabroüa fort Monsieur le Cardinal de Lorraine, luy disant que c'estoit de vrais abus que nostre Loy Salique, & qu'il luy

en creva l'œil, & que c'estoient de vieux
resveurs & croniqueurs qui l'avoient ainsi
escrit, sans sçavoir pourquoy, & l'ont
fait ainsi accroire, & qu'elle ne fut ja-
mais faite ny portée en France; mais que
c'estoit une coustume que les François de
main en main s'estoient entredonnée, &
avoient introduite, qui n'est nullement
juste, & par consequent violable; voilà
ce qu'en dit la Reyne Mere, & quand
tout est dit, ce fut Pharamond comme la
pluspart tiennent, qui l'apporta de son
pays & l'introduisit; ce que nous ne de-
vriens observer, puis que c'estoit un
Payen, & d'aller si estroitement garder
parmy nous autres Chrestiens les Loix
d'un Payen, c'est offenser grandement
Dieu. Il est vray que la pluspart de cel-
les que nous avons, nous les tenons des
Empereurs Payens, mais aussi celles qui
sont saintes, justes & equitables, comme
de vray il y en a force, & la pluspart sont
telles, mais cette cy Salique de Phara-
mond elle est injuste, & contre la Loy de
Dieu; car il est dit au vieux Testament, &
au 25. Chapitre des Nombres, Les enfans
masles succederont premierement, puis
en leur defaut les filles. Cette sainte Loy
veut les filles heriter après les masles, en-
core quand on prenoit bien au pied de
l'Escrature cette Loy Salique il n'y auroit
pas

pas si grand mal comme on le prend, ainsi que j'ay oüy discourir à de grands personnages, car elle parle ainsi, que tant qu'il y aura des masles, les filles n'héritent, ny ne regnent point, consequemment en defaut des masles les filles y viendront: & puis qu'il est juste qu'en Espagne, Navarre, Angleterre, Escosse, Hongrie, Naples, & Sicile les filles regnent, pourquoy ne l'est-il juste tout de mesme en France; car ce qui est juste, est juste par tout & en tous lieux, & le lieu ne fait point que la loy soit juste.

Tant de Fiefs que nous avons en France, Duchez, Comtez, Baronnies, & autres Royales Seigneuries qui sont quasi, mais beaucoup Royales en leurs droits & privileges, viennent bien aux femmes & aux filles, comme nous avons Bourbon, Vendosme, Montpensier, Nevers, Rhetel, d'Eu, Flandres, Bourgogne, Artois, Zelande, Bretagne, & mesme comme Matilde, qui fut Duchesse de Normandie, Eleonor Duchesse de Guyenne, qui enrichirent Henry II. Roy d'Angleterre: Beatrix Comtesse de Provence qui l'apporta au Roy Louis son mary: la fille unique de Raimond Comte de Thoulouze qui l'apporta à Alphonse frere de saint Louis. Puis Anne Duchesse de Bretagne de frais, & autres, pourquoy le Royaume de Fran-

ce n'appelle à foy auffi les filles de France.

La belle Galathée lors qu'Hercule l'espoufa après sa conqueste d'Espagne ne dominoit-elle pas en la Gaule, du mariage desquels deux sont issus nos braves, vaillans & genereux Gaulois, qui d'autresfois se sont tant fait vanter.

Et pourquoy sont les filles des Ducs en ce Royaume plus capables de gouverner un Duché ou un Comté, & y faire justice, qui approchent de l'authorité du Roy, plustost que les filles des Rois de gouverner le Royaume de France, & comme si les filles de France ne fussent auffi capables & propres à commander & regner, comme aux autres Royaumes & grandes Seigneuries que j'ay nommées.

Pour plus grande preuve de l'abus de la Loy Salique il n'en faut d'autres que de tant de Chroniqueurs, Escrivains & Bavards qui en ont escrit, qui ne se peuvent accorder entre eux de son Etymologie.

Les uns comme Postel, estiment qu'elle prit son ancienne origine des Gaules, & qu'elle fut appelée Salique au lieu de Gallique pour la proximité & voisinage que la lettre G en viel moule avoit avec la lettre S, mais c'est un resveur en cela (comme je tiens d'un grand personnage) ainsi qu'en autres choses.

Jean Ceval Evesque d'Avranches grand chercheur des antiquitez de la Gaule de France la voulut rapporter à ce mot *sal*, parce que cette Loy estoit seulement ordonnée pour Salles & Palais Royaux.

Claude Seiffel, assez mal à propos a pensé qu'elle vinst du mot *sal* en Latin, comme une Loy pleine de sel, c'est à dire pleine de sapience par une Metaphore tirée du sel.

Un Docteur és Droits nommé Ferrarius Montanus, a voulu dire que Pharamond fut appelé Salicq.

Les autres la tirent de Salogast l'un des principaux Conseillers de Pharamond.

Les autres pensant subtiliser davantage disent que par la frequence des articles qui se trouvent dans icelle Loy, commençant par ces mots, *si aliquis, si aliqua*, elle prit sa derivaïson qu'elle est venue des François Saliens, comme est fait mention dans Marcellin.

Enfin voilà de grands rebuts & resveries, & ne se faut esbahir si Monsieur l'Evesque d'Arras en faisoit la guerre à Monsieur le Cardinal de Lorraine, ainsi que ceux de sa nation en leurs farces & joingleries, croyant que cette Loy fust de nouvelle impression, appelloient Philippes de Valois le Roy trouvé, comme si

Par un nouveau droit, & non jamais reconnu par la France, il se fust fait Roy: surquoy depuis se sont fondez en ce que le Comté de Flandres estant tombé en quenouïlle, le Roy Charles-Quint n'en pretendit lors aucun droit ny nom, mais au contraire il appannagea Philippes son frere de la Borgogne pour en faire le mariage avec la Comtesse de Flandres, ne la voulant prendre pour luy, ne la trouvant si belle, mais bien plus riche que celle de Bourbon: qui est encore une grande assurance que l'article de cette Loy Salique n'a pas tousjours esté observé au membre comme au chef: & ne faut douter que les filles venant à la Couronne, mesmes quand elles sont belles, honnestes & vertueuses, comme cette-cy, n'attirassent plus le cœur de leurs sujets par leurs beautez & douceurs, que toutes les forces des hommes.

Monsieur du Tillet dit que la Reyne Clotilde fit recevoir en France la Religion Chrestienne, & depuis ne s'est trouvée aucune Reyne qui s'en soit desvoyée, qui est un grand honneur pour les Reynes; ce qui n'est advenu aux Roys depuis Clovis: car Chilperic premier fut entaché de l'erreur Arrienne, & deux seuls Prelats de l'Eglise Gallicane par leur res-
sistan-

stance l'en osterent, comme dit Gregoire de Tours.

Davantage Catherine Fille de Charles ne fut-elle pas ordonnée Reyne de France par le Roy son pere & son conseil.

Du Tillet dit encore de plus, que les filles de France estoient en telle reverence, qu'encores qu'elles fussent mariées à moindres que Rois, neantmoins prenoient le titre Royal, & estoient appellées Reynes avec le nom propre, & cet honneur leur estoit donné pour leur vie, par demonstration qu'elles estoient filles de Roy de France: cette coustume ancienne monroit sourdement que les filles de France pouvoient bien estre Reynes aussi-bien que les fils. Il se trouve que du temps du Roy saint Louis tenant la Cour des Pairs, la Comtesse de Flandres est renommée presente, & tenant lieu avec les Pairs.

Voyez que dit encores Monsieur du Tillet pour la Loy Salique, escrite pour les seuls sujets, quand il n'y avoit fils, les filles heritoient en l'ancien patrimoine: qui voudroit regler la Couronne, Mesdames filles de France au defaut des fils la prendroient, & neantmoins elles en sont perpetuellement excluses par coustume & loy particuliere de la maison de France,

fondée sur la magnanimité des François qui ne peuvent souffrir d'estre dominez par les femmes.

Et ailleurs dit, & se faut esbahir de la longue ignorance qui a attribué cette coustume à la Loy Salique qui est contraire.

Le Roy Charles le Quint traittant le mariage de Madame Marie de France sa fille avec Guillaume Comte de Hainaut en l'an 1374. stipula la renonciation dudit Comté au droit de Royaume & de Dauphine, ce qui est un grand point, & par là voyez les contrarietez.

Certes si les femmes sçavoient manier les armes aussi-bien que les hommes, elles s'en feroient accroire, mais en recompense elles ont leur beau visage qu'on ne reconnoit pas comme on devoit; car certes il vaut mieux estre commandé des belles, gentilles & honnestes femmes, que des hommes fascheux, fats, laids, & mauffades, comme jadis il y en a eu en cette France.

Je voudrois bien sçavoir si ce Royaume s'est mieux trouvé d'une infinité de Roys fats, sots, tyrans, faineants, idiots, fols, qui ont esté, ne voulant pourtant taxer nos braves Pharamonds, nos Clodions, nos Clovis, nos Pepins, nos Martels, nos Charles, nos Loüis, nos Philip;

Philippes, nos Jeans, nos François, nos Henris, car ils ont esté trop braves & magnanimes ceux-là, & bienheureux estoit le peuple qui estoit sous eux, qu'ils eussent fait une infinité de filles de France, qui ont esté tres-habilles, fort prudentes, & bien dignes pour commander. Je m'en rapporte aux regences des Meres des Roys comment on s'en est bien trouvé.

Fredegonde comment administra-t-elle les affaires de France pendant le bas âge du Roy Clotaire son fils, les administrant si sagement & dextrement, qu'il se vit avant mourir Monarque de la Gaule, & de beaucoup de l'Allemagne.

Le semblable fit Matilde femme de Dagobert à l'endroit du Roy Clovis deuxiesme son fils, & long-temps après Blanche, Mere de saint Louis, laquelle se comporta si sagement, ainsi que j'ay leu, que tout ainsi que les Empereurs Romains se faisoient appeller Augustes en commemoration de l'heur & prosperité qui s'estoit trouvée au grand Empereur Auguste; aussi toutes les Reynes Meres anciennement après le decez des Roys leurs maris vouloient estre nommées Reynes Blanches, par une honorable memoire tirée du gouvernement de cette sage Princeesse, encore que Monsieur du Tillet y contredise encore un peu en cela, tou-

tesfois je le tiens d'un grand Senateur.

Et pour passer plus bas, Ysabeau de Bavieres eut la regence de son mary Charles sixiesme, estant alteré de son bon sens, par l'advis de son conseil, comme aussi fut Madame de Bourbon du petit Roy Charles huitiesme son frere en son bas âge.

Madame Louïse de Savoye du Roy François premier, & la Reyne Mere du Roy Charles neuvieme son fils.

Si donc les Dames estrangeres, (hors Madame de Bourbon, car elle estoit fille de France) ont esté si capables de gouverner si bien la France, pourquoy ne le feroient les nostres telles, & ne la gouverneroient aussi bien, & d'aussi bon zele & affection, puis qu'elles y sont nées & y ont pris leur lait, & que le fait leur touche.

Je voudrois bien sçavoir en quoy nos derniers Rois ont surpassé nos trois filles de France dernieres, Elizabeth, Claude & Marguerite, que si elles fussent venuës à estre Reynes de France, qu'elles ne l'eussent aussi-bien gouvernée, sans que je veuille pourtant taxer leur suffisance & regence, car elle a esté tres-grande & tres-sage, aussi bien que leurs freres. J'ay ouï dire à beaucoup de grands personages bien entendus & bien prevoyans, que
n'euf-

n'eussions eu les malheurs que nous avons eus, que nous avons, & que nous aurons encore, & en alleguoient des raisons qui seroient trop longues à mettre icy; mais voilà ce dit le commun & sot vulgaire, il faut observer la Loy Salique, pauvre fat qu'il est, ne sçait il pas bien encore que les Germains, de l'estre desquels nous sommes sortis, avoient accoustumé d'appeller les femmes à leurs affaires d'Etat tout aussi bien que les hommes, comme nous apprenous de Tacite: Par là nous apprenons que cette Loy Salique a esté depuis corrompuë, puis qu'ils les ont sentyes dignes de commander; mais ce n'est qu'une vraye coustume, & que les pauvres filles qui estoient foibles pour debatre leur droit par la pointe de l'espée, comme il se debatoit anciennement, les hommes les en excluioient & chassoient du tout. Ah! que ne vivent maintenant nos braves & vaillans Paladins de France, un Roland, un Renaud, un Ogier, un Olivier, un Deudon, un Grasson, un Yvon, & une infinité d'autres braves, desquels la profession estoit & la gloire de secourir les Dames, & les maintenir en leurs afflictions & traverses de leurs vies, de l'honneur & biens pour maintenant combatre le droit de nostre Reyne Marguerite, laquelle tant

s'en faut qu'elle jouïsse d'un seul pouce de terre du Royaume de France, duquel elle est si noblement sortie, & qui possible luy appartient de tout droit divin & humain, qu'elle ne jouit pas de sa Comté d'Auvergne, qui luy appartient par toute justice & equité, pour estre restée seule & heritiere de la Reyne sa mere, & est retirée dans un Chasteau d'Usson parmy les deserts, rochers, & montagnes d'Auvergne, habitation certes par trop dissemblable à une grande ville de Paris, où elle devoit maintenant tenir son trosne & son siege de justice, qui luy appartient & de son droit, & de celuy du Roy son mary, mais le malheur est tel; qu'on ne veut recevoir ny l'un ny l'autre, que si tous deux estoient bien unis ensemble & de corps & d'amitié, comme ils ont esté, possible que tout en iroit mieux pour tous, & se feroient craindre, respecter & reconnoistre pour tels qu'ils sont; Dieu a voulu depuis qu'ils se sont bien reconciliez, qui est un tres-grand heur.

J'ay oüy dire à Monsieur de Pibrac une fois que cette alliance de Navarre a esté fatale en cela, pour avoir veu en discordance le mary & la femme comme autresfois a esté de Louïs Hutin Roy de France & de Navarre avec Marguerite de Bourgogne fille du Duc Robert troisieme.

Plus

Plus Philippes le long Roy de France & de Navarre, avec Jeanne fille du Comte Othelin de Bourgogne, laquelle se trouvant innocente se purgea fort bien.

Puis Charles le Bel Roy de France & de Navarre avec Blanche fille d'Othelin encores Comte de Bourgogne qui fut sa premiere femme. Et de frais le Roy Henry d'Albret avec Marguerite de Valois comme je tiens de bon lieu, qui la traitoit tres-mal, & eût encore fait pis sans le Roy François son frere qui parla bien à luy, le rudoya fort, & le menaça pour honorer sa femme & sa Sœur, veu le rang qu'elle tenoit.

Le Roy Antoine dernier mourut aussi estant en mauvais mesnage avec la Reyne Jeanne sa femme.

Nostre Reyne Marguerite est ainsi un peu en division & divorce avec le Roi son mary : mais Dieu les mettra un jour en bonne union en dépit du temps miserable.

J'ay ouy dire à une Princesse qu'elle luy sauva la vie au massacre de la saint Barthelemy; car indubitablement il estoit proscrit, & couché sur le papier rouge, (comme on dit) parce qu'on disoit qu'il falloit oster les racines, comme le Roy de Navarre, le Prince de Condé, l'Admiral, & autres grands, mais ladite Reyne se jetta à genoux devant le Roy Charles

les son frere, pour luy demander la vie de son mary & Seigneur : le Roy Charles la luy accorda assez difficilement, encore qu'elle fust sa bonne Sœur ; je m'en raporte à ce qui en est, car je n'en sçay que par ouï dire, & si porta fort impatiemment ce massacre, & en sauva plusieurs jusques à un Gentil-homme Gascon, il me semble qu'il s'appelloit Lerac, qui tout blessé qu'il estoit vint à se jeter sous son lit, elle estant couchée, & les meurtriers l'ayant poursuiuy jusques à la porte, dont les en chassa ; car elle ne fut jamais cruelle, mais toute bonne, à la mode des filles de France.

On dit que la pique d'elle & du Roy son mary a procedé plus de la diversité de la Religion que d'autre chose, car chacun ayme & soutient fort la sienne, si que la Reyne estant allée à Pau, ville principale de Bearn, ainsi qu'elle y eut fait dire la messe, il y eut un Secretaire du Roy son mary nommé le Pin, qui avoit été autrefois à Monsieur l'Admiral, qui s'en estomacha, si bien qu'il fit mettre en prison quelques-uns de la ville qui y avoient été. La Reyne en fut tres-mal contente, & le luy pensant remonstrer, il luy parla plus haut qu'il ne devoit, & indiscretement, mesmes devant le Roy, qui luy en fit une bonne reprimande, & le chassa, car il sçait.

ſçait bien aimer & reſpecter ce qu'il doit, tant il eſt brave & genereux, ainſi que ſes belles & nobles actions l'ont manifefte tel toûjours, dont j'en parleray plus au long dans ſa belle vie.

Ledit du Pin ſe fondonſur l'Edict qui eſt là fait & obſervé ſur la vie, ny dire ny oûyr meſſe, la Reyne ſ'en ſentant piquée, Dieu ſçait comment jura & proteſta qu'elle ne mettroit jamais le pied en ce pays-là, d'autant qu'elle vouloit eſtre libre en l'exercice de ſa Religion, & par ainſi elle en partit, & depuis elle garda fort bien ſon ferment.

J'ay oûy dire qu'elle n'eut choſe tant ſur le cœur que telle indignité d'eſtre privée de l'exercice de ſa Religion, laquelle pour la paſſer de ſa fantaſie, elle pria la Reyne ſa bonne mere de la venir querir pour la voir, & aller juſques en France voir le Roy & Monſieur ſon frere qu'elle honoroit & aimoit beaucoup, où eſtant allée, ne fut veüe ny receüe du Roy ſon frere comme il devoit, & voyant un grand changement depuis qu'elle eſtoit partie, & pluſieurs perſonnes eſlevées en des grandeurs qu'elle n'avoit veues ny penſées, cela luy faiſoit fort de les rechercher & leur faire la Cour comme les autres, nullement ſes pareilles, faiſoient; tant ſ'en faut qu'elle les meſpriſoit grandement

comme j'ay veu, tant avoit-elle le courage grand, hélas trop grand certes s'il en fut oncques, mais pourtant cause de tout son malheur, car si elle l'eust voulu un peu contraindre & rabaissier le moins du monde, elle n'eust esté traversée comme elle a esté.

Sur quoy je feray ce conte, que lors que le Roy son frere alla en Pologne, & y estant, elle sceut que Monsieur de Guafort favorisé du Roy son dit frere avoit tenu quelques propos assez desavantageux d'elle, & assez bastans pour mettre le frere & la sœur en inimitié ou quelque pique: au bout de quelque temps ledit Monsieur de Gua retourné de Pologne, retourne à la Cour, & portant des lettres dudit Roy à sa sœur, les luy alla porter & baiser les mains en sa chambre, (ce que je vis) quand elle le vit entrer, elle fut en grande colere, & ainsi qu'il se vint presenter à elle pour luy donner sa lettre; elle luy dit d'un visage courroucé, bien vous sert de Gua de vous presenter devant moy avec cette lettre de mon frere qui vous sert de sauvegarde, l'aimant si fort que tout ce qui vient de luy est en toute franchise avec moy; que sans cela je vous apprendrois à parler d'une telle Princesse que moy, sœur de vos Roys vos maistres & souverains,

Mon,

Monſieur de Gua luy reſpondit fort humblement, je ne me fuſſe auſſi Madame jamais préſenté devant vous, ſçachant bien que vous me voulez mal, ſans quelque bonne enſeigne du Roy mon maître qui vous aime, & que vous aimez fort auſſi, m'affeurant Madame que pour l'amour de luy, & que vous eſtes toute bonne & genereuſe, vous m'oyrez parler, & luy ayant fait ſes excuſes, & dit ſes raiſons, comme il ſçavoit bien dire, & nia tres-bien de n'avoir jamais parlé de la fœur de ſes Roys que tres-reverement.

Elle le renvoya avec proteſtation de luy eſtre cruelle ennemie, comme elle luy a tenu juſques à ſa mort.

Au bout de quelque temps le Roy eſcrit à Madame de Dampierre, & la prie ſur tous les plaiſirs qu'elle luy ſçauroit faire, de faire avec la Reyne de Navarre, qu'elle pardonnast à Monſieur de Gua, & le priſt en amitié pour l'amour de luy; ce que Madame de Dampierre entreprit à ſon tres-grand regret, car elle connoiſſoit le naturel de ladite Reyne, mais parce que le Roy l'aimoit, & ſe fioit fort en elle, à tout hazard elle entreprit cette charge, & vint un jour trouver ladite Reyne en ſa Chambre, & où la trouvant en aſſez bonne trempe, elle en entama le propos, &

luy

luy fit une remonstrance, que pour avoir la bonne grace, l'amitié & la faveur du Roy son frere, qui estoit déjà Roy de France, elle devoit pardonner à Monsieur de Gua, & luy remettre tout le passé, & le prendre en grace; car le Roy l'aimoit fort, & le favorisoit plus qu'aucun des siens, & par ce moyen elle le prenant en amitié recevroit beaucoup de bons services, offices & plaisirs de luy, puis qu'il gouvernoit si paisiblement le Roy son maistre, & qu'il valoit bien mieux qu'elle s'en ay dast & prevalust que de le desesperer & le bander contre elle, & qu'il luy pourroit beaucoup nuire, & qu'elle avoit bien veu de son temps au Regne du Roy François premier, Mesdames Magdelaine & Marguerite, depuis l'une Reyne d'Escoffe, & l'autre Duchesse de Savoye, ses tantes, encore qu'elles eussent le cœur bien grand & haut, s'abaissier si bas que de faire la Cour à Monsr. de Sourdis, qui n'estoit que maistre de la garderobe du Roy leur Pere, & le rechercher, afin que par son moyen elles se ressentissent de la grace & faveur du Roy leur pere, & qu'à l'exemple de leurs tantes elle en devoit faire de mesme à l'endroit de Monsieur de Gua.

La Reyne de Navarre après avoir ouï fort attentivement Madame de Dampier-

re, luy respondit assez froidement avec un visage un peu riant pourtant selon la mode, & luy dit, Madame de Dampierre, ce que me dites seroit bon pour vous, qui avez besoin de faveur, de plaisirs & bienfaits, & si j'estois vous, ces paroles que me dites me seroient fort bien adressées & fort propres, & les recevrais fort volontiers, & mettrois en usage; mais à moy qui suis fille de Roy, & Sœur des Roys de France, & femme de Roy, elles ne peuvent servir, d'autant qu'avec ces grandes & belles qualitez je ne puis estre mendiante pour mon honneur des faveurs & graces, & bienfaits du Roy mon frere; car je le tiens pour de si bon naturel, & connoissant si bien son devoir, qu'il ne me les desniera jamais sans la faveur de Gua, autrement il se feroit un grand tort à son honneur & à sa Royauté, & quand bien il seroit si desnature de s'oublier tant que de me tenir autre qu'il doit, j'aime mieux pour mon honneur, & ainsi mon courage me le dit, estre privée de ses bonnes graces par faute de n'avoir recherché de Gua & ses faveurs, que si l'on me reprochoit, ou soupçonnoit les avoir par son moyen & intercession; veu qu'il me semble assez les meriter pour estre ce que je luy suis, & s'il se sent digne d'estre Roy, & aimé de moy & de son

peu.

peuple, je me sens comme sa sœur estre assez digne d'estre Reyne & aimée non seulement de luy, mais de tout le monde; & si mes tantes que vous m'alleguez se font si abbaissées comme vous dites, faire l'ont pû, si elles l'ont voulu, ou telle a esté leur humeur: mais leur exemple ne me peut donner Loy ny aucune forte d'imitation, ne me voulant nullement former sur ce modèle, sinon sur le mien propre; par ainsi elle se teut, & Madame de Dampierre se retira, non pourtant que la Reyne luy en voulust mal autrement, car elle l'aimoit fort.

Une autre fois lors que Monsieur d'Espéron alla en Gascogne, après la mort de Monsieur (voyage fondé sur divers sujets à ce que l'on disoit) alors il vit le Roy de Navarre à Pamiers, & s'entreferent de grandes cheres & caresses, je parle ainsi, car lors Monsieur d'Espéron estoit demy Roy en France pour la débordée faveur qu'il avoit avec le Roy son maistre. Après donc s'estre bien caressé & fait bonne chere ensemble, le Roy de Navarre le pria de le venir voir à Nerac après qu'il auroit esté à Toulouse, & s'en voudroit retourner, ce qu'il luy promit, & s'estant acheminé pour faire ses préparatifs à le bien festiner, la Reyne de Navarre qui estoit là, & qui vouloit mal mor-
tel

tel à Monsieur d'Espéron pour beaucoup de grands sujets, dit au Roy son mary qu'elle se vouloit oster de là pour ne pas troubler & empescher la feste, ne pouvant nullement supporter la veüe de Monsieur d'Espéron sans quelque scandale & venin de colere qu'elle pourroit vomir, qui pourroit donner fascherie aucunement au Roy son mary, parquoy estant sur son partement le Roy la pria sur tous les plaisirs qu'elle luy sçauroit faire de ne bouger, & luy aider à recevoir mondit Sieur d'Espéron, & mettre toute sa rancune qu'elle luy portoit sous les pieds pour l'amour de luy, dautant que cela leur importoit grandement à tous deux, & à leur grandeur.

Et bien Monsieur (luy dit la Reyne) puis qu'il vous plait me le commander, je demeureray, & luy feray bonne chere pour vostre respect & l'obedience que je vous dois (& puis dit à aucunes de ses Dames) mais je vous responds bien que lors qu'il arrivera, & tant qu'il demeurera, ces jours-là je m'habilleray d'un habillement dont je ne m'habilleray jamais, qui est de diffimulation & hypocrisie, car je masqueray si bien mon visage de feintise qu'il n'y verra que tout bon & honneste recueil, & toute douceur, & pareillement je poseray à ma bouche toute discre-

cretion, si bien que je me rendray par l'exterieur telle que l'on pensera l'interieur de mon cœur bon, duquel autrement je n'en puis respondre, n'estant nullement à mon pouvoir, estant du tout à luy, tant il est haut plein de franchise, & ne sçauroit porter d'eau punaise, ny le venin d'aucune hypocrisie, ny moins le faire abbaïsser, puis qu'il n'y a rien que Dieu & le Ciel qui le puisse amollir, & le rendre tendre, en le refaisant ou le refondant. Pour rendre donc content le Roy son mary, car elle l'honoroit fort, aussi luy rendoit-il de mesme, elle se desguisa de telle façon que Monsieur d'Espernon venant arriver dans sa chambre, elle le recueillit de la mesme forme que le Roy l'en avoit priée (& elle luy avoit promis) si bien que toute la chambre qui estoit pleine d'une infinité d'assistans qui se pressoient pour voir cette entrée & entreveüe en furent fort esmerveillez, & le Roy & Monsieur d'Espernon en demeurèrent contents, mais les plus clairvoyans, & qui connoissoient le naturel de la Reyne se doutoient bien de quelque garde dedans, aussi disoit-elle qu'elle avoit joué un rolle en cette comedie malvolontiers. Je tiens de bon lieu tout cecy.

Voilà deux contes par lesquels on peut bien connoistre la hauteur du courage de
cette

cette Reyne, lequel estoit tel, que j'ay oüy dire à la Reyne sa mere sur ce discours & sujet, qu'elle en estoit fort semblable au Roy son Pere, & qu'elle n'avoit aucun de ses enfans qui le semblast mieux qu'elle, tant en façons, humeurs, lineamens & traits de visage, qu'en courage & generosité, dautant qu'elle avoit veu le Roy Henry durant le Roy François son Pere, qui pour son Royaume n'eust pas recherché ny naqueté le Cardinal de Tournon, ny l'Admiral d'Annebaut grands favoris du Roy, mesme qu'il eust eu la paix ou les treves souvent de l'Empereur Charles, s'il les eust voulu requerir & rechercher, mais sa generosité ne se pouvoit soumettre à telles recherches; aussi tele estoit le Pere, tel estoit la fille, mais pourtant tout cela luy a beaucoup nuy: je m'en rapporte à une infinité de traverses & indignitez qu'elle a receuës à la Cour, que je ne diray point, car elles sont trop odieuses, jusques à en avoir esté renvoyée, avec certes un grand affront, & pourtant innocente de ce qu'on luy mettoit à sus, ainsi que la preuve en fit foy à plusieurs, car je le sçay, & comme le Roy son mary en fut assuré, il en demanda raison au Roy, dont il en fut tresbon en cela, & si en cuida soudre entre les deux freres quelque contention sourde, & haine.

La guerre de la Ligue après arriva, & d'autant que la Reyne de Navarre se craignoit de quelques uns, à cause qu'elle estoit fort grande Catholique, elle se retira à Agen qui luy avoit esté donné, & le pays par les Roys ses freres, en apanage & en don pour sa vie durant, & puis qu'il y alloit de la Religion Catholique, & qu'il la falloit maintenir, & exterminer l'autre, elle voulut fortifier la sienne de son costé de tout ce qu'elle pût, & faire la guerre contre l'autre; mais elle y fut tres-mal servie par le moyen de Madame de Duras, qui la gouvernoit fort, & qui sous son nom faisoit de grandes exactions & concussions, le peuple de la ville s'en aigrit, & sous main en couva une liberté, & moyen de chasser & leur Dame & ses garnisons, sur lequel mescontentement Monsieur le Marechal de Matignon prit occasion de faire entreprise à la ville, ainsi que le Roy en ayant sceu les moyens luy commanda avec une grande joye pour aggraver sa foeur, (qu'il n'aimoit) de plus en plus de déplaisirs: parquoy l'entreprise qui pour la premiere fois avoit esté faillie fut menée pour la seconde si dextrement par mondit Sieur le Marechal & les habitans, que la ville fut prise & forcée en telle sorte & de telle promptitude, & alarme,

me, que tout ce que pût faire cette malheureuse Reyne, fut de monter en trouffe derriere un Gentil-homme, & Madame de Duras derriere un autre, & se sauuer de vitesse, & faire douze grandes lieues d'une traitte, & le lendemain autant, & se sauuer dans la plus forte forteresse de la France qui est Carlat, où estant & pensant estre en seureté, elle fut par les menées du Roy son frere (qui estoit un tres-habile & tres-subtil Roy s'il en fut onc) vendue par ceux du pays & de la place, & en estant sortie s'en deffiant, ainsi qu'elle se fauoir, fut prisonniere entre les mains du Marquis de Canillac Gouverneur d'Auvergne, & menée dans le Chateau d'Usson bien forte place aussi, voire imprenable, que le bon & fin Renard le Roy Louïs XI. avoit rendu en partie tel pour y loger ses prisonniers, les tenant là plus en seureté cent fois qu'à Loches, Bois de Vincennes, & Lusignan.

Voilà donc cette pauvre Princesse prisonniere en ce lieu, & traittée non en fille de France certes, ny en Princesse si grande que celle-là; toutesfois si son corps estoit captif, son brave cœur ne l'estoit point, & ne luy manqua point, & luy assista tres-bien pour ne se point laisser aller en son affliction. Que c'est que peut un grand cœur conduit d'une grande beau-

te! car celuy qui la tenoit prisonniere en devint prisonnier dans peu de temps, encore qu'il fust fort brave & vaillant. Pauvre homme que pensoit-il faire? vouloir tenir prisonniere, sujette & captive en sa prison, celle qui de ses yeux & de son beau visage peut assujettir en ses liens & chaines, tout le reste du monde comme un forçat.

Le voilà donc ce Marquis ravy & pris de cette beauté; mais elle qui ne songe en aucunes delices d'amour, ains en son honneur & en sa liberté, joue son jeu si accortement qu'elle se rend la plus forte, & s'empare de la place, & en chasse le Marquis, bien esbahy d'un telle surprise & ruse militaire, elle l'a gardée deja il y a six à sept ans, non pourtant en tous les souhaits ny plaisirs du monde, depouillée de la Comté d'Auvergne, detenue par le grand Prieur de France, que le Roy fit instituer Comte & heritier par la Reyne Mere en son testament, avec son grand regret, de quoy elle ne pouvoit laisser à la Reyne sa bonne fille au moins quelque chose du sien propre, tant estoit la haine grande que le Roy luy portoit. Helas! quelle mutation au prix de celle que j'ay veüe qu'ils s'entr'aimoient tant & n'estoient qu'un corps, une ame & une mesme volonté. Ha! que d'autrefois
j'ay

j'ay veu qu'il les faisoit beau voir discourir ensemble, car fust ou serieusement, ou en gayeté de cœur, rien n'estoit plus beau à voir ny oïr; car tous deux disoient ce qu'ils vouloient. Ah! que le temps est bien changé à celuy que quand on les voyoit danser tous deux en la grande Salle du bal d'une belle accordance, & bonne volonté. Le Roy la menoit ordinairement danser le grand bal, si l'un avoit belle Majesté, l'autre ne l'avoit pas moindres; j'ay veu assez souvent la mener danser la Pavanne d'Espagne, danse où la belle grace & majesté font une belle representation, mais les yeux de toute la salle ne se pouvoient saouler, ny assez se ravir par une si agreable veüe; car les passages y estoient si bien dansez, les pas si sagement conduits, & les arrests faits de si belle sorte, qu'on ne scauroit que plus admirer, ou la belle façon de danser, ou la majesté de s'arrester, representer maintenant une gayeté & maintenant un beau & grave desdain; car il n'y a nul qui les ait veus en cette danse qui ne die ne l'avoir veüe danser jamais si bien, & de si belle grace & majesté, qu'à ce Roy Frere, & qu'à cette Reyne Sœur, & quant à moy je suis de telle opinion, & si l'ay veüe danser aux Reynes d'Espagne & d'Escoffe tres-bien.

Je leur ay veu pareillement fort bien danser le Pazzameno d'Italie, ores en marchant avec un port & geste grave, & conduisant si bien & si gravement leurs pas, ores les coulant seulement; & ores en y faisant de fort beaux, gentils, & graves passages, que nul autre ou Prince, ou autre y pouvoit approcher, ny Dame; car la majesté n'y estoit point espargnée: aussi cette Reyne prenoit grand plaisir à danser ces danses graves, pour sa belle grace, apparence & grave majesté qu'elle faisoit apparoir mieux qu'aux autres danses, comme branles, voltes & courantes, elle ne les aimoit gueres, encore qu'elle s'en acquittast tres-bien, parce qu'elles n'estoient pas dignes de sa Majesté, mais oüy bien propres pour les graces communes des autres Dames.

Je luy ay veu aussi aimer quelquefois le branle de la torche, ou du flambeau, & pour ce mesme sujet, sur quoy je me souviens qu'une fois estant à Lyon au retour du Roy de Pologne aux nopces de Besne, l'une de ses filles, elle dansa ce branle devant force estrangers, de Savoye, de Piedmont, d'Italie & autres, qui dirent n'avoir rien veu de si beau que cette Reyne, ny si belle & grave danse, comme certes elle est, donc il y en eut quelqu'un qui alla rencontrer là dessus, disant que
cette

cette Reyne n'avoit point de besoin (comme les autres Dames) du flambeau qu'elle tenoit en la main, car celuy qui fortoit de ses beaux yeux qui ne mouroit point comme l'autre pouvoit faire, ayant autre vertu que de mener danser les hommes, puis qu'il pouvoit embraser tous ceux de la salle sans se pouvoir jamais esteindre, comme l'autre qu'elle avoit en la main, & qu'il estoit pour esclairer de nuit parmy les tenebres, & de jour parmy le Soleil mesme.

Doncques faut-il dire là dessus que la fortune a esté à tous nous autres aussi bien ennemie qu'à elle, que nous ne voyons plus ce beau flambeau, voire ce beau Soleil esclairer sur nous autres, & qu'il s'en soit allé cacher en ces sommets de rochers & montagnes, del' Auvergne, aussi s'il se fust allé poser sur quelque beau port ou havre de mer, au feu duquel les mariniere & passans se fussent guidez sans danger du naufrage pour leur servir de fanal, sa demeure en seroit plus belle plus profitable & plus honorable pour elle & pour tous. Ah! peuple de Provence vous la devriez supplier d'aller habiter dans vos beaux ports & belles costes de mer, qu'elle rendroit encores plus illustres qu'ils ne sont, & plus habitables & plus riches; car de toutes parts aborderoient gens, galeres

navires & vaisseaux pour voir la merveille du monde, comme celle de Rhodes pour son beau Phare, & reluisant fanal, au lieu que resserée dans les barrières & barricades de ses montagnes d'Auvergne, & ne se pouvant fausser aisément, elle nous est cachée & inconnue du tout à nos yeux, sinon d'autant que nous en avons sa belle Idée. Ah ! belle & antique ville de Marseille que vous seriez heureuse si vostre port estoit honoré du flambeau & fanal de ses beaux yeux, aussi-bien la Comté de Provence luy appartient ; ainsi que plusieurs autres Provinces, voire la France, Que maudite soit la malheureuse obstination que l'on a en ce Royaume de ne la rechercher avec le Roy son mary, recueillir & honorer comme l'on doit, J'escrivois cecy au plus fort de la guerre de la ligue, si c'estoit une Reyne ou Princesse mauvaise ou malicieuse, avare, ou tyranne, comme il y en a eu force le temps passé en France, & possible qu'il y en aura encores, je n'en sçauois que dire : mais elle est toute bonne, toute splendide, & liberale, n'ayant rien à soy, donnant à tout le monde, & gardant peu pour soy : tant charitable, tant aumosniere à l'endroit des pauvres, aux plus grands elle faisoit honte en liberalitez, comme je l'ay veüe au jour des estrenes faire des presens à

toute

toute la Cour, que les Roys ses Freres s'en estonnoient & n'en faisoient de pareils.

Elle donna à la Reyne Louise de Lorraine une fois pour ses estrenes un éventail fait de nacre de perles, enrichy de pierreries & grosses perles, si beau & si riche qu'on diroit estre un chef d'œuvre, & l'estimoit-on plus de douze cens escus; l'autre pour retribuer ce present luy envoya de longs fers d'esguillettes que l'Espagnol appelle *Puntas*, enrichies de quelques perles & pierreries qui pouvoient monter à cent escus, & la paya de ses esguillettes pour ses estrenes, fort certes dissemblables.

Bref cette Reyne est toute Royale, & liberale, & honorable, & magnifique, & n'en desplaist aux Imperatrices du temps passé, leurs magnificences descrites par Suerone, Pline, & autres n'en ont rien approché, tant pour estre à sa Cour & aux Villes, que pour aller aux Champs & par Pays, fust en ses litières tant dorées, tant superbement couvertes & peintes de tant de belles devises, ses coches & carosses de mesme, & ses hacquenées si richement enharnachées.

Ceux qui ont veu tels superbes appareils comme moy sçavent qu'en dire, & qu'il faille maintenant qu'elle soit frustrée de tout cela, que depuis sept ans elle

n'a bougé recluse de ce Chasteau austere & mal-plaisant, où pourtant elle prend sa patience, tant elle a de vertu de sçavoir se commander, qui est une des grandes à ce qu'ont dit plusieurs Philosophes.

Pour parler encore de sa bonté elle est telle, & si noble, & si franche, que je croi qu'elle luy a fort nuy, car encores qu'elle eust de grands sujets & moyens pour se venger de ses ennemis & leur nuire, elle s'est retenuë bien souvent les mains, lesquelles si elle eust voulu employer ou faire employer, & commander à d'autres qui estoient assez prompts, possible par exemple d'aucuns chastiez bien à bon escient, les autres se fussent faits sages & discrets, mais elle remettoit les vengeancees à Dieu.

Ce fut aussi ce que luy dit une fois Monsieur de Gua, ainsi qu'elle le menaçoit, Madame vous estes si bonne & si genereuse que je n'ay point ouï dire que vous ayez jamais offensé aucun, je croy que vous ne voudriez commencer en moy, qui vous suis tres-humble serviteur, aussi bien qu'il luy eust beaucoup nuy, elle ne luy rendit la pareille, ny vengeance. Il est vray que lors qu'on l'eut tué, & qu'on luy vint annoncer elle estant malade, elle dit seulement je suis bien marrie que je ne sois bien guerrie, pour de joye solemniser sa mort :

mais aussi elle avoit cela de bon, que quand on se fust humilié à elle pour rechercher pardon & sa grace, elle remettoit & pardonnoit tout à la mode de la générosité du Lion, qui jamais ne fait mal à celui qui s'humilie.

Je me souviens que lors que Monsieur le Marechal de Biron fut Lieutenant du Roy en Guyenne, la guerre s'estant esmeüe, son chemin s'adressa un jour (ou qu'il le fit à escient) près de Nerac, ou estoit pour lors le Roy & la Reyne de Navarre, il débanda son arquebuserie pour l'attaquer, venant à une escarmouche, le Roy de Navarre luy-mesme en personne sortit à la teste des siens, & tout en pourpoint comme un simple Capitaine la soutint, & si bien, qu'ayant de meilleurs arquebusiers, il n'y alla rien du sien, & pour plus de bravade Monsieur le Marechal fit lascher quelques volées de canon contre la ville, de sorte que la Reyne qui y estoit accourüe & mise sur les murailles pour en avoir le passe-temps, faillit à en avoir là sa part, car une balle vint donner tout auprès d'elle, ce qui l'irrita beaucoup, tant pour le peu de respect que Monsieur le Marechal luy avoit porté de la venir braver en sa place, que parce qu'il avoit eu commandement du Roy de ne s'approcher pour faire la guerre de plus prez de

cing lieües à la ronde du lieu où seroit la Keyne de Navarre, ce qu'il n'observa pour ce coup, dont elle en conceut une telle colere & inimitié contre le Mareschal, qu'elle songea fort de s'en ressentir & s'en venger.

Au bout d'un an & demy apres, elle s'en vint à la Cour où estoit le Mareschal que le Roy avoit appellé à soy de la Guyenne, de peur de nouveau remuement, car le Roy de Navarre menaçoit de remuer s'il ne l'ostoit de là.

La Keyne de Navarre se ressentant dudit Mareschal, n'en fit cas en façon du monde, mais le desdaigna fort, parlant par tout mal de luy, & de l'injure qu'il luy avoit faite.

Enfin Monsieur le Mareschal redoutant la fureur & la haine de la fille & Soeur des Roys ses maistres, & connoissant le naturel de cette Princesse, songea de la faire rechercher, & sa grace, & y faire ses excuses, & s'humilier, à quoy comme genereuse elle ne contredit aucunement, & le prit en grace & amitié, & oublia le passé: sur quoy je scay un Gentilhomme de par le monde, qui venant arriver à la Cour, & voyant la chere que faisoit ladite Keyne à mondit Sieur le Mareschal, en fut fort estonné, & dautant qu'il avoit cet honneur d'estre ouy quelques-

quesfois de la Reyne en ses paroles, il luy dit qu'il s'estonnoit fort de ce changement & de cette bonne chere, & qu'il ne l'eust jamais creu, veu l'offense & injure receüe, mais elle fit responce, que dautant qu'il avoit reconnu sa faute, & fait ses excuses, & recherché sa grace par humilité, qu'elle luy avoit octroyée de cette façon, non pas s'il se fust mis & continué sur sa bravade de Nerac. Voilà comme çette bonne Princesse est peu vindicative n'ayant pas en cela imité son ayeule la Reyne Anne envers le Mareschal de Gié comme j'ay dit cy-devant.

J'alleguerois force autres pareils exemples de sa bonté en ses reconciliations & pardonances.

Rebours une de ses filles qui mourut à Chenonceaux, luy avoit fait quelque grand desplaisir, elle ne luy en fit plus cruel traitement, & venant à estre fort malade la visita, ainsi qu'elle voulut rendre l'ame l'admonesta, & puis dit cete pauvre fille endure beaucoup, mais aussi elle a bien fait du mal, Dieu luy pardonne comme je luy pardonne: voilà la vengeance & le cruel mal qu'elle luy fit, voilà aussi comme cette grande Reyne a esté par sa generosité fort lente en ses vengeancees, & a esté toute bonne.

Aussi ce grand Roy de Naples, Alphon-

se qui estoit subtil à aimer les beautez des Dames, disoit que la beauté est la signification de la bonté, & des douces & bonnes mœurs, comme la belle fleur l'est d'un beau fruit, & pour ce ne faut douter que si nostre Reyne n'eust esté composée de sa grande beauté; ains de toute laideur, qu'elle n'eust esté tres-mauvaise, veu les grands sujets qu'on luy en a donnés, aussi comme disoit la feüe Reyne Isabelle de Castille, sage, vertueuse & Catholique Princeſſe. *Que el fruto de la clemencia en una Reyna de gran beldad, y de animo grande, y codiciosa de verdadera honra, sin duda es mas dulce que qualquiera vengança aunque sea emprendida con justo titulo.* Le fruit de la clemence en une Reyne de grande beauté, de grand cœur, & convoiteuse d'honneur, est plus doux que quelque vengeance que ce soit, entreprise par juste raison & tiltre.

Cette Reyne a bien observé saintement cette regle pour se vouloir conformer aux commandemens de son Dieu, qu'elle a tousjours aimé, craint & servy devotement: ores que le monde l'a abandonnée, & luy fait la guerre, elle a pris son recours seul à Dieu, qu'elle sert ordinairement tous les jours, & fort devotement, ainsi que j'ay oüy dire à ceux qui l'ont veüe en ses afflictions; car jamais elle ne perd ses

Mes-

Mr. DE BRANTOME, 253
Messes, & fort souvent fait ses Pasques, &
lit fort en l'Escriture sainte, y trouvant
son repos & sa consolation.

Elle est fort curieuse de recouvrer tous
les beaux livres nouveaux qui se compo-
sent, tant en lettres saintes, qu'humaines,
& quand elle a entrepris à lire un livre,
tant grand & long soit-il, elle ne laisse, &
ne s'arreste jamais jusques à ce qu'elle en
ait veu la fin, & bien souvent en perd le
manger & le dormir; elle-mesme compo-
se tant en prose qu'en vers, sur quoy ne
faut penser autrement que ses composi-
tions ne soient tres-belles, doctes & plai-
santes, car elle en sçait bien l'art, & si on
les pouvoit voir en lumiere, le monde en
tireroit un grand plaisir & profit.

Elle fait souvent quelques Vers &
Stances tres-belles, qu'elle fait chanter,
& mesme qu'elle chante, car elle a la voix
belle & agreable, l'entremeslant avec le
luth qu'elle touche bien gentiment, à des
petits enfans chantres qu'elle a, & par
ainsi elle passe son temps, & coule ses in-
fortunées journées sans offenser personne,
vivant en la vie tranquille qu'elle a choi-
se pour la meilleure.

Elle m'a fait cét honneur de m'escire
en son aduersité assez souvent, ayant esté
presumptueux d'avoir envoyé sçavoir de
ses nouvelles, mais quoy elle estoit Fille
&

254 MEMOIRES DE
& Sœur de mes Roys, & pour ce je vou-
lois sçavoir de sa santé, dont j'en estois
bien ayse & heureux, quand je la sçavois
bonne, en la premiere elle m'escrit
ainsi.

Par la souvenance que vous avez de
moy (qui m'a este bien moins nouvelle qu'a-
greable) je connois que vous avez bien con-
servè l'affection qu'avez tousjours eüe à
nostre maison, à ce peu qui reste d'un mise-
rable naufrage, qui en quelque estat qu'il
puisse estre, sera tousjours disposé de vous ser-
vir, me sentant bienheureuse que la fortune
n'ait pû effacer mon nom de la memoire
de mes plus anciens amis, comme vous estes.
J'ay sçeu que comme moy vous avez choisi
la vie tranquille, en laquelle j'estime heu-
reux qui s'y peut maintenir, comme Dieu
m'en a fait la grace depuis cinq ans, m'ayant
logée en une arche de salut, où les orages de
ces troubles ne peuvent, Dieu mercy, me nuire,
à laquelle s'il me reste quelque moyen de pou-
voir servir à mes amis, & à vous particulie-
rement, vous m'y trouverez entierement
disposée & accompagnée d'une bonne vo-
lonté.

Voilà de beaux mots, & voilà aussi l'e-
stat & la belle resolution de cette belle
Princesse. Que c'est que d'estre extraitte
d'une si noble maison, & de la plus gran-
de du monde, d'où elle a tiré ce grand

courage par succession & heritage de tant de braves & vaillans Roys ses Pere, grand Pere, ayeuls & ancestres, & qu'il faille comme elle dit, que d'un si grand naufrage, elle soit seule restée & non pourtant reconneue & reverée comme elle devoit de son peuple, dont je croy que le peuple de France en patit beaucoup en ses miseres pour ce seul sujet, & en patira de cette guerre de la Ligue, mais cecy manque aujourd'huy : car par la valeur & sagesse, & beau reglement de nostre Roy, jamais la France ne fut plus florissante, ny pacifique, ny mieux réglée: qui est le plus grand miracle qu'on vit jamais, estant sortie d'un si grand abisme de maux & corruptions, en quoy paroist bien que Dieu aime nostre Roy, aussi est-il tout bon & tout misericordieux. O qu'il est mal conseillé qui se fie en l'amour du peuple d'aujourd'huy, ô que les Romains reconnurent bien autrement la posterité d'Auguste Cesar, de qui ils avoient receu tant de biens & de grandeurs : & le peuple François qui en a tant receu de ces derniers Roys depuis cent ans, & mesme du Roy François premier, & Henry II. que sans eux il y a long temps que la France seroit bouleversée sans dessus dessous par ses ennemis qui la guettoient pour lors, & mesme
l'Em-

l'Empereur Charles, cet affamé & ambitieux; & qu'il faille qu'ils en soient si ingrats ces peuples à l'endroit de leur fille Marguerite seule & unique Princesse de France; il est aisé d'en prévoir une ire de Dieu sur eux, puis que rien n'est tant à luy odieux que l'ingratitude, & mesmes à l'endroit des Roys & Reynes, qui tiennent icy-bas la place & représentation de Dieu: & toy desloyale fortune que tu monstres bien qu'il n'y a personne tant aimée du Ciel & favorisée de nature, qui se puisse promettre assurance de toy, & de ton estar pour un seul jour: si n'as-tu pas grand honneur d'offenser ainsi cruellement celle qui est en tout parfaite de beauté, douceur, vertu, magnanimité, & de bonté en ce monde.

Tout cecy j'écrivois aux plus fortes guerres de la Ligue, qu'avons eues depuis dix ans. Pour faire fin, si je n'avois à parler de cette nostre grande Reyne ailleurs, & en d'autres discours, j'allongerois celuy-cy le plus que je pourrois, car d'un si excellent sujet, les longues paroles n'en sont jamais ennuyeuses, mais je les remettray pour ce coup en autre part.

Cependant vivez Princesse, vivez en dépit de la fortune, vous ne serez jamais autre qu'immortelle & en la terre & au Ciel, où vos belles vertus vous porteront sur leurs testes.

Si la voix ou renommée publique
 n'eust fait un brandon public de vos
 louanges, & grands merites, ou que je
 fusse de ces bien difans, je me mettrois à
 en dire davantage, car si jamais fut veu
 au monde personne en figure celeste, cer-
 tes vous l'estes.

*Celle qui nous devoit à bon droit or-
 donner,
 Ses loix; & ses edits, & par sur nous
 regner,
 Qu'on verroit deffous elle un Regne de
 plaisance,
 Tel qu'il fut sous son frere, a stre heureux
 de la France'
 Fortune l'en empesche. He! faut-il qu'un
 bon droit,
 Injustement perdu par la fortune soit.*

*Jamais rien de si beau nature n'a pû fai-
 re,
 Que cette grand' Princesse unique de la
 France,
 Et fortune la veut totalement d'fai-
 re,
 Voilà comme le mal avec le bien ba-
 lance.*



DISCOURS

SIXIEME.

*De Mesdames Filles de la noble
Maison de France.*

PREMIEREMENT

Madame Yoland de France.



'Est une chose que j'ay veu noter de grandes personnes tant hommes que Dames de la Cour, que coustumierement les Filles de la Maison de France ont esté ou fort bonnes & spirituelles, ou gracieuses, ou genereuses, & du tout bien accomplies, & pour confirmer leur dire n'alleguoient celles qui avoient esté du vieux temps ny les anti-ques, mais seulement celles dont elles avoient oüy parler à leurs peres & ayeuls, qui avoient esté à la Cour.

Or

Orentre autres, & pour la premiere elles alleguoient Madame Yoland de France, femme du Duc de Savoye, & Prince de Piedmont.

Elle fut une tres-belle & habile, & bien Sœur de Frere le Roy Louis onzième, elle pancha un peu du party du Duc Charles de Bourgogne, qui estoit son beau Frere, pour avoir espousé sa Sœur aisnée Catherine, qui ne vesquit gueres après avoir espousé son mary, & pour ce ne peut long-temps ses vertus faire valoir ny paroistre: voyant donc Yoland tant prosperer & tant estre redouté ce Duc Charles, & qu'il estoit son voisin, elle fit tout ce qu'elle put pour l'entretenir en son amitié, qui luy servoit beaucoup aux affaires de son Estat, puis luy venant à mourir, le Roy Louis XI. s'en vint ruër sur sa grandeur, sur ses despens, & sur ceux de Savoye, mais Madame la Duchesse, habile Dame, trouva moyen de gagner le Roy son Frere, & le venir trouver au Pleffis les Tours pour establir ses affaires, où estant arrivée, le Roy alla au devant d'elle jusques à la basse Cour, pour la recueillir, & en la saluant, la baisant & l'accolant, moitié en riant, moitié en la piquotant, luy dit, Madame la Bourguignonne, vous soyez la tres-bien venue, elle en luy faisant une tres-grande

reverence, luy dit, Monsieur je ne suis point Bourguignonne, vous me pardonneriez s'il vous plaist, je suis bonne Francoise, & vostre tres-humble servante. Le Roy la prit sous le bras, & la mena en sa chambre avec un fort bon accueil, mais elle qui estoit fine, & qui connoissoit bien l'humeur du Roy son Frere, songea à ne demeurer gueres avec luy, ains seulement à faire ses affaires le plustost qu'elle pourroit, & s'en aller.

Le Roy de l'autre costé qui connoissoit la Dame, ne la pressoit point autrement de long sejour, & si l'un se fâchoit de l'un, l'autre se fâchoit de l'autre, parquoy sans y avoir demeuré que huit jours elle s'en retourne en sa Duché, un peu assez contente du Roy son Frere.

Philippe de Commines en fait ce conte plus au long, mais les Anciens d'alors disoient qu'ils trouvoient cette Princeesse une fort habile femelle, & qui ne devoit rien au Roy son Frere, lequel la brocardeoit souvent de ce party de Bourguignon, mais elle se reviroit le plus doucement & modestement qu'elle pouvoit, de peur de l'offenser, & qui sçavoit bien, ou mieux dissimuler que le Roy son Frere, & qu'elle estoit cent fois plus fine que luy, tant à sa mine, qu'à ses paroles & façons, mais pourtant tres-bonne & tres-sage. Ma-

Madame Jeanne de France.

JEanne de France, fille du Roy Louïs onzième, fut bien spirituelle, mais si bonne, qu'après sa mort on la tenoit comme sainte, & quasi faisant miracles, à cause de la sainteté de vie qu'elle mena après que le Roy son mary Louïs XII. l'eut repudiée, & qu'elle se fut retirée à Bourges, qui luy avoit esté donné pour son Douaire, & pour sa vie durant, où tout son exercice fut de vaquer aux Prières & Oraisons, servir Dieu & ses pauvres, sans bailler aucun signe autrement du tort qu'on luy avoit fait de cette repudiation : mais le Roy protesta de l'avoir esposée par force, craignant l'indignation du Roy Louïs XI. son Pere, qui estoit un maistre homme, & qu'il ne l'avoit jamais connue ny touchée, encore qu'ils eussent esté assez long-temps mariez & couché ensemble : mais pourtant cela passa ainsi, en quoy cette Princesse se monstra tres-sage, & n'en fit la response de Richarde, Fille d'Escoffe, Femme du Roy de France Charles le Gros, lors que son mary la repudia, affirmant par sermens & juremens ne l'avoir connue ny touchée. Or cela va bien dit-elle, puis que par le serment de mon mary

je suis demeurée encore vierge & pucelle. Par ces paroles cette Reyne se mocquoit bien du serment de son mary, & de son pucelage; c'est à douter aussi si le dit Roy Louïs ayant couché tant de fois avec sa femme, durant le Roy Louïs son Pere, & le Roy Charles son Frere, s'il ne la toucha pas, & s'il osoit dire autrement à son Pere & Frere, encore estoit-il bienheureux de s'en vanter, & de l'avoir tres-bien depucellée, autrement il luy en fut mal allé, mais après la mort du Pere & du Frere il nia tout, & prit sur ce le sujet de n'y avoir touché, afin d'espouser cette belle Reyne veuve, ainsi que rien n'est impossible à un grand Roy, possible aussi que sçait-on que sa femme s'en fust plainte au Roy son Pere, ou au Roy son Frere, ou bien à d'autres tant hommes que femmes, ou bien elle estoit en cela par trop sage, & continente, ce qui est incroyable.

2. Nous avons veu Jeanne d'Albret, Reyne de Navarre, qui en premieres nopces espousa le Duc de Cleves à Chastelleraut, mais elle estoit petite n'ayant que douze à treize ans, & le mariage s'en rompit, d'autant qu'encores qu'il ne fust consommé & n'eust couché encores avec elle, il ne la toucha ny connût jamais pour la tendresse de son âge, encore que le Roy de Navarre avant que de l'espouser en fût en

en quelque soupçon ou doute; & en pria Madame la Seneschalle de Poictou ma grand' mere de ne luy en celer la verité, dautant qu'elle le sçavoit tres-bien, car elle estoit pour lors Dame d'honneur de la Reyne de Navarre, Mere de la fille, mais madite grand' mere lui jura & asseura que l'Infante estoit pucelle, aussi-bien qu'alors qu'elle nasquit, à quoy adjouta foy Monsieur de Vendosme, & l'en espousa de meilleur cœur, dont il n'en devoit faire difficulté sans s'enquerir autrement, car la fille estoit si tendre, qu'il luy estoit impossible d'en supporter le faix; mais en des femmes âgées, & qui ont couché & dormy longuement avec leurs marys & continuellemēt, certes tels sermens sont fort scabreux, & un peu incroyables, si ce n'est qu'ils fussent du Chapitre *de frigidis & maleficiatis*, comme il y en a force, ou qu'ils le fassent par quelque sainte devotion, ou d'un bon vœu, ainsi qu'on lit d'un Roy Alfonse d'Arragon, lequel ayant espousé une fort belle Dame, & demeuré long-temps avec elle, il ne la connût jamais, & le jura & le protesta ainsi dont les uns ont escrit que c'estoit pour la sainteté, & pour mieux sauver son ame, comme si le mariage en apportoit la damnation.

D'autres disent qu'il estoit inhabile, ce qui est le plus vray-semblable, ainsi qu'il s'en

s'en trouve force hommes, mais point de femmes, comme il ne s'en trouve aucunes dans ledit Chapitre, des froides, ny des refusantes, & qui s'en abstiennent: j'entends celles qui font du monde & mariées, & comme les autres requises, & bien pourchassées & sollicitées, si ce n'est la Reyne Edelfrude Reyne d'Angleterre, laquelle on lit & dit-on avoir esté mariée par trois fois, & pourtant demeurée tousjours vierge, & mise au Catalogue des Saintes, cet article selon aucuns est bien incroyable, si ce n'est qu'elle eust rencontré des Eunuques pour marys, & inhabiles, & qu'elle l'eust fait exprés.

Il se trouve bien plusieurs femmes qui rencontrent des marys inhabiles & impuissans, & ausquels on a noué l'esguillette, nous en avons veu une infinité depuis vingt ans en France & ailleurs, que ce meschant usage de nouement est venu, mais au diable l'une seule qui l'eust voulu cacher, mais dans la huitaine le reveler aussi-tost, & en prendre acte, & en faire les hauts cris. Nous avons veu pourtant une fort honneste & belle Dame en Piedmont, nommée Madame de Montjovan, fille de Madame la Comtesse de Poncalier, Soeur de Monsieur de Rais, laquelle endura l'espace de dix ans l'inhabileté & l'impotence de son mary, attendant toujours

jours la bonne heure qu'il se remist, & n'en dit jamais mot, mais se tint coyé toujours en son pucelage, jusques à ce que ne le pouvant plus tenir, à cause des esguillons de la chair qui la piquoient à toute heure, & ne pouvant plus attendre, car elle estoit une des belles de Piedmont, elle revela tout, en fit ses plaintes, & fit divorce, & se remaria après à Monsieur d'Araconnois; grand & honnestes Seigneur dudit Piedmont, & fort favory de son Altesse, & qui gouvernoit tout.

Tels mariages certes sont dissolvables pour telles incapacitez, mais il ne se peut croire qu'un homme bien puissant ayant couché quelques années avec sa femme, aille dire puis après qu'il ne l'a point touchée, & en jurer; tels sermens certes sont fort frauduleux & suspects à la croyance: j'aimerois autant croire qu'une infinité de belles femmes qui aux assauts des villes ont passé par les piques des soldats qui les ont prises, sont chastes & intactes, & veulent contrefaire les pucelles de Marolles, ce sont abus, comme je connois deux grandes Dames huguenottes, lesquelles au massacre de la saint Barthelemy souffrirent la charge de quelques-uns que je sçay bien, car tout estoit lors à l'abandon, qui faisoit le pis estoit le plus galant & mieux venu; & puis

elles faisoient des prudes & effrontées, & juroient & protestoient de plustost mourir que l'endurer, & qu'il n'en estoit rien ; là dessus fiez-vous sur leur serment, elles ont raison, car pourquoy l'advoueroient-elles, il leur suffit du souvenir du plaisir.

Nous avons un conte pareil qui me fut fait en la ville de Fondy auprès de Naples, & qui est tout commun de par de là, vray & frais encore, de la Signora Livia Gonzaga, qui avoit espouse Ascanio Colonne, elle fut estimée de son temps la plus belle femme de toute l'Italie, & de telle sorte, dis-je, estimée, que sa beauté vola jusques au Levant (j'en ay veu le portrait en femme veufve plusieurs fois qui le confirme ainsi, & en Constantinople) dont Ariadan Barberousse lors qu'il eut le baston de General de l'armée de mer du grand Seigneur, la premiere fois avec une tres-solemnelle pompe (comme il est escrit) ayant passé par le Phare de Messine, & costoyé la Calabre, & y fait de grands ravages, & vers Naples, fit entreprise sur la ville de Fondy, & y arriva de nuit, & si à propos, & si à l'improviste, qu'ayant mis deux mille Turcs en terre, prirent la ville d'assaut & d'escalade, donnerent au Chasteau où estoit ladite Livia Gonzaga endormie &

couchée en son lit , laquelle oyant l'alarme fut tellement surprise qu'elle se leva en sursaut , & tout le loisir qu'elle eut, ce fut de se jeter en chemise par une fenestre , & se sauver par les montagnes si à propos , que les Turcs entrerent en sa chambre ainsi qu'elle n'estoit que quasi sortie. On dit que Barberousse en vouloit faire un present au grand Seigneur, & que ladite entreprise ne fut faite que pour cela , & quand il sceut qu'elle avoit esté faillie , il s'en cuida desesperer , mais le malheur de la Dame voulut que tombant de Scylle en Caribde , vint à tomber en se sauvant parmy les Bandoiliers & foruscis du Royaume , laquelle fut reconnue d'aucuns , d'autres non : je vous laisse donc à penser si ce bon & friand boucon tombé entre les mains & puissance de ces affamez , ne fut pas gousté & tasté à bon escient , ainsi que plusieurs n'en doutent point , d'autres si : mais quelque serment & execration qu'elle peut faire , n'en peut estre creüe , car volontiers une si belle & bonne viande ne scauroit eschapper impolluë de telles gens.

Les plus clair-voyans , & qui s'entendent en ces choses , & qui en ont tasté , n'en scauroient que bien dire , & qu'aucuns du pays le disent par ainsi : voilà

comme hommes & femmes se damnent aisément par leurs sermens, mesmes que les plus belles Reynes & Princesses, quand elles tomberoient en tels hazards, ne seroient espargnées non plus que les autres, puis qu'une grande beauté ne porte aucune regle ny sauvegarde avec foy qu'elle ne soit par tout desprisée, & que l'amour en cela n'use de son droit & autorité sans aucun respect : au partir de là sont quittes pour dire & jurer, que leur grandeur a fait perdre la hardiesse à ceux qui l'ont voulu entreprendre, & Dieu sçait.

Il en arriva de mesme à la Keyne de Sicile Constance, laquelle trajettant de Barlette à Salerne, tomba entre les mains de quelques Corsaires & Brigands, qui luy firent de grands outrages, dit l'Histoire de Naples, pensez qu'ils la repasserent sous le ventre & par tout, comme on dit, car à telles gens tous C sont C, mesmes quand ils sont Royaux, voire à tout le monde, car ce sont viandes Royales & tres-exquises, autant pour les friands que pour les sobres, bien que cette Reyne ne fust des belles ny des jeunes.

Je sçay une tres-grande Dame & un Gentil-homme qui s'estoient mariez & couchez ensemble ce disoit on; enfin la Dame s'en faschant, parce qu'il n'estoit assez riche pour elle, & qu'elle en vouloit

un autre, qu'elle eut après tres riche & grand Seigneur : le Gentil-homme la mit en procez, qui vint à la notice du Roy François, qui les fit venir à luy, & conter leurs particularitez, le Gentil-homme asseuroit de son costé les siennes, & entre autres allegua les plus secretes qui étoient sous sa chemise, & qu'elle avoit tels fis, & telles marques sur sa nature & à l'entour & aux cuisses, bref par tout le corps nud, & demandoit qu'on la visitast pour voir si on ne les y trouveroit pas. Sur ce furent femmes deputées commissaires pour faire la visitation, qui fut trouvée semblable au dire de l'autre, mais pourtant la Dame ayant nié fort & ferme, que pour cela il ne s'ensuivoit pas qu'il fust venu jusques au criminel & au centre, mais senty & connu seulement quelques legeres privautez & mignardises, enfin dautant qu'elle avoit de la faveur à la Cour, fut remise au serment, qui fut fait solennellement à nostre Dame de Paris sur le grand Autel, & recevant le corps de nostre Seigneur tous deux ensemble sur la damnation de leurs ames, firent & l'un & l'autre leurs sermens tout contraires, l'homme fut debouté, & la Dame creüe & recette au sien, & par ainsi du depuis chacun prit son party & se pourveurent ailleurs où ils peurent, mais pourtant

ils n'ont esté heureux en lignée, car & de l'un & de l'autre elle n'est jamais venue en perfection, & n'en ont eu gueres de plaisir, & voilà comment Dieu les punit, & tant d'autres qui sont de ces parjures.

J'ay ouy parler d'une Dame de la Cour du Roy François, de laquelle un tres-grand Prince devenu fort amoureux, bien souvent fut, ou pour sa grandeur qu'elle n'osoit contredire, ou plustost pour la privauté qu'elle luy permettoit, facilement autant amoureuse de luy, que luy d'elle, la venoit trouver ou du soir, ou du matin dans son lit, tout en chemise, & rien que sa robe de nuit sur luy, & privement se couchoit auprès d'elle sans aucune ceremonie, elle en estoit quitte pour dire; & bien Monsieur que pensez-vous faire? vous ne me ferez rien, car j'ay les jambes & les cuisses bien croisées, vous ne me forcerez non plus, car je crieray à l'ayde à mes femmes, aussi que vous estes trop honneste pour l'entreprendre, mais pour tout cela elle ne sortoit point du lit (quelque sorte l'eust fait) fust ou de peur de morfondre, ou pour endurer le doux plaisir de l'attouchement du gentil corps de ce Prince prés du sien, qu'il embrasoit du sien & d'ardeur, & tastoit tant de son corps, que de ses mains, & y duroit assez long-

long-temps. Je voudrois bien ſçavoir comment cela ſe peut appeller après toutes ces privées façons, & ſi pour nier après fort & ferme à ſes femmes un peu de là eſloignées, ou d'autres, qu'il n'eſtoit jamais venu à cela, ſi elles le pouvoient croire. Je diſ ſi elles eſtoient habiles, & ſçavoient que c'eſt du jeu d'amour, & ſi elles ne croyoient pas que la comedie avoit eſté jouée toute entiere, & ſans ſ'eſtre contentez de ſe pourmener à l'entour de l'eſchafaut.

J'ay connu la Dame ſur ſon vieil âge, qui à la voir & l'oïr parler, toutes les femmes eſtoient putains fors elle. Il ſ'en falloit ce trait, & pluſieurs autres, car l'un amene l'autre.

J'en alleguerois une infinité d'exemples & de femmes, & de mariées, & à marier, & de filles, ainſi parjurantes & negatives, mais je les remets à un autre traitté, craignant encore d'avoir eſté trop long en cette digreſſion, mais je ſuis excuſable, d'autant qu'il m'eſt venu ainſi en la penſée & memoire, ſi que poſſible je l'euffe pû oublier.

Et pour retourner à noſtre Princeſſe Jeanne de France, je croy que ſon mary comme j'ay oïy dire, l'avoit fort bien connue & vivement touchée, encore qu'elle fuſt un peu gaſtée du corps. Car il

n'estoit pas si chaste de s'en abstenir l'ayant si près de soy & autour de ses costez, veu son naturel qui estoit un peu convoiteux & beaucoup du plaisir de Venus, comme ses predecesseurs; mais il vouloit rattrapper ses premieres amours, qui estoit la Reyne Anne, & cette belle Duché, qui luy donnoient de grandes tentations dans l'ame, & pour ce il repudia cette belle Princeesse, & son serment fut creu & receu du Pape qui en donna la dispense, receüe en la Sorbonne & Cour de Parlement de Paris. En quoy cette Princeesse fut sage & vertueuse, car elle n'en fit aucun esclandre, ny semblant de s'ayder de justice, aussi qu'un Roy peut beaucoup & fait ce qu'il veut, mais se sentant forte de se contenir en continence & chasteté elle se retira devers Dieu & l'espousa, tellement qu'onques puis n'eut autre mary, meilleur n'en pouvoit-elle avoir.

ANNE DE FRANCE.

A Prés elle fut sa Sœur Anne de France, fine femme & deliée s'il en fut oncques, & vraye image en tout du feu Roy Louis son pere. L'election qui fut faite pour avoir la tutelle & administration du Roy Charles son Frere en fait
foy

foy qu'elle gouverna si sagement & vertueusement que ç'a esté un des grands Roys de France, & qui par sa valeur fut proclamé Empereur de tout l'Orient comme nous avons dit. Quant à son Estat elle l'administra aussi tout de mesme, vray est qu'à cause de son ambition elle le cuida un peu brouïller pour la haine qu'elle porta à Monsieur d'Orleans depuis Roy. J'ay oüy dire pourtant que du commencement elle luy portoit de l'affection voire de l'amour, de sorte que si Monsieur d'Orleans y eust voulu entendre, y eust eu bonne part, comme je tiens de bon lieu mais il ne s'y pût commander d'autant qu'il la vit trop ambitieuse & qu'il vouloit qu'elle dependist de luy, comme premier Prince & le plus proche & non luy d'elle, ce qu'elle desiroit le contraire, car elle vouloit tenir le haut lieu & tout gouverner. L'on dit que la source de leur plus grand differend sans que je parle des petits provenans de jalousie, d'amour, & d'ambition qui arrivoient bien souvent entre eux deux, fut que le dit Monsieur d'Orleans jouant un jour à la paume à Paris ma dite Dame de Beaujeu le voyant jouer avec les Dames de sa Cour selon la coustume d'alors, vint un coup en dispute (comme il arrive souvent) dont il fallut se rapporter aux gens,

l'on en vint demander à Madame de Beaujeu, ladite Dame jugea contre ledit Monsieur d'Orleans, luy qui estoit haut à la main & se doutant d'où venoit ce jugement commença à dire assez bas que quiconque l'avoit condamné si c'étoit un homme il avoit menty, & si c'étoit une femme c'étoit une putain. Aucuns disent & escrivent qu'il la dementit tout haut, mais c'est une mocquerie, je le sçay par le moyen d'une grande Dame, & qu'aussi il n'estoit vray-semblable qu'une Tutrice du Roy fust ainsi vilipendée publiquement, ce qu'estant rapporté à Madame, & l'ayant ouy à demy la luy garda bonne sous un beau semblant, & depuis oncques ne cessa de luy susciter de tels mescontentemens, voire attentats sur sa personne, & fut contraint de sortir de Paris à grand' haste & se sauver, & ce fut alors que ceux de la ville d'Orleans luy refusèrent les portes & s'en alla à Blois, & puis se retira à sauveté en Bretagne vers le Duc François où il commença à faire ses premieres amours avec Madame Anne fille du Duc qui le receut & retira si fidelement qu'il ayma mieux encourir le courroux du Roy & la guerre, que d'user d'infidelité envers son refuge, qui fut un tres-grand honneur à luy en quoy beaucoup de gens n'ont fait de mesme.

Pompée en sçauroit bien que dire s'estant refugié chez le Traistre d'Egypte, ainsi voulut-on gagner Monsieur d'Orleans pour quitter la pratique de ses Confederez, mais il ne les voulut tant pour son honneur que connoissant le naturel de la Dame qui estoit fort dissimulée. La guerre enfin pour tel sujet fut tellement esmeuë & à la suscitation tousjours de Madame de Beaujeu comme ma grand' mere nourrie avec elle contoit, fille qu'on nommoit de Lude, & depuis Seneschalle de Poictou, Dame d'honneur de la feüe Reyne de Navarre Marguerite, qu'enfin Monsieur d'Orleans fut pris à saint Aubin de Cormier & mené prisonnier à Lusignan & Bourges au grand contentement de sa Dame ennemie, & y demeura long-temps jusques à ce que le Roy Charles VIII. voulant faire son tant desiré voyage du Roiaume de Naples pour ne rien laisser derriere soy qui pût broüiller en France, encore qu'il fust en prison, mais un tel Prince que celuy-là tout prisonnier qu'il estoit pouvoit esmouvoir encore le peuple, & aussi que le Roy qui estoit tout bon Prince le fit sortir craignant que sa Sœur luy en fist un mauvais tour en la prison, & le fist mourir, & aussi qu'il se vouloit servir de luy en son voyage comme il fit, car il estoit un brave & vail-

lant Prince, ainsi qu'il le monstra en son combat de mer vers Gennes, qui fut cause de la veritable conqueste du Royaume de Naples.

Madame Jeanne de France luy servit bien fort aussi à sa liberté. Quelle bonté de femme, & là dessus croyez si elle n'estoit pas bien au vray sa femme & tres-bien connue, en importunant tous les jours le Roy son frere (dont il en fut blasmé de mesconnoissance lors qu'il la repudia) & sa soeur qui repugnoit tant qu'elle pouvoit, car elle estoit fort vindicative, & de l'humeur en cela du Roy son pere, voire en tout, car elle estoit Trinquate, corrompuë, pleine de dissimulation & grande hypocrisie, qui pour son ambition se masquoit & se deguisoit en toutes sortes, dont le Royaume commençant à se fâcher de ses humeurs, encore qu'elle fust sage & vertueuse les porta impatiemment, & lors que le Roy alla à Naples, elle ne demeura plus en tiltre de Regente, mais son mary Monsieur de Bourbon Regent. Il est bien vray qu'elle luy faisoit faire beaucoup de choses de sa teste, car elle le gouvernoit & le sçavoit bien mener, dautant qu'il tenoit un peu de la sorte d'humeur voire beaucoup, toutefois le Conseil luy repugnoit & la controlloit. Elle vouloit user un peu de quelque prerogati-

gative & autorité à l'endroit de la Reyne Anne, mais elle trouva bien chaussure à son pied, comme l'on dit, car la Reyne Anne estoit une fine Bretonne, comme j'ay dit, & qui estoit fort superbe & altiere à l'endroit de ses esgaux, de sorte qu'il fallut à Madame de Bourbon caller & laisser à la Reyne sa belle sœur tenir son rang & maintenir sa grandeur & majesté comme estoit de raison, ce qui luy devoit fort fâcher, car estant Regente elle tenoit terriblement sa grandeur.

J'ay veu force lettres d'elle en nostre maison du temps qu'elle estoit dans sa grandeur, mais je n'en ay veu de nos Rois & si en ay veu beaucoup, parler & écrire si bravement & imperieusement comme elle faisoit, tant envers les plus grands que les plus petits, & jamais ne signoit qu'Anne de France. Quelquefois mettoit Anne simplement, mais le plus beau nom d'une fille de France est de mettre tousjours ce beau surnom, de France, ainsi que je le tiens d'un grand qui le conseilla à Madame de Savoye étant jeune fille de signer ainsi, ce qu'elle faisoit, car j'en ay veu d'elle force lettres, & si cette Anne ne mettoit que fort peu souvent vostre, ce qui n'appartient qu'aux Roys & à quelques grands Souverains, & Reynes Souveraines, & encore que tout à
plein

plein elle ne se meslast des affaires comme elle avoit fait, si vouloit-elle mettre le nez pourtant où elle pouvoit, certes c'estoit une Maistresse femme, un petit pourtant brouillonne, car si Monsieur d'Orleans n'eust esté pris & que la fortune ne luy en eust dit mal, elle avoit mis la France déjà en grand branle & tout pour son ambition, que tant qu'elle a vescu n'a jamais pû la bannir de son ame, encore qu'elle fust en sa maison retirée, où elle faisoit pourtant semblant de s'y plaire & faire valoir sa Cour, qui estoit tousjours belle & grande comme disoit ma grand'mere, & étant toujours accompagnée de grande quantité de Dames & filles qu'elle nourrissoit fort vertueusement & sagement. Il y en eut pourtant une des siennes qui luy eschappa un jour de faire la folie avec les garçons, comme telle espece du sexe y est sujette, & la garde en est tres-mal aisée tant estroite soit elle, elle le sceut, & luy demanda pourquoy elle avoit tombé en une si lourde & infame faute, bien que la bonne Dame ne fût exempte d'amour, cette fille ainsi criminelle dit que l'autre luy avoit fait par force. Elle luy fit la comparaison d'une espée desgainée qui ne se peut jamais non plus qu'une autre engainer si le fourreau se remuë deçà delà & ne demeure ferme

me en cela , & luy en fit monſtrer l'ex-
 perience de l'eſpée devant elle & toutes
 ſes femmes & filles qui luy ſervit & à el-
 les de leçon , elle avoit auſſi un commun
 dire à la bouche quand on luy parloit de
 quelque Dame & qu'on la luy louoit &
 luy diſoit on que c'eſtoit une tres-ſage
 Dame , dites donc , diſoit elle , elle eſt
 des moins folles & non pas tres-ſage , car
 gueres y en a-t'il qui ou jeune ou en âge
 n'ait aymé ou entré en tentation , mais
 les unes moins , les autres plus.

Si a elle fait de tres-belles nourritures,
 ainſi que je tiens de ma grand'mere, & n'y
 a gueres eu Dames ou filles de bonne
 maiſon de ſon temps qui n'ait appris le-
 çon d'elle, eſtant alors la maiſon de Bour-
 bon une des grandes & ſplendides de la
 Chreſtienté ; auſſi certes elle l'a faite va-
 loir , car encore qu'elle fut opulente en
 grands biens & richesses de ſoy , elle a-
 yant bien fait ſa main en ſa regence y en
 apporra davantage , ſi bien que tout y
 ſervoit à bien faire reluire cette maiſon ,
 outre qu'elle eſtoit ſplendide & magnifi-
 que de ſa nature , & qu'elle ne vouloit en
 rien diminuer de ſa grandeur premiere,
 elle avoit bien auſſi des grandes bontez
 à l'endroit des perſonnes qu'elle aymoît,
 & prenoit en ſa main. Pour ſin cette An-
 ne de France a eſté fort ſpirituelle & af-
 ſez bonne , j'en ay aſſez dit. Ma.

MADAME CLAUDE DE FRANCE.

IL faut parler de Madame Claude de France qui fut très-bonne & très-charitable & fort douce à tout le monde, & ne fit jamais desplaisir ny mal à aucun de sa Cour ny de son Royaume; elle fut aussi fort aymée du Roy Louis & de la Reyne Anne ses pere & mere, & estoit leur bonne fille & la bien-aymée, comme ils luy monstrent bien, car après que le Roy fut paisible Duc de Milan ils la firent declarer & proclamer en sa Cour de Parlement de Paris à huis ouverts Duchesse des deux plus belles Duchez de la Chrestienté qu'estoit Milan & Bretagne, l'une venant du pere & l'autre de la mere, quel heritage s'il vous plaist? Ces deux Duchez jointes ensemble eussent bien fait un beau Royaume.

La Reyne sa mere la voulut fort marier à Charles d'Autriche depuis Empereur, si elle eust vescu cela se fust fait, car elle s'en faisoit accroire par dessus le Roy son mary, & mesme pour le mariage de ses filles, desquelles elle vouloit avoir la totale charge & soucy, jamais elle ne les appelloit autrement que par leur nom ma fille Claude & ma fille Renée. Aujourd'huy il faut donner des Seigneuries aux
filles

filles des Princesses, voire des Dames pour les y appeller, & si elle eust vescu jamais le Roy François ne l'eust espousée (comme j'ay dit en son discours, car elle prevoit bien le mauvais traitement qu'elle en devoit recevoir, d'autant que le Roy son mary luy donna la verole qui luy avança ses jours : Et Madame la Regente sa belle mere la rudoyoit fort, mais elle se fortifioit le plus qu'elle pouvoit de son bel esprit & de sa douce patience & grande sagesse pour supporter ses rigueurs ny plus ny moins qu'on lit de Marguerite fille de Raimond Comte de Provence femme du Roy saint Louis fort sage & prudente Princesse qui supportoit les rudesses de Blanche sa belle mere qu'elle luy faisoit par sa prudence & les vainquoit par sa patience. Quoy qu'il en soit elle produisit une tres-belle & genereuse lignée au Roy son mary, trois fils, François, Henry & Charles, & quatre filles Louise, Charlotte, Magdelaine & Marguerite.

Elle fut fort aymée aussi du Roy son mary & bien traitée, & de toute la France, & fort regrettée après sa mort pour ses admirables vertus & bontez.

J'ay leu dans la Cronique d'Anjou qu'après sa mort son corps fit miracles, si bien qu'une grande Dame des siennes estant un jour tourmentée d'une fièvre chaude

282 MEMOIRES DE
chaude & s'estant vouée à elle soudain
elle recouvra santé.

MADAME RENÉE DE FRANCE.

M Adame Renée sa Sœur a esté aussi
une fort bonne & habille Princesse,
car elle avoit un des bons esprits &
subtils, qui estoit possible, elle avoit fort
estudié, & l'ai veu fort sçavante discourir
fort hautement & gravement de toutes
sciences jusques à l'Astrologie & la con-
noissance des Astres, dont je la vis un jour
entretenir la Reyne Mere qui l'oyant ain-
si parler, dit que le plus grand Philosophe
du monde n'en sçauroit mieux parler.

Elle avoit esté promise à l'Empereur
Charles par le Roy François, car elle de-
meura fort jeune après le Roy son pere &
la Reyne sa mere, mais la guerre qui sur-
vint interrompit le mariage, & fut don-
née à Monsieur le Duc de Ferrare qui
l'ayma fort & la traitta honorablement
comme fille de Roy, vray est qu'ils furent
quelque temps un peu mal ensemble pour
la Religion Lutherienne de laquelle il la
soupçonnoit: peut-estre que se ressentant
des mauvais tours que les Papes avoient
faits au Roy son pere, en tant de sortes, elle
renia leur puissance, & se separa de leur
obeissance ne pouvant faire pis estant
fem-

femme. Je tiens de bon lieu qu'elle le disoit souvent, son mary pourtant, eu esgard à son sang illustre, la respectoit tousjours & l'honoroit fort: aussi comme la Reyne Claude sa Sœur fut-elle tres-heureuse en lignée, car elle en produisit à son mary la plus belle qui fut ce crois-je en Italie encore qu'elle fust tres-gastée de son corps.

Elle eut Monsieur le Duc de Ferrare qui est aujourd'huy un des beaux Princes d'Italie & des sages & genereux, & feu Monsieur le Cardinal d'Est, la bonté, la magnificence, & la liberalité du monde, desquels j'espere parler, & trois filles les plus belles qui nasquirent jamais en Italie. Madame Anne d'Est depuis Madame de Guise, Madame Lucrece Duchesse d'Urbain, & Madame Eleonor qui mourut sans estre mariée, les deux premieres porterent le nom de leurs grand-meres l'une d'Anne de Bretagne du costé de la mere, & l'autre du costé de la mere, de Lucrece Borgia fille du Pape Alexandre, de mœurs fort differentes comme de qualitez, bien que ladite Dame Lucrece fust une gentille Princesse Espagnolle douée de beaucoup de beauté & de vertu. Voyez Guichardin, Madame Leonor porta le nom de la Reyne Leonor. Ces trois filles furent tres-belles, mais la mere les fit embellir
davan-

davantage par la belle nourriture qu'elle leur donna, en leur faisant apprendre les sciences & les bonnes lettres qu'elles apprirent & retinrent parfaitement, & en faisoient honte aux plus sçavans, de sorte que si elles avoient beau corps, elles avoient l'ame autant belle, j'en parleray ailleurs. Or si cette Princeesse estoit habillee, sage, spirituelle & vertueuse, elle estoit accompagnée d'autant de bontez, qu'elle estendoit si bien sur les sujets de son mary que je n'ay veu aucun dans Ferrare qui ne s'en contentast, & n'en dist tous les biens du monde, car ils se ressentoient sur tout de sa charité qu'elle a eüe tousjours en recommandation & principalement sur les François, car elle a eu cela de bon que jamais elle n'a oublié, sa Nation, & bien qu'elle en fust tres loin, elle l'a tousjours fort aymée, jamais François passant par Ferrare ayant nécessité & s'adressant à elle, n'a party d'avec elle, qu'elle ne luy donnast une ample aumosne & bon argent pour gagner son pays & sa maison, & s'il estoit malade & qu'il n'eût pû cheminer elle le faisoit traiter & guerir tres-soigneusement, & puis luy donnoit argent pour se retirer en France.

J'ay ouy dire à gens qui le sçavent bien, & à une infinité de soldats & gens de guerre qu'ils en avoient fait la bonne preuve,

preuve, qu'au voyage de Monsieur de Guise en Italie elle sauva après son retour plus de dix mille ames de pauvres François tant de gens de guerre que d'autres qui fussent morts de faim & de nécessité sans elle, lesquels passant à Ferrare, elle secouroit tous de remedes & d'argent autant qu'il y en avoit, & si y en avoit force Gentils-hommes de bonne maison de ce nombre de necessiteux.

A d'aucuns d'eux j'ay oüy dire que jamais ne se fussent conduits en France sans elle, tant sa charité & liberalité fut grande envers ceux de sa Nation, si bien que j'ay ouy dire à un sien Maistre d'hostel que cette passade luy cousta plus de dix mille escus, & quand les Intendans de sa maison luy en remonstroient la despense excessive, elle ne leur disoit autre chose sinon, que voulez-vous, ce sont pauvres François de ma Nation, & lesquels si Dieu m'eust donné barbe au menton & que je fusse homme, seroient maintenant tous mes sujets, voire me seroient-ils tels si cette meschante Loy Salique ne me tenoit trop de rigueur.

Voilà une grande bonté & charité de cette Princesse qui me fait du tout ressouvenir d'une Grande de Canouze Dame de la Pouille qui se nommoit Berfa, autrement Paulina, laquelle après cette grande batail-

bataille & occision de Cannes pour les Romains, il y en eut environ dix mille soldats de reste de certe grande déroute, lesquels eschappez, esperdus, esgarez & vagabonds par certains détroits arriverent de nuit à Canouze, ville pour lors alliée des Romains, en laquelle cette honneste Dame pour lors estoit, & ne s'estonnant de la fortune ensuivie par la puissance du victorieux Annibal, les retira tous dans ses propres maisons, ainsi qu'ils estoient las, pauvres, defarmez, affamez & couverts de playes, les fit remettre & rafraichir, revestir, nourrir & guerir. Enfin quand ils eurent recouvert leurs forces & repris leurs esperances moiennant sa pieté, partant d'elle à leur vouloir, eslargit à chacun d'eux de quoy faire ses despens sur le chemin, & jamais (quelque nouvelle multitude qu'il en survinst tous les jours) ne retira ses mains de sa liberalité: mais tousjours pourveut aux necessitez de tous ceux qui se retiroient, ce qui est une chose merveilleuse à dire, & beaucoup plus louable en cette honneste Dame: nostre Princeesse Ferraroise en est d'autant à louer, car sans elle pour cette fois le Proverbe vieux se fust pratiqué que l'Italie estoit le vray cimetiére François & à quantité.

Or si sa charité pour cette fois s'est
mon-

monstrée en cela , je vous puis asseurer qu'en tous les lieux qu'il a fallu, elle l'a monstrée. J'ay ouï dire à aucuns de ses gens qu'estant de retour en France, & s'estant retirée en sa ville & maison de Montargis, quand les guerres Civiles se venoient à esmouvoir, tant qu'elle a vescu elle retiroit chez elle une infinité de peuple & ceux de la Religion qui estoient chassés & bannis de leurs biens & maisons, elle les aydoit, secouroit & nourrissoit de tout ce qu'elle pouvoit.

J'ay bien veu moy aux seconds troubles les forces de la Gascogne conduites par Messieurs de Ferrides & de Monsales montant à 8000. hommes, & s'acheminant vers le Roy, nous passasmes à Montargis les Chefs & principaux Capitaines & Gentils-hommes, nous luy allasmes faire la reverence comme nostre devoir nous le commandoit: nous vismes dans le Chasteau je croy plus de trois cens personnes de la Religion qui de toutes parts du pays s'estoient retirées là, un vieux Maistre d'hostel qu'elle avoit, fort honneste Gentil-homme que j'avois connu à Ferrare & en France, me jura qu'elle nourrissoit tous les jours plus de trois cens bouches de ces pauvres personnes retirées.

Bref cette Princesse estoit bien fille de
France

France vraye en bonté & charité, elle avoit aussi le cœur fort grand & haut. Je luy ay veu en Italie & à la Cour garder aussi bien son rang qu'il estoit possible & encore qu'elle apparût n'avoir pas l'apparence extérieure tant grande à cause de la gâsture de son corps, si est-ce qu'elle en avoit beaucoup en sa majesté monstrant bien en sa grandeur & en son visage Royal & en sa parole qu'elle estoit bien fille de Roy & de France.

J'ay ouy dire & le tiens de bon lieu que lors que le Prince de Condé fut mis en prison à Orleans du temps du petit Roy François, elle arriva de Ferrare deux jours après & la vis arriver, le Roy & toute la Cour estant allez au devant, & receüe avec un tres-grand honneur, comme il luy appartenoit, elle fut fort triste de cette prison, & dit & remonstra à feu Monsieur de Guise son gendre que quiconque avoit conseillé au Roy ce coup avoit falluy grandement, & que ce n'estoit peu de chose que de traiter un Prince du sang de cette sorte.

Ce n'estoit pas pourtant Monsieur de Guise qui avoit donné ce conseil, & s'en excusa fort, car il ne tira jamais raison de ses ennemis que par ses armes, encore qu'ils ne le fussent, mais bons parens, je sçay bien qui donna ce conseil. Or c'est assez parlé de cette noble Princeesse. MAR-

MARGUERITE REYNE DE
NAVARRE.

Il faut un peu parler de Marguerite Reyne de Navarre, certainement elle ne fut point fille d'un Roy de France, ny n'en portoit aussi le nom sion de Valois ou d'Orleans; car comme dit Monsieur du Tillet en ses Memores le surnom de France n'appartient qu'aux filles de France & si elles sont nées avant que leur pere soit Roy, elles ne prennent ce surnom qu'après l'advenement à la Couronne, mais pourtant cette Marguerite comme disoient de grandes perionnes d'alors elle estoit censée comme fille de France, mesme qu'elle ne leur faisoit tort de se mettre à leur rang pour ses grandes vertus. Voilà pourquoy nous la mettrons parmy elles.

Ce fut donc une Princesse de très-grand esprit & fort habille, tant de son naturel que son acquisitif, car elle s'addonna fort aux lettres en son jeune âge, & les continua tant qu'elle vesquit, aymant & conversant du temps de sa grandeur ordinairement à la Cour avec les gens les plus sçavans du Royaume de son frere, aussi tous l'honoroyent tellement qu'ils l'appelloient leur Mœcenas, & la pluspart de

leurs livres qui se composoient alors s'adressoient au Roy son frere qui estoit bien sçavant, où à elle.

Elle-mesme composa fort, & fit un livre qu'elle intitula la Marguerite des Marguerites qui est tres-beau & le trouve-t-on encore imprimé, elle composoit souvent des Comedies & des Moralitez, qu'on appelloit en ce temps-là des Pastorales qu'elle faisoit jouer & représenter par les filles de sa Cour.

Elle aymoît fort à composer des chansons spirituelles, car elle avoit le cœur fort addonné à Dieu, aussi portoit-elle pour sa devise la fleur du soucy, qui est la fleur ayant plus d'affinité avec le Soleil qu'aucune qui soit, tant en similitude de ses rayons & feuilles de ladite fleur, qu'à raison de la compagnie qu'elle luy fait ordinairement, se tournant de toutes parts là où il va depuis Orient jusques en Occident, s'ouvrant aussi ou closant selon sa hauteur & basseur, aussi elle s'accommoda de cette devise avec ces mots.

Non inferiora secutus.

En signe qu'elle dirigeoit & tendoit toutes ses actions, pensées, volontez & affections à ce grand Soleil qui estoit Dieu, & pour cela la soupçonnoit-on de la Religion

ligion de Luther, mais pour le respect & amour qu'elle portoit au Roy son Frere qui l'aymoit uniquement & l'appelloit tousjours sa mignonne, elle n'en fit jamais aucune profession ny semblant, & si elle la croyoit, elle la tenoit tousjours dans son ame fort secrette, dautant que le Roy la haïssoit fort, disant qu'elle & toute autre nouvelle secte tendoient plus à la destruction des Royaumes, Monarchies & dominations qu'à l'edification des ames.

Le grand Sultan Soliman en disoit de mesme, laquelle combien qu'elle renversast plusieurs points de la Religion Chrestienne & du Pape, il ne la pouvoit aimer, dautant, disoit-il, que les Religieux d'icelle n'estoient que broüillons & seditieux & ne se pouvoient tenir en repos qu'ils ne remuassent tousjours. Voilà pourquoy le Roy François sage Prince s'il en fut oncques, en prevoyant les miseres qui en sont venuës en plusieurs parts de la Chrestienté les haïssoit & fut un peu rigoureux à faire brusler vifs les heretiques de s^{on} temps, si ne laissa-t-il pourtant à favoriser les Princes Protestans d'Allemagne c^{on}tre l'Empereur, ainsi ces grands Roys se gouvernent comme il leur plaist.

J'ay oüy conter à personne de foy que Monsieur le Connestable de Montmorency

cy en la plus grande faveur d'ice luy durant de ce fait un jour avec le Roy ne fit difficulté ny scrupule de luy dire que s'il vouloit bien exterminer les heretiques de son Royaume, il falloit commencer à sa Cour & à ses plus proches luy nommant la Reyne sa Sœur, à quoy le Roy répondit ne parlons point de celle-là, elle m'ayme trop, elle ne croira jamais que ce que je croiray, & ne prendra jamais de Religion qui préjudicie à mon Estat. Donc oncques puis elle ne l'ayma jamais, Monsieur le Connestable l'ayant sceu, & luy aida bien à la desfaveur & bannissement de la Cour, si bien que le jour que Madame la Princesse de Navarre fut mariée avec le Due de Cleves à Chastelleraud, ainsi qu'il la fallut mener à l'Eglise d'autant qu'elle estoit chargée de pierreries & de robe d'or & d'argent, & pour ce pour la foiblesse de son corps n'eust sceu marcher, le Roy commanda à Monsieur le Connestable de prendre la petite Niece au col & la porter à l'Eglise, dont toute la Cour s'en estoit fort pour estre une charge peu convenable & honorable en telle cérémonie pour un Connestable, & qu'elle se pouvoit bien donner à un autre, de quoy la Reyne de Navarre n'en fut nullement desplaisante, & dit voila celuy qui me vouloit ruiner autour du Roy mon Frere, qui

qui maintenant sert à porter ma fille à l'Eglise. Je tiens ce conte de cette personne que j'ay dite, & que Monsieur de Conestable fut fort desplaisant de cette charge, & en eut un grand dépit. pour l'ervir d'un tel spectacle à tous, & commença à dire, c'est fait deormais de ma faveur. Adieu ny dis, comme il arriva, car après le festin & dîner des nocces il eut son congé & partit aussi tost. Je le tiens de mon frere aussi qui estoit lors Page à la Cour qui vit le mystere & s'en souvenoit tres-bien, car il avoit la memoire tres-heureuse, possible auray-je esté importun d'avoir fait ceste digression, mais pour un estre venant en la nouveance il passe, pour parler encore de cette Reyne. Son discours estoit tel que les Ambassadeurs, qui parloient à elle en étoient grandement raviz, & en faisoient de grands rapports à ceux de leur Nation à leur retour, dont sur ce elle en soulageoit le Roy son Frere, car ils s'y alloient toujours trouver après avoir fait leur principale Ambassade, & bien souvent lors qu'il avoit de grandes affaires les remettoit à elle en attendant sa definition & totale resolution, elle les sçavoit fort bien entretenir & contenter de beaux discours, & comme elle y estoit fort opulente & fort habillée à tirer

le vers du nez d'eux, dont le Roy disoit souvent qu'elle luy assistoit tres-bien, & le deschargeoit de beaucoup, aussi faisoient elles à l'envy les deux Sœurs, à ce que j'ay oüy dire à qui serviroit mieux leurs freres, l'une la Reyne d'Hongrie, l'Empereur; & l'autre le Roy François, mais l'une par les effets de la guerre & l'autre s'efforce par l'industrie de son gentil esprit & par douceur.

Lors que le Roy fut si malade en Espagne estant prisonnier, elle l'alla visiter comme bonne Sœur & amie, sous le bon plaisir & sauf-conduit de l'Empereur, laquelle trouva son Frere en si piteux estat que si elle n'y fust venue il estoit mort, d'autant qu'elle reconnoissoit son naturel & sa complexion mieux que tous ses medecins, & le traitta & fit traiter selon qu'elle le connoissoit, si bien qu'elle le rendit guery, aussi le Roy le disoit souvent que sans elle il estoit mort, dont il luy avoit cette obligation qu'il reconnoistroit à jamais & l'en aymeroit comme il a fait jusques à sa mort, aussi elle luy rendoit la pareille & de telle amour que j'ay oüy dire qu'ayant sceu son extreme maladie, elle dit ces mesmes paroles. Qui-conque viendra à ma porte m'annoncer la guerison du Roy mon Frere, tel courier fust-il las, harassé, fangeux & mal propre

je l'iray baiser & accoler comme le plus propre Prince & Gentil-homme de France, & qu'il auroit faute de lit, & n'en pourroit trouver pour se delasser je luy donnerois le mien & coucherois plustost sur la dure pour telles bonnes nouvelles qu'il m'apporteroit, mais elle en ayant sceu la mort elle en fit des lamentations si grandes, des regrets si cuisants, qu'onques puis ne s'en put remettre, & ne fit jamais plus son profit: (à ce que j'ay oüy dire aux miens) à cette fois qu'elle fut en Espagne, elle parla à l'Empereur si bravement si honnestement aussi sur le mauvais traitement qu'il fit au Roy son Frere qu'il en fut tout estonné, luy remontrant son ingratitude & felonnie, dont il ufoit luy vassal envers son Seigneur, à cause de Flandres, luy reprocha la dureté de son cœur pour être si peu piteux l'endroit d'un si grand Roy & si bon, & à qu'usant de cette façon ce n'estoit pour gagner un cœur si noble & Royal, que celui du Roy son Frere & si souverain, & quand bien il mourroit pour son rigoureux traitement, la mort n'en demeureroit impunie ayant des Enfans qui quelque jour deviendroient grands, qui en feroient la vengeance signalée.

Ces paroles prononcées si gravement & de si grosse colere, donnerent à songer

à l'Empereur, si bien qu'il le modéra & visita le Roy & luy promit force belles choses qu'il ne tint pas pourtant pour ce coup.

Or si cette Reine parla bien à l'Empereur, elle dit encore pis à ceux de son Conseil, où elle eut audience, & à ce li elle triompha de bien dire & bien haranguer, & avec une bonne grace dont elle n'estoit point despouruee, & si si bien par son beau dire qu'elle s'en rendit plus agreable qu'odieuse ny facheuse, & d'autant qu'avec cela elle estoit belle, jeune, verte de Monsieur d'Alençon & en la fleur de son âge, tout cela est fort propre à esmouvoir & plier des personnes dures & cruelles. Elle enfin fit tant que ses raisons furent trouuées bonnes & pertinentes & demeura en grande estime de l'Empereur, de son Conseil, & de la Cour. Si est ce qu'il luy vouloit donner une venue d'autant que ne songeant à l'expiration de son sauf-conduit & passeport, elle ne prenoit garde que son terme s'approchoit, elle en sentit quelque vent que l'Empereur austoit le terme escheu, la vouloit arrester, mais elle toute courageuse monta à cheval, fit des traittes en huit jours, & qu'il en falloit pour quinze, & s'y verua si bien qu'elle arriva sur la frontiere de France le soir bien tard du jour que le terme de

son passeport expiroit, & par ainsi fut bien trompé sa Majesté qui l'eust retenuë sans doute, si elle eust voulu enjamber sur un autre jour hors de son saut-conduit. Elle luy sceut aussi bien mander, & escrire après, & luy en faire la guerre lors qu'il passa par France. Je tiens ce conte de Madame la Seneschalle ma grand' mere qui estoit pour lors avec elle la Dame d'honneur.

Durant la prison du Roy son Frere elle assista fort à Madame la Regente sa mere à regir le Royaume, à contenter les Princes, les Grands, & gagner la Noblesse, car elle estoit fort accostable & qui gaignoit bien le cœur des personnes pour les belles parties qu'elle avoit en elle.

Bref c'estoit une Princesse digne d'un grand Empire; outre tout cela, elle estoit tres-bonne, douce, gracieuse, charitable, grande Aumoniere, & ne dedaignant personne. Aussi quand elle fut morte, elle fut plainte & regretee de tout le monde.

Les plus scayans à l'envy firent d'elle une infinité d'Epitaphes qui en Grec qui en Latin, si bien qu'il y en a encores un livre en lumiere tout complet & qui est tres-beau.

Cette Reyne souloit souvent dire aux uns & aux autres qui discouroient de là

mort & de la beatitude, par après, tout cela est vray, mais nous demeurons si longtemps morts en terre avant que venir là. De sorte que j'ay oüy dire à ma mere, qui étoit l'une de ses Dames, & ma grand' mere sa Dame d'honneur, que lors que l'on luy annonça en son extremité de maladie qu'il falloit mourir, elle trouva ce mot fort amer, & repeta aussi-tost ce que je viens de dire, & qu'elle n'étoit encore point tant surannée qu'elle ne pust encore bien vivre quelques années; car elle n'avoit que cinquante à cinquante trois ans, elle nasquit sous le dixiesme degré d'Aquarius que Saturne se separoit de Venus par quaterne aspect le 10. Avril 1492. à dix heures du soir au Chasteau d'Angoulesme, & fut conceüe l'an mil quatre cens nonante & un à 10. heures avant midy & 17. minutes le 11. de Juillet.

Les bons Astrologues pourront la dessus en faire quelque composition, elle mourut en Bearn au Chasteau Dandaus au mois de Decembre l'an 1549. on pourra là dessus computer son age: elle estoit plus vieille que le Roy son Frere qui nasquit à Coignac le 12. de Septembre à 9. heures du soir l'an 1494. sous le 21, degré de Gemini & avoit esté conceu l'an 1493. le 10. de Decembre 10. heures du matin, fut Roy le onziesme de Janvier 1514. & mourut en 1547. Cet-

Cette Reyne prit sa maladie en regardant une Comete, qui paroissoit lors sur la mort du Pape Paul III. & elle-même le cuidoit ainsi, mais possible pour elle paroissoit, & soudain la bouche luy vint un peu de travers, ce que voyant son medecin Monsieur d'Escuranis l'osta de là & la fit coucher & la traitta, car c'estoit un Caterre, & puis mourut dans huit jours, apres s'estre resoluë à la morte. Elle mourut bonne Chrestienne & Catholique contre l'opinion de plusieurs, mais quant à moy je puis affirmer moy estant petit garçon en sa Cour avec ma grand' mere & mere, n'en avoir veu faire aucun acte contraire, si bien que s'estant retirée en un Monastere de femmes en Angoumois après la mort du Roy son Frere, qu'on appelle Tuffon, où elle fit sa quarantaine & sejour tout un Esté & y bastit un beau logis, souvent on luy a veu faire l'Office de l'Abbesse & chanter avec les Religieuses à leurs Messes & à leurs Vespres.

J'ay ouï conter d'elle qu'une de ses filles de Chambre qu'elle aymoït fort, & étant près de la mort la voulut voir mourir, & tant qu'elle fut aux abois & au râlement de la mort elle ne bougea d'après d'elle, la regardant si fixement au visage que jamais elle n'en osta le regard

jusques après sa mort. Auecques de ses
 Dames plus privées luy demanda la
 quoy elle auisoit tant sa veüe sur cette
 creature respassante, elle respondoit qu'a-
 yant tant ouy discourir à tant de sçauans
 Docteurs que l'ame & l'esprit sortoient
 du corps aussi tost qu'il respassoit, elle
 voulut voir s'il en sortiroit quelque vent
 ou bruit ou le moindre raisonnement du
 monde au deloger & sortir, mais qu'elle
 n'y auoit rien appercu, & disoit une
 raison qu'elle tenoit des mêmes Docteurs
 que leur ayant demandé pourquoy le Cy-
 gne chantoit ainsi avant sa mort, ils luy
 auoient respondu que c'estoit pour l'a-
 mour des esprits qui travailloient à sor-
 tir par son long col, pareillement disoit
 elle, vouloit voir sortir ou sentir raison-
 ner & ouir cette ame ou deluy esprit
 ce qu'il faisoit à son deslogement, & adou-
 sta que si elle n'estoit bien fermée, en la
 foy qu'elle ne sçauroit que penser de ce
 deslogement & département du corps &
 de l'ame, mais qu'elle vouloit croire ce
 que son Dieu & son Eglise commando-
 ient sans entrer plus avant en autre curio-
 sité, comme de vray c'estoit une des Da-
 mes aussi deuoteuses que l'on eust pu
 voir, & qui auoit Dieu aussi souuent en
 la bouche & le craignoit autant.

Elle fit en ses gayetez un livre qui s'in-

intitulé les nouvelles de la Reine de Navarre, (où l'on y voit un style si doux & si fluant & plein de si beaux discours & belles sentences, que j'ay ouï dire que la Reine Mere & Madame de Savoye étant jeunes se voulurent mesler d'en escrire des nouvelles à part à l'imitation de ladite Reine de Navarre, sachant bien qu'elle en faisoit, mais quand elles eurent veu les siennes, elles eurent si grand dépit des leurs, qui n'approchoient nullement des autres qu'elles les jetterent dans le feu & ne les voulurent mettre en lumiere grand dommage pourtant, car estant toutes spirituelles il n'y pouvoit avoir rien que très-beau, très-bon & très-plaisant, venant de telles grandes qu'il y avoient de bons contes.

Elle composa toutes ces nouvelles, la plus part dans la literie en allant par pays, car elle avoit de plus grandes occupations estant retirée. Je l'ay ouï à plusieurs fois conter à ma grand' mere qui alloit tousjours avec elle dans sa literie comme la Dame d'honneur, & luy tenoit l'écritoire, & les mettoit par escrit aussi tôt & habilement ou plus que si on luy eust dicté, ne estoit aussi la personne du monde qui sçavoit mieux les devises en François, en Latin & autres langues, comme il y en a une infinité en nostre maison en des lres & tab-
 pisse-

302 MEMOIRES DE
pifferies qu'elle a composées. J'en ay assez
parlé pour à cette heure, ailleurs j'en par-
leray encore.

MESDAMES CHARLOTTE ET
LOUISE DE FRANCE.

Pour dire comme j'ay dit, Mada-
me Claude fut fort heureuse en belle
lignée de filles comme de fils, elle eut
Mesdames Charlotte & Louise de Fran-
ce, auxquelles la mort trop s'avançant em-
pécha de venir à l'âge parfait & au beau
fruit que leur jeunesse rendre en mon-
stroit de belles fleurs; & si elles fussent ve-
nuës à leur perfection d'années, elles
n'eussent rien deu à leur autres Soeurs ny
en esprit ny en bonté, car leur esperance
estoit tres-belle, si bien que Madame Lo-
uise avoit esté compromise à l'Empereur
Charles, mais elle mourut, ainsi les beaux
boutons de Roses souvent sont emportez
de vent comme les mêmes roses espanou-
ies, aussi les jeunessees ravies ainsi sont plus
à regretter cent fois que les vieilleses,
qui ont assez paru, & dommage en est
plus grand, comme il fut quasi de mes-
me qu'elles de Madame Magdelaine de
France leur Soeur, laquelle n'eut grand
loisir de jouir heureusement de la chose
du monde qu'elle avoit plus affectée, qui
est

est d'estre Reyne, tant elle avoit le cœur grand & haut.

Elle fut donc mariée au Roi d'Escoffe, & ainsi qu'on l'en vouloit détourner, non certes qu'il ne fust un beau & brave Prince, mais pour estre condamnée à aller faire son habitation en un pays barbare & une gent brutale, luy disoit-on, elle respondit pour le moins tant que je vivray je seray Reyne, ce que j'ay toujours désiré, mais quand elle fut en Escosse, elle trouva le pays tout de mesme qu'on luy avoit dit & bien different de la douce France, toutesfois sans autre semblant de la repentance elle ne disoit autre chose, sinon; hélas j'ay voulu estre Reyne, couvrant sa tristesse & le feu de son ambition d'une cendre de patience le mieux qu'elle pouvoit. Monsieur de Ronsard m'a conté cecy, lequel alla avec elle en Escosse sortant hors de Page d'avec Monsieur d'Orleans, qui le luy donna pour aller avec elle & voir son monde.

Elle ne demeura pas long-temps Reyne qu'elle ne mourust, bien regrettée du Roy & de tout le pays, car elle estoit fort bonne & se faisoit beaucoup aymer & avoit un fort grand esprit & estoit fort sage & vertueuser.

MADAME MARGUERITE DE
FRANCE.

Ainsi que nous avons eu Madame Marguerite de France Duchesse de Savoye sa Sœur, laquelle a esté si sage & vertueuse, si parfaite en sçavoir & sapience, qu'on luy donna le nom de la Minerve ou Pallas de la France pour sa sapience ; aussi pour Devise elle portoit un Rameau d'Olive entortillé de deux Serpens entrelassés l'une en l'autre avec ces mots.

Rerum sapientia custos.

Signifiant que toutes choses sont rogies ou doivent estre par sapience, qu'elle avoit beaucoup & de science aussi, qu'elle entretenoit tousjours par ses continuelles études les après-dinées, & les leçons qu'elle apprenoit des gens sçavans qu'elle aymoit par dessus toute sorte de gens, aussi l'honoreroient ils comme leur Déesse & Patronne, la grande quantité de beaux livres qu'ils ont faits pour elle & qu'ils ont voués à elle en font témoignage, & pour ce m'empêcheront de louer sa science, car ils en ont assez dit.

Elle eut le cœur grand & haut, le Roy Henry la voulut une fois marier à Monsieur

fleur de Viennois le premier Prince du
 sang, Mais elle fit & esponse qu'elle n'es-
 peroit point de jamais le sujet du Roy son Frere
 le Duc de Savoie, elle demeura si long-
 temps à prendre party, si jusques à ce que
 par la priere & faire entre des d'iceux Roys
 Chrestien & Catholique, elle fut mariée
 à Monsieur de Savoie, auquel elle
 aspiroit d'icy avoind long temps & des le
 temps du Roy Francois premier & des
 lors que de Baptesme Paul III. & de Roy
 François se fit à Nice, i que la Reyne
 de Navarre alla voir par commandement
 du Roy son Monsieur de Savoie le pere au
 Chasteau de Nice, & y mena Madame
 Marguerite sa niece, & qui fut trouvée
 fort agreable à Monsieur de Savoie &
 fort propre pour son fils, mais cela traiva
 par le moyen de la guerre jusques à cette
 grande paix, & que de mariage se fit & se
 eut son mari, & cousta bon à la France
 Car rien tout ce qu'on avoit conquis &
 gardé en Piedmont & en Savoie d'espace
 de trente ans, si fallut qu'il se rendist en
 une heure, tant le Roy Henry disoit la
 paix & avoit sa Soeur, il qu'il ne voulut
 rien espargner pour la bien colloquer,
 mais pourtant la plus grande part de la
 France & de Piedmont en mustroient
 & disoient que c'estoit un peu trop.

D'autres le trouvoient fort estrange &
 d'au-

d'autres fort incroyable, jusques à ce qu'ils l'eussent veu, & mesme les Estrangers s'en mocquoient de nous, & ceux qui aimoient plus la France & son bien en pleuroient, lamentoient, & sur tout ceux de Piedmont qui ne vouloient tourner à leur premier Maistre: si les Ducs de Savoye se doivent justement appeller Maistres & Seigneurs de Piedmont, dautant que les Roys de France l'ont esté autrefois & sont encore justes Seigneurs, titulaires & Maistres, legitimelement leur appartient.

Quant aux Soldats & Compagnons de guerre qui estoientjà si long-temps accoustumez aux garnisons, douceur, & belles nourritures de ce pays, ne faut point demander ce qu'ils en disoient, comment ils en crioient, s'en desesperoient, & ce qu'ils en debagouloient, les uns tant Gascons, qu'autres disoient. He Cap de Biou; faut-il que pour une petite piece de chair qui est entre les jambes de cette femme qu'on rende tant de belles & grandes pieces de terre.

D'autres, elle devoit bien garder l'espace de quarante cinq ans sa virginité & son beau pucelage pour le perdre pour la ruine de la France.

Que si de ce temps ils eussent esté autant déreglez, mutins & seditieux, comme

me depuis on les a veus en nos guerres Civiles, assurez-vous, qu'un chacun en eût pris sa part & se fussent saisis des places qu'on eust eu bien de la peine de les en chasser, aussi qu'ils avoient à faire à un General qui estoit Monsieur le Marechal de Brissac, qui se sçavoit bien faire craindre & respecter comme j'ay dit, si bien qu'il fallut que ces pauvres gens prissent leur congé, dont les uns pleurant & se lamentant se retirerent en France en leurs maisons, que tel possible y avoit-il qui ne l'avoit veüe de trente ans. D'autres comme gens desesperez s'en alloient au service du Roy d'Espagne qui avoit la guerre contre le grand Seigneur, & prez de quinze cens qu'ils estoient, tant du Piedmont & de la Toscane furent tuez en combattant vaillamment en la bataille qui fut donnée aux Gerbes.

J'ay ouï dire à de grands Capitaines, que si le Piedmont au moins nous fût demeuré, & qu'il eust laissé la Savoye & la Bresse seulement, que leur mariage eût été tres-riche & tres-beau; & que par ce moyen nous estant resté le Piedmont, il eust servy d'escole tousjours & d'amusement aux gens de guerre François, & s'y fussent tous arrestez & ainsi ne se fussent adonnez & affriandez aux guerres Civiles, estant le naturel du François de vacquer
 tous-

toujours aux veues de Mars & de haine
 l'oisiveté, le repos & la paix. Or telle
 estoit la destinée malheureuse pour la
 France, & par ce moyen falloit-il achepter
 la paix, & par ainsi Madame de Savoye
 n'en a pu mais: car elle ne desira jamais la
 ruine de la France, tant s'en faut qu'elle
 se n'aymoit rien tant que ceux de sa na-
 tion, & si elle en a receu du bien, elle n'en
 a pas esté ingratitude, luy servant de tout ce
 qu'elle a pu, & la secourant, car tant
 qu'elle a vescu elle a toujours persuadé
 & gagné Monsieur de Savoye son mary à
 bien entretenir la paix, & ne se debander
 luy qui estoit Espagnol pour la vie contre
 la France, ainsi qu'il fit depuis après
 qu'elle fut morte, ayant maintenu & for-
 tifié sous main Monsieur le Marechal de
 Bellegarde à faire ce qu'il fit & se rebel-
 ler contre le Roy & s'impatroniser du
 Marquisat de Saluces, j'en parle ailleurs,
 en quoy certes son Altesse eut grand tort,
 reconnoissant si final les bienfaits des
 Roys de France ses proches, & des fraix
 du feu Roy Henry III. qui luy avoit
 donné si libéralement Pignerol & Sa-
 villan au retour de Pologne. Les b' vivis
 - Force gens bien aduisez croyent que
 si Madame de Savoye eust vescu & me
 fust pas morte si tost, elle eust en gardé ce
 coup, & tant elle se sentoit redevable à la

terte de sa naissance qu'on j'ay douy dite à
 une grande personne qui li pensoit que
 si Madame de Savoye eust veſcu, & qu'elle
 eust veu faire à ſon fils la ſurpriſe du
 Marquiſat de Saluces qu'il a faite du
 temps du deſunct Roy, qu'elle lieust eſ-
 trangley meſme que deſeu Roy le diſoit
 & le croyoit ainſi, de quel eut ſi grand dé-
 pit de ce trait que de matin que les nou-
 velles luy en vinrent, pensant faire ſes
 Paſques, il les remit & ne les voulut fai-
 re, tant il fut animé, colere & ſuper-
 ſtitieux, par apparencé auſſi bien que
 du dedans, & tousjours diſoit que ſi ſa
 ſanté eust veſcu, que cela ne fuſt arrivé.
 Voilà la bonne opinion que cette bon-
 ne Princeſſe avoit laiſſée au Roy & à tout
 le monde de ſa bonté, auſſi pour dite vray
 comme je tiens de bon lieu, quand elle
 n'eust eſté telle, & qu'elle n'euſt eſté
 d'autre naturel que du ſien, jamais le
 Roy ny ſon Conſeil ne Heuſſent avan-
 tagée ſi grandement, ny fait de ſi grands
 biens, que certes elle n'a jamais eſpar-
 gné ny pour la France, ny pour les
 François, qui allant & venant de ça &
 de là les monts ſ'adreſſant à elle en leur
 neceſſité qu'elle ne les ait ſecourus, & aſſi-
 ſtés de tout & donné de l'argent pour la
 paſſade & pour les ſecourir en chemin.
 Je ſçay que lors que nous tournasmes de
 Malthe elle fit de grandes gracieuſetez

& donna beaucoup d'argent à tant de François qui s'adresserent à elle & luy en demanderent, mesme sans luy en demander elle leur en faisoit offrir, je le puis dire comme sçavant quant à moy, car Madame la Comtesse Pontcallier Sœur de Monsieur de Rays & fort favorite & la Dame d'honneur, un soir en me baillant à souper en sa Chambre, me presenta dans une bourse cinq cens escus de la part de Madite Dame, dautant qu'elle ayroit extrêmement Madame de Dampierre ma Tante, & avoit fort aymé ma mere, mais je puis jurer avec verité que je n'en pris jamais un seul sol; car j'en avois assez pour me conduire à la Cour, & plustost me fuisse conduit à pied que d'estre si effronté & impudent d'importuner telle Princesse, j'en connois beaucoup & ay connu qui n'en firent pas de mesme, car ils en prirent tres-bien.

J'ay ouy dire à un de ses Maistres d'hôtel qu'elle mettoit en un coffre tous les ans en reserve le tiers de son revenu pour donner aux pauvres François passans. Voilà comment elle estoit bonne Française & ne luy devoit-on plaindre le bien qu'elle avoit emporté de France, car c'estoit toute sa joye quand elle en oyoit de bonnes nouvelles, & son triste desplaisir quand elle en oyoit de mauvaises.

Quand

Quand les premières guerres Civiles y nasquirent, elle en prit si grand ennuy qu'elle en cuida mourir, & quand la paix fut faite & qu'elle vint à Lyon voir le Roy & la Reyne Mere elle ne se put saouler de s'en conjoûir avec eux, & de prier la Reyne de l'entretenir bien, & courroucer plusieurs Huguenots en parlant à eux & leur escrivant dequoy ils l'avoient esmeue, & les prier de n'y tourner plus, car ils l'honoroyent fort & avoient en telle creance, d'autant qu'à aucuns elle leur avoit fait plaisir, & à grand'peine feu Monsieur l'Admiral eût jouy de ses biens de Savoye sans elle.

Lors que les guerres Civiles arriverent en Flandres elle la première nous en donna advis en tournant de Malthe, mais assurez-vous qu'elle n'en fut marrie, car disoit-elle, les Espagnols se rejouissoient & se mocquoient de nous & de nos discords, à cette heure ils en ont leur bonne part, ils ne s'en mocqueront plus.

Elle se fit tellement aymer aux terres & pays de son mary, que lors qu'elle mourut les pleurs & les larmes eurent tel cours parmy tout le peuple depuis le plus grand jusques au plus petit, qu'elles ne se purent jamais assecher ny prendre fin. Aussi parloit-elle pour tous à Monsieur son mary, lors qu'ils estoient en nécessité,

ou

& aduérſité, ou en peine, ou en faulte
 & luy en requéroit grace & pardon pour
 ceux qui bien ſouuent faisoient ſes
 interceſſions, ne l'euffent eus, auſſi l'ap-
 pelleroient ils tous leur patronne. & voyez
 Bref c'estoit la bonté du monde, au re-
 ſte comme j'ay dit charitable, & magnifi-
 que, liberale, ſage, & verueuſe, ſi acobſta-
 ble, & douce que rien plus y in & prin-
 cipalement à ceux de ſaluation, car quand
 ils luy alloient faire la reuerence, elle les
 receuoit avec tel adueuil qu'ils en auoient
 honte, & les Genzils-hommes un peu
 ſignales les honoroit de telle façon, que
 bien ſouuent elle ne vouloit parler à eux
 qu'ils ne faſſent deuents, je ſçais ce que
 j'en dois dire, car parlant à elle unefois
 elle me fit ce meſme honneur, & me
 preſſa, & me commanda de telle façon
 que je fus contraint de luy dire, Madam-
 je croi que vous me l'avez croyez pour
 François, & que j'ignore ce que vous e-
 ſtes, & le grade & le rang que vous tenez,
 en vous honorant comme il m'appar-
 tient, & jamais elle ne parloit à eux à ſiſſe
 que debout, & auens, moyennement
 & principaux que j'ay veu parler à elle, elle
 les preſſoit tant qu'elle les faiſoit aſſeoir
 auprès d'elle, & elle les faiſoit ſiſſer
 Bref on ne ſçauoit jamais tant dire de
 bien de cette Princeſſe comme il y en a eu,

& faudroit un plus brave Escrivain qui entreprist ses vertus & actions que moy, je me tairay donc jusqu'à une autre fois, & me mettray à parler des filles de nostre Roy Henry.

MADAME ELIZABETH DE FRANCE.

J E commenceray par son aisnée Madame Elizabeth de France, ou plustost la faut appeller la belle Elizabeth du monde, pour ses rares vertus & perfections, laquelle fut Reyne d'Espagne, & bien aimée & honorée de tout son peuple en son vivant, & après sa mort fort plainte & regrettée d'iceluy comme j'ay dit cy-devant au discours que sommairement j'ay fait d'elle, par ce je me contenteray.

Et parleray de sa Soeur la seconde fille du Roy Henry, qui fut Madame Claude de France (le nom de son Ayeule,) Duchesse de Lorraine qui a esté belle, sage, vertueuse, bonne & douce Princesse, quoy bien qu'on la dist en tout, à la Cour, ressembler & à la Mere & à la Tante & estre leur vraye image, elle avoit au visage une certaine gayeté qui plaisoit fort à tous ceux qui la regardoient: en sa beauté elle ressembloit sa mere, en son sçavoir & bonté elle ressembloit

sa Tante, que ceux de Lorraine ont toujours fort esprouvée bonne tant qu'elle a vescu, comme je l'ay veüe moy estant en ces pays-là, & après sa mort l'ont trouvée fort à redire; aussi de sa mort tout le pays en fut comblé de regrets, & Monsieur de Lorraine la plaingnoit tellement, qu'encore qu'il a demeuré veuf d'elle jeune, ne voulut jamais se remarier, disant qu'il n'en pourroit jamais trouver une pareille, & que s'il la pensoit trouver véritablement il se remarieroit.

Elle luy laissa une belle race & mourut après de mal d'enfant à l'appetit d'une vieille sage femme & grosse yvrogneresse de Paris, en laquelle elle avoit plus de fiance qu'en toute autre.

Les nouvelles de sa mort en vinrent à Rheims au Sacre du Roy, dont toute la Cour en demeura en deuil & tristesse extreme pour sa bonté qu'elle demonstroit à tout le monde, où elle pouvoit quand elle y venoit.

La dernière fois qu'elle y vint, le Roy son Frere luy donna routes les amandes de la Guyenne: car ils tiennent que les confiscations n'y ont lieu, mais on y fait les amandes si grandes que bien souvent elles passent & valent les confiscations.

Madame de Dampierre luy en demanda une, moy present un jour d'un Gentil-
hom-

homme que je sçay. Elle luy fit res-
 ponde, Madame de Dampierre je vous la don-
 ne de bon cœur, n'ayant accepté ce don
 du Roy mon Frere que je n'ay demandé,
 mais il me l'a donné de son bon gré, non
 point pour ruiner la France, car j'en suis
 & ayme tous ceux qui en sont comme
 moy, ils auront de moy plus de courtoisie,
 que d'un autre qui eust eu le don, & telle
 qu'ils la voudront de moy, & me la de-
 manderont je leur donneray, comme de
 vray ceux qui eurent affaire avec elle n'y
 trouverent que toute courtoisie, toute
 douceur & bonté.

Bref elle estoit vraye fille de France &
 en cela & en bon esprit & habileté qu'el-
 le a tousjours bien monstrée en secon-
 dant sagement & habilement Monsieur
 son mary au gouvernement de ses Seig-
 neries & dominations.

MADAME MARGUERITE DE FRANCE.

APrès cette Claude de France vient cer-
 te belle Marguerite de France, Keyne
 de Navarre, de laquelle j'ay parlé par cy-
 devant & pour ce je m'en tais, en atten-
 dant à un autre temps, car je croi que
 l'Avril en son beau printemps ne produi-
 fit tant de belles fleurs & verdures diver-
 ses comme cette Princesse nous produit &

engendre en toutes saisons de beaux & divers sujets pour dire tous les biens du monde d'elle.

MADAME VICTOIRE DE FRANCE.

CEs trois Sœurs en eurent une petite qui fut nommée Victoire : ce nom luy fut donné par Monsieur le Legat Cardinal Caraffe qui en fut le Parrain, lors qu'il vint en France pour esmouvoir le Roy à la guerre Papale en Italie, & pour presage que cette guerre & ce voyage apporteroient toute Victoire, mais cette belle fille mourut incontinent & ne vint aucunement en maturité, comme un beau fruit qu'on attend par la belle & blanche fleur qui le promet; & dautant que le dit Legat par son beau nom en avoit presagé quelque chose de bon par son voyage qu'il pourchassoit, aussi sa mort servit d'augure qu'il ne réussiroit pas bien & qu'il ne rapporteroit grand fruit de victoire, ainsi que pour lors à la Cour on en discouroit là dessus.

Elle fut Bessonne & d'une mesme ventrée avec un autre qui mourut aussi-tost née, & cette Victoire la survesquit quelques mois, dont la Reyne leur mere fut en grand danger de mort ainsi que Madame

me de Lorraine sa fille qui mourut pour la naissance de deux Bessons.

MADAME DIANE DE FRANCE.

JE ne veux oublier Madame Diane de France, laquelle bien qu'elle soit bastarde & naturelle, pourtant nous la pouvons mettre au rang des filles de France, d'autant qu'elle a esté advoüée du feu Roy Henry son pere & legitimée, & puis partagée & appanagée comme une fille de France, car elle eut la Duché de Chastelleraut, & puis la quitta pour estre Duchesse d'Angoulesme; dont elle retient à cette heure le nom, & a eu tous les privileges qu'ont les filles de France, jusques à entrer au Cabinet & aux affaires des Roys ses Freres, & mesmes des Roys Charles & Henry son pere, auquel elle ressembloit tant pour les traits du visage que pour les mœurs & actions, & toutes autres sortes d'exercices qu'il aymoit, fuisse des armes, de la Chasse & des chevaux, car je pense qu'il n'est pas possible que jamais Dame ait esté mieux à cheval ny de meilleure grace.

J'ay ouÿ dire (& se lit) à aucuns anciens que le petit Roy Charles VIII. estant en son Royaume de Naples, Madame la Prin-

cesse de Melphe luy venant faire la reverence luy fit voir sa fille, belle comme un ange, montée sur un beau Courfier, qu'elle menoit & manioit si bien & en toutes formes d'airs & de maneges qu'eust sceut faire le meilleur Escuyer delà, dont le Roy & toute sa Cour en furent en tres-grande admiration & estonnement pour voir une telle beauté si adroite à cheval sans faire aucunement tort à son sexe.

Ceux qui ont veu autrefois Madame d'Angoulesme à cheval en demeueroient bien plus ravis & esmerveillez, car elle y estoit si bien née & si propre & de si belle grace qu'elle ressembloit du tout à cette belle Camille de..... & si estoit tres-belle de visage & de taille, qu'à grand' peine y en voyoit-on à la Cour plus riche que celle-là, & qui s'accomodoit fort bien à cete xercice, non qu'elle en fist autrement estat, ny qu'elle en excedast aucunement la modestie, & douceur commune, comme cette Princesse de Melphe, car elle outrepassoit un peu la modestie, en tout il la faut observer & mesme les femmes, sinon quand elle alloit par pays en y montrant tousjours quelque Gentillesse fort agreable à ceux qui la regardoient.

Je me souviens que Monsierr le Marechal Damville son beau Frere luy avoit une fois donné un fort beau cheval qu'on avoit

avoit nommé le Dottor, d'autant qu'il se manioit le pied quoy qu'il allast en avant à courbettes, si justement & si sagement qu'un Docteur n'eust sceu estre plus sage en son aller; & voilà pourquoy il se nommoit ainsi, mais j'ay veu Madame d'Angoulesme le faire aller plus de trois cens pas tousjours ainsi en avant, que bien souvent la Cour s'amusoit à le voir, de sorte qu'on ne scavoit plus qu'estimer ou sa bonne tenuë, ou sa belle grace; & tousjours pour bailler plus beau lustre estoit fort bien accoustrée d'un fort beau & riche habillement de cheval sans oublier le chappeau bien garny de plumes & de beaux rubans. Ah! que c'est dommage lors que la vieillesse vient à gaster ces beautez & débaucher telles vertus, car elle a mes-huy laissé tout cela & quitté ces beaux exercices, comme elle a fait la chasse & tous les autres qui luy seioient bien, car jamais rien ne luy fut mal-seant en tous ses gestes & ses mœurs ainsi que le Roy son pere y prenant peine & plaisir pour le bal, pour la danse, elle y estoit fort accomplie en quelque danse que ce fust, fust qu'elle fust grave ou gaye.

Elle chantoit bien & jouïoit bien du Luth & d'autres instrumens. Bref elle estoit fille de pere en cela comme elle estoit en bonté, car elle est fort bonne &

qui ne fait point de desplaisir à personne encore qu'elle ait le cœur haut & grand & l'ame fort genereuse, sage & fort vertueuse, & qui a honoré & aymé Messieurs ses Marys.

En premieres nopces elle espousa le Duc de Castro de la Maison Farneze qui fut tué à l'assaut de Hedin.

En secondes nopces, Monsieur de Montmorency qui au commencement fit difficulté pour avoir promis à Mademoiselle de Piennes l'une des filles de la Reyne belle & honnest: fille, mais après pour obeir au pere qui fut irrité l'en voulut desheriter, par dispense fut absous de sa parole premiere, dont l'espousa & ne perdit au change, encore que ladite Piennie fust d'une grande maison de France, & des belles, honnestes, vertueuses & sages de la Cour, & que Madame aymoît & l'a aymée tousjours sans aucune jalousie des amours passées de son mary & d'elle, aussi sçavoit-elle se commander, car elle estoit fort spirituelle & de bon entendement, les Roys ses Freres & Monsieur l'ont aymée, & les Reyne & Duchesses ses Sœurs, car elle ne leur faisoit honte nullement pour estre parfaite en tout.

Le Roy Charles l'aymoit parce qu'elle l'accompagnoit en ses chasses & autres exercices joyeux ordinairement &

qu'elle estoit de bonne & gaye humeur.

Le Roy Henry l'aymoit parce qu'il connoissoit qu'elle le recherchoit fort & l'aymoit fort : lors que la guerre s'emeut cruelle après la mort de Monsieur de Guise; sçachant le Roy son Frere, en necessité elle partit de sa maison de l'Isle-Adam en diligence, non sans courir grande fortune, estant guettée de toutes parts par le chemin, & luy porta cinquante mille escus qu'elle avoit reservez du sien & les luy donna, qui vinrent bien à propos, & croi qu'ils luy font deus encor; dont le Roy luy en sceut si bon gré, que s'il eust vescu, il l'eust fait grande pour avoir ainsi esprouvé son bon naturel en son extreme besoin, aussi depuis sa mort elle n'a eu au cœur de joye, tant elle l'a regretté & couvé la vengeance, si son pouvoir estoit pareil à son vouloir contre ceux qui l'ont tüé, jamais nostre Roy d'aujourd'huy ne l'a pü accorder quelque priere à elle faite avec Madame de Montpensier, pour la tenir coupable de la mort du Roi son Frere, l'abhorant comme la peste, jusques à luy dire injure une fois devant Madame la Sœur du Roy, & luy dire qu'elle ny le Roy n'avoient nul honneste sujet de l'aymer, sinon qu'elle estoit cause par ce meurtre du feu Roy qu'ils tenoient le rang qu'ils tenoient.

322 MEMOIRES DE
noient (quelle chaffe ,) or j'espere d'en
parler ailleurs , parquoy je me tais.

MADAME ISABELLE DE
FRANCE.

Pour parler de Madame Isabelle de
France fille du feu Roy Charles neuf-
viesme , laquelle on peut dire avoir esté
un vray miracle de la nature, en esprit &
en grandeur de courage; au bas âge qu'el-
le vescu n'ayant pas huit ans , lors qu'el-
le mourut , elle disoit & racontoit des
choses incroyables.

Cette petite Princeesse sçavoit bien dire
qu'elle estoit des deux plus grandes mai-
sons de la Chrestienté du costé de Fran-
ce, & du costé d'Austriche, & discourroit
de ses races aussi joliment que Docteur
legiste de France , tant elle avoit esté cu-
rieuse de l'apprendre , nommant ses pe-
res, ayeuls, bifayeuls, ancestres, & racon-
tant aucuns de ses plus memorables faits.

Une fois estant malade le Roy son On-
cle demeura trois jours sans l'aller voir, au
troisiesme il y alla ; lors qu'elle se sentit à
la petite porte elle fit semblant de dormir
& se tourna de l'autre costé, & encore
que le Roi l'appellast par trois fois elle fit
la sourde jusques à ce que Madame de C.
ma Tante , & sa gouvernante la fit tour-
ner,

ner, envers lequel elle fit la froide & ne luy dit pas deux mots; & s'en estant departy d'avec elle, sa gouvernante se courrouçant contre elle luy demanda pourquoy elle avoit fait ce trait & cette mine, elle respondit, he quoy ma mere, comment m'eust-il esté possible de faire cas de luy & luy faire bonne chere que depuis trois jours que je suis malade, il ne m'a pas veüe une fois, non pas seulement envoyé visiter moy qui suis sa Niepce, & fille de son aîné, & qui ne luy fais point de deshonneur.

Elle toute jeune qu'elle estoit sçavoit aussi bien garder sa grandeur que si elle eust esté plusagée, quand quelques-uns l'alloient voir en sa Chambre, & luy faire la reverence, elle sçavoit aussi gentiment presenter la main pour la faire baiser comme eust fait la Reyne sa mere, & tenoit sa gravité dans sa chaise, & s'enqueroit fort de ceux qui estoient serveurs du Roy son pere & qu'il favorisoit autant & elle leur en faisoit de mesme en leur faisant bonne chere jusques à leur dire que quand elle seroit plus grande & auroit des moyens elle leur en departiroit.

Bref c'estoit le plus grand cœur, & le plus grand esprit qu'on vit jamais en une jeune petite creature que celle-là, que dis-je jeune petite, elle faisoit honte aux

plus agées, si bien qu'on disoit qu'elle en avoit trop, & qu'elle ne vivroit pas long temps, comme de vray elle mourut n'ayant pas atteint huit ans, on la pouvoit dire que c'estoit un beau & bon fruit avancé & affaïsonné avant le temps, aussi ne dura gueres: sur la mort de laquelle aucuns ont douté & disputé qu'elle avoit esté avancée pour beaucoup de raisons que je ne dis point, mais la plus saine voix de la Cour ne porte pas cela.

Or ce m'est assez pour maintenant d'avoir parlé de ces nobles filles de France, auxquelles dès cette heure je dis Adieu, & pren congé d'elles jusqu'à la premiere rencontre que j'espère encore en dire quelques mots de leurs belles vertus.





DISCOURS

SEPTIEME.

Sur les deux Reynes, Jeannes de Hierusalem, Sicile & Naples.

POur ne me vouloir point distraire du noble sang de France, il m'a pris fantaisie d'escire des deux Jeannes de Naples, desquelles pour estre sorties de ce noble sang François, je veux parler, si que le discours qu'on en pourroit faire d'elles s'il passoit par une bonne plume & bien disante en seroit fort beau & agreable, car le sujet est tel.

Je commenceray donc par la Reyne Jeanne premiere fille du Roy Robert ex-
traicte de ce brave Roy Charles premier
Duc d'Anjou Roi de Naples, & Frere au
bon Roy saint Loüis, dont je m'estonne
que tant de bons & sçavans Escrivains
qui

qui estoient de ce temps , & mesme un Boccace & un Petrarque ne se sont mis à en escrire: il est bien vray que celuy qui a escrit l'histoire de Naples en a assez dit, voire trop , car il ne s'est amusé qu'à dire mal d'elle selon la coustume des historographes Italiens qui ont esté grands larçons de la gloire & louange de nos François , voicy donc ce qu'en dit cet Historien , qu'elle fut fort addonnée à l'amour.

Elle eut pour son premier mary Andreasse son Cousin en premier degré , & après avoir tenu le Royaume ensemble elle s'en fascha, & estant tous deux en la ville d'Aversa elle l'envoya querir une nuit sous couleur de luy vouloir parler d'affaires nouvellement advenues , & en allant à elle se rencontrant sous un poteau qui estoit là fut pris & estranglé par la volonté & charge de la Reyne, audit poteau.

Plusieurs disent parce qu'il ne fournissoit pas beaucoup au gré de la Reyne à ses besognes de nuit, encore qu'il fust jeune , gaillard & en bon point , ainsi que l'appetit desordonné de la Dame l'eust voulu, & se conte encore & à Naples & ailleurs que ladite Dame faisant un cordon d'or un jour assez gros, Andreasse luy demanda pourquoy elle faisoit ce cordon , elle luy respondit en souriant quelle le

faisoit pour le pendre, elle en tenoit si peu de conte qu'elle ne craignoit rien de luy tenir telles paroles auxquelles Andreade comme simple & bon homme qu'il estoit n'y prit point garde, mais enfin l'effet s'en ensuivit, dequoy pourtant elle en fit ses excuses au Roy Louïs de Hongrie Frere d'Andreade, neanmoins ne les prit en payement, mais avec une simple lettre luy escrivit ces mots.

Ta vie desordonnée precedente, la Seigneurie du Royaume que tu t'es toujours retenuë entre tes mains, la vengeance de ceux qui avoient tüé ton mary non poursuivie, l'autre mary qu'incontinent tu as espousé, & l'excuse que tu m'as depuis envoyée sont pleines preuves que tu as esté participante & complice de la mort de ton mary.

Elle espousa après, & aussi-tost un de ses Cousins fils du Prince de Tarante, qu'elle aymoît fort durant son mary, qu'elle traitta bien & demeura avec elle trois ans en fort grande amitié, mais il mourut tout extenué de s'estre excessivement & trop souvent employé au service de la Reyne en faveur de la Dame Venus.

Elle espousa après pour son tiers mary un nommé Jacques de Tarencen Infant de Majorque, qui estoit pour lors le plus deliberé Prince, dispos & beau per-

328 MEMOIRES DE
personnage qui se trouva en la place,
qu'elle ne voulut pourtant qu'il portast
titre de Roy ains de simple Duc de Ca-
labre, car elle vouloit seule dominer & ne
vouloit pas avoir de compagnon, ains
qu'elle faisoit bien, & luy monstra bien
aussi, car ayant sceu qu'il s'estoit donné
à une autre femme, malheureux qu'il e-
stoit, car de plus belle n'en pouvoit-il
choisir que la sienne, luy fit trancher la
teste, & ains mourut.

Pour son quatriesme elle prit Othon de
Brunsvic de la race de Saxe, lequel estoit
un grand Capitaine, & pour lors aux ap-
pointemens de l'Eglise, & c'est pour-
quoi l'Empereur Charles, comme j'ai ouï
dire luy ne s'en étant advisé plutôt, ayant
fait amas de forces en Allemagne, sous le
Duc de Brunsvic pour aller secourir Na-
ples, contre Mr. de Lautrec, se ravisa
à my-chemin, & ne voulut qu'il passast
oultre, ains qu'il s'en retournast craignant
qu'estant là pretendant quelque droit sur
ce Royaume à cause de cet Othon son
ancestre, il ne fist quelque revolte & luy
nuisist là grandement.

Or advint qu'au bout de quelque
temps le Roi Louïs de Hongrie, poussé &
de luy & d'autres du Roiaume de Naples,
qui l'appellerent pour venger la mort
de son Frere, & envoya une fort grosse
armée

armée contre cette belle Reyne, de laquelle Charles de Durazzo fut General & s'estant assignée & livrée bataille, Othon Mary de la Reyne faisant ce jour merueilleux faits d'armes, monté sur un grand & fort Courfier, fut blesté & cheut dessous luy, fut pris & mené à Charles auquel il se rendit.

La Reyne voyant le changement de la guerre & que d'ailleurs ne pouvoit avoir secours, & que l'esperance luy en failloit, obtint de Charles de pouvoir parler à luy, pourquoy faire Charles alla au jardin du Chasteau de la Reyne où elle luy fit la reverence fort bas, comme il est requis que le vaincu la fasse au vainqueur (que lereve cœur pourtant,) & luy dit telles paroles. Je vous ay jusques à cette heure tenu pour mon fils, mais maintenant puis qu'il plait à Dieu, je vous reconnois & tiens pour mon Seigneur, parquoy je vous recommande mon honneur, & celui de mon mary, à quoy Charles respondit, je vous ay tousjours aymée comme mere, & ainsi l'entends; je feray à l'advenir que j'auray vostre honneur & celui de vostre mary pour recommandé, & pour lors la Reyne se rendit à luy, cependant fut envoyée tres-honorablement accompagnée en autre lieu sous bonne garde, & puis la nouvelle de

de la prise de la Reyne envoyée au Roy, & de la conquête du Royaume, estant mandée au Roy pour avoir l'advis de ce qu'on auroit affaire de la personne de la Reyne envoya à Charles deux de ses Barons pour le congratuler de sa victoire, & fit responce qu'il devoit mener la Reyne au lieu propre auquel elle avoit fait estrangler Andreasse, & qu'en ce mesme lieu & en mesme maniere il la fit pendre & estrangler, ce qui fut fait & ce corps porté à sainte Claire à Naples, & après avoir esté trois jours morte sur terre fut enterrée, & les deux Barons en ayant veu l'execution en porterent les nouvelles en Hongrie.

Après fut coupée la teste à Madame Marie seconde Sœur de la Reyne, femme mal pudique & diffamée d'avoir esté participante à la mort d'Andreasse.

Cette Marie fut cette Dame qui fut femme de Robert d'Artois, & aymée de Boccace qui pour lors fleurissoit, pour laquelle il escrivit en sa langue vulgaire ces deux livres tant excellens, la Fiammette & Philocope.

Voilà ce qu'en dit l'histoire de Naples encore après avoir fait ce qu'il a pû pour la detracter, il ne se peut garder de dire telle fut & telle fin prit la Reyne Jeanne premiere du nom, arriere fille du Roy Robert,

Robert, fort estimée en prudence & valeur par beaucoup d'auteurs, & haut louée de Baldus, & Angelus Freres, Docteurs en Droit, tres-fameux en aucuns traittez & Conseils.

Or sur ce discours passé, j'ay oüy à Naples & ailleurs louer fort cette Reyne, & ne dire le mal que dit cet Auteur menteur, mais l'excuser fort par de galants hommes autant que l'autre l'a blasmée: car quant à luy reprocher ces quatre maris, & pour ce la tenir impudique, on ne scauroit, puisque le mariage est si bon, & si saint, estant ordonné de Dieu; & aussi qu'il valoit bien mieux qu'elle se mariast qu'elle se bruslast, ou qui pis est, qu'elle se prostituast & abandonnast à l'un & à l'autre, comme on a veu & voit-on de nostre temps plusieurs Reynes, Princesses, & grandes Dames, soit estant filles, soit estant vefves faire l'amour à outrance & paillarder avec qui bon leur sembloit, & semble de ceux de leur Royaume, plustost que de se marier fuyant ce mariage saint & permis plustost que la paillardise defenduë, ce que la Reyne Jeanne n'a ensuiuy, car pour le moins si elle bruloit du chaud desir de la chair, elle le passoit honnestement avec ses maris.

Quand à Andreasse qu'elle fit mourir
on:

on dit que c'estoit un Hongre yvrogne tres-dangereux & malicieux en faisant son simple & son niais, comme volontiers telles gens le sont, plus que les habilles & honnestes & qui la vouloit faire mourir pour estre seul Roy, mais elle gagna le devant & gagna à la prime, ainsi que le droit de nature le permet qu'il vaut mieux prevenir que d'estre prevenu & mesme en la matiere de vie.

Touchant son Cousin le fils du Prince de Tarante qui mourut par trop extenué, elle n'en peut mais, puis qu'on ne sçauroit engarder aucun qu'il ne s'enyvre de son vin propre, & après qu'en peut mais le vin s'il a donné la verve à son Maistre & beuveur, il ne l'en faut blâmer, sinon le maistre qui le boit. Je ne doute pas que la grande beauté de cette Reyne, sa grace, sa Majesté, ses façons, ses doux traits & allechemens, embrassades & attouchemens ne fissent efforcer ce jeune homme à faire plus que ne pouvoit nature, mais cet effort venoit de luy & non d'elle, car en cela on ne peut forcer de force l'homme, ny à coup de baston par maniere de dire, il faut que le tout vienne de l'humeur de l'homme, de sa force, de son effet & sur tout de son ardente convoitise; & quand bien tout cela ne seroit & comment pouvoit-il mieux mourir.

mourir qu'en servant sa Reyne & sa Dame, & luy monstrant l'ardente affection qu'il luy portoit, puis qu'il n'espargnoit point sa peine, ses forces, sa violence, & que pour la bien contenter & luy donner du plaisir il mouroit pour l'amour d'elle & dans le champ amoureux de son lit, où il avoit vaillamment combattu & exposé pour l'amour d'elle & si liberalement sa vie.

On lit que Medor & Claridan lors qu'ils assaillirent si furieusement le camp de Charlemagne tuerent un Seigneur d'Albret dans sa Tente entre les bras de son amie qu'il tenoit cette nuit la couchée avec luy & embrassée, dont un chacun l'en estima tres-heureux de mourir si delicieusement.

Que pouvoit donc estre ce Prince pour mourir si heureusement en bien servant sa Reyne, sa femme, & sa Cousine.

Pour le regard de son tiers mary l'Infant de Majorque auquel elle fit trancher la teste pour avoir violé son lit, & l'avoir quittée, pour avoir esté surpris sur une autre, encore qu'on die qu'il mourut de sa mort naturelle, pourtant ce dit l'histoire, mais passe, je veux qu'elle ait fait cette justice, n'avoit-elle pas raison d'en punir l'adultere, puis qu'il n'avoit pas plus de Loy ny de puissance de le commettre en
son

son endroit qu'elle à luy, car selon Dieu cette loy est commune & rigoureuse aussi bien au mary qu'à la femme. Davantage s'il l'eût trouvée en cas pareil qu'en eût-il fait? Je m'en rapporte aux gens jaloux & chatouilleux en cela, encore qu'il ne fust Roy absolu, n'y ayant grade ny autorité si non pour l'amour d'elle, il ne faut point douter qu'il ne l'eust fait mourir, & voilà pourquoy elle fit bien de luy faire patir la loy que par adventure & sans doute infailible elle luy eust fait patir, qui est la cause qu'elle usa de son pourvoir Royal estant Reyne de foy & bien absoluë.

Et quand bien toutes ces raisons ne seroient, & qui est le juge tant doux soit-il qui n'eust condamné ce malheureux d'avoir violé sa foy à la plus belle Reyne & la plus grande Princefle & Dame du monde de ce temps, & de luy avoir faussé compagnie & s'estre dérobé pour aller habiter avec une autre qui ne la valoit pas en la moindre partie de son corps. Misérable qu'il estoit, c'estoit tout ainsi qu'un qui pour esteindre sa soif delaisse la nette & claire fontaine pour aller boire dans un marais sale, boüeux & tout vilain. Je dis donc avec tous ces honnestes discoureurs que ce malheureux mourut justement & selon son ingratitude, car ingrat estoit, puis que de simple Prince elle
l'avoit

l'avoit fait Roy & son mary, dont les plus grands de la Chrestienté s'en fussent alors contentez, en quoy beaucoup de Dames devoient prendre bon exemple, qui eslevent beaucoup de petits compagnons, & leur font cet honneur de les prendre pour maris & les obligent de la vie, de leur bien & de leurs honneurs, que quand ils viennent à leur faire un faux bon à les vouloir maistriser, comme leurs maris & à leur user de leurs prerogatives, & bien souvent les gourmandent, les mesprisent & attentent sur leur vie, elles les doivent prevenir & s'en defaire en quelque façon que ce soit comme disoit un galand homme que je sçay, car il n'y a rien si insupportable qu'un joug donné & supposé de celuy que l'on a fait & eslevé, mais je ne veux pas que tout cela soit de cet Infant de Majorque, car il n'en est rien, il en faut accuser l'Ecrivain de l'histoire de Naples, qui se nomme Pandolphe Collenuccio, qui en a parlé par trop desavantageusement pour ladite Reyne, & pour ce ne le faut croire, mais croyons plustost Froissard encore qu'il fust Anglois, mais pourtant en ses escrits, il ne flatte point tant les Anglois, qu'il ne die beaucoup de bien des François, ce que ne font volontiers les historiens Italiens.

Voicy donc ce qu'en dit Froissard qui estoit

estoit de ce temps-là ; que ce James, ou Jacques de Majorque, le Roy d'Arragon luy ayant envahy son Royaume de Majorque, & fait mourir son pere en prison à Barcelonne en voulut avoir raison, & pour ce la guerre s'estant émeüe contre les Roys d'Arragon, & de Castille, il s'y en alla avec le Prince de Galles, & le vint trouver à Bourdeaux, mais la fortune luy fut si contraire qu'il fut pris dans la ville de Valladoli d'aux reconquestes que le Roy Henry de Castille fit en Espagne, & fut fait prisonnier dudit Roy Henry, auquel il se rendit, le priant de luy redonner sa foy & ne permettre qu'il tombast és mains du Roy d'Arragon son ennemy mortel qui estoit là, assistant audit Roy de Castille, ce qu'il luy promit & luy tint tres saintement sa foy & sa parole, & luy demeura son prisonnier, quand sa femme la Reyne de Naples, & la Marquise de Montferrat sa Soeur le sceurent en furent fort desolées & firent tant par allées & venües & menées d'habilles gens devers le Roy Henry qu'il fut mis à rançon de trois cens mille florins, lesquels lesdites deux Dames payerent si courtoisement que le dit Roy Henry leur en sceut gré, ainsi en parle Froissard usant de ces mots sans que je les aye changez, & par ainsi en fut content, & puis s'en retourna à Naples, & des-

desireux encor de vanger la mort de son pere & la detention de son Royaume, il alla trouver le Pape Gregoire en Avignon, & fit tant qu'il amassa gens de toutes nations, qui luy cousterent bon, comme François, Anglois, Allemands & Bretons, & passèrent par Navarre, & allant en bonne opinion & volonté de faire la guerre, il tomba malade à Valdesorie, où il mourut.

Voilà ce qu'en dit Froissard en son premier volume, puis en son second il raconte comme ladite Reyne vint trouver le Pape Clement à Fondy, & dit comme estant devant luy, elle s'humilia moult devant le Pape, & se confessa à luy, & luy monstra toutes ses besognes & jeu sans vilainie (ce mot met en cervelle force autres fringants) Froissard use de ces propres mots, & luy descouvrit ses secrets & puis luy commença ainsi son harangue que je diray par mesmes mots dudit Auteur sans les changer.

Saint Pere, je tiens plusieurs grands heritages & nobles, tels comme le Royaume de Naples, de Sicile, Pouille, Calabre, & la Comté de Provence, mon pere luy vivant il reconnoissoit toutes ses terres de l'Eglise, & me prit par la main au lit de la mort, & me dit ma belle fille vous estes heritiere de moult riche & grand pays, & crois bien que plusieurs grands

Seigneurs tendront à vous avoir à femme, pour les beaux heritages & terres que vous tiendrez, or veüillez user de mon Conseil, & vous mariez à si haut Prince qu'il soit puissant de tout tenir en paix & vos heritages; & s'il advient ainsi, & que Dieu le consente & que vous n'ayez nuls hoirs, si remettez tous vos heritages, entre les mains du saint Pere qui pour ce temps sera, car le Roy Robert mon pere au lit de sa mort me le chargea, & adonc Pere saint je luy promis par ma foy, presens tous ceux qui en la Chambre pouvoient estre que je luy accomplirois tout son dernier desir, vray est saint Pere qu'apres son trespas par le consentement des nobles de Sicile & de Naples, je fus mariée à André d'Hongrie, Frere du Roy Louïs d'Hongrie, duquel je n'ay eu nuls hoirs, car il mourut jeune à Aix en Provence.

Depuis sa mort on me maria au Prince de Tarante, qui s'appelloit Messire Charles, & en eus une fille. Le Roy d'Hongrie, pour sa desplaisance qu'il eut du Roy André son Frere fit guerre à mon mary Messire Charles de Tarante, & luy vint tollir la Pouille & la Calabre, & le prit en bataille & le mena prisonnier en Hongrie, & là mourut.

Et depuis par accord des nobles de Sicile,

cile, je me remariay au Roy James de Majorque, & manday en France Messire Louïs de Navarre pour espouser ma fille, mais il mourut sur le chemin.

Le Roy de Majorque mon mary se departit d'avec moy en intention & volonté de reconquerir son heritage de Majorque que le Roy d'Arragon luy tenoit à force, car il l'en avoit desherité & fait mourir son Pere en prison. Bien disois-je au Roy mon mary qu'estois Dame assez puissante de richesses pour le tenir en tel estat qu'il voudroit, mais tant me prêcha & me monstra tant de belles raisons en desirant recouvrer son heritage que je m'absentay ainsi que deüë volonté, il fit son plaisir; & à son partement je luy enjoignis & exhortay spécialement qu'il alast devers le Roy Charles de France, & luy monstra ses affaires, & s'ordonnast du tout par luy, & du tout n'a-t-il rien fait, dont luy est mal advenu, car il s'en alla rendre au Prince de Galles plüstoit qu'au Roy de France à qui je suis de lignage.

Cependant qu'il estoit sur son voyage j'escrivis au Roy de France, & luy envoyay grands messages, en le priant qu'il me voulust envoyer un noble de son sang auquel je pusse ma fille marier, par quoy nos heritages ne demeurassent sans hoirs.

Le Roy de France entendit mes paroles, dont luy en sceus bon gré, & m'envoya son Confin Messire Robert d'Artois lequel eut ma fille espousée. Saint Pere au voyage que le Roy de Majorque mon mary fit il mourut.

Je me suis remariée à Messire Othon de Brunsvic ; & pourtant que Messire Charles de la paix a veu revestir de mon heritage en son vivant Messire Othon, il nous a fait la guerre & nous a pris au Chasteau de l'œuf, lors que la Mere estoit si haute qu'elle nous pouvoit adonc couvrir comme il nous sembloit, si fumes à cette heure si effrayez que nous nous rendismes à Messire Charles de la paix, tous quatre sauves nos vies, il nous a tenu en prison mon mary & moy, ma fille & son mary, & temps est a dvenu que madite fille & son mary y sont morts, & depuis par traité nous nous sommes delivrez par tel, si que Pouille & la Calabre luy demeurèrent, & tend à venir à l'heritage de Naples, Sicile & Provence, & quiert pour toutes alliances; & forcera le droit de l'Eglise si tost que je seray morte, & au moins il en fera son plein pouvoir, par quoy saint Pere, je me veux acquitter envers Dieu & vous, & acquitteray les ames de mes predecesseurs, si vous rapporte & mets en vostre
main

main dès maintenant tous les heritages qui me sont deus de Sicile, Naples, Pouille Calabre, & Provence, & les vous donne à en faire vostre volonté pour les donner à heriter à qui vous voudrez, & à qui bon vous semblera, & qui obtenir les pourra cōtre nôtre Adversaire Charles de la paix.

Le Pape Clement receut les paroles en tres-grand bien & en tres-grande reverence, il fut esté bien chaud s'il ne l'eut pris le Galand, & luy dit.

Ma fille de Naples, nous en ordonnerons tellement que les heritages auront heritier de vostre sang noble & puissant, & fort assez, pour resister contre tous ceux qui luy voudront nuire. De toutes ces paroles, ces dons & délaissemens on en fit instrumens publics & autentiques, pour demeurer les choses au temps advenir en droit, & pour estre plus patentés à tous ceux qui en oyront parler.

Voilà ce qu'en dit Froissard en son second volume, qu'il faut plustost croire que cet historien de Naples, qui a voulu faire comme les autres Historiens estrangers qui ne parlent jamais à l'avantage des François, mesme celuy-là qui a dit pis que pendre de cette belle Princeesse, d'autant qu'elle estoit Françoisse, & du noble sang de France, lequel jamais ny à Naples, ny en Italie n'a esté bien venu &

receu. Croyons donc Froissard qui a fait
 cette Reyne parler en confession au Pa-
 pe, & a esté curieux de recueillir ces pro-
 pres mots prononcez de sa bouche qui a-
 pertement à voulu ainsi declarer sa vie, je
 ne dis pas qu'il ne touche quelques traits
 de sa vie, comme de la mort d'André &
 autres petits traits comme d'amour &
 d'autres, mais tant y a que jamais elle ne
 fut si meschante & débordée comme le
 dit ce bel & sot historien Napolitain.

Pour le quatriéme mary de ladite Reyne
 qui fut Othon, elle ne se fit nullement
 tort de l'espouser, le connoissant d'une
 des grandes maisons de la Chrestienté, &
 grand Capitaine, elle avoit besoin d'un
 tel homme pour ses affaires, qui l'hono-
 rast & la servist tres-bien, ses œuvres le
 monstrent bien, ce qu'elle reconnut si
 bien que sur sa fin elle implora & inter-
 ceda tellement pour luy, qu'il eut l'ame
 sauve & la pauvrete souffrit la mort.

Je voudrois bien sçavoir si par toutes
 ces raisons ja alleguées par honnestes
 gens, cette brave Reyne a merité d'estre
 ainsi calomniée durant sa vie, & de l'a-
 voir ainsi fait mourir: aussi Dieu juste
 vengeur des morts innocentes vengea la
 sienne, & sur le Hongre, & sur Charles
 Durazzo, à qui Marguerite aisnée Sœur
 de la Reyne Jeanne, arriere fille du Roy

Robert, luy estant allé à Bude & illec invité par la Reyne en un banquet, en feintes caresses pendant qu'il beuvoit luy fut donné un coup de hache sur le chinon du col par ordonnance de la Reyne, & fut ainsi tué.

Voilà un juste jugement de Dieu, & une noble & brave Princesse vengeresse de son sang innocent.

Voilà aussi la fin de cette brave Reyne qu'on a calomniée bien legerement.

Possible aussi que par permission divine les successeurs de cette Hongrie & les Hongres mesme ses sujets en souffrent les maux des Turcs qui luy sont arrivez depuis. Il se peut croire, & que ce bon sang espandu ait là haut crié vengeance.

J'ay veu sa sepulture dans sainte Claire à Naples, que les Dames & saintes Religieuses du Monastere reverent & honorent fort, en font de belles & saintes prieres pour son ame, la loüant fort & la mettant au rang des sages, bonnes & vertueuses Princeses de la Chrestienté, ainsi qu'on lit dans l'histoire d'Anjou, où il est dit qu'estant ce grand schisme de l'Eglise nuisible pour toute la Chrestienté, entre autres Princes qui tinrent pour Clement estoit le Roy de France, ses Freres & la bonne Reyne Jeanne de Sicile, & de Naples, la nommant ainsi, laquelle vint voir

le Pape Clement, duquel & de tous les Cardinaux fut honorablement receüe (ce dit le livre) & qu'elle estoit tenuë de sainte vie.

Et après qu'elle eust sejourné quelque temps, elle requit au saint Pere qu'il l'oüit en confession & l'absolvist de ses pechez, ce que le Pape volontiers & benignement luy accorda, comme certes elle ne devoit estre esconduite d'une si douce & agreable requeste, car elle meritoit bien une confession secretes; & auriculaire & oculaire, & une absolution & penitence legere & aisée à porter.

Après cette confession faite en presence de sa Sainteté & du saint College des Cardinaux, ladite Reyne declara publiquement qu'elle tenoit plusieurs terres & possessions de l'Eglise, lesquelles son Seigneur, & Pere disoit avoir eües & usurpées, & que travaillant à la mort l'avoit priée & conjurée que si elle decedoit sans **E**nfans, elle resignast tous & chacuns de ses biens es mains du Pape qui pour lors seroit, car ainsi avoit estably le Roy Robert son Ayeul par ordonnance testamentaire; puis luy remonstra les mauvais tours & ingrattitudes que luy avoit fait son Nepveu Charles de Durazzo, & comme par plusieurs fois il l'avoit vouluë faire mourir pour avoir son bien, & pourtant elle

elle desirant observer la dernière volonté de ses pere & Aveul, en la presence de toute la Noblesse assemblée, resigna & ceda tout es mains du Pape, tant les Royaumes de Sicile, Naples, les Duchez de Pouille, & Calabre, & la Comté de Provence.

Tout cecy se raporte aux paroles de Froissard; ce que le Pape accepta; mais bien gasté par son Conseil, elle adopta Louïs d'Anjou pour fils, & luy furent faites chartres & lettres en forme autentique, mais pourtant le Pape eut en lettres de vendition le Comté d'Avignon d'elle qui estoit son vray patrimoine, desduisant la valeur des derniers de ceux du Royaume non payez depuis le jour qu'elle fut couronnée, & depuis ce temps jusques à cette heure Avignon a toujours esté & est encore à l'Eglise.

Je m'en raporte aux grands Legistes si cette donation peut encore tenir. Cela fait, la Reyne prit congé du Pape & retourna en son Royaume, où Charles de Durazzo, au bout de quelque temps la prit prisonniere, & secretement la fit estouffer entre deux lits, ayant sçeu l'adoption qu'elle avoit faite.

Voilà le genre de mort ranconté par cette histoire Angevinne toute autre qu'elle n'est en l'histoire de Naples, laquelle

pourtant est la plus vraye que l'Angevine, touchant cette mort.

Or voicy ce qu'en dit Boccace en son livre des Dames, d'elle, sur ses loüanges, cette Reyne a si bien nettoyé son pays de voleurs & bandouliers, que non seulement les pauvres, mais les riches peuvent aller par tout seurement, car où elle les sca-voit sauez dás quelques forteresses à seureté, elle y envoyoit une armée soudain, que jamais elle ne s'en est levée qu'elle ne les eût pris & fait punir rigoureusement.

Au reste elle a tellement rangé en bride les Princes & Barons du pays, & par telle modestie corrigé les coustumes dissoluës que ceux qui paravant tenoient peu de conte de leurs Rois, aujourd'huy ayant mis bas leur antique braveté redoutent chacun les plus petits signes de son courroux en la regardant: au surplus elle est tant sage, advisée & prudente, qu'elle pourroit estre plutôt trompée par trahison que par subtilité, & ainsi tant constante & arrestée que mal aisément la pourroit-on ébranler de sa sainte résolution; de toutes lesquelles choses ja longtemps a fait apparoir clairement les af-faits que fortune luy a livrez, & desquels plusieurs fois a esté environnée & molestée & diversement affigée, car elle a esté tourmentée de la quere lle domestique
des

des Freres du Roy, & quelquefois a senti les guerres estrangeres au milieu de son Royaume par la faute d'autrui : la fuite, l'exil, les cruelles moeurs de quelques maris, la haine de ses nobles le mauvais trait non merit , les menaces des Papes, & autres infinies aduersitez, que neanmoins elle a finalement surmont es avec un ferme & invincible courage, les supportant cependant d'une merueilleuse constance, choses qu'on estimeroit tresgrandes en un fort & puissant, non pas seulement en une Reyne.

Au demeurant elle est de fort belle presence & de face agreable & joyeuse, avec un parler gracieux & benin, & tout ainsi qu'elle se trouve au besoin pleine d'une grandeur & Majest  Royale, ainsi par m sme moyen se fait connoistre toute humaine, familiere, pitieuse, debonnaire & douce, tellement qu'on ne l'estimeroit point qu'elle fust Reyne, mais compagne; cela seroit trop long aussi.

Enfin je l'estime non seulement Dame tres-excellente, mais encore la repete pour le singulier annoblissement de toute l'Italie, & tel que nulle autre Nation n'a jamais veu le semblable.

Voil  certes de belles paroles & qui sont toutes   peser, que Boccace a dit de cette grande Reyne, mais pour en parler

franchement il n'en a pas assez dit, car volontiers un beau & digne sujet comme celuy-là ne requiert point un abrégé de courts mots, mais une bien grande & longue histoire, en quoy ledit Boccace est grandement à blâmer d'ingratitude, car s'il est vray que ce qui est escrit de luy qu'il a ymoit Marie sa Sœur Comtesse d'Artois, & qu'il en eust fait ces deux livres de la Flammette & de la Philocope pour l'amour d'elle. Il avoit obligation d'escire plus amplement & hautement de toutes les deux Sœurs qu'ils n'a fait, car il l'eut sçeu mieux faire qu'homme du monde pour le grand sçavoir qui estoit en luy (mais je croi, comme je tiens des grands discoureurs,) il n'a jamais eu tant de flammes de cette grande Dame comme il en a écrit, & s'est forgé en sa cervelle & fantaisie, ce beau sujet pour en escire mieux ainsi que volontiers font les Poëtes & autres Compositeurs, qui se plaisent à supposer de grands objets & les faire accroire au monde, afin qu'ils en écrivent mieux, & que le peuple lise leurs œuvres en leur plus grande admiration & plaisir, & en croye leur fortune telle.

Davantage il est bien mal-aisé à croire que cette belle grande Princesse se fut allée enflammer de telles flammes, comme il les écrit dans la Flammette, car vous

diriez

diriez que cette Princeſſe eſt ravie de luy, qu'elle mourut pour luy, & qu'elle le court à force, vrayement ouïy car il eſtoit bien un ſi bel oïſeau ſelon ſon pourtrait que j'ay veu à Florence, à Naples, & en une infinité d'endroits qui le monſtre nullement aymable & agreable, & auſſi que ſon mary le Comte eſtoit bien plus deſirable cent fois que l'autre.

Il eſt bien vray qu'elle pouvoit bien non aymer ſon corps, mais ſa belle ame, ainſi que j'ay veu pluſieurs belles Dames aymer pluſieurs ſçavants perſonnages, comme nous liſons de cette Reyne de France, extraitte de cette grande maiſon d'Eſcoſſe; aucuns la diſent Madame la Dauphine, & puis la Reyne, laquelle paſſant un jour par ſa Salle, & voyant Maiſtre Alin Chartier tout endormy ſur un banc, elle le vint baiſer, & d'affection, ſurquoy ſa Dame d'honneur luy remonſtrant que celui qu'elle baiſoit eſtoit le plus laid homme du monde & de ſon Royaume, & comme voulant dire ſ'il eſtoit beau paſſe & plus avant encore (quelle correction de Dame d'honneur, ah que de cette dragée il ſ'en trouve de bonnes veſſes & macquerelles) elle reſpondit je ne le baiſe pas autrement, mais je baiſe ſa bouche d'où ſortent ſi beaux mots & ſen-

sentences dorées desquelles je me voudrois ressentir s'il se pouvoit.

Quasi de même en dit cette Dame Romaine à Sylla, laquelle ainsi qu'ils étoient en des jeux publics, possible amoureuse de luy, fit semblant de choper du pied, & passant près de luy soudain s'appuya sur son espaule de peur de tomber, Sylla luy demandant ce qu'elle luy vouloit, non pas autre chose répondit-elle, sinon que je me veux ressentir un peu de vôtre bonne fortune en vous touchant. Quelle finesse de rusée ? pour attaquer cautelement l'amour du grand ; il est possible ainsi que cette Princesse Marie aymast de même Boccace, pour son beau dire & sa bonne plume, pour la rendre excellente & immortelle par son rapport à tout le monde de ses belles vertus, mais le Galand n'en fit rien & la laissa trompée, & s'en alla escrire ces deux livres menteurs qui l'ont plus scandalisée qu'édifiée, combien qu'il n'en jouïst onc, mais escrivains, Poètes & courtisans volontiers publient leur valeur & leurs jouïssances soient fausses ou vrayes, encore que j'ay connu aucuns Poètes qui ayent eu de bonnes faveurs, dont j'espere d'en parler.

Pour retourner à nostre Reyne Jeanne, Boccace eust acquis un renom cent fois plus qu'il n'a fait, s'il eust fait une belle.

belle histoire d'elle; & Petrarque de même qui estoit de ce temps, s'il eût converty tous ses beaux vers qu'il a faits pour sa Laure à la louange de cette Reyne, la beauté de laquelle meritoit cent fois plus estre exaltée que celle de Laure.

Son portrait que l'on voit encore, fait témoigner à tout le monde qu'elle estoit plus Angelique qu'humaine; je l'ay veu à Naples en force endroits qui se monstre & se garde par specialité grande; je l'ay veu en France au Cabinet de nos Rois, de nos Reines, & de plusieurs Dames; certes c'estoit une belle Princeesse & qui monstroit en son visage une grande douceur avec une belle Majesté, elle y paroît vestuë fort pompeusement d'une robe qui monstre estre de velours cramoisi avec force passemens d'or & d'argent, elle estoit quasi de la propre façon que nos Dames d'aujourd'huy portent le jour d'une grande magnificence, qu'on appelle à la Boulonnoise avec force grandes pointes d'esguillettes d'or, elle porte en sa tête un bonnet sur un escoffion, bref ce beau portrait ne represente en rien cette Dame, sinon que toute belle, douce & vraye majesté, si bien qu'à la voir peinte, le monde s'en rend ravy & amoureux de sa peinture, comme j'en ay veu aucuns, & comme aussi autrefois ont esté aucuns de son naif. J'ay

J'ay veu une Dame en France, qui la ressembloit en son pourtrait bien fort au naif, ce beau visage ne meritoit point les aduersitez & la mort que fortune luy envoya, j'ay leu dans un livre Espagnol ce mot de langage d'elle.

Vinome al pensamiento aquel tan illustre resplandor de Italia, que no solo de las Damas Reales, mas aun de los Reyes es gloria y arreo especial, la muy excelente Señora Doña Iuanna Serenissima Reina de Hierusalem, y Sicilia, cuyos tan esclarecidos rayos, assi de su alta y generosa prosapia y excellentes abuelos, como de las tantas y tan magnificas glorias, por su real y magnanimo coraçon son ganadas de manera, que todos y todas grandes adelante della parecen como una casi muerta centella de fuego, delante una hoguera grande y en demasia lombraffa.

Il me vient en pensement cette illustre & grande lumiere & splendeur de l'Italie, qui non seulement est la gloire & l'appareil special des Dames Royales, mais encore des Roys mesmes, qui est cette excellente Dame Jeanne de Hierusalem, & de Sicile, de laquelle les rayons si clairs de sa race genereuse & de ses braves ancestres, comme de ses grandes & magnifiques gloires sont gagnées par son brave & genereux courage.

rage, de façon que tous & toutes tant
grands ou grandes soient ils aujourd'huy
paroissent aupres d'elle comme une peti-
te estincelle ou flamesche devant une
grande fornaise de feu toute reluisante de
flammes & de grande lueur. C'est loué
celà & à l'Espagnolle. Or avant qu'a-
chever d'elle je ne veux oublier un conte
que j'ay veu & leu dans un vieux livre
Italien en assez mauvais langage pour-
tant, qui traite d'un duél fait par Pa-
ris de Putro, Docteur és loix. Il dit
donc que cette belle Reyne tenant un
jour entre ses plus beaux le bal ouvert &
solemnel dans sa ville de Gajette pour
quelques magnificences de nopces, ou
pour autre feste honorable, se trouva
parmy les Seigneurs ou Gentils-hommes
de sa Cour, le Seigneur Galeas de Man-
touë, qui estoit pour lors un des accom-
plis Gentils-hommes de l'Italie, la Reyne
le vient choisir pour danser avec elle, la
danse finie & luy s'en estant bien acquitté,
vint faire une grande reverence devant
son siege Royal le genouil en terre, la re-
mercia tres-humblement de l'honneur
qu'elle luy avoit fait & d'une telle huma-
nité & courtoisie, lequel ne sçachant en
quoy recompenser par quelque service
condigne, luy fit vœu d'aller errant qui ça
qui là parmy le monde; & esprouver les
faits.

faits chevaleureux à tous hazards, à toute
risque, & à toute rencontre, jusqu'à ce
qu'il auroit vaincu & conquis deux vail-
lants Chevaliers pour luy en faire pre-
sent, & d'en disposer comme bon luy sem-
bleroit.

Voyez comme le temps passé se rendo-
ient les pareilles en recompense & re-
muneration à leurs Superieurs, pour le
moins par ce trait elle connut qu'elle n'a-
voit honoré un Chevalier sinon appro-
chant rien moins de sa grandeur incom-
parable, pour le moins meritant quel-
que chose. La Reyne qui estoit non
moins spirituelle & gentille luy respondit
seulement qu'à la bonne heure & à la
grace de Dieu il accomplist son voeu, puis
que telle estoit sa volonté & la custume
de ce temps-là.

Le chevalier donc part & vint en
France, Bourgogne, Angleterre, Es-
pagne, Allemagne, Hongrie, & autres
regions, Provinces & pays, où y il avoit
une grande fleur de Chevalerie pour lors,
il s'y hazarde, il se rencontre, il se bat,
il se combat, enfin il conquiert & vainc
moitié par sa vaillance, moitié par sa for-
tune, le couple des deux Chevaliers com-
promis & les amene au Royaume de Na-
ples, & au bout de l'an arrive près de sa
Reyne, & en luy presentant les deux
Che-

Chevaliers le genou en terre, luy accomplit son vœu en tres grande solemnité, & la supplie d'avoir iceluy agreable. La Reyne encore avec une belle grace & grande Majesté, dont elle n'estoit aucunement depourveüe, receut le vœu & le tout pour tres-bien accompli, en offrant toutes les honnestetez du monde au Cavalier, & le reputant pour tres-digne, & acceptant les prisonniers, puis elle leur dit. Messieurs vous estes mes prisonniers comme vous voyez par les droits des combats, je me puis servir de vous autres en telle & vile condition serviable qu'il me plaira, mais je croi que vous jugez bien à mon visage que la cruauté n'y habite point pour en disposer de telle façon; je vous use donc de ma douceur & humanité, & vous donne des à cette heure toute liberté & franchise de faire tout ce qu'il vous plaira, soit de retourner libres en vostre Pays, soit avant que tourner vous esbattre par mon Royaume & en voir les singularitez que vous trouverez assez belles, & après en avoir fait la visite, venez me trouver quand partirez que je seray bien aise de vous dire Adieu. Qui furent aises, ce furent ces deux Chevaliers, lesquels après leur douce sentence donnée ne faillirent de l'executer tres-bien, & se donner tout le bon temps qu'ils

purent.

purent parmy les delicateſſes de ce plaiſant Royaume, qui pour lors y abondoient : & meſme y regnant une ſi noble Reyne en toutes choſes que celle là & puis en ayant bien contemplée le tout à leur aiſe s'en vinrent un jour prendre congé de leur Reyne, & Maiſtreſſe, puis qu'ils en eſtoient priſonniers & Eſclaves, laquelle le leur octroya fort librement, comme elle avoit fait auparavant & après l'avoir receu d'elle & argent pour leur voyage, & preſens de groſſes chaines d'or s'en retournerent & ſe mirent en chemin, ſe recomman- dans à la bonne advanture, non ſans publier par tous leurs paſſages, les vertus, humanitez & courtoisies de la Reyne, comme ils avoient raiſon, auſſi nul de ſon temps n'en fut tant remplie, ſur lequel exemple ce Docteur que j'ay allegué, le venerable Docteur Paris de Putro, fort digne homme, & qui a bien eſcrit de ce duél, louë grandement cette Reyne, & dit en ce cas qu'elle merite bien plus de louange que ne firent lors Meſſieurs les Chanoines de ſaint Pierre de Rome, à l'Egliſe deſquels, & à leur ſaint Autel un Chevalier vainqueur ayant voüé & fait preſent d'un autre Chevalier qu'il avoit vaincu, & ainſi reduit par duél, (avec ſon cheval, ſes armes & toute ſa deſpoüille) dans

dans la terre du patrimoine de S. Pierre de Rome, pour eux en disposer comme ils voudroient, selon les Loix des Combattans & Combats singuliers ordonnez, dont j'espere en faire un discours. Lesdits Chanoines furent si inhumains, qu'au lieu d'user de cette misericorde semblable à celle de cette Reyne bonne & misericordieuse, retindrent ce pauvre diable de Chevalier sous espede de servitude dans l'Eglise, sans qu'il en osast jamais sortir, & se tenoit leans comme Esclave & Luthin, n'ayant autre exercice que s'y promener, & aucunes fois adviser par la porte les passants, & pour la vie ne passer outre, ainsi que j'ay veu en Espagne autres fois ceux qui s'estoient refugiez aux Eglises, & les avoient prises pour leur sauvegarde, comme de vray elle leur servoit, quelque crime qu'ils eussent faits.

Voilà comment ce Docteur Paris blasme ces Religieux en ce fait, & exalte cette Reyne Jeanne, laquelle certes ne scauroit avoir tant de loüanges comme elle en merite pour ses innumerables vertus. J'ay veu un livre fait en Angleterre, qui s'intitule l'Apologie ou deffense de l'honorable Sentence, & tres juste execution de deffuncte Marie Stuard, derniere Reyne d'Escoffe, en ce livre il se void plusieurs

com-

358 MEMOIRES DE
comparaisons de la Reyne Jeanne de Naples & la Reyne d'Escoffe, tant de sa vie, ses mœurs, ses amours, & genre de mort; & les y voit-on peintes d'un mesme crayon, qu'il n'y a rien si semblable qu'elles deux à l'oüir parler. Je diray en briefts mots, ce que l'Auteur de ce livre dit en plusieurs.

La Reyne Jeanne amoureuse du Duc de Tarante, fit mourir son mary Andreasse. La Reyne Marie d'Escoffe amoureuse du Comte Bothuel fit mourir son mary.

La Reyne Jeanne son mary mort, elle espousa le Duc de Tarante. La Reyne Marie son mary mort, espousa le Comte Bothuel.

La Reyne Jeanne ne jouit pas long-temps de ses amours dudit Duc, car il mourut tost après.

La Reyne Marie mesme ne jouit pas long-temps non plus de celles de Bothuel, car il fut assailly & persecuté de la Noblesse du Pays, & fut contraint de s'enfuir en Dannemarc & puis mourut, & la Reyne de mesme fugitive en Angleterre & prisonniere.

La Reyne Jeanne esleva un schisme en France & en Italie, à cause de deux Papes.

La Reyne Marie sema la semence de schisme & sedition en Escoffe & Angleterre.

La

La Reyne Jeanne envoya vers le Pape en Avignon, demander secours contre Charles de Durazzo.

La Reyne Marie de mesme en a fait vers les Papes, & leur a demandé secours contre la Reyne d'Angleterre.

La Reyne Jeanne envoya aussi vers Charles Roy de France, & à Louis Duc d'Anjou demander forces.

La Reyne Marie a envoyé de mesme en demander au Roy d'Espagne & à son Cousin, (ce livre dit son Neveu, mais il estoit son Cousin) le Duc de Guise.

La Reyne Jeanne avoit de grands & puissants Princes à tenir son party tant en France, Provence que dehors. La Reyne Marie a eu en divers temps trois divers Papes, & le Roy d'Espagne, le Duc de Guise, & en Angleterre quelques Ducs, Seigneurs & Gentils-hommes qui estoient pour elle bandez sourdement & à couvert.

Finalemēt la Reyne Jeanne fut estranglée en prison, & mourut de mesme mort, qu'elle avoit fait avoir à son mary, La Reyne Marie aussi a esté decapitée en prison.

En ce livre puis après y a un discours, à sçavoir si un Grand a pouvoir de faire executer & mourir un autre Grand son pareil, & se fondant sur l'Empereur Constantin

stantin le Grand, lequel condamna à mort
 & le fit executer, prouve & affirme
 par raisons & autres exemples que cela se
 peut & se doit faire : de cela je m'en rap-
 porte aux grands Jurisconsultes, pour di-
 re que si l'on veut croire des Escrivains
 mesdifans, ces comparaisons de cy-dessus
 des deux Reynes sont vallables ; mais
 aussi qui voudra croire les Histoires point
 menteuses, point fabuleuses & verita-
 bles, on trouvera, qu'en vertu, beauté
 & genre de mort, elles sont fort pareil-
 les, & qu'on leur a fait grand tort de
 les avoir faites ainsi mourir. Par quoy
 croyons les bons & sages Escrivains &
 non les meschants & bavards : car il
 n'y a rien si dangereux que telles gens. Je
 m'en rapporte à la pauvre Didon, la-
 quelle & mariée & vefve fut une Prin-
 cesse tres-sage & vertueuse, & vous
 voyez comme Virgile l'a d'escrite, quasi
 ennuyeux de sa vertu & chasteté.

Ainsi les medifans détractent de nos
 deux Reynes precedentes : mais la verité
 est tousjours victorieuse de la menterie,
 ce n'a pas esté Didon seule, ny nos deux
 Reynes precedentes aussi dont l'on a mal
 parlé : mais d'un million de Reynes,
 Princesses & grandes Dames, desquelles
 les langues picquantes ont détracté à
 faux, & pour ce ne faut croire tout ce
 qu'ont

qu'ont dit & escrit, mais la pure verité qui combat le papier imbecille qui souffre tout. C'est assez pour ce coup parlé de cette Reyne Jeanne la premiere.

LA SECONDE REYNE JEANNE.

IL faut parler maintenant de cette Reyne Jeanne la seconde, laquelle au bout de quelque temps de cette belle Reyne premiere, succeda au Royaume après la mort de son Frere Ladislaus, dont j'espere de parler. Aucuns disent qu'elle fut petite Niepce de la Reyne Jeanne premiere, cela est bien aisé à supputer dans sa Genealogie mise dans l'Histoire de Naples, mais pource que cela ne fait rien à mon discours, passe. Tant y a qu'elle fut du Noble Sang de France, & entrant au Royaume elle y demeura paisible en possession après la mort de son Frere, pour le grand & beau nombre de gens de guerre qu'il luy avoit laissez montant de compte fait à seize mille chevaux, tous conduits par de bons & vailans Capitaines.

Elle estoit Duchesse de Sterlich & Vefve, quand elle s'en alla en Hongrie, elle amena un Gentil-homme Napolitain qui s'appelloit Pandolfo Alopo, & le re-
Q
tourna

tourna l'ayant fait de sa main, & nourry & créé son Chambellan : Chambellan estoit-il de vray, car il la seruoit bien, & ordinairement en sa Chambre jour & nuit, sinon sans grande rumeur du peuple & des Courtisans. Donc pour les appaiser & par l'advis d'aucuns de ses Estats, elle se resolut de se marier, & espouza Jacques de Narbonne, ce dit l'Histoire de Naples. Messire Olivier de la Marche grand Seigneur, & Historiographe veritable, le nomme Jacques de Bourbon, que je croi plus vray, car il estoit de ce temps, mais en mariage faisant fut dit & contracté qu'il ne porteroit titre & nom de Roy, ains seulement de Prince, ou Duc, ou Comte; mais il ne voulut rien porter que son titre accoustumé. Sur ce les Capitaines de la Reyne qui portoient haine & envie à ce Pandolfo son mignon & à Sforce, luy mirent en teste de prendre le nom de Roy, & le porter, parquoy estant allez au d'auent de luy le saluerent tous pour Roy, fors ce brave Sforce, qui ne le nomma que Comte, à raison dequoy par l'advis des autres fit prendre prisonnier Sforce, & luy fit donner quelques traits de corde, & fit trancher la teste au pauvre Pandolfo, il en eust fait faire de mesme à Sforce sans la Sœur qui estoit une femme brave & courageuse,

se, qui assemblant une troupe de gens prit aucuns Seigneurs & Gentils-hommes du party du Roy, par le moyen desquels elle racheta son Frere, voilà une bonne & brave Sœur.

Quant à la Reyne, il la mit à part ne luy laissant manier aucunes affaires, & la tenant comme enfermée & confinée en une Chambre, & la menant fort peu souvent en son lit & en sa compagnie, la repoussant loin de soy jusques à luy dire force vilenies, ce que la Reyne dissimula finement & fort malicieusement comme femme, mais pourtant tres-habile, encore que plusieurs des siens en murmurassent en disant & faisant semblant que telle vie la delivroit de beaucoup de travaux & fascheries du monde, & s'amusant à voir danser, à quoy les François s'amusoient fort & sont adonnez, dit l'histoire, passant joyeusement le temps, bien qu'elle monstroit à ses amis plus privez par signes & paroles à demy quelque douleur au dedans, & desir d'y remedier, si bien jouït-elle son jeu qu'un Julio Cesar de Capua qui avoit auparavant offensé la Reyne, pour faire son accord s'offrit à elle de tuer son mary Jacques: elle malicieuse & fine prit cette occasion au poil, tant pour se venger du ce Julio, que pour gagner les bonnes

graces de son mary, & pour recouurer sa liberté premiere, fit semblant de luy prestter l'oreille en ce qu'il songeast bien en son fait, & le faire sagement & seurement, & le remit au bout de huit jours; elle en ayant adverty le Roy du tout le fit cacher en son cabinet avec d'autres ses plus fidelles bien armez, & finis lesdits huit jours, elle fait venir en sa Chambre à cachette ledit Julio à qui elle fit discourir assez haut de toute sa menée & la façon pour l'executer, ce qu'ayant ouïy Jacques sortit & luy fit trancher la teste publiquement, ce qui luy donna occasion d'avoir la Reyne en bonne opinion & estime d'amirié, & de femme qui porta grande loyauté à son mary, &

Cosi si pigliano le volpe

Dit le proverbe Italien, donc bien-tost après la mit au large & luy donna la liberté d'aller à la mode accoustumée au Chasteau & s'esbattre & gouverner par tout à son plaisir, au moyen dequoy estant un jour à un banquet fait à poste espiaint le temps à propos joua si bien son jeu par le moyen de ses amis & complices, qu'elle se rendit la plus forte, & avec grande rumeur du peuple & d'aucuns grands prirent, tuerent, & saccagerent les Officiers

Mr. DE BRANTOME. 365
ficiers François, & fit mettre le Roy son
mary dans le Chasteau del Ovo, ou estant
il trouva moyen de s'embarquer sur une
nef Genoise, qui d'avanture estoit là au
port, & ayant accordé du prix fut mené à
Tarante, où estant la Reyne l'envoya as-
sieger mais pour ce qu'il ne la pouvoit te-
nir longuement la rendit, & la quitta, &
s'en alla en France, où s'adonnant à la
Religion acheva de passer le reste du
monde.

Par tel on peut connoistre ce que peut
une femme habille & de bon esprit,
quand elle couve une vengeance, & aussi
comme en prend, & comme en doit-il
prendre aux petits Compagnons d'aucu-
nes Dames qui leur font cet honneur,
comme j'ay dit cy devant de les espou-
ser, les eslever, & les obliger de biens,
de vies & d'honneur, & puis sont si in-
grats qu'ils n'en font cas, les gourman-
dent & qui pis est attentent sur leur vie.
Telles gens ingrats meritent tels traite-
mens que ce Roy Jacques & pires.

J'ay leu dans l'histoire de ce grand Oli-
vier de la Marche, qui estoit lors à Bezan-
çon & le vit, quand ce Roy s'y vint rendre
Cordelier, dit qu'il se faisoit porter par
quatre hommes en une civiere telle sans
autre difference que les civieres que l'on
porte les fiens, fumiers & ordures, & estoit

à demy couché, quel sot & fat! demy appuyé & levé à l'encontre d'un méchant dérompu oreiller de plume, vestu pour toute parure d'une longue robe de gris de petit prix, & estoit ceint d'une corde nouée à la façon d'un Cordelier, & en sa teste avoit un gros bonnet blanc, que l'on appelle une calle, & nous autres appelons calotte ou bonnere blanche de laine nouée ou bridée par dessous le menton. Il ne luy eust fallu qu'une plume de coq sur la bonnere & voilà le Galant bien vestu, je croy que si la Reyne femme l'eust ainsi veu habillé & embeguiné, elle qui estoit toute gentille & d'esprit, s'en seroit bien moquée; si feroient bien d'autres si croi-je, que je sçay si elles voyoient ainsi leurs maris qui leur sont ingrats, & les traittent mal, en une telle condition, & ainsi beguinez & repentis. Il y en a aucuns qui se moquent de ces nouveaux convertis, repentans & penitens, & disent, comme un grand Seigneur que je sçay en France, lequel voyant Monsieur de Joyeuse d'aujourd'huy en habit de Capucin faire les penitences qu'il faisoit, il seroit bien trompé celuy là s'il n'y avoit point de Paradis en l'autre monde, il pouvoit bien au vray ainsi parler si le Paradis n'estoit, mais estant, & une resurrection preparée, & un
Dieu

Dieu pour nous jager en sa beatitude ou en sa condamnation, certainement que peut faire ces conversions & penitences, il en est bien-heureux, à la mode de plusieurs anciens saints qui ont fait de mesmes, & qui ont esté benits de Dieu, dont nous avons nos histoires saintes toutes pleines, si dit pourtant ledit Messire Olivier que ledit Roy de sa personne paroiffoit un grand Chevalier; fort beau, fort bien formé de tous membres (tant plus fat estoit-il) ayant le visage bon, agreable, & portoit une chere joyeuse en sa recueille vers chacun, (ainsi use-t-il de ces mots, mais pourtant ainsi habillé & en telle forte & affiette, il pouvoit plus servir de risée au monde que d'admiration, encore que telle humilité soit tres-agreable à Dieu) il avoit à sa suite quatre Cordeliers de l'Observance que l'on disoit grands Clercs, & de sainte vie, & après iceux sur le coin où il pouvoit avoir deux cens chevaux, dont il y avoit litiere, chariot couvert, hacquenées, mules, mullets dorez & harnachez honorablement & avoit somniers couverts de ses armes & nobles hommes & serviteurs bien vestus & en bon point. Dequoy servoit tout cela puis qu'il estoit converty? & en cette pompe humble & devote ordonnance fit son entrée à Besançon comme il

avoit fait en toutes les autres villes, & puis entra au Conuent, où depuis, ce dit l'Historiographe on le vit rendu Cordelier, & disoit-on qu'une femme de ce temps fort devote & Religieuse de sainte Claire nommée Soeur Collette l'avoit ainsi reduit & presché, comme elle avoit force autres.

Pour retourner à nostre Reyne Jeanne après le depart de son mary, elle eut beaucoup de broüilleries & de traverses, si bien qu'elle fut contrainte d'appeller à son aide le Roy Alphonse d'Arragon, & l'adopter pour fils, & l'admettre à son Royaume, ce qu'il accepta, quelque paction qu'il eust faite avec les Roys predecesseurs de ladite Reyne, duquel elle ne fut pas mieux traitée que de l'autre, qui fut cause qu'elle le quitta pour son ingratitude, & le desadvoüa son fils, & adopta Louïs Duc d'Anjou en son lieu, qui luy porta un tres-grand honneur & respect. De sorte qu'après la mort de son grand Seneschal & favory nommé le Comte Avelin, il eut le gouvernement absolu, & se monstra si benin & si serviable à l'endroit de la Reyne sa mere adoptive, que jamais Dame ne fut plus contente qu'elle estoit, & à toute heure remercioit Dieu de luy avoir donné un si bon fils & telappuy, comme j'ay leu dans
l'hi-

l'histoire d'Anjou, & qu'un jour le-
dit Comte Avelin son grand Seneschal
ayant peur que le Duc d'Anjou la debou-
tast comme autrefois il luy avoit esté
contraire, cuidant remonstrer à la Rey-
ne sa Maistresse qu'elle se recordast d'Al-
phonse d'Arragon, lequel après luy a-
voir donné toute autorité & credit au
Royaume la traitta tres-mal, & la cui-
da par force chasser hors du Royaume,
& que le Duc d'Anjou en pourroit faire
de mesme, parquoy n'estoit pas bon
qu'elle luy donnast sur son pays & sur ses
sujets tant d'autorité & pouvoir. Elle luy
respondit qu'elle se souvenoit assez du
danger où elle avoit esté pour avoir élu
Alphonse, mais qu'entre Louis d'Anjou
& Alphonse d'Arragon il y avoit beau-
coup de difference, car l'un estoit Fran-
çois & l'autre Espagnol, elle avoit par
là bonne opinion des François qui de ce
temps estoient encore tenus tres-francs
& tres-nobles, voilà ce qu'en dit l'histoire
d'Anjou. Il faut encore conter cette hi-
stoire, près de sa Sainteté à Florence Al-
phonse y tenoit cōme Ambassadeur Dom
Garcie Espagnol, accort & subtil, & la
Reyne Jeanne en semblable y tenoit le
sien nommé Caraffe Malice. Ce Malice
mit en avant à l'Espagnol que s'il persua-
doit au Roy son Maistre de prendre en

main la cause de la Reyne, se faisoit fort qu'elle l'adopteroit pour fils, & le declareroit son successeur au Roiaume & de cette adresse conduisirent ensemblement cette trame au desceu du Pape, qu'ils arrestèrent d'aller à Piombin, & de là à Corsegue vers Alphonse auquel la matiere proposée fut tenuë en longue discussion, parce qu'Alphonse & Louis estant Cousins au tiers degré y avoit capitulations préparées dès le commencement des pratiques de Louis, par lesquelles Alphonse luy promettoit de ne le molester en rien, mais c'est chose trop specieuse qu'une Couronne pour demeurer si conscientieux, soit donc que soit le fait est clair qu'Alphonse enfin accepta le party à luy présenté. A ce Malice fut fait cette Epitaphe qui est en l'Eglise S. Dominique de Naples.

Auspice me Latias Alphonfus venit in auras.

Rex pius ut pacem redderet Ausoniae.

Natorum hoc pietas struxit mihi sola sepulchrum.

Caraffa dedit hæc munera Malitie.

Il y a une equivoque double & bonne à ce Malice, car s'il portoit nom de Malice, il le portoit de fait, dautant qu'il ne valoit gueres, & estoit bien rempliy de malice ce tient-on encore à Naples, au moins aucuns. L'Histoire de Naples dit

encore que cette Reyne ne demeura gueres plus paisible pour avoir chassé l'Arragonnois; car elle eut grande guerre par le moyen de Sforce, & Louïs d'Anjou son fils qui surpris d'une fièvre par les continuels mesaises, travaux, veilles, chaleurs & fatigues de la guerre mourut en l'an 1434. au grand regret de sa mere adoptive & de tous ceux du Royaume, car il estoit Prince doux & benin, & du gouvernement duquel le peuple esperoit beaucoup.

Au bout de l'an la Reine Jeanne mourut après, de fièvre & de maladie, ayant regné vingt ans, c'estoit beaucoup pour ces temps & parmy cette Nation fort variante, & laisse par testament son heritier René Duc de Lorraine, Frere charnel du dit Duc Louïs, & par ainsi finit en elle la lignée & succession du Roy Charles, premier d'Anjou & de Durazzo, qui estoit une mesme race, c'estoit en son vivant une tres-honnestre Princesse, Messire Olivier de la Marche qui estoit de ce temps la nommée Jovenelle, & dit que c'estoit une Dame de tres-grand esprit, & qui sçavoit & valoit beaucoup, & donx le Royaume s'en tenoit fort content, & dit les raisons pourquoy elle traitta mal son mary Jacques de Bourbon, d'autant qu'aucuns disoient

pour lors qu'il la vouloit trop maistriser, tant sur le gouvernement du Royaume, que sur sa personne & plaisirs & esbats.

Autres disent que la Reyne ne prit pas bien en gré aucunes assemblées des Dames à la mode des François, qui se font ainsi perdus tousjours en ce pais-là, je m'en rapporte aux vespres Siciliennes, dont il n'y en a point faite de belles à Naples, par maniere de festins que faisoit le Roy journallement, dont elle en conceut jalousie: quelquefois les Dames mariées n'ont pas tous les blasmes du monde, si elles font de mauvais tours à leurs maris, car ils leur en donnent bien des occasions.

Or l'Histoire de Naples dit que cette Reyne laissa un bruit de femme impudique & mal arrestée, comme de qui l'on disoit qu'elle estoit arrestée en cela seul qu'elle n'avoit point d'arrest, & qu'elle estoit tousjours amoureuse de quelqu'un, ayant par plusieurs sortes & avec plusieurs fait plaisir de son corps, mais pour cela c'est le vice moins blasmable à une Reyne, grande Princesse & belle qui soit point, & si est le moindre si qu'elle puisse avoir, mais tres-grand est-il celuy quand elle est mauvaise, malcieuse, vindicative, tyranne, comme il y en a, dont le pauvre peuple en patit beaucoup, mais peu pour ses amours; ainsi que

j'ay oüy discourir à un grand de par le monde, & soutenant son party disoit que ces belles grandes Dames & Princeffes de mesme humeur en amour devoient ressembler le Soleil qui respand de sa lueur & de ses rayons à un chacun de tout le monde, si bien qu'un chacun s'en ressent. Tout de mesme en doivent faire ces grandes & belles en prodiguant de leurs beautez & de leurs graces à ceux qui en veulent & brulent, ainsi que volontiers les charitez & aumosnes generales, & qui se font à plusieurs sont plus estimables & agreables que celles qui sont particulieres, & qui ne se donnent qu'à un ou deux, & par ainsi telles belles & grandes Dames qui peuvent beaucoup contenter le monde soit par leurs douceurs, soit par leurs paroles, soit par leurs beaux visages, soit par frequentations, soit par infinies belles demonstrations & signes, soit par les beaux effets qui est plus à preferer ne se doivent nullement arrêter à un amour, mais à plusieurs, & telles inconstances leur sont belles & permises, mais non aux autres Dames communes, soit de Cour, de villes & de pays, desquelles la douzaine n'en fait que la demie, & ne sont qu'à petits poids comme ces grandes qui sont à poids de marc, & telles Dames moyennes faut que soient constantes

&

& fermes comme les estoilles fixes & nullement erratiques, que quand elles se mettent à changer, errer & varier en amour, elles sont justement punissables, & les droit-on descrier comme putains des bourdoux, d'autant que leurs beautez, encore qu'elles soient passables, elles n'ont dequoy s'estendre sur plusieurs, & qu'estant privées il faut qu'elles se resserrent en privé, & ne soient point communes comme les autres, & se contentent de donner l'aumosne à un sans se ruiner ou de reputation, ou de scandale, ou d'honneur, en donnant à tous ceux qui se presentent à leur porte.

Voilà ce que disoit ce grand Seigneur, surquoy il me souvient qu'estant une fois avec une honneste & grande Dame allé voir des tableaux d'un Peintre, nous en vismes un tres-beau, où il y avoit une fortune d'un costé peinte, assise sur une pomme ronde & roulante, & de l'autre une Venus sur une pierre carrée & ferme, il y eut une de ses Dames qui dit, voilà deux tableaux qui parlent bien à nous, car tout ainsi que l'un represente par cette pomme ronde l'inconstance de la fortune, l'autre aussi par la pierre carrée & ferme de Venus, elle nous apprend à nous autres Dames d'estre bien fermes & assurées en amours, sans les rouler & changer à tout

propos; ce qu'oyant cette grande Dame, croyant bien que cette pierre estoit jetée en son jardin, se tournant luy dit, cela s'entend pour vous autres mes Dames qui avez de ces beautez communes, mais pour nous autres, non, qui avons les nostres comme dissemblables aux vôtres; en ce discours par forme de digression se peut excuser aisément cette Reyne Jeanne, si elle fut peu arrestée en ses amours, dautant que c'estoit une tres-belle Princesse comme son portrait le monstre, représenté à saint Jean de Carbonnara à Naples, ainsi que je diray & aussi qu'elle estoit Reyne de grand esprit.

On dit qu'elle ayma sur tous ses amoureux Caraciol, aussi le fit-elle grand, & son grand Seneschal, au commencement de sa jeunesse encore qu'il fust bien Gentilhomme, parce qu'il étoit pauvre il se mesla de la plume, & estoit fils d'un appelé Caraciolo, le feu Prince de Melfe estoit venu de cet estoc, comme l'on m'a dit à Naples. La premiere occasion qu'eut jamais la Reine de luy faire entendre qu'elle l'aymoit, fut qu'il craignoit fort les souris un jour qu'il jouoit aux eschets en la garderobe de la Reyne, elle-même luy fit mettre une souris devant luy, & luy de peur courut deça delà, & heurtant & puis l'un & puis l'autre s'enfuit à la

la porte de la Chambre de la Reyue, & vint choir sur elle, & ainsi par ce moyen la Reyne luy descouvrit son amour, & eurent tost fait leurs affaires ensemble, & après ne demeura gueres qu'elle ne l'eust fait son grand Seneschal.

Sur ce conte j'en feray un autre d'une Dame de par le monde, & d'un Gentilhomme que je connois, cette Dame estoit une fort belle & honneste Dame & de bonne maison, & le Gentil homme qui n'estoit point des plus impertinens, il la servit long-temps, & se plaisoit fort à contempler sa beauté, car elle l'estoit en visage, port, & en sa taille qui estoit tres-riche, mais rien que cela ne pouvoit il voir du dehors & du descouvert prou, du couvert & du dedans rien, à quoy ses desirs & affections tendoient si ardemment qu'il en brusloit & mouroit, se persuadant bien que le caché valoit bien autant que le descouvert. Enfin un jour la fortune qui ayde souvent aux pauvres amoureux, luy fut si favorable, qu'ainsi que la Dame prenoit à son coucher sa chemise derriere le rideau de son lit, & que l'une de ses femmes la luy donnoit, se presenta sous ledit rideau une grosse aragnée si hideuse que rien plus. La Dame qui au monde ne craignoit tant de tous les animaux que celuy-
là

là, comme certes il est hideux, & qui plustost se fust jettée dans le feu que de l'attendre venir à soy, sort de dessus son lit & de derriere sa courtine, sans autrement songer à soy, possible le fit-elle à poste comme il est vray, ny en l'estat où elle estoit, toute esperduë s'en vint auprès de ce Gentil-homme à demy nuë afin des'en garantir, & à luy bien estonné d'un tel effroy elle dit l'occasion de cette aragnée, qui sçavoit bien la hayne qu'elle luy portoit, mais il ne fut point sot & ne courut pas à tuer l'aragnée, n'estant pas là comme un Hercule à faire mourir les bestes, laissant cela à faire à ses femmes, mais prenant ce temps jette ses yeux soudain sur ce descouvert, où il ne vit rien que beau & digne d'estre aymé & souhaitté, mais le pis fut qu'il n'eut autre chose que cette belle contemplation qui luy dura tousjours dans l'ame, maudissant que sa fortune ne fust si pareille comme de cette Reyne à son Seneschal, dont il me sembloit qu'elle ne devoit user de ce mystere, car elle estant Reyne ne devoit que prendre l'occasion, & luy assigner l'heure telle qu'il luy eust pleu, veu que volontiers ces grandes font & defont, & se dispensent comme il leur plaist, & aussi qu'à bonne volonté ne manque jamais de sujet ny occasion, ainsi que je tiens d'une hon-

honneste Dame de la Cour à laquelle un jour un Gentil-homme luy disant son amour, & qu'il desiroit fort la trouver en un lieu plus privé & secret que la Chambre de la Reyne où ils estoient, la Dame luy fit responce, trouvez moyen seulement de m'en faire venir l'envie, ne vous mettez point en peine de trouver de commodité, car je vous en trouveray assez; & par ainsi cette belle Reyne puisqu'elle en avoit la volonté, les moyens se presentoient assez sans faire ces ceremonies, mais possible qu'elle n'y voulut aller à la debordée, ains avec plus de modestie, & ne s'en monstrent deshontée comme j'en sçay plusieurs qui font ainsi de mesme.

Or c'est assez parlé d'elle, toutesfois avant que d'achever je veux parler du beau tombeau d'elle & de son Frere Ladislaus, qu'elle fit construire pour tous deux avant mourir, que j'ay veu à saint Jean de Carbonnara à Naples, qui est une fort belle Eglise de Religieux en lieu haut au bout de la ville; le tombeau est sur le grand Autel & de beau & fin marbre blanc, au bout de la sepulture est ledit Ladislaus tout à Cheval, couvert d'un manteau d'azur semé de fleurs de Lys, une espée au poing, son cheval tout caparassonné de mes-

Mr. DE BRANTOME. 379
me , à ses pieds est escrit en lettres
dorées.

Divus Ladislaus.

Dessous cette Statuë y a un tres-beau
sepulchre & un Roy estendu la face en
haut avec force Dames explorées à l'en-
tour , & deux petits enfans qui tiennent
hauffé un rideau deçà & delà , dessous
laquelle il y a une cornaline avec des let-
tres d'or un peu mal lisibles dont le com-
mencement est tel.

Improba mors Fratris , heu Frater !

Ah mon Frere & meschante mort de
mon Frere !

Et plus bas ledit Ladislaus & Jeanne
sont assis en leurs sieges Royaux avec
leurs sceptres en la main deçà & delà : la
Reyne Jeanne se monstre de belle &
grave majesté , vestuë pompeusement
sous son manteau Royal , semé de fleurs
de Lys , & y a prés d'elle quelques autres
honestes Dames vestuës à la Françoisse
à leurs pieds , & font ces mots escrits.

Qui populos bello tumidos , qui clade Tyran-
nos

Percutit intrepidus victor terra que marique,
LXX.

*Lux Italum, Regni splendor clarissimus hic
est,*

*Cui tanto lachrimis soror illustrissima Fratri,
Heu Ladislaus decus altum & gloria Regum,
Defuncto pulchrum dedit hoc Regina Jeanna.
Viraque sculpta sedes, majestas ultima
Regum,*

Francorum soboles Caroli sub origine primi.

La traduction est telle, celuy qui sans peur a subjugué par guerre les peuples plus mutins, & ruiné les Tyrans victorieux par mer & par terre, la lumiere des Italiens & la splendeur esclatante du Royaume gist icy. Le Roy Ladislaus l'honneur & la gloire des Roys, à qui la Sœur tres-illustre Reyne Jeanne avec de grandes larmes & regrets à un tel digne Frere mort, a dressé ce monument. Les Majestez de l'un & de l'autre entaillées sont cy assises, qui ont finy la dernière race des Roys François sous l'origine du Roy Charles premier.

Le tout est soustenu de quatre colonnes de marbre par où on peut passer dessous, contre lesquelles sont appuyées quatre figures de femmes; sçavoir est les quatre vertus principales. Voilà le beau, dernier & pieux office que fit la Sœur à son Frere Ladislaus qui fut Roy devant elle, & luy il mourut pour aymer une fort belle

belle fille d'un Medecin, lequel apposté & gagné par les Florentins pour le faire mourir, donna à sa fille un certain onguent, luy persuadant que si elle s'en frottoit la nature sur le point de la besogne, que l'amour que luy portoit le Roy luy croistroit, & jamais ne l'abandonneroit. La pauvre fille crut le pere convoiteuse d'avoir l'amour immortelle du Roy, & s'estant frottée dudit onguent mourut incontinent, & le Roy s'en sentant aussi fort touché, ne la fit gueres longue après; voilà une mort estrange, mais plus est celle d'une Dame de France de fort bonne maisõ que j'ay connuë, laquelle son mary fit mourir en l'empoisonnant par sa verge & nature dans la sienne & sa matrice, qui fut grand cas l'empoisonner ainsi sans s'empoisonner, dont il en fut en grand' peine & procez par la poursuite des parens & parentes de sa femme, & en grande prison dans la Conciergerie du Palais, & en sortit aux troisiemes troubles, le Roy luy donnant grace pour s'en servir aux guerres; il fit cela pensant espouser une grande Dame bien riche ce qu'il ne fit.

Prez dudit sepulchre que je viens de dire, & un peu plus avant y a une Chapelle ronde où y a aussi un tombeau de beau marbre, de Caraciol Seneschal avec ces mots.

Trajano Caraciolo Avellini Comiti, Ventu-
 sij Duci ac Regni magno Seneschal. lo & mode-
 ratori, Trajanus filius Melfie Dux parenti
 de se de que patria optime merito erigendum
 curavit 1433.

La traduction est telle. Trajan fils du
 Duc de Melfe a esté curieux d'eriger de
 tombeau à son pere, qui luy avoit fait
 beaucoup de biens & à la patrie, Caraciol
 Comte d'Avelin Duc de Venouse, &
 grand Seneschal & Gouverneur du Roy-
 aume.

Dans la table du tombeau sont gravez
 ces vers.

*In titulis mihi nil summo de lumine dêrat.
 Regina ex morbis invalida atque senex,
 Fœcunda populos, proceresque in pace tuebar,
 Pro Dominæ Imperio nullius arma timent.
 Sed me idem livor, qui te fortissime Cæsar
 Sopitum extraxit nocte juvante dolor.
 Non me sed totum laceras manus impia Reg-
 num;*
Parthenopeque suum prodidit alma decus.

La traduction est telle. Rien ne me de-
 failloit que le titre de Roy estant monté
 en tres-haut degré du temps de la Reyne
 ma Maistresse malade & ja sur l'âge, j'ay
 entretenu son peuple & les grands en
 bonne paix, & où il alloit du comman-
 dement

dement & du service de ma Maistresse, je n'ay rien craint, non pas les armes des plus mauvais, mais la mesme envie qui mesme a persecuté Cesar m'a fait mourir de nuit fort favorable à la trahison; meschante main tu ne m'as pas tué & perdu seulement, mais le Royaume de Naples a esté privé de son los & gloire.

Ce Seneschal estant en grand credit comme font les favoris des Roys fut fort envié & conjuré contre luy, parquoy les conjurateurs & grands Barons du Royaume allerent une nuit frapper à la porte de sa Chambre luy faisant accroire que la Reyne le demandoit estant en danger de mort par accident nouvellement survenu, luy se levant hastivement pour se vestir commanda à son valet de Chambre d'ouvrir la porte, laquelle ouverte les meurtriers entrerent, qui le tuèrent & le traînerent sur un ais hors du Chasteau à demy vestu. On dit que la Reyne y avoit presté consentement, pour le moins n'en fut-il fait autre poursuite de sa mort, & aussi que l'histoire le dit.

De luy sont sortis & venus ces grands Princes de Melse qui ont esté après luy tres grands personages & vaillans Capitaines.

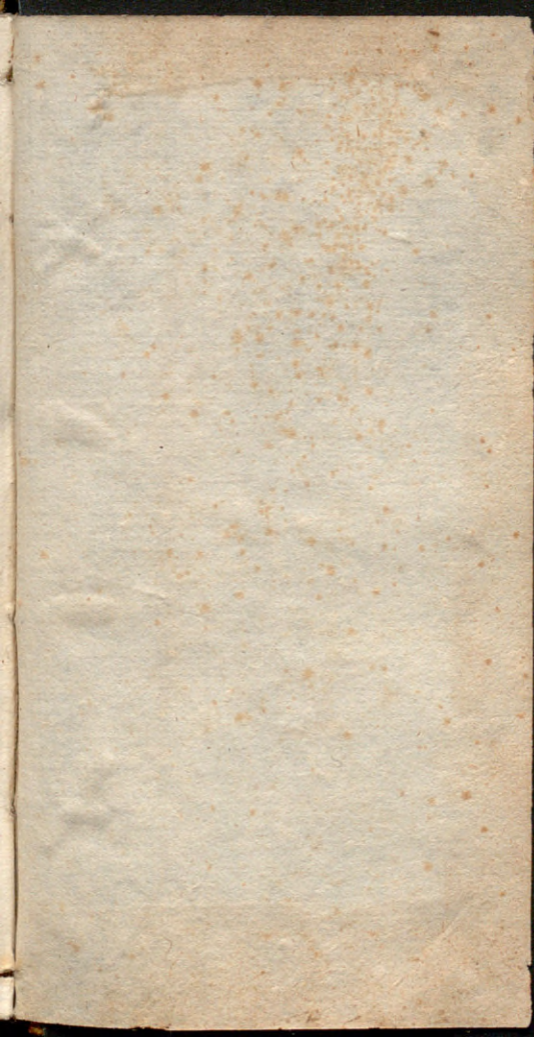
Voilà un grand exemple de fortune & admonestement à un chacun qui se fiant

au gouvernement & faveur d'aucunes femmes y repose son esperance, mal fondée pourtant pour la varieté qui regne en ce sexe tant aymé.

Or je fai fin c'est assez parlé de ce sujet dont je crains en avoir esté trop prolix, & par ce importun, mais il falloit en parler, car elles ont esté braves Reynes, & pourtant haies d'aucuns (comme j'ay dit) estant enfin le naturel de plusieurs hommes d'abhorrer la domination des femmes.

F I N.





dr.

58^o



MUSEO NACIONAL
DEL **PRADO**

**Memoires de
messire Pierre de
21/621**



1028554